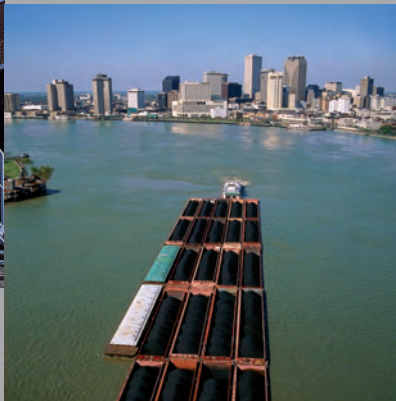


rapport annuel 2007



L'EXPÉRIENCE DE LA LOCATION OPÉRATIONNELLE

Le mot des gérants

« Avec sa position de leader européen en conteneurs maritimes et en barges fluviales et de challenger en constructions modulaires et en wagons de fret, notre Groupe cent cinquantaire est bien placé pour répondre à l'essor de l'externalisation des actifs non stratégiques des entreprises et leurs recours à la location en garantissant à ses clients mobilité, flexibilité et rapidité de mise à disposition. Le Groupe, résolument tourné à l'international (89 % de son chiffre d'affaires est réalisé en dehors de la France), bénéficie d'éléments structurels forts et présentant une très bonne visibilité (croissance des échanges mondiaux, libéralisation du fret ferroviaire, nécessité de renouveler le parc ancien de matériels ferroviaires et fluviaux, besoin d'infrastructure en Europe de l'Est, prise de conscience environnementale). Le résultat net part du Groupe progresse de 63 % en 2007.

La croissance mondiale, l'augmentation des flux inter-Asie et l'ouverture de pays émergents au marché du transport conteneurisé maintiennent le dynamisme mondial et contribuent à la poursuite des échanges mondiaux favorable à la division Conteneurs Maritimes.



Les besoins structurels de l'Europe de l'Est associés à la stratégie du Groupe de maîtriser la production de ses modules permettent à la division Constructions Modulaires de baisser ses prix de revient et d'améliorer sa productivité tout en augmentant sa capacité à répondre aux attentes des clients.

Les préoccupations environnementales, les nécessités de renouvellement de la flotte et l'élargissement de l'Europe de l'Est permettent à la division Barges Fluviales de réinvestir durablement.

Enfin, la libéralisation du fret ferroviaire en Europe augmente les besoins de transport par rail et offre à la division Wagon l'opportunité d'affirmer sa politique de développement en augmentant significativement son parc locatif.

Les perspectives de l'année 2008 présentent une conjoncture internationale toujours favorable à nos activités. Au premier trimestre de cette année, le Groupe a réalisé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription pour un montant brut de 23,3 millions d'euros. Nous tenons à remercier nos actionnaires pour leur confiance et leur fidélité. Cette émission sursouscrite financera la croissance et notamment l'acquisition pour compte propre de nouveaux matériels.

Compte tenu du carnet de commandes et des investissements en cours, le Groupe prévoit pour l'exercice 2008 une année en forte progression.

Nous tenons aussi à remercier l'ensemble du personnel du Groupe qui constitue le socle sur lequel nous nous appuyons pour affirmer notre stratégie créatrice de valeur. »

Fabrice et Raphaël WALEWSKI
Gérants



Historique

- 1855**
- Création de la Compagnie de Touage de la Basse Seine et de l'Oise.

- 1898**
- Création de TOUAX (sous le nom de SGTR, société de touage et de remorquage), société née de la fusion de la Compagnie de Touage de la Basse Seine et de l'Oise (TBSO) et de la Société de Touage et de Remorquage sur la Seine et sur l'Oise (TRSO) : TOUAX possédait alors 14 toueurs et 11 remorqueurs.

- 1906**
- Cotation au Marché Comptant de la Bourse de Paris le 17 mai.

- 1926**
- Acquisitions significatives et prises de participations minoritaires dans de nombreuses sociétés (Compagnie fluviale du midi sur la Garonne, Société de Traction de la Meuse et de la Marne)

- 1946**
- Augmentation de capital pour financer la restauration du matériel

- 1955**
- Premiers investissements dans l'activité Wagons

- 1973**
- Lancement de l'activité Constructions Modulaires

- 1975**
- Lancement de l'activité Conteneurs Maritimes

- 1981**
- Développement international avec la création de TOUAX Corporation aux États-Unis

- 1985**
- Acquisition de la société de gestion de conteneurs maritimes Gold Container Corporation

- 1995**
- Démarrage du financement par titrisation et décision d'augmenter les programmes de gestion de matériels pour investisseurs

- 1999**
- Admission sur le Second Marché de la Bourse de Paris

- 2001**
- Création de la filiale TOUAX RAIL Ltd à Dublin pour le développement de l'activité Wagons

- 2005**
- Augmentation de capital et Rachat de 100 % de l'activité Wagons

- 2006**
- Centenaire de cotation boursière et plus de 150 ans de distribution de dividende sans discontinuité

- 2007**
- Création de la première unité d'assemblage de modules en France (à Mignières près de Chartres). TOUAX rachète également WAREX Sro qui lui assure un second site de production en Europe de l'Est

- 2008**
- Passage au compartiment B d'Euronext Paris et nouvelle augmentation de capital pour accompagner le développement

L'expérience de la location opérationnelle

TOUAX est un Groupe de services aux entreprises, spécialisé dans la location opérationnelle de matériels mobiles et standardisés : les conteneurs maritimes, les constructions modulaires, les barges fluviales et les wagons de fret.

Le Groupe se singularise par son expérience plus que séculaire de la location de matériels dotés d'une longue durée de vie (15 à 40 ans).

Implanté sur les cinq continents, TOUAX a doublé son chiffre d'affaires depuis 5 ans, réalisant 278,2 millions d'euros de revenus d'exploitation en 2007 dont 89 % en dehors de la France.

Une offre adaptée à l'externalisation

TOUAX est bien placé pour répondre à l'essor de l'externalisation des actifs non stratégiques des entreprises et leurs recours à la location qui permet d'offrir :

- des contrats flexibles de courte ou de longue durée,
- l'absence d'investissement pour le locataire,
- une sous-traitance de la maintenance,
- une rapidité de mise à disposition.

Au 31 décembre 2007, le Groupe gère près de 1 milliard d'euros de matériels pour son propre compte et pour celui d'investisseurs institutionnels ou privés.

Une performance mondiale

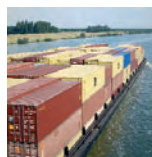
Les conteneurs maritimes : spécialisé dans le conteneur sec standard (20 ou 40 pieds de long), TOUAX est 1^{er} en Europe continentale et 9^e mondial (Source : *Containerisation International*).



Les constructions modulaires à usage de bureaux, écoles, hôpitaux, cantonnements de chantier placent TOUAX comme 3^e loueur européen et 5^e mondial auprès des industries, des collectivités territoriales et du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (Source : TOUAX).



Les barges fluviales destinées à la location et au transport de vrac sec : TOUAX présent à l'international, tient en Europe la 1^{re} place (Source : TOUAX).



Les wagons de fret pour les réseaux de chemin de fer et les grands groupes industriels en Europe et aux États-Unis permettent à TOUAX de s'affirmer comme 2^e loueur européen de wagons intermodaux (Source : TOUAX).



Conteneurs maritimes

Un service en pleine expansion avec la mondialisation des échanges et approprié au besoin de flexibilité des compagnies maritimes

Sur un marché en forte croissance, ...

Le conteneur est un matériel logistique standardisé au plan mondial, qui s'adapte idéalement à tous les modes de transports maritimes, fluviaux, ou terrestres. Il a révolutionné les transports internationaux depuis le début des années 1970, et a connu une très forte croissance liée à la mondialisation des échanges et du commerce international. Le marché du conteneur est en expansion de près de 10 % par an avec une flotte mondiale de 25 millions de TEU dont 10 millions de TEU sont gérés par les loueurs.

Le Groupe TOUAX via sa filiale américaine Gold Container Corporation a vu sa flotte multiplier par environ 10 en dix ans pour atteindre près de 440 000 TEU en 2007. La société est aujourd'hui le 9^e loueur au niveau mondial et le premier en Europe continentale avec 4,4 % de part de marché mondial (Source : *Containerisation International* ; Market analysis : *Container leasing market 2007*).

Gold Container propose une famille très étendue de contrats :

- location opérationnelle de courte durée (contrat renouvelable annuellement de type « *Master lease* »),
- location opérationnelle de longue durée (3 à 5 ans) avec ou sans option d'achat, location-vente ; ces contrats représentent 81 % de la flotte gérée par Gold Container Corporation,
- programme de « *sale and lease back* » et de location vente.

Gold Container Corporation travaille avec plus de 120 compagnies maritimes dans le monde dont 24 des 25 premières, et compte notamment parmi ses clients les sociétés Maersk Lines, Evergreen, Mediterranean Shipping Company, CMA - CGM, China Shipping, etc.

Voies maritimes

Commerce international

Standardisation

Parc récent

14 bureaux et agents répartis en Asie, Europe, Amérique du Nord, en Australie et en Inde

3,8 ans : âge moyen de la flotte

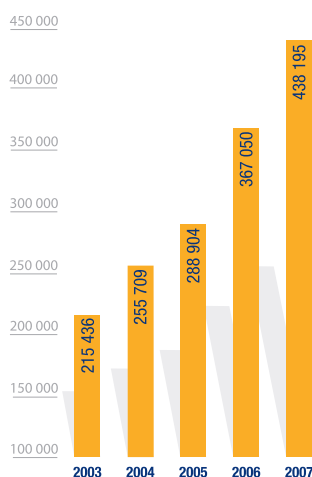


... Le service GOLD Container...

Le Groupe s'est spécialisé dans le conteneur sec standard (20 pieds ou 40 pieds de long) qui peut se louer indifféremment à l'ensemble des compagnies maritimes mondiales.

Sa flotte est constamment renouvelée et possède ainsi un âge moyen inférieur à quatre ans.

Flotte gérée par le groupe



... offre une couverture mondiale.

Implanté à l'international, le Groupe offre une couverture globale à l'ensemble de ses clients grâce à son réseau :

- 5 bureaux (Paris, Miami, Hong Kong, Shanghai, Singapour),
- 8 agences réparties en Asie, en Europe, en Amérique du Nord et du Sud, en Australie et en Inde,
- 150 dépôts environ situés dans les principales zones portuaires mondiales sur les cinq continents.

Pour assurer une vision d'ensemble de ses services, TOUAX a mis en place depuis 2001 un système informatique centralisé accessible par Internet : www.gold-container.com. Ses clients peuvent ainsi connaître à tout moment la situation des conteneurs loués, leurs spécificités techniques, les disponibilités de conteneurs à louer dans le monde entier, et des informations facilitant toutes les opérations de prise en charge ou de restitution de conteneurs.

Le Groupe a pour ambition d'atteindre à moyen terme une flotte de 800 000 de TEU pour répondre à la demande de ses principaux clients, et conforter ainsi sa place parmi les dix premiers loueurs mondiaux de conteneurs maritimes.

Constructions modulaires

Un service performant adapté aux particularités de ses clients

Des avantages essentiels, ...

Les constructions modulaires TOUAX, proposées à la location et à la vente, offrent :

- un avantage économique, car meilleur marché que les constructions traditionnelles,
- une mise à disposition rapide de l'espace de travail,
- une flexibilité des agencements permettant d'agrandir ou de transformer l'espace modulaire à moindre coût,
- une esthétique, un confort et une sécurité des équipements assurant un espace ergonomique de travail.

Fin 2007, TOUAX exploite un parc de plus de 30 000 matériels, le situant à la 3^e place en Europe et à la 5^e place dans le monde (Source : TOUAX). Le Marché de la construction modulaire est estimé à 900 000 unités réparties à moitié entre les États-Unis et l'Europe.



Bureaux
Salles de classe
Hôpitaux
Locaux collectifs
3^e position
en Europe
5^e position
dans le monde

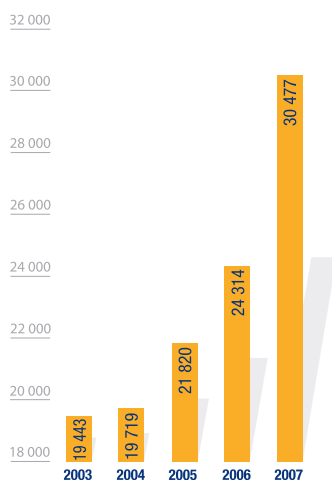
... avec une activité croissante en Europe...

Le Groupe opère sur une zone géographique de plus en plus large grâce à un réseau d'agences et prévoit, pour les prochaines années, de poursuivre son développement sur toute l'Europe.

... pour servir une clientèle diversifiée.

Les principaux clients sont des entreprises du secteur industriel, du BTP et des collectivités territoriales. TOUAX réalise des bureaux, ainsi que des cantonnements de chantier, des hôpitaux, des laboratoires, des écoles ou d'autres équipements collectifs. Des milliers de clients sont fidèles aux constructions TOUAX, dont ST microelectronics, British Petroleum, Sanofi, Bouygues, Hochetief, FCC, EnBW, Siemens, RWE, Conseils régionaux, etc.

Parc géré par le groupe



Barges fluviales

Un service qui se développe grâce à ses atouts économiques et écologiques

Une forte notoriété de service auprès des industries et opérateurs de transport...

Le transport fluvial reste le mode de transport intérieur le plus compétitif, le moins coûteux pour la collectivité, le plus écologique et contribue à désencombrer les réseaux routiers.

Les clients ont recours à TOUAX pour externaliser une partie de leur flotte en propriété ou pour sous-traiter leurs transports fluviaux.

Le Groupe assure deux types de services :

- le transport et l'affrètement (40 % des matériels principalement sur l'axe Rhin/Danube),
- la location de barges (60 % des matériels) principalement en France, aux USA et en Amérique du Sud.

Sur le Danube, le Groupe transporte et stocke depuis la Roumanie des céréales, du ciment, de l'acier et des minerais. Le réseau Rhin – Main – Danube s'étend sur 2 500 km, traversant 7 pays. TOUAX est l'un des principaux opérateurs à être implanté sur ce marché.

Sur le Mississippi, TOUAX loue aux États-Unis ses barges pour le transport de céréales, d'acier, d'engrais et de ciment.

Sur le Paraná Paraguay, TOUAX se repositionne en Amérique du Sud depuis Panama sur la location opérationnelle et la location-vente de barges pour le transport de minerai de fer et de soja.

Écologique
Compétitif
Location
Transport

155 barges, automoteurs et pousseurs

1^{re} place en Europe pour les barges vrac sec



Au 31 décembre 2007, le Groupe TOUAX gérait une flotte de 155 barges, automoteurs et pousseurs (dont 121 barges) se situant à la 1^{re} place en Europe pour les barges de vrac sec, avec 332 599 tonnes de cale de transport (capacité quotidienne) (Source : TOUAX).

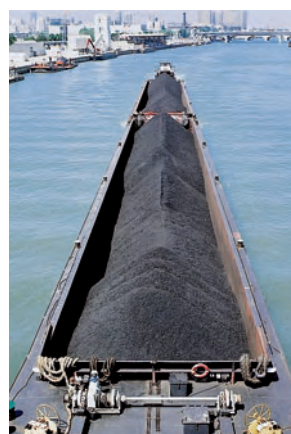
Les barges naviguent principalement sous le sigle commercial « TAF » ou « EUROTAF » TOUAX travaille pour le compte de grands groupes industriels et opérateurs de transport tels que Cargill, Dreyfus, Lafarge, Electrabel, Arcelor Mittal, CFT, Miller, etc. pour le transport de charbon, de céréales, de minerais et de tout type de produits pondéreux secs.

... optimisée par une présence internationale unique.

Le Groupe tire parti d'une large présence géographique :

Sur la Seine et le Rhône, TOUAX loue en France des barges transportant du charbon, des céréales, des engrais, du ciment, des matériaux de construction, ainsi que des colis volumineux.

Sur le Rhin, la Meuse, la Moselle et le Main, le Groupe au Pays-Bas loue des barges, transporte et stocke des phosphates, de l'engrais, du charbon, des minerais et ferrailles.



Service aux industries et aux réseaux de chemin de fer

Sur un marché du transport ferroviaire en mutation, ...

Au XIX^e siècle les chemins de fer ont permis d'accélérer et d'améliorer les échanges commerciaux sur le plan international. Le transport ferroviaire était le mode de transport prédominant jusqu'en 1930. Longtemps concurrencé par le transport routier, sa part de marché n'a cessé de chuter en Europe, de 70 % à aujourd'hui 14 % des tonnes transportées (Sources : Eurail Presse/CER). Dans les années 1990, la Communauté Européenne s'est rendu compte de cette situation, et pour des motifs écologiques et économiques, a émis ses premières directives pour la libéralisation du transport ferroviaire en Europe. Depuis le 1^{er} janvier 2007, l'ensemble des trafics (internationaux et nationaux) est libéralisé et de nombreux nouveaux opérateurs voient le jour. La vétusté du parc de wagons Européens (dont l'âge moyen est estimé à près de 30 ans) nécessite un important

Aux États-Unis

TOUAX a créé un joint-venture avec la société Chicago Freight Car Leasing (CFCL-TOUAX). Ce partenaire exploite plus de 7 000 wagons trémies pour le transport de produits pondéreux (sables, ciment, céréales, etc.).

Aussi bien en Europe qu'aux États-Unis, TOUAX Rail propose un large éventail de contrats :

- location opérationnelle flexible (1 an à 7 ans) pour les wagons d'occasion rénovés,
- location opérationnelle de moyenne et longue durée (3 à 7 ans) pour les wagons neufs,
- location-vente,
- programme de « *sale and lease back* ».



Location flexible
Porte-conteneurs
Trémies
Ferroutage

5 424 plateformes

2^e loueur européen
de wagons intermodaux

4 bureaux répartis
en Europe/USA

effort d'investissement. L'effet combiné de la mondialisation et de l'augmentation des trafics, de l'élargissement de l'Europe aux pays d'Europe Centrale, de l'ouverture des frontières, et de la libéralisation du transport ferroviaire est très largement favorable aux loueurs de wagons.

... TOUAX apporte son expérience confirmée de loueur opérationnel, ...

En Europe

Fort de sa position de leader européen sur le marché de la location de conteneurs, TOUAX s'est spécialisé sur le segment des wagons intermodaux pour le transport de conteneurs maritimes et de caisses mobiles routières, et fait ainsi bénéficier ses clients de sa forte connaissance du marché. Le Groupe se développe, par ailleurs, depuis peu sur les wagons porte-autos et les wagons charbon.

Les wagons proposés par le Groupe peuvent circuler librement sur l'ensemble du continent européen (incluant la Grande Bretagne pour certains types de wagons mais excluant l'Espagne et la Russie).

TOUAX s'est assuré plusieurs chaînes de production de wagons neufs en continu offrant ainsi des délais courts de livraison, et propose aussi des locations ou ventes de wagons rénovés provenant d'Europe de l'Est.

Tous ces contrats peuvent être signés en « *Full Lease* », ce qui signifie que les loyers incluent les prestations d'entretien et de maintenance des wagons. TOUAX a signé de nombreux partenariats avec des ateliers ferroviaires afin d'assurer localement le suivi technique des wagons et de fournir un service rapide et efficace.

Le Groupe travaille aujourd'hui avec les principaux opérateurs ferroviaires publics ou privés en Europe ou aux États-Unis, ainsi que les grands groupes industriels qui utilisent ce mode de transport.

... et des perspectives stratégiques.

TOUAX offre aujourd'hui ses services en Europe et aux USA au travers d'un réseau de quatre bureaux situés à Dublin (Irlande), Paris (France), Constanza (Roumanie), et Chicago (États-Unis) complétés par un réseau d'agences en Allemagne, Italie et Slovénie.

TOUAX va poursuivre ses achats de wagons neufs pour répondre à la demande grandissante de ses clients, et continuer le développement de son implantation européenne en direction des opérateurs ferroviaires publics ou privés.



Conteneurs maritimes

FRANCE

(Paris)

Zone Europe / Afrique
(bureau administratif)

CHINE

(Hong-Kong, Shanghai)

Zone Asie du Nord

ÉTATS-UNIS

(Miami)

Zone Amériques

SINGAPOUR

Zone Asie du Sud

AGENTS

AFRIQUE du SUD. Durban

AUSTRALIE. Melbourne

BELGIQUE. Anvers

CORÉE du SUD. Séoul

INDE. Chenay

ITALIE. Gènes

JAPON. Tokyo

TAÏWAN. Taïpei



Constructions modulaires

FRANCE

ALLEMAGNE

BELGIQUE

ESPAGNE

ÉTATS-UNIS

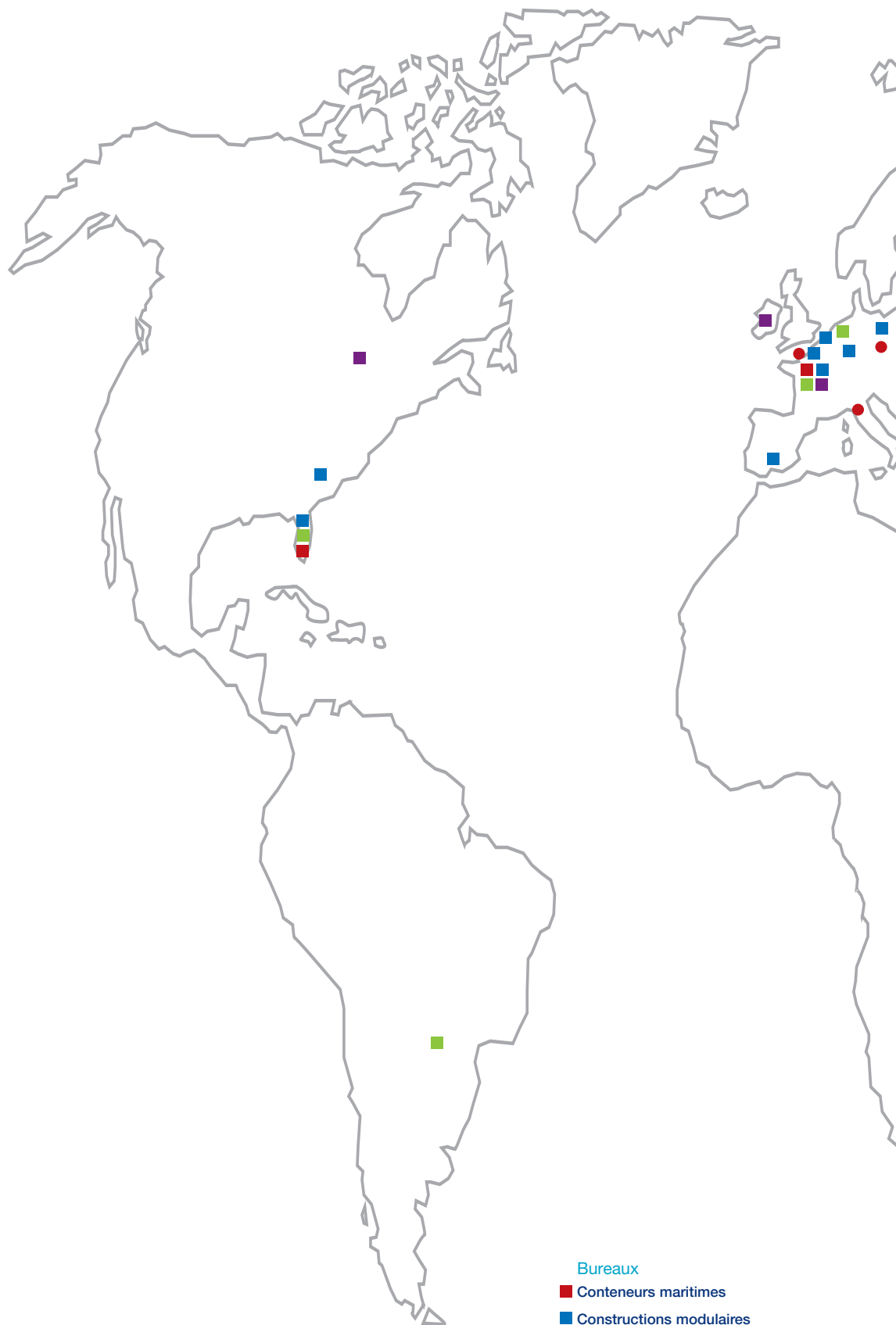
(Floride & Géorgie)

PAYS-BAS

POLOGNE

RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

SLOVAQUIE



Bureaux

■ Conteneurs maritimes

■ Constructions modulaires

■ Barges fluviales

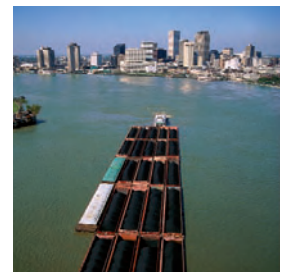
■ Wagons de fret

● Agents



Le Groupe TOUAX
Côté sur NYSE Euronext
Euronext Paris compartiment B

Code ISIN : FR0000033003 – Reuters TETR. PA
Bloomberg TOUPFP equity



Barges fluviales

FRANCE

Seine, Rhône

PAYS-BAS

Rhin, Main,
Meuse, Moselle

ROUMANIE

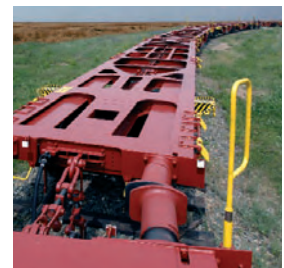
Danube

ÉTATS-UNIS

Mississippi

AMÉRIQUE DU SUD

Paraná, Paraguay



Wagons de fret

FRANCE

(bureau technique)

IRLANDE

(Zone Europe
Occidentale)

ÉTATS-UNIS

(Zone Amérique du Nord)

ROUMANIE

(Zone Europe de l'Est)

AGENTS

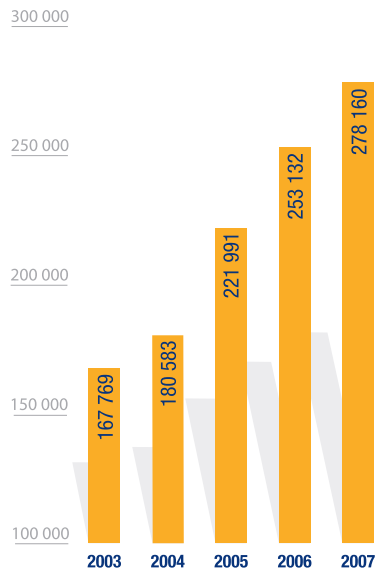
ALLEMAGNE

ITALIE

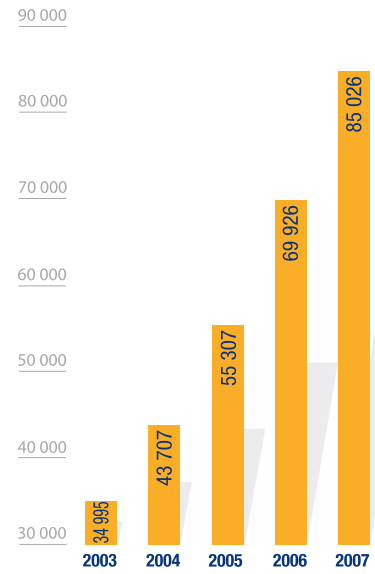
SLOVÉNIE

Chiffres clés

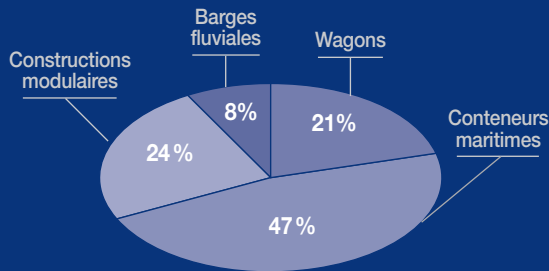
Chiffre d'affaires consolidé
(milliers d'euros)



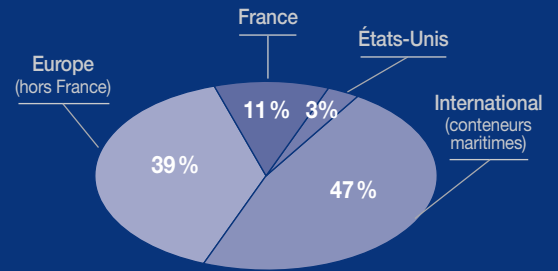
Résultat d'exploitation consolidé avant
distribution aux investisseurs (milliers d'euros)



* Les secteurs géographiques correspondent à l'implantation des sociétés du Groupe à l'exception de l'activité conteneurs maritimes qui reflète la localisation des actifs par nature internationale.

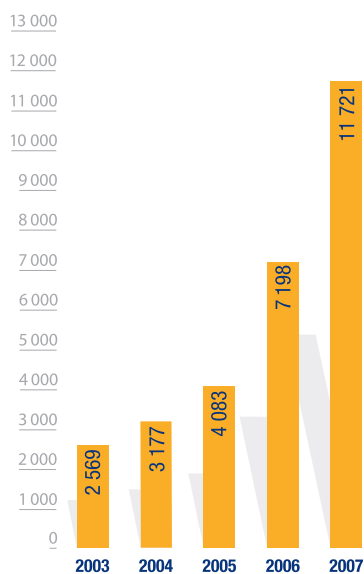


Répartition par activité
du chiffre d'affaires

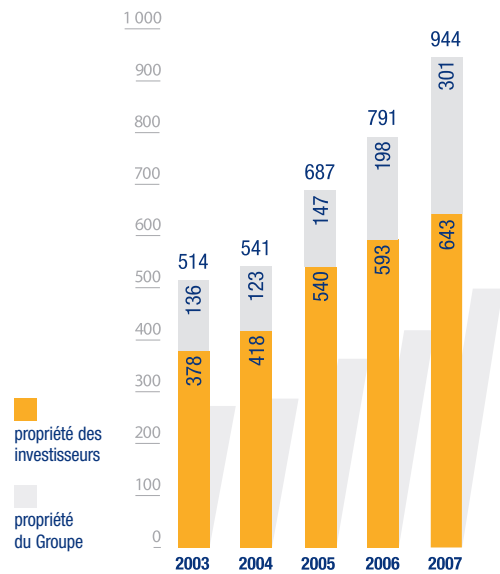


Répartition géographique
du chiffre d'affaires*

Résultat net consolidé part du Groupe
(milliers d'euros)



Répartition des actifs gérés
(milliers d'euros)

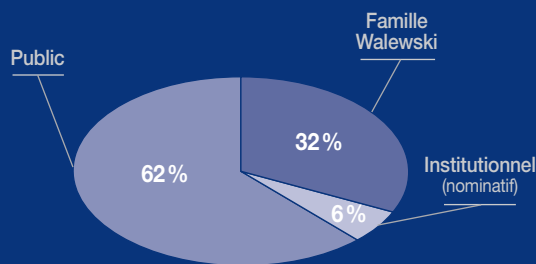
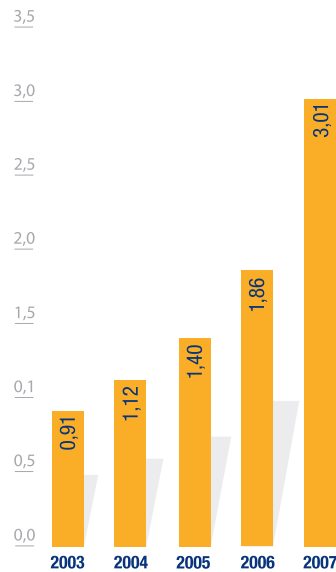


Plus de la moitié des actifs gérés est valorisée en dollar américain. La faiblesse du dollar a pour conséquence de modérer la progression de la valeur en euros du parc géré.

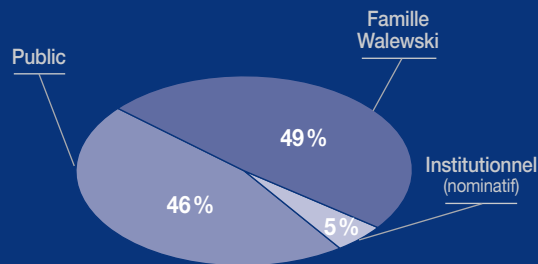
Évolution du titre
(cours base 100 au 17.03.08) sur 5 ans



Résultat net par action
(euro)

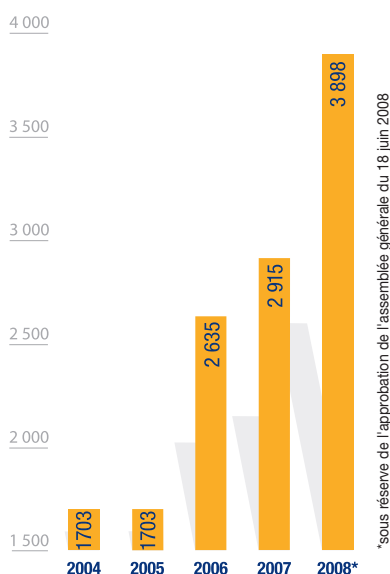


Répartition des titres
au 31 décembre 2007

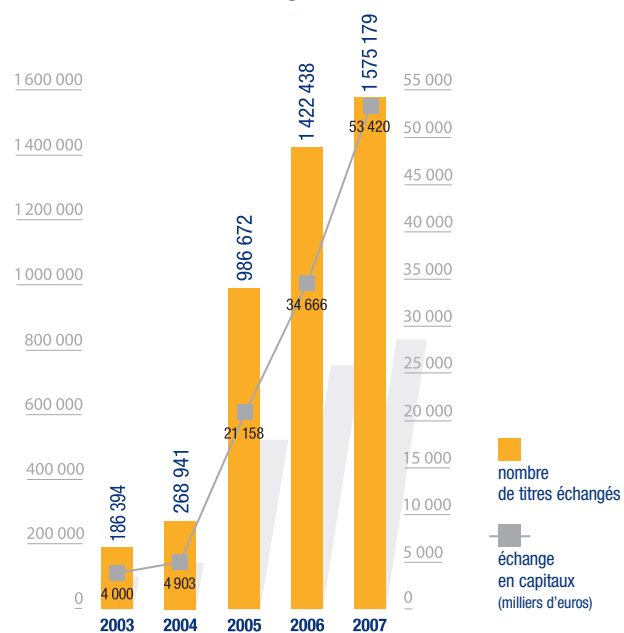


Répartition des droits de vote
au 31 décembre 2007

Dividende mis en distribution
(milliers d'euros)



Évolution des échanges sur 5 ans



CALENDRIER DES COMMUNICATIONS FINANCIÈRES

■ Annonce du CA 1^{er} trimestre 2008 : 12 mai 2008 ■ Annonce CA 2^e trimestre 2008 : 11 août 2008 ■ AG (assemblée générale des actionnaires) : 18 juin 2008 ■ Paiement des dividendes 2007 : 11 janvier 2008 et 4 juillet 2008 ■ Annonce des résultats 1^{er} semestre 2008 : 28 août 2008 ■ Annonce du CA 3^e trimestre 2008 : 12 novembre 2008 ■ Annonce du CA 4^e trimestre 2008 : 10 février 2009 ■ Annonce et Présentation des résultats 2008 : semaine du 23 mars 2009.

Touax®

The logo for Touax features the word "Touax" in a bold, blue, sans-serif font. A thin, orange arc curves around the bottom and right sides of the text, ending in a small registered trademark symbol (®).

Sommaire général

14	1. Personnes responsables
15	2. Contrôleurs légaux des comptes
16	3. Informations financières sélectionnées
17	4. Facteurs de risque
21	5. Informations concernant l'émetteur
26	6. Aperçu des activités
28	7. Organigramme
32	8. Propriétés immobilières, usines et équipements
33	9. Examen de la situation financière et du résultat
33	10. Trésorerie et capitaux
34	11. Recherche et développement, brevets et licences
34	12. Informations sur les tendances
34	13. Prévisions ou estimations du bénéfice
34	14. Organes d'administration, de direction et de surveillance
35	15. Rémunérations et avantages
36	16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction
36	17. Salariés
37	18. Principaux actionnaires
40	19. Opérations avec des apparentés
41	20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur
123	21. Informations complémentaires
127	22. Contrats importants
127	23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclaration d'intérêts
127	24. Documents accessibles au public
127	25. Informations sur les participations
128	26. Rapports des gérants
138	27. Rapport du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance
147	28. Communiqués de Presse récents
160	29. Projet des résolutions
162	30. Inclusion par référence
162	31. Glossaire

1. Personnes responsables

1.1. Personnes responsables des informations contenues dans le document de référence et le rapport financier annuel

Fabrice et Raphaël Walewski, gérants

1.2. Déclaration des personnes responsables du document de référence et du rapport financier annuel

« Nous attestons, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à notre connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

Nous attestons, à notre connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion figurant chapitre 26.1 page 128 du présent document présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Nous avons obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document. »

Le 29 avril 2008

Fabrice et Raphaël Walewski
Gérants

2. Contrôleurs légaux des comptes

2.1. Coordonnées des contrôleurs légaux des comptes

	Date de première nomination	Échéance du mandat
Titulaires		
DELOITTE & Associés Représenté par M. Bertrand de Florival 185, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine	6 juin 2000, renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2005	À l'issue de l'assemblée générale ordinaire réunie en 2011 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2010.
LEGUIDE NAIM & Associés Représenté par M. Paul Naïm 21, rue Clément Marot 75008 Paris	29 juillet 1986, renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2004	À l'issue de l'assemblée générale ordinaire réunie en 2010 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2009.
Suppléants		
B.E.A.S. 7-9 Villa Houssay 92200 Neuilly sur Seine	6 juin 2000, renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 30 juin 2005.	À l'issue de l'assemblée générale ordinaire réunie en 2011 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2010.
Serge LEGUIDE 21, rue Clément Marot 75008 Paris	29 juillet 1986, renouvelé lors de l'assemblée générale ordinaire du 28 juin 2004	À l'issue de l'assemblée générale ordinaire réunie en 2010 et chargée de statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

2.2. Changement des contrôleurs légaux

Aucun changement n'est intervenu durant la période couverte.

3. Informations financières sélectionnées

3.1. Informations financières historiques sélectionnées

Chiffres clés du compte de résultat

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Chiffre d'affaires locatif	170 285	150 561	127 968
Ventes de matériels	107 875	102 571	94 024
Chiffre d'affaires	278 160	253 132	221 992
EBITDA avant distribution aux investisseurs ⁽¹⁾	96 209	78 362	62 830
EBITDA après distribution aux investisseurs	34 640	23 672	16 149
Résultat d'exploitation avant distribution aux investisseurs	85 026	69 926	55 307
Résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs ⁽²⁾	23 457	15 236	8 626
Résultat net consolidé part du Groupe	11 721	7 198	4 083
Résultat net par action (euro)	3,01	1,86	1,40

(1) L'EBITDA correspond au résultat opérationnel retraité des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations.

(2) Le résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs correspond au résultat opérationnel courant tel que défini par le CNC.

Chiffres clés du bilan

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Total de l'actif	377 931	261 787	206 291
Immobilisations corporelles brutes ⁽¹⁾	250 134	165 220	134 891
ROI ⁽²⁾	15,90 %	14,30 %	12,00 %
Total de l'actif non courant	237 765	143 170	122 509
Capitaux propres – part du Groupe	68 504	60 473	56 389
Intérêts des minoritaires	(8)	(7)	(167)
Endettement brut	183 413	113 317	91 447
Endettement net ⁽³⁾	158 677	85 008	65 376
Dividende par action y compris distribution exceptionnelle (euro)	0,75	0,7	0,60

(1) Les immobilisations corporelles brutes excluent la valeur des plus values de cession interne.

(2) Return on Investment : correspond à l'EBITDA après distribution aux investisseurs divisé par les immobilisations corporelles brutes
Pour mémoire le ROI était précédemment nommé ROFA

(3) L'endettement net correspond à l'endettement brut diminué des disponibilités

Il est à noter qu'aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe n'est survenu depuis la fin du dernier exercice.

Les informations financières historiques sélectionnées sont complétées par le rapport de gestion paragraphe 26.1 page 128.

3.2. Informations financières sélectionnées des périodes intermédiaires

Non applicable.

4. Facteurs de risque

TOUAX a procédé à une revue de ses risques et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés. Toutefois, ces risques, ou l'un de ces risques ou d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par TOUAX, pourraient avoir un effet négatif sur les activités, la situation financière ou les résultats de TOUAX, ou le cours de ses actions.

4.1. Facteurs de dépendance

Le Groupe n'est pas dans une situation de dépendance significative à l'égard d'un titulaire de brevets ou de licences, de contrats d'approvisionnement, industriels, commerciaux ou financiers, de procédés nouveaux de fabrication et de fournisseurs ou d'autorités publiques.

La location est une activité récurrente et stable. Elle présente en conséquence un chiffre d'affaires locatif peu volatil. Les secteurs d'activité sont distincts, les clients et les fournisseurs de chaque activité sont différents. Les activités utilisent des matériels à faible technologie qui peuvent être facilement construits et reloués. Le Groupe possède, dans chacune de ses activités, une clientèle et des fournisseurs diversifiés et n'est pas dans une situation significative de dépendance à l'égard d'un de ses clients ou de ses fournisseurs. La part du premier client est estimée à 20 % du CA, celle des 5 premiers clients à 40 % du CA et celle des dix premiers clients à 46 % du CA. Le premier client correspond à un investisseur en matériel.

La gestion pour compte de tiers est également une activité récurrente. Cependant la conclusion de nouveaux programmes de gestion et donc de ventes de matériels ou de cessions d'actifs peut subir des variations importantes d'un trimestre à un autre ou d'une année à une autre. Pour minimiser le risque de dépendance vis-à-vis des investisseurs, le Groupe cherche à augmenter et diversifier le nombre d'investisseurs avec lesquels il travaille. Il est à noter cependant que 53 % du chiffre d'affaires de ventes de matériels a été réalisé auprès d'un seul investisseur en 2007. En d'autres termes, le Groupe a conclu plusieurs nouveaux programmes de gestion en 2007 dont le plus significatif représente 53 % des ventes de matériels. Ce chiffre est stable par rapport à 2006. L'investisseur principal du Groupe (qui réalise 53 % du CA ventes de matériel) est un fonds d'investissement existant depuis plusieurs dizaines d'années et qui concentre ses investissements sur les conteneurs maritimes. La collaboration de cet investisseur avec le Groupe remonte à plus de 10 ans.

4.2. Facteurs de risque

4.2.1. Risque de marché

Les risques de marché sont développés dans l'annexe des comptes consolidés note 28.2.4 page 89.

4.2.2. Risque de liquidité

Les risques de liquidité sont développés dans l'annexe des comptes consolidés note 28.2.4 page 89.

4.2.3. Risque de taux

Les risques de taux sont développés dans l'annexe des comptes consolidés note 28.2.4 page 89.

4.2.4. Risque de change

Les risques de change sont développés dans l'annexe des comptes consolidés note 28.2.4 page 89.

4.2.5. Risque sur actions

Les risques sur actions sont développés dans l'annexe des comptes consolidés note 28.2.4 page 89.

4.3. Risque juridique – litiges

Lorsque la société fait face à un litige, une provision comptable est constituée lorsqu'une charge est probable conformément à l'article L 123-20 alinéa 3 du Code de commerce. Il est à noter par ailleurs qu'aucun litige ou arbitrage n'est susceptible d'avoir à ce jour, et n'a pas eu dans un passé récent, une incidence significative sur la situation financière du Groupe, son activité, son résultat ou sur le Groupe lui-même. Il n'existe pas d'autres litiges et arbitrages significatifs que ceux mentionnés dans les paragraphes suivants.

■ Conteneurs maritimes

Suite à la faillite en 2001 d'un client de l'activité conteneurs maritimes, le Groupe a reçu des indemnités d'assurance (1,4 million de dollars) en remboursement d'une partie du préjudice subi. Les assureurs estiment que le Groupe a été indemnisé par d'autres tiers pour ce préjudice. Sur la base d'une clause de subrogation, les assureurs réclament le remboursement des indemnités perçues. Le Groupe conteste cette réclamation. Les indemnités reçues d'autres tiers couvrent des risques qui n'étaient pas couverts par l'assureur. Ces indemnités ne peuvent ainsi pas être prises en compte dans le cadre de la clause de subrogation. Par ailleurs, un décompte précis remis aux assureurs indique que les indemnités d'assurance et celles payées par d'autres tiers ne couvrent pas la totalité des sinistres. Le Groupe estime donc qu'aucun solde positif n'est redistribuable. Aucune provision n'est constatée en conséquence dans les comptes du Groupe. Une action en justice a été introduite par les assureurs et leurs avocats. Aucune date de procès n'a encore été fixée.

■ Constructions modulaires

Aucun litige significatif n'est connu à ce jour pour l'activité Constructions Modulaires.

■ Barges fluviales

Suite à la restitution en France en 2003 d'un convoi en location composé d'un pousseur et de deux barges, le Groupe a demandé au client la remise en état des navires. Cette remise en état étant contestée par le client, des procédures ont été engagées par et contre TOUAX pour la résolution de ce litige. Aucun montant ne peut être évoqué par souci de confidentialité. Le risque évoqué lié à la restitution du convoi en France n'est pas majeur.

Au Pays-Bas le Groupe possède une créance de 0,5 million d'euros suite à la résolution d'un litige avec un client. Aucune somme n'a à ce jour été encaissée. Aucun montant n'est reconnu dans les comptes du Groupe.

Suite à la guerre du Kosovo, du fait de l'embargo y faisant suite et des bombardements des ponts sur le Danube, le Groupe a subi un préjudice important en Roumanie. Le Groupe mène actuellement des actions en justice en remboursement des préjudices subis. Les montants significatifs demandés ne peuvent être évoqués pour des raisons de confidentialité.

■ Wagons

Il existe un risque de défaillance de fournisseurs et de retards de livraison dans un marché inflationniste. Un fournisseur

4. Facteurs de risque

a indiqué qu'il ne pourrait pas respecter les prix de vente compte tenu de la hausse des matières premières pouvant créer un dommage ou un manque à gagner par rapport aux engagements commerciaux pris par le Groupe. Le montant de l'éventuel dommage n'est pas connu à ce jour et dépend de négociations commerciales en cours.

4.4. Risques réglementaires

■ Constructions modulaires

Les constructions modulaires sont soumises à des normes réglementaires de constructions et de sécurité (code du travail par exemple). Le changement de ces normes impliquerait des coûts de mise en conformité auxquels le Groupe devrait faire face. Cette mise en conformité impacterait cependant l'ensemble des acteurs de la construction modulaire et permettrait de réviser en partie les prix locatifs.

■ Barges fluviales

La circulation des barges fluviales sur un fleuve est soumise à la réglementation fluviale du pays auquel appartient le fleuve ou lorsque le fleuve traverse plusieurs pays, à une commission composée de membres des pays concernés.

Outre les formalités administratives liées aux autorisations de naviguer, certains pays (États-Unis notamment) considèrent le fleuve comme un secteur de « défense stratégique » et soumettent les compagnies étrangères à des autorisations spéciales. Ces autorisations sont sujettes à modifications par décision politique.

La réglementation peut aussi évoluer notamment en matière de sécurité, en imposant de nouvelles caractéristiques techniques aux bateaux. Ces mesures peuvent entraîner des frais importants de mise à niveau, voir rendre obsolètes certaines unités (exemple : obligation de double fond pour les pétroliers).

Une nouvelle réglementation fluviale sera appliquée sur le Danube en 2008. Elle entraînera la réforme de nombreuses barges fluviales de la concurrence et tarifiera l'offre de transport. En conséquence, les taux de fret sont prévus en augmentation pour les années à venir. TOUAX, avec ses matériels déjà conformes à la nouvelle réglementation et les commandes en cours de livraison, bénéficiera de cette hausse dès 2008.

4.5. Risques industriels et liés à l'environnement

4.5.1. Risque économique

■ Conteneurs maritimes

Le marché de la location de conteneurs maritimes est très concurrentiel avec de nombreuses compagnies de location, usines de fabrication, organismes de financement, etc. Le risque économique correspond au risque de perte de clientèle générée par le défaut d'atouts concurrentiels. Le Groupe TOUAX considère par la qualité de sa clientèle (actuellement 24 des 25 premiers armateurs internationaux sont clients du Groupe) qu'il fournit des prestations et des matériels de qualité à des prix compétitifs et qu'il possède ainsi des atouts significatifs face à la concurrence.

La qualité de la clientèle de TOUAX limite par ailleurs les risques d'insolvabilité. Le Groupe se fonde sur un contact quotidien avec sa clientèle et un système de reporting hebdomadaire d'analyse de son portefeuille client afin de mettre en place les actions préventives ou correctrices nécessaires.

■ Constructions modulaires

L'activité constructions modulaires du Groupe porte principalement sur trois marchés distincts : bâtiment – travaux publics, industrie et collectivités locales.

Le marché du bâtiment – travaux publics (BTP) possède des règles rigides fixées par les grandes entreprises du BTP. Ces entreprises imposent leurs conditions et leurs prix locatifs (contrats cadres). Elles appliquent des pénalités lors de l'absence de respect de ces règles. La demande en constructions modulaires est étroitement liée au marché de la construction classique. Pour limiter ces risques, le Groupe s'est d'une part diversifié auprès des industries et des collectivités territoriales, d'autre part applique les mêmes règles à ses propres fournisseurs, leur transférant ainsi une partie des risques.

Le marché des collectivités territoriales est réglementé (appel d'offres, procédures strictes, etc.). Ce marché dépend étroitement des politiques gouvernementales et des budgets des collectivités territoriales. La demande des collectivités territoriales en constructions modulaires porte principalement sur la réalisation de salles de classe, de crèches et l'extension de centres hospitaliers. Le risque de contraction du marché est limité par la durée des contrats de location excédant généralement une année. De plus, le Groupe estime que la demande des collectivités territoriales continuera de progresser.

Le marché des industries dépend étroitement des investissements industriels. La demande de constructions modulaires est corrélée à la disponibilité et au coût des surfaces de bureaux et donc à la situation de l'emploi. Le faible coût de la construction modulaire comparé au coût de la construction classique permet d'envisager une progression de la demande de la même façon que pour les collectivités territoriales.

La mesure du risque est analysée par pays sur la base d'un reporting mensuel de suivi du portefeuille client.

■ Wagons

La croissance de l'activité de location de wagons de fret dépend de la dérégulation des opérateurs ferroviaires. Le Groupe estime que les États européens continueront dans le sens de la dérégulation et de la privatisation, ce qui augmentera la compétitivité du transport ferroviaire et les volumes transportés.

4.5.2. Risque géopolitique

■ Conteneurs maritimes

La demande de conteneurs dépend du niveau de la croissance économique mondiale et du commerce international. Cette demande fluctue par ailleurs en fonction de l'évolution du trafic conteneurisé et des volumes disponibles de transport. Le risque géopolitique correspond au risque de récession cyclique et au risque protectionniste des pays (tarifs douaniers, restrictions des importations, mesures de régulations gouvernementales, etc.). Le Groupe estime cependant être faiblement exposé au risque géopolitique, plus de 80 % de ses contrats de location portant sur des durées moyennes de trois à cinq ans avec des taux locatifs non révisables. La gestion du risque est réalisée à partir de l'analyse de la répartition des contrats de location de longue durée et de courte durée.

■ Barges fluviales

Pour les fleuves traversant plusieurs pays (Danube), il existe un risque concernant le droit de passage (taxe) qu'accorde le pays aux unités utilisant la portion du fleuve qui appartient à ce pays.

4.5.3. Risque politique

■ Barges fluviales

Une des principales marchandises transportées en Europe par voie fluviale est le charbon. Le transport de charbon est lié au choix des politiques énergétiques des pays utilisant le transport fluvial. Un pays européen concerné qui viendrait à modifier ses choix en matière d'approvisionnement énergétique en diminuant sensiblement la part de l'énergie thermique au profit d'autres formes d'énergies comme le nucléaire, l'hydraulique, l'éolien ou de toute autre forme pourrait entraîner une surcapacité de cale dans le transport fluvial et donc une baisse significative du fret. Pour limiter ce risque, le Groupe a développé l'activité de location de barges fluviales et il s'est diversifié dans les matières transportées (métaux, engrais, céréales, ciments, déchets, etc.).

■ Wagons

Le Groupe estime que compte tenu du vieillissement du parc de wagons de fret, un renouvellement important du parc des wagons de fret est nécessaire et que ce renouvellement se fera avec le concours des loueurs. Le marché de location de wagons dépendra aussi des politiques gouvernementales (relance des investissements structurels, etc.).

4.5.4. Risque environnemental

Les risques environnementaux susceptibles d'avoir un impact sur le patrimoine ou sur les résultats de la société ne sont pas significatifs, le Groupe exerçant principalement une activité de service.

■ Conteneurs maritimes

Dans certains pays, aux États-Unis notamment, le propriétaire de conteneurs peut être responsable des dommages environnementaux causés lors du déchargement des marchandises. Le Groupe a contracté et oblige ses clients à contracter des assurances pour se couvrir contre ce risque. Aucun litige significatif passé ou en cours n'existe sur le risque environnemental, le Groupe n'exploitant notamment pas de conteneurs citernes.

Le Groupe estime par ailleurs que les autres activités ne sont pas soumises à des risques environnementaux significatifs ; les impacts environnementaux de la nouvelle activité du Groupe de production de constructions modulaires sont notamment limités par la faible utilisation de peintures et de solvants.

4.5.5. Risque de gestion

Une part significative de la flotte de conteneurs, de constructions modulaires et de wagons gérée par le Groupe appartient à des investisseurs tiers ou des véhicules financiers (sociétés ad hoc) détenus par des investisseurs institutionnels. Des contrats de gestion régissent les relations entre chaque investisseur et le Groupe. Aucun revenu minimum n'est garanti par le Groupe et, sous certaines conditions, les investisseurs peuvent mettre fin à un contrat de gestion et demander le transfert des actifs à un autre gestionnaire. TOUAX a limité le risque de rupture des contrats de gestion en diversifiant le nombre d'investisseurs. Un état synthétique du parc en gestion est réalisé mensuellement. À ce jour, aucun investisseur n'a retiré au Groupe la gestion de ces matériels et ce, sur les vingt dernières années.

La constitution de véhicules financiers (sociétés ad hoc) a entraîné la constitution par le Groupe de dépôts de garantie. Les véhicules financiers ont la possibilité de ponctionner ces

dépôts de garantie dans la mesure où les rentabilités des programmes d'investissement sont insuffisantes. Les dépôts de garantie sont reconstitués si les rentabilités s'améliorent. À ce jour et selon les prévisions de rentabilité réalisées, le Groupe estime ne posséder aucun risque non provisionné de perte de dépôts de garantie. Ce risque est suivi à travers une évaluation semestrielle des distributions aux investisseurs et un suivi quotidien des taux d'utilisation et des revenus unitaires journaliers (« per diem »).

Les clauses de résiliation des contrats de gestion varient en fonction des programmes.

Les principales clauses de résiliation sont liées :

- à l'inexécution grave d'une obligation du gestionnaire (par exemple la preuve d'une gestion discriminatoire),
- à la faillite de TOUAX en tant que gestionnaire ou sa dissolution,
- au non-versement par TOUAX des revenus collectés et dus à ses différents investisseurs,
- au changement de l'actionnaire majoritaire.

Dans seulement certains cas particuliers (notamment les titrisations), une résiliation peut être causée par une mauvaise performance d'un investissement dont la gestion aurait été confiée à TOUAX.

4.5.6. Risque d'approvisionnement

Le Groupe achète certains des matériels qu'il met en location. Le Groupe peut ainsi se trouver dans la situation de ne pas pouvoir acheter rapidement de nouveaux matériels lorsque les usines de production n'ont plus d'espaces de commandes disponibles. Ce risque est d'une part limité dans le temps et d'autre part n'impacte que la croissance du Groupe, et non les matériels déjà en location. Ce risque est limité pour la division constructions modulaires, les matériels neufs étant essentiellement produits depuis 2007 par le Groupe.

■ Constructions modulaires

En temps que producteur, la production de constructions modulaires peut être freinée en cas de défaillance financière ou technique d'un fournisseur de produits intermédiaires ou de pièces détachées. Pour pallier à toute éventualité de rupture de contrat le Groupe développe un réseau de fournisseurs primaires et secondaires.

■ Barges fluviales

Le marché du fuel peut affecter la compétitivité du transport fluvial soit par une pénurie soit par l'augmentation du prix du pétrole. Le Groupe n'utilise pas d'instrument de couverture des prix du pétrole. Pour limiter ce risque, le Groupe a indexé la majorité de ses contrats de transport à l'évolution du prix des produits pétroliers.

4.5.7. Risque climatique

■ Barges fluviales

La navigation fluviale est dépendante des conditions climatiques : précipitations, sécheresse, glace. En cas de pluie abondante sur certains fleuves, le niveau des eaux augmente et abaisse le tirant d'air (sous les ponts), limitant ou interdisant du même coup le passage des unités fluviales. Le phénomène de la sécheresse entraîne une baisse du niveau des eaux, ce qui oblige à un chargement moindre des unités voire à une impossibilité de naviguer. Des hivers très rigoureux peuvent impliquer une immobilisation totale des unités jusqu'à la fonte des glaces.

4. Facteurs de risque

Les mauvaises conditions climatiques peuvent aussi avoir un impact sur les récoltes de céréales d'un pays ou d'une région. L'impact peut être qualitatif ou quantitatif voire les deux à la fois. Une mauvaise qualité de grain ou une baisse du volume de la production affaiblira les ventes à l'export entraînant du même coup une baisse des niveaux de fret. Les différentes implantations géographiques du Groupe permettent de limiter ces risques. Par ailleurs sur le Danube, le Groupe se focalise sur les parties des bassins (comme les canaux) moins soumis aux aléas climatiques.

4.5.8. Risque de positionnement et de perte des conteneurs.

Les conteneurs sont parfois restitués par les locataires dans des zones pour lesquelles la demande de conteneurs est faible (États-Unis notamment). Pour se couvrir contre ce risque le Groupe d'une part, applique des « pénalités » (drop off charge) lors de la restitution des conteneurs dans des zones à faible demande et d'autre part s'est engagé dans le développement d'un département de vente de conteneurs d'occasion afin de diminuer les stocks sur les zones à faible demande. Les stocks de conteneurs sur dépôts sont suivis quotidiennement et analysés mensuellement. Par ailleurs, les conteneurs peuvent aussi être perdus ou détériorés. Le Groupe facture alors à ses clients des valeurs de remplacement qui sont préalablement acceptées dans chaque contrat de location et dont le montant est toujours supérieur à la valeur nette comptable des actifs. En cas de faillite d'un client, le Groupe a souscrit à une assurance « contingency » qui couvre (après l'application d'une franchise, en ligne avec les conditions du marché) le risque de perte totale, et/ou de réparation, et/ou de récupération des conteneurs. Les dommages ou pertes liés à une catastrophe naturelle sont couverts soit par les assurances du client soit par les assurances des dépôts.

4.5.9. Risque technique et qualitatif des constructions modulaires

Les constructions modulaires peuvent être soumises à des obsolescences techniques résultant d'une évolution qualitative des matériels concurrents ou à une demande évolutive de la part des clients (changement des goûts). La recherche de matériaux qualitatifs génère des coûts supplémentaires. Le Groupe investit dans des matériels de haute qualité en avance sur les normes existantes et les produits concurrents lui permettant de minimiser les coûts supplémentaires des nouveaux matériaux.

4.5.10. Risque de sous-traitance des wagons

Les risques de sous-traitance correspondent principalement aux problèmes générés par les déraillements et les grèves des opérateurs ferroviaires. En cas de déraillement le risque du Groupe est limité à sa part de responsabilité et à la couverture des assurances. En cas de grève, seuls les wagons en cours de livraison sont impactés, les wagons loués continuent d'être facturés aux clients dans des conditions normales.

4.6. Assurance – couverture des risques

Les risques portant sur les matériels d'exploitation sont toujours couverts. Seuls les risques portant sur les pertes d'exploitation ne sont pas toujours couverts. L'appréciation du risque de perte d'exploitation et de sa couverture est réalisée par les gérants et les directeurs d'activités en fonction des conditions de marché.

Le Groupe poursuit une politique systématique de couverture de ses actifs corporels et de ses risques généraux. Le Groupe

possède trois types de polices d'assurance : l'assurance du matériel, la responsabilité civile d'exploitation et la responsabilité civile des mandataires sociaux.

Le risque de perte ou de détérioration des actifs corporels des activités constructions modulaires, barges fluviales et wagons est couvert par l'assurance du matériel (multirisques biens). L'assurance des actifs corporels de l'activité conteneurs maritimes est déléguée aux clients et fournisseurs (dépôts) du Groupe conformément aux pratiques courantes du métier. D'autre part le Groupe a souscrit une assurance « contingency » couvrant les frais de récupération, réparation et de remplacement des conteneurs en cas de faillite de clients.

Les pertes d'exploitation survenues à la suite de pertes ou de détériorations d'actifs corporels sont couvertes par l'assurance corporelle.

Il n'y a pas de société d'assurance captive.

L'assurance responsabilité civile de la société mère TOUAX SCA couvre les dommages corporels relevant de son exploitation. Les filiales du Groupe possèdent individuellement une assurance responsabilité civile.

L'assurance responsabilité civile des mandataires sociaux couvre les dirigeants de droit et de fait qui verraient leurs responsabilités engagées pour une faute professionnelle commise dans le cadre d'une activité de direction, de gestion ou de supervision exercée avec ou sans mandat ou délégation de pouvoir.

L'activité conteneurs maritimes possède une assurance responsabilité civile et une assurance perte d'exploitation. Le matériel est assuré directement par les clients et les dépôts conformément aux normes de la profession.

L'assurance constructions modulaires garantit la valeur des matériels de façon générale et particulièrement lorsque ceux-ci sont sur des dépôts ou loués et lorsque le client a omis de contracter une assurance pendant la durée de location. Cette assurance couvre notamment les risques d'explosion, feu, ouragan, tempête, collision, dégâts des eaux, chute, vol, etc.

L'assurance barges fluviales garantit les dommages, pertes, recours de tiers et les dépenses résultant de tout accident de navigation, d'explosion, d'incendie ou de tout événement de force majeure et plus précisément les avaries consécutives au dysfonctionnement des organes de propulsion et de direction, les bris de machine, les dommages électriques, les voies d'eau, les dommages survenus par mauvais arrimage ou mauvais chargements, les risques de stationnement, les dommages aux ouvrages d'art, les risques de pollution, les frais d'enquête, d'expertise, de procédures et d'avocats. L'assurance comprend une responsabilité civile contractuelle vis-à-vis des barges confiées appartenant à des tiers, une couverture de la responsabilité du transporteur telle que définie par les lois et réglementations, et une couverture des marchandises transportées. Les couvertures et le montant des garanties sont fonction des navires et des bassins d'exploitation. Il est à noter par ailleurs que les risques de guerre sont couverts pour les unités exploitées sur le Danube.

L'activité wagons possède une assurance responsabilité civile et une assurance dommages matériels qui garantit la réparation pécuniaire des pertes et dommages résultant de catastrophes naturelles, d'incendie, d'explosion, de vol ou de disparition, de tout événement caractérisé provenant d'une cause extérieure. L'assurance couvre également la perte de loyers lorsque le wagon endommagé est immobilisé pour réparations.

Le Groupe estime que ses risques, notamment portants sur les matériels, sont correctement couverts.

5. Informations concernant l'émetteur

5.1. Histoire et évolution de la société

5.1.1. Raison sociale et nom commercial

TOUAX SCA
SGTR – CITE – CMTE – TAF – SLM
TOUAGE INVESTISSEMENT réunies

5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement

Siège social et administratif

Tour Arago – 5, rue Bellini
92806 Puteaux – La Défense cedex – France
Téléphone : 01 46 96 18 00

Identification

Registre du commerce et des sociétés :
Nanterre B 305 729 352
Numéro Siret : 305 729 352 00099
APE : 741 J
Côté à Paris sur NYSE Euronext
Euronext Paris compartiment B
Code ISIN : FR0000033003
Reuters TETR. PA – Bloomberg TOUPFP equity

5.1.3. Date de constitution et durée

La société a été constituée en 1898 et prendra fin le 31 décembre 2104.

5.1.4. Forme juridique et législation

Forme juridique de la société

Société en commandite par actions.

Exercice social

L'exercice social de TOUAX SCA commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre.

Capital social

Le 12 décembre 2007, le capital de la société était constitué de 3 897 704 actions d'une valeur nominale de 8 €.

Le 12 mars 2008, la société a effectué une augmentation de capital portant son capital à 4 677 457 actions d'une valeur nominale de 8 €.

Le capital est entièrement libéré.

Législation de la société

La société en commandite par actions est régie par le Code de Commerce.

Lieux où peuvent être consultés les documents juridiques relatifs à la société

Les documents relatifs à TOUAX SCA peuvent être consultés au siège social de la société.

Politique d'information

Outre le rapport annuel et les publications dans le bulletin d'annonces légales obligatoires (BALO), la société diffuse une lettre semestrielle d'activité contenant une analyse sectorielle du chiffre d'affaires et les faits marquants du semestre.

Une convention de communication financière a été signée avec la société ACTUS FINANCE – 11, rue Quentin Bauchart – 75008 – Paris – FRANCE.

Les rapports annuels, les communiqués de presse et les lettres semestrielles sont disponibles en français et en anglais sur le site internet (www.touax.com).

Les nouvelles d'importance significative susceptibles d'avoir un impact sur le cours font l'objet d'une diffusion systématique par la presse.

Un contrat de conseil en relations presse a été signée avec Sylvie JOVILLARD – SYLVIE JOVILLARD CONSEIL 8, rue de Fleurieu – 69002 – LYON.

Responsables de l'information financière

TOUAX SCA
Raphaël et Fabrice WALEWSKI
Tour Arago, 5 rue Bellini
92806 Puteaux – La Défense – FRANCE
Tél. : + 33 1 46 96 18 00
Fax : + 33 1 46 96 18 18
e-mail : touax@touax.com

ACTUS
Samuel BEAUPAIN
11, rue Quentin Bauchart
75008 Paris – FRANCE
Tél. : + 33 1 53 67 36 49
Fax : + 33 1 53 67 36 37
e-mail : sbeaupain@actus.fr

5.1.5. Rappel historique

Cf. paragraphe rappel historique sur la page 2 du présent document.

5.2. Investissements

5.2.1. Principaux investissements

Le Groupe a pour activité la location opérationnelle de matériels mobiles et standardisés, les conteneurs maritimes, les constructions modulaires, les barges fluviales et les wagons. Le Groupe possède par ailleurs une activité transversale, la gestion pour compte de tiers. Ainsi 68 % des actifs gérés par le Groupe sont financés par des investisseurs et donnés en gestion au Groupe dans le cadre de contrat de gestion. La politique de croissance du Groupe s'articule donc à travers la signature de nouveaux contrats de location de matériels auprès de ses clients nécessitant des investissements nouveaux qui sont réalisés soit par des investisseurs tiers au sein des programmes de gestion, soit par le Groupe au travers de ses propres moyens de financement.

Le Groupe a pour ambition de poursuivre sa croissance sur ses quatre activités en augmentant le parc de matériel neuf mis en location sur des contrats de longue durée. Les objectifs sont d'atteindre au moins 200 millions d'euros d'investissements par an, de poursuivre la croissance à deux chiffres du Groupe pour prendre des parts de marché et renforcer les économies d'échelle, avec une rentabilité minimum de 15 % des fonds propres grâce à l'optimisation de la capacité d'endettement du Groupe. Ces investissements s'entendent pour compte propre et pour compte de tiers. Pour atteindre ses objectifs, le Groupe équilibre la répartition des actifs gérés et des investissements en propre avec un minimum de 25 % de matériels en propriété et 75 % de matériels gérés. Les investissements en propre apportent des résultats récurrents et valorisent le Groupe à terme en créant des opportunités de plus values de cessions, la gestion de matériels permet de générer des commissions de gestion et d'améliorer la rentabilité sur fonds propres sans immobiliser de capitaux.

5. Informations concernant l'émetteur

La politique d'investissement du Groupe est de financer les actifs en propriété dans le respect du ratio d'endettement financier net sur fonds propres de 1,8 pour 1. Afin d'optimiser son résultat, le Groupe utilise aussi de la dette « sans recours » dont la majeure partie du remboursement ne s'effectue qu'avec les revenus locatifs, ou les produits de cession de l'actif financé. Ce type de financement permet d'accompagner la croissance du Groupe en limitant le risque pour l'actionnaire. La politique du Groupe est de respecter un ratio d'endettement financier net (incluant la dette sans recours) sur fonds propres de 2,8 pour 1. Dans ce ratio le Groupe préfinance des actifs destinés à être cédés à des investisseurs. La cession d'actif à des investisseurs fait partie de la stratégie du Groupe et permet de financer la croissance avec un recours limité à l'endettement. La croissance du Groupe

permet de réaliser des économies d'échelle et ainsi d'augmenter la marge.

Le Groupe peut avoir aussi recours à des outils de financement de son actif circulant tel que la cession Dailly, l'affacturage, la titrisation ou la cession de créances, etc.

Il est à noter que les contrats de location sont classifiés en contrat de location financement dès lors que le Groupe bénéficie des avantages et des risques inhérents à la propriété. Par exemple, l'existence d'une clause de transfert automatique de propriété, l'existence d'une option d'achat d'une valeur très inférieure à une valeur de marché, l'équivalence de durée entre le bail et la vie du bien ou entre la valeur actualisée des paiements futurs au titre du bail et la valeur du bien sont des éléments qui conduisent généralement à considérer les contrats de location comme des contrats de location financement.

Durant l'année 2007 le Groupe a réalisé les investissements suivants pour son propre compte et pour le compte d'investisseurs tiers :

		Investissements bruts immobilisés	Variation de stocks de matériel	Lease purchase	matériels immobilisés cédés aux investisseurs	Investissements bruts sous gestion	Investissements bruts immobilisés, stockés & sous gestion
(en milliers)							
Conteneurs maritimes	EUR	8 214 €	18 723 €	24 827 €	4 248 €	56 485 €	112 498 €
Constructions modulaires	EUR	52 930 €	681 €				53 611 €
Barges fluviales		4 416 €	13 €			0 €	4 433 €
Wagons		30 895 €	6 069 €			33 381 €	70 345 €
Divers		331 €	0 €				331 €
Total investissements		96 786 €	25 486 €	24 827 €	4 248 €	89 866 €	241 213 €
Taux moyen EUR/USD		1,3705					

		Cession matériels immobilisés	Cession matériels sous gestion	Investissements nets immobilisés & stockés	Investissements nets sous gestion	Investissements nets
(en milliers)						
Conteneurs maritimes	EUR	(5 292) €	(8 514) €	21 645 €	77 045 €	98 690 €
Constructions modulaires	EUR	(2 183) €	(1 578) €	51 428 €	(1 578) €	49 850 €
Barges fluviales		(21) €	0 €	4 408 €	0 €	4 408 €
Wagons		(641) €	(40) €	36 323 €	33 341 €	69 664 €
Divers		(8) €	0 €	323 €	0 €	323 €
Total investissements		(8 145) €	(10 132) €	114 127 €	108 809 €	222 936 €
Taux moyen EUR/USD		1,3705				

Les investissements du Groupe pour son propre compte et pour le compte de tiers se présentaient de la façon suivante en 2006 :

(en milliers)		Investissements bruts immobilisés	Investissements stockés	Investissements bruts sous gestion	Investissements bruts immobilisés, stockés & sous gestion
Conteneurs maritimes	EUR	833 €	27 698 €	88 105 €	116 637 €
Constructions modulaires	EUR	29 391 €	218 €		26 609 €
Barges fluviales		1 940 €	0 €	0 €	1 940 €
Wagons		10 980 €	696 €	30 681 €	42 357 €
Divers		112 €	0 €		112 €
Total investissements		43 256 €	28 612 €	118 786 €	190 655 €
Taux moyen EUR/USD	1,2557				

(en milliers)		Cession matériels immobilisés	Cession matériels sous gestion	Investissements nets immobilisés & stockés	Investissements nets sous gestion	Investissements nets
Conteneurs maritimes	EUR	(1 933) €	(1 230) €	26 599 €	86 876 €	113 475 €
Constructions modulaires	EUR	(1 826) €	(2 642) €	27 783 €	(2 642) €	25 142 €
Barges fluviales		(878) €	0 €	1 061 €	0 €	1 061 €
Wagons		(326) €	0 €	11 350 €	30 681 €	42 032 €
Divers		(129) €	0 €	(17) €	0 €	(17) €
Total investissements		(5 092) €	(3 872) €	66 777 €	114 915 €	181 692 €
Taux moyen EUR/USD	1,2557					

Les investissements du Groupe pour son propre compte et pour le compte de tiers se présentaient de la façon suivante en 2005 :

(en milliers)		Investissements bruts immobilisés	Investissements stockés	Investissements bruts sous gestion	Investissements bruts immobilisés, stockés & sous gestion
Conteneurs maritimes	EUR	803 €	(6 368) €	74 862 €	69 297 €
Constructions modulaires	EUR	17 696 €	1 466 €	4 279 €	23 441 €
Barges fluviales		11 217 €	(73) €	0 €	11 144 €
Wagons		7 772 €	(3 382) €	33 144 €	37 534 €
Divers		193 €	0 €		193 €
Total investissements		37 681 €	(8 357) €	112 285 €	141 609 €
Taux moyen EUR/USD					

(en milliers)		Cession matériels immobilisés	Cession matériels sous gestion	Investissements nets immobilisés & stockés	Investissements nets sous gestion	Investissements nets
Conteneurs maritimes	EUR	(2 214) €	(314) €	(7 779) €	74 548 €	66 769 €
Constructions modulaires	EUR	(6 922) €	(1 480) €	12 240 €	2 799 €	15 039 €
Barges fluviales		(3 940) €	0 €	7 204 €	0 €	7 204 €
Wagons		(3 018) €	0 €	1 372 €	33 144 €	34 516 €
Divers		(25) €	0 €	168 €	0 €	168 €
Total investissements		(16 119) €	(1 794) €	13 205 €	110 491 €	123 696 €
Taux moyen EUR/USD	1,244					

5. Informations concernant l'émetteur

Au 31 décembre 2007, les principaux investissements nets immobilisés détaillés dans les comptes consolidés sont les suivants :

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Investissements incorporels nets	605	71	99
Investissements corporels nets	76 422	35 775	21 083
Investissements financiers nets	447	2 319	381
Total investissements nets	79 481	38 164	21 563

Répartition par activité des investissements nets immobilisés (en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Conteneurs maritimes	2 922	(1 100)	(1 414)
Constructions modulaires	50 747	27 565	10 284
Barges fluviales	4 395	1 061	7 434
Wagons	30 254	10 655	4 725
Divers	323	(17)	534
Total	88 641	38 164	21 563

Modalités de financement des investissements nets immobilisés (en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Trésorerie/emprunts	92 889	12 903	21 265
Crédit bail	0	25 261	6 694
Contrat de gestion avec des investisseurs tiers	(4 248)		(6 396)
Total	88 641	38 164	21 563

Les investissements conservés sur le bilan du Groupe ont été financés par les lignes de crédit disponibles.

5.2.2. Principaux investissements en cours

Les commandes et investissements livrés depuis le début de l'année 2008 s'élèvent, au 29 février 2008, à environ 22,2 millions d'euros dont 10 millions d'euros de conteneurs maritimes, 6,2 millions d'euros de wagons, 5,2 millions d'euros de constructions modulaires et 0,8 million d'euros de barges fluviales.

Les commandes et les investissements livrés sont ou seront financés par les lignes de crédits disponibles et l'augmentation de capital réalisée le 12 mars 2008.

5.2.3. Engagements fermes d'investissements

Les commandes et investissements fermes au 31 décembre 2007 s'élèvent à 213 millions d'euros dont 37 millions d'euros de conteneurs maritimes, 29 millions d'euros de constructions modulaires, 31 millions d'euros de barges fluviales et 116 millions d'euros de wagons.

Les engagements fermes d'investissements seront préfinancés par les lignes de crédit disponibles et l'augmentation de capital réalisée le 12 mars 2008. Ces investissements seront revendus, pour la plupart, à des investisseurs tiers.

En effet, la grande majorité des commandes de conteneurs maritimes et une partie des wagons sont destinées à ces investisseurs tiers. Les commandes de constructions modulaires et de barges fluviales sont principalement destinées au Groupe.

5.2.4. Répartition des actifs gérés

La répartition des actifs gérés par le Groupe est la suivante :

Répartition des actifs gérés au 31.12.2007

	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons et autres
Propriété groupe (immo et stock)	59 570	137 109	39 223	65 576
Investisseurs hors groupe	433 336	57 206	8 815	143 556
TOTAL	492 906	194 315	48 038	209 132

Les actifs gérés dans le cadre de titrisation représentent 11 % des actifs gérés pour compte de tiers au 31 décembre 2007.

Répartition des actifs gérés au 31.12.2006

	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons et autres
Propriété groupe (immo et stock)	44 251	87 001	35 788	31 244
Investisseurs hors groupe	382 028	62 393	9 638	113 722
TOTAL	426 279	149 394	45 426	144 966

Les actifs gérés dans le cadre de titrisation représentent 15 % des actifs gérés pour compte de tiers au 31 décembre 2006.

Répartition des actifs gérés au 31.12.2005

	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons et autres
Propriété groupe (immo et stock)	20 680	63 060	39 706	24 136
Investisseurs hors groupe	343 831	68 620	16 033	80 540
TOTAL	364 511	131 680	55 739	104 676

Les actifs gérés dans le cadre de titrisation représentent 19 % des actifs gérés pour compte de tiers au 31 décembre 2005.

Les locations sans recours sont prises en compte dans les actifs en gestion. Les locations financements sont prises en compte dans les actifs en propriété. Le détail des locations sans recours est indiqué note 28.2.1 page 88 de l'annexe des comptes consolidés.

6. Aperçu des activités

6.1. Principales activités

6.1.1. Nature des opérations et principales activités

Le Groupe TOUAX est un loueur opérationnel de matériels mobiles standardisés ; les conteneurs maritimes, les constructions modulaires, les barges fluviales et les wagons de fret. Le Groupe gère ses propres matériels et gère des matériels pour le compte d'investisseurs tiers. Le Groupe, à travers ses quatre activités, possède l'activité transverse de gestion pour compte de tiers. Cette activité de gestion commence par l'achat de matériels par le Groupe, puis la constitution d'un portefeuille de matériels en location, ensuite la cession de ces matériels à des investisseurs et enfin la gestion de ce portefeuille pour le compte des investisseurs. Le Groupe réalise de ce fait des marges de location (matériels en propre), de syndication (achat puis vente de matériels à des investisseurs), des marges de gestion (matériels en gestion) et des marges de négoce (achat puis vente de matériels à des clients).

Le chiffre d'affaires locatif comptabilisé correspond au chiffre d'affaires locatif de l'ensemble des matériels gérés par le Groupe, matériels en propre ou matériels en gestion. Le Groupe agit effectivement en tant que principal et non en tant qu'agent. De la même façon les charges opérationnelles comptabilisées correspondent à l'ensemble des matériels gérés.

La marge de gestion correspond au chiffre d'affaires locatif des matériels en gestion diminué des charges opérationnelles de ces matériels et diminué de la distribution aux investisseurs de leurs revenus. Cette marge de gestion est équivalente à la commission de gestion du Groupe.

La marge de syndication correspond selon les activités soit à la marge sur ventes (ventes diminuées des coûts d'achat des ventes), soit aux plus values de cession.

Les plus values réalisées sur les valeurs résiduelles des actifs du Groupe sont toujours enregistrées en plus values de cession.

Les activités et les marchés sont détaillés dans les chapitres précédents en pages 3 à 12 du présent document et complétés par le rapport de gestion présenté en page 128.

La répartition des revenus par type d'activité et par zone géographique est détaillée dans l'annexe des comptes consolidés paragraphe 20.1 page 41.

■ **Dans les conteneurs maritimes**, le Groupe réalise des marges de syndication et des marges de gestion et location. La constitution et la syndication de portefeuille de conteneurs maritimes sont rapides (6 mois en moyenne). Les marges de syndication sont enregistrées en ventes/coût d'achat des ventes.

Le parc mondial de conteneurs est passé de 11,5 millions à 23,4 millions d'unités (TEU size) en 10 ans suite à la croissance du commerce mondiale.

Le marché du conteneur maritime présente une croissance structurelle pour faire face à la mondialisation des échanges :

TOUAX envisage de poursuivre ses investissements sur des contrats long terme et a pour objectif de réaliser de nombreux investissements, pour compte de tiers principalement, pour faire face à la demande.

Le Groupe a pour ambition de gérer une flotte > 800 000 TEU (7 % de part de marché mondiale).

■ **Dans les constructions modulaires**, le Groupe réalise des marges de syndication, des marges de gestion et de location et des marges de négoce. Le Groupe achète et vend des constructions modulaires à ses clients et enregistre des marges de négoce (ventes/coût d'achat des ventes). Le Groupe par ailleurs investit dans du matériel locatif. La constitution de portefeuilles de constructions modulaires et sa syndication prennent plus d'une année en moyenne. Les marges de syndication sont alors enregistrées en plus values de cession. Le parc européen de constructions modulaires en location est passé de 225 000 à 450 000 unités en 15 ans (source TOUAX).

Le Groupe prévoit d'augmenter jusqu'à 60 000 modules afin d'atteindre 10 % de part de marché en Europe. En 2007, le Groupe détient 5,5 %.

■ **Dans les barges fluviales**, le Groupe réalise des activités de transport (sur le Rhin et le Danube) et des activités de location (sur le Mississippi, la Seine et le Rhône).

Le nombre de barges fluviales en Europe n'a pas évolué depuis plusieurs années entraînant un vieillissement du parc (source TOUAX). Aux USA, le parc de barges vrac sec est passé de 18 180 unités en 2004 à 17 789 unités en 2005 dont plus de 35 % avaient plus de 25 ans d'âge (source Sparks Companies Inc).

Les perspectives 2008 semblent être une activité soutenue sur le Mississippi et le Danube compte tenu d'un manque de barges après des décennies de sous-investissement.

Ambitions à moyen terme :

- Positionnement et développement sur des contrats de location et de transport de longue durée.
- De nouveaux investissements sélectifs (Amérique du Sud, Europe).
- Reprises structurelles du transport fluvial sur le Danube ouvrant d'importantes perspectives.

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009
Trafic conteneurisé	+ 2 %	+ 10 %	+ 12 %	+ 13 %	+ 10 %	+ 10 %	+ 10 %	+ 9 %	+ 10 %
Navires porte-conteneurs	+ 8 %	+ 8 %	+ 8 %	+ 8 %	+ 11 %	+ 13 %	+ 12 %	+ 13 %	+ 13 %
Flotte conteneurs	+ 4 %	+ 6 %	+ 9 %	+ 11 %	+ 8 %	+ 8 %	+ 8 %	nc	nc

Source : Clarkson Research Studies – février 2008 & Containerisation International 2007.

■ **Dans les wagons de fret**, le Groupe réalise des marges de syndication, des marges de gestion et location et des marges de négoce. La constitution et la syndication de portefeuille de wagons de fret et sa syndication sont rapides (6 mois en moyenne). Les marges de syndication sont enregistrées en ventes/coût d'achat des ventes. Il existe par ailleurs des marges de négoce aussi enregistrées en ventes/coût d'achat des ventes.

Il est à noter une hausse du trafic ferroviaire en Europe (+15 %) (Source UIRR Statistics 2006). Le nombre de semi-remorques, caisses mobiles ou conteneurs transportés par rail en Europe est passé de 4 735 849 TEU en 2005 à 5 435 501 TEU en 2006 (source Union internationale des sociétés de transport combiné rail-route).

L'offre de location de TOUAX séduit les opérateurs ferroviaires et le Groupe a pour objectif en 2008 de continuer de réaliser des investissements pour compte propre et pour compte de tiers sur des contrats de longue durée en Europe et aux États-Unis.

À moyen terme, Le Groupe a pour ambition de gérer une flotte de 10 000 wagons et de conforter sa place de 2^e loueur européen de wagons intermodaux.

6.1.2. Nouveau produit ou service

Non applicable.

6.2. Principaux marchés

Cf. page 10.

6.3. Événements exceptionnels

Non applicable.

6.4. Dépendance brevets, licences ou contrats

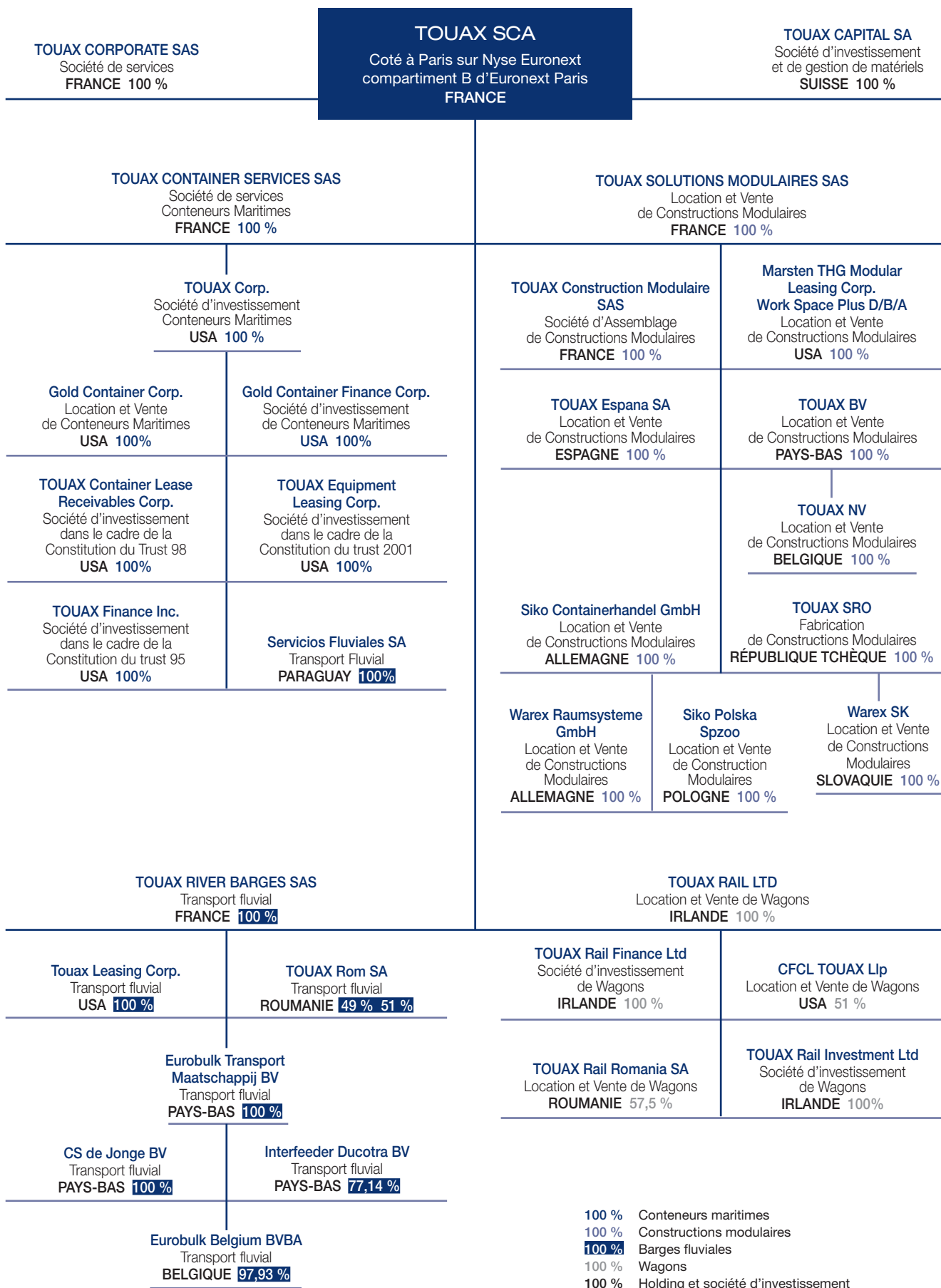
Non applicable.

6.5. Position concurrentielle

Cf. pages 4, 5, 6, 7.

7. Organigramme

7.1. Organigramme du Groupe



7.2. Relations mère filles

La société TOUAX SCA est un holding. À ce titre, la société TOUAX SCA enregistre les participations dans ses filiales françaises et étrangères. TOUAX SCA n'a comme activité opérationnelle qu'une activité immobilière sur le territoire français et une activité de conseil auprès de ses filiales.

Il n'existe pas de dépendance fonctionnelle entre les divisions du Groupe. Ils existent certaines dépendances fonctionnelles entre les sociétés d'une même division avec notamment des sociétés de financement d'actifs, des sociétés de production d'actifs et des sociétés de distribution.

Chaque filiale détient ses propres actifs destinés à la location et la vente.

La liste des filiales est présentée dans les comptes consolidés chapitre 20.1 page 41.

Les fonctions des dirigeants de la société TOUAX SCA dans les filiales du Groupe sont mentionnées dans le rapport du

président du conseil de surveillance chapitre 27.2 page 139. La présentation économique du Groupe est faite dans le chapitre « L'expérience de la location opérationnelle » page 3.

Aucun risque significatif provenant de l'existence d'influences notables d'actionnaires minoritaires sur des filiales du Groupe n'est à relever pour la structure financière du Groupe, notamment relatif à la localisation et l'adossement des actifs, de la trésorerie et des dettes financières du fait de l'existence d'accords organisant un contrôle conjoint.

À notre connaissance, il n'existe ni de restrictions aux remontées de trésorerie des filiales vers la société mère ni de restrictions à l'utilisation de la trésorerie à l'exception des filiales en contrôle conjoint.

La description chiffrée des relations significatives mère filiales (autres que les conventions réglementées) est la suivante :

Prestations données (en milliers d'euros)	Assurance	Informatique et frais de gestion	Négoce	Avances financières	Location de matériels	Mise à disposition de personnel
Eurobulk Transport Maatschappij BV		102				
Gold Container Corp		554				
Siko Containerhandel GmbH		64		231		
Siko Polska S.p.z.o.o		70				
TOUAX BV		35				
TOUAX Capital SA		795		302		
Interfeeder				44		
TOUAX Corp				142		
TOUAX Espana SA		32				
TOUAX NV		21				
TOUAX Rom SA		52				
TOUAX Rail Ltd		196		257		
Work Space Plus		63				
Touax Leasing Corp		26				

Prestations reçues de (en milliers d'euros)	Avances financières	Location de matériels	Loyer	Négoce	Transport	Réparations	Honoraires	Frais de déplacement	Mise à disposition de personnel
TOUAX Capital SA	374								

7. Organigramme

Les cautions et autres engagements donnés sont les suivants au 31 décembre 2007 :

Filiales concernées (en milliers de USD, PLN, EUR)	Etablissements financiers bénéficiaires de la garantie	Montant garanties accordées sur exercice antérieur et toujours en vigueur	Montant garanties accordées exercice 2002	Montant garanties accordées exercice 2003	Montant garanties accordées exercice 2004 (capital restant dû hors intérêts)
GOLD Container Finance Corp	Fortis banque				\$2 500
SIKO Polska spzoo	Fortis Poland Fortis lease Poland ING Lease Poland				9 000 zł
SIKO Containerhandel GmbH	Fortis Lease Fortis Bank Germany KBC Lease Germany				225 €
Workspace +	South Trust Unimat Bank of America	\$359	\$4 283		
TOUAX Espana SA	Fortis Espagne BBVA Banesto			1 500 €	
TOUAX Solutions Modulaires	LCL				
TOUAX BV	KBC Lease			867 €	
TOUAX NV	KBC Lease	716 €		187 €	
EUROBULK Transport Maatschappij BV	Rabobank			5 068 €	
TOUAX Rail Ltd	Fortis Lease CA Leasing BNP Paribas		4 093 € 3 113 €		
TOUAX Leasing Corp	Bank of America Leasing & Capital				
GOLD Container Corp	Capital Equipement Finance NSM E	\$2 183	\$250		
Total euros		2 443	10 285	7 622	4 427
Total général des garanties autorisées (en milliers d'euros)					

Filiales concernées (en milliers de USD, PLN, EUR)	Etablissements financiers bénéficiaires de la garantie	Montant garanties accordées exercice 2005	Montant garanties accordées exercice 2006	Encours garanties accordées exercice 2007	des crédits ou garanties accordées (capital restant dû hors intérêts)
GOLD Container Finance Corp	Fortis banque				\$1 103
SIKO Polska spzoo	Fortis Poland Fortis lease Poland ING Lease Poland		9 775 zł 11 996 zł	18 067 zł 7 612 zł	4 861 zł 24 179 zł 17 430 zł
SIKO Containerhandel GmbH	Fortis Lease Fortis Bank Germany KBC Lease Germany		500 € 3 503 €		141 € 246 € 3 080 €
Workspace +	South Trust Unimat Bank of America	\$3 018	\$3 563		\$209 \$1 595 \$5 877
TOUAX Espana SA	Fortis Espagne BBVA Banesto	411 € 300 €	250 € 175 €		571 € 314 € 97 €
TOUAX Solutions Modulaires	LCL			13 675 €	13 675 €
TOUAX BV	KBC Lease				381 €
TOUAX NV	KBC Lease				272 €
EUROBULK Transport Maatschappij BV	Rabobank	786 €			3 011 €
TOUAX Rail Ltd	Fortis Lease CA Leasing BNP Paribas		22 050 €		1 511 € 2 141 € 0 €
TOUAX Leasing Corp	Bank of America Leasing & Capital			\$15 300	\$10 339
GOLD Container Corp	Capital Equipement Finance NSM E				\$1 150 0 €
Total euros		3 546	34 956	31 214	52 146
Total général des garanties autorisées (en milliers d'euros)					

Les principales filiales de TOUAX SCA sont détaillées dans le tableau des filiales et participation dans l'annexe des comptes sociaux.

Les filiales significatives du Groupe sont la société GOLD Container corporation, société de droit américain et la société TOUAX RAIL Ltd, société de droit irlandais.

Les chiffres clés de la société GOLD Container corporation sont présentés dans le tableau suivant :

(\$ '000)	2007	2006	2005
Actif immobilisé net	6 125	6 975	7 520
Capitaux propres	28 068	24 270	18 913
Dettes financières	963	1 324	2 245
Chiffre d'affaires	202 081	143 195	150 026
Résultat d'exploitation avant distribution aux investisseurs	74 902	58 847	52 646
Résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs	4 460	6 510	4 470
Résultat net	3 798	5 358	3 684

La hausse du chiffre d'affaires s'explique par une hausse de la flotte gérée et le maintien du taux d'utilisation à 95 %. Le résultat net diminue suite à une baisse de la marge des ventes de matériel aux investisseurs.

Les chiffres clés de la société TOUAX RAIL Ltd sont présentés dans le tableau suivant :

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Actif immobilisé net	9 821	9 653	9 985
Capitaux propres	13 853	10 735	8 861
Dettes financières	3 119	3 644	4 151
Chiffre d'affaires	108 343	60 977	46 355
Résultat d'exploitation avant distribution aux investisseurs	14 098	8 829	6 888
Résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs	3 682	2 512	2 841
Résultat net	2 733	1 874	2 256

La hausse du chiffre d'affaires et du résultat s'explique par une hausse significative de la flotte gérée et le maintien du taux d'utilisation à 100 %.

Il est à noter par ailleurs les points significatifs suivants pour les autres filiales du Groupe :

- TOUAX Solutions Modulaires SAS est le holding opérationnel de l'activité constructions modulaires suite à la réorganisation juridique des activités opérationnelles de TOUAX SCA. Elle détient l'ensemble des participations des sociétés françaises et étrangères de cette branche d'activité. TOUAX BV est devenue le sous-holding opérationnel située aux Pays-Bas de l'activité constructions modulaires avec sa filiale belge TOUAX NV, ainsi que Siko Containerhandel GmbH en Allemagne avec sa filiale polonaise Siko Polska sp.z.o.o.
- TOUAX River Barges SAS est le holding opérationnel de l'activité fluviale suite à la réorganisation juridique des activités opérationnelles de TOUAX SCA. Elle détient l'ensemble des

participations des sociétés étrangères de cette branche d'activité. Eurobulk Transport Maatschappij BV devient un sous-holding opérationnel néerlandais de l'activité barges fluviales avec ses filiales néerlandaises Interfeeder-Ducotra BV et CS de jonge BV, et sa filiale belge Eurobulk Belgium BVBA.

- TOUAX Containers Services SAS est devenue le holding opérationnel de l'activité conteneurs maritimes suite à la réorganisation juridique des activités opérationnelles de TOUAX SCA. Elle détient l'ensemble des participations des sociétés étrangères de cette branche d'activité. TOUAX Corp est de ce fait le sous-holding américain regroupant les sociétés immatriculées aux États-Unis, notamment Gold Container Corp (conteneurs maritimes).
- TOUAX Rail Ltd est le holding opérationnel irlandais de l'activité wagons avec sa filiale irlandaise TOUAX Rail Finance Ltd, sa filiale américaine CFCL TOUAX Llp et sa filiale roumaine TOUAX Rail Romania SA.

8. Propriétés immobilières, usines et équipements

8.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

Le Groupe est un loueur opérationnel de matériels mobiles standardisés. Il possède à ce jour peu de goodwill (21,9 millions d'euros) ou d'immobilisations incorporelles (0,1 million d'euros) comparé aux immobilisations corporelles (207,0 millions d'euros). Les immobilisations corporelles représentent les matériels appartenant au Groupe qui sont mis en location (conteneurs maritimes, constructions modulaires, barges fluviales et wagons de fret).

Le détail des immobilisations corporelles et incorporelles est mentionné dans l'annexe des comptes consolidés chapitre 20.1 note 15 page 76 à la note 17 page 78.

8.2. Politique environnementale

Les risques environnementaux susceptibles d'avoir un impact sur le patrimoine ou sur les résultats de la société ne sont pas significatifs, le Groupe exerçant principalement une activité de services. En conséquence, aucune dépense significative n'a été engagée au titre des domaines suivant (classification Eurostat) :

- protection de l'air ambiant et du climat,
- gestion des eaux usées,
- gestion des déchets,
- protection et assainissement des sols, des eaux souterraines et des eaux de surface,
- lutte contre le bruit et les vibrations,
- protection de la biodiversité et du paysage,
- protection contre les rayonnements,
- recherche et développement,
- autres activités de protection de l'environnement.

La politique environnementale du Groupe s'articule autour de trois axes principaux.

Une gestion rigoureuse des terrains

Utilisateur de plates-formes de stockage, le Groupe a mis en place une gestion des terrains respectueuse de l'environnement :

- une analyse systématique des terres par carottage lors de l'achat d'un terrain,
- une approche des collectivités territoriales pour permettre une meilleure insertion des activités dans l'environnement existant,

- un aménagement soucieux du respect des législations en vigueur quant aux eaux pluviales et usées (avec notamment des séparateurs d'eaux et d'hydrocarbures),

- le choix d'une architecture simple et harmonisée avec l'environnement,

- des plantations d'espaces verts incluant les espèces locales identifiées.

L'identification et la maîtrise des substances utilisées

Lors des travaux de maintenance et d'assemblage, le Groupe est parfois amené à utiliser des produits du type peinture, solvants, acide, etc. Une démarche, corrélative à celle mise en place en matière de prévention des risques, permet d'identifier les composants des produits utilisés.

Cette identification a ainsi amélioré les conditions de stockage mais surtout le tri et l'évacuation des déchets et contenants. Chaque site sous-traite dans le cadre de contrats spécifiques avec des sociétés extérieures habilitées et reconnues le traitement des déchets.

Les départements wagons et barges fluviales par ailleurs contribuent, pour leur part, à l'environnement en respectant les règlements existants en matière de nettoyage des contenants.

La rationalisation des méthodes de travail et la prévention des risques ont ainsi permis de prendre plus spécifiquement conscience de la gestion des déchets.

L'optimisation des véhicules de transport

Le Groupe optimise la gestion de son parc de camions et en conséquence favorise le respect de l'environnement en réduisant les émanations de carbone dans l'atmosphère.

Les moyens mis en place pour ce faire sont :

- contrôle régulier des véhicules de transport, chariots élévateurs, wagons, pousseurs et automoteurs,
- sous-traitance des transports à des sociétés disposant de véhicules très récents,
- rationalisation des transports livraison/restitution afin de limiter les déplacements inutiles.

D'une façon générale le maintien en bon état des actifs du Groupe contribue au respect de l'environnement.

9. Examen de la situation financière et du résultat

9.1. Situation financière

L'examen de la situation financière est présenté dans le rapport de gestion paragraphe 26.1 page 128.

9.2. Résultat d'exploitation

L'examen du résultat d'exploitation est présenté dans le rapport de gestion paragraphe 26.1 page 128.

9.2.1. Facteurs inhabituels

Non applicable.

9.2.2. Changements importants

Non applicable.

9.2.3. Facteurs de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique

Non applicable.

10. Trésorerie et capitaux

10.1. Capitaux du Groupe

Les ressources financières et la trésorerie du Groupe sont détaillées dans l'annexe des comptes consolidés chapitre 20.1 note 22 page 81 et note 23 page 83 avec des précisions sur les risques de liquidité et les risques de taux chapitre 20.1 note 28.2.4 page 89.

10.2. Flux de trésorerie

Les flux de trésorerie du Groupe sont détaillés et expliqués dans le tableau de flux de trésorerie dans les comptes consolidés chapitre 20.1 page 41 et suivants.

10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement

Les conditions d'emprunts et la structure de financement sont détaillées dans l'annexe des comptes consolidés chapitre 20.1 note 23 page 83 avec des précisions sur les risques de liquidité et les risques de taux chapitre 20.1 note 28.2.4 page 89.

Le Groupe utilise pour se financer une large palette d'instruments de financement :

- les lignes spot (364 jours) et de découvert sont utilisés pour les besoins ponctuels de financement de BFR et de préfinancement d'actifs (permettent de constituer des portefeuilles d'actifs de montants significatifs avant le financement à long terme ou la cession à des investisseurs tiers) ;

- les lignes revolving tirables par billet sont utilisées pour le préfinancement des actifs ;
- les crédits moyen long terme et les lignes de financement d'actifs avec recours (crédit bail, location financière, leasing...) sont utilisés pour le financement d'actifs gardés par le Groupe ;
- les lignes de financement d'actifs sans recours contre le Groupe sont utilisées à la fois pour le préfinancement d'actifs (conteneurs maritimes et wagons) et pour le financement long terme des actifs que le Groupe souhaite conserver sur son bilan.

10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur

À notre connaissance, il n'existe ni de restrictions aux remontrées de trésorerie des filiales vers la société mère ni de restrictions à l'utilisation de la trésorerie du Groupe.

10.5. Sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements d'investissements

Les sources de financement sont détaillées dans les engagements fermes d'investissement chapitre 5.2.3 page 24.

11. Recherche et développement, brevets et licences

Le Groupe a créé une unité d'assemblage de constructions modulaires en 2007. Dans ce cadre le Groupe a développé un produit et un processus industriel de fabrication.

TOUAX a mis au point en partenariat avec ALTRAN un nouveau concept censé apporter une autre vision du marché de la construction modulaire. Aujourd'hui les constructions modulaires se veulent résolument accueillantes, high-tech et, de plus en plus, écologiques. Ce nouveau produit s'efforce de limiter au maximum les consommations d'énergie : pompes à chaleur pour le chauffage et la climatisation, détecteurs de présence pour commander les éclairages, écono-

miseurs d'eau, etc. Il permet également de répondre aux nouvelles attentes des clients en matière de prix, de facilité d'installation, de normalisation, de flexibilité, de personnalisation et d'esthétique. La qualité du développement de ce nouveau produit « E-space+ » a été récompensée par le Janus de l'industrie 2007. Les coûts de développement ont été immobilisés conformément à la réglementation en vigueur. Dans ses trois autres activités, le Groupe privilégie l'achat et la location de matériels standardisés et n'a donc pas volontairement investi dans la recherche et le développement pour déposer des brevets ou des licences de produits innovants.

12. Informations sur les tendances

12.1. Principales tendances jusqu'à la date du document d'enregistrement

Les principales tendances sont détaillées dans le rapport de gestion chapitre 26.1 page 128.

12.2. Tendances connues, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement pour l'exercice en cours

Après avoir enregistré une cadence soutenue jusqu'à la fin du troisième trimestre 2007, l'expansion de l'économie mon-

diale commence à donner des signes de modération face à la persistance des turbulences financières. La croissance mondiale devrait passer de 4,9% en 2007 à 3,7 % en 2008 selon les perspectives de l'économie mondiale publiées en janvier 2008 par le Fonds Monétaire International. Malgré un recul de la croissance des exportations, les pays émergents et en développement restent sur la voie d'une expansion vigoureuse, la Chine et l'Inde en tête. Ces pays bénéficient de la grande vitalité de leur demande intérieure, de la politique macroéconomique plus disciplinée.

13. Prévisions ou estimations du bénéfice

Non applicable.

13.1. Principales hypothèses

Non applicable

13.2. Rapport des commissaires aux comptes – éléments prévisionnels

Non applicable.

13.3. Base de prévision

Non applicable.

13.4. Prévision en cours

Non applicable.

14. Organes d'administration, de direction et de surveillance

14.1. Coordonnées des organes d'administration, de direction et de surveillance

Les organes d'administration, de direction et de surveillance sont présentés dans le rapport du président du conseil de surveillance paragraphe 27.2.

14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale

Les conflits d'intérêts sont présentés dans le rapport du président du conseil de surveillance paragraphe 27.2. page 139.

15. Rémunérations et avantages

15.1. Rémunération des mandataires sociaux

La société met à la disposition des gérants le matériel nécessaire à leur activité (voitures, téléphones portables, ordinateurs, etc.).

La rémunération des gérants est statutaire depuis la transformation de TOUAX en société en commandite par actions et toute évolution est soumise à l'approbation de l'assemblée générale des actionnaires.

Les règles de répartition des jetons de présence sont précisées dans le rapport du Président du conseil de surveillance paragraphe 27.2 page 139.

Les mandataires sociaux ne bénéficient d'aucune prime d'arrivée ou de départ.

Les commandités perçoivent une rémunération statutaire (article 15 des statuts) soit 3 % du bénéfice net consolidé part du Groupe. En 2007, le montant s'est élevé à 215 943,48 euros, réparti à parts égales entre les deux associés commandités.

En 2007

(en milliers d'euros)		Salaires, primes et tout avantage en nature		Jetons de présence	TOTAL
Nom	Fonction	Éléments fixes	Éléments variables		
Serge Beaucamps	membre du CS			7,2	7,2
Jérôme Bethbeze	membre du CS			7,2	7,2
Thomas Haythe	membre du CS			5,9	5,9
Jean Louis Leclercq	membre du CS			7,2	7,2
Y.C. Abescat (Salvepar)	membre du CS			7,2	7,2
Alexandre Walewski	président du CS			14,4	14,4
Fabrice Walewski	Gérant	131,3	121,5	34,0	286,8
Raphaël Walewski	Gérant	131,3	111,9	34,0	277,2

Alexandre Walewski a perçu un forfait de remboursement de frais de 36 milliers de dollars par trimestre dans le cadre de ses déplacements effectués pour l'exécution de sa mission de président du conseil de surveillance.

En 2006

(en milliers d'euros)		Salaires, primes et tout avantage en nature		Jetons de présence	TOTAL
Nom	Fonction	Éléments fixes	Éléments variables		
Serge Beaucamps	membre du CS			6,7	6,7
Jérôme Bethbeze	membre du CS			6,7	6,7
Thomas Haythe	membre du CS			5,0	5,0
Jean Louis Leclercq	membre du CS			6,7	6,7
Philippe Reille	membre du CS			6,7	6,7
Y.C. Abescat (Salvepar)	membre du CS			5,8	5,8
Alexandre Walewski	président du CS		200,2	13,4	213,6
Fabrice Walewski	gérant	119,4	115,5		234,9
Raphaël Walewski	gérant	119,4	124,0		243,4

Alexandre Walewski a perçu un forfait de remboursement de frais de 36 milliers de dollars par trimestre dans le cadre de ses déplacements effectués pour l'exécution de sa mission de président du conseil de surveillance.

15. Rémunérations et avantages

En 2005

Nom	Fonction	Salaires, primes et tout avantage en nature		Jetons de présence	TOTAL
		Éléments fixes	Éléments variables		
Serge Beaucamps	membre du CS			7,2	7,2
Jérôme Bethbeze	membre du CS			7,2	7,2
Thomas Haythe	membre du CS			5,1	5,1
Jean Louis Leclercq	membre du CS			7,2	7,2
Philippe Reille	membre du CS			6,7	6,7
Hugo Vanderpooten (ALMAFIN)	membre du CS			2,4	2,4
Alexandre Walewski	président du CS		198,6	7,2	205,8
Fabrice Walewski	gérant	103,6	105,4	7,8	216,8
Raphaël Walewski	gérant	103,6	96,2	6,3	206,1

Alexandre Walewski a perçu un forfait de remboursement de frais de 36 milliers de dollars par trimestre dans le cadre de ses déplacements effectués pour l'exécution de sa mission de président du conseil de surveillance.

15.2. Retraite et autres avantages

Les gérants bénéficient d'un contrat d'indemnité de fin de carrière (article 82).

La prime annuelle des contrats d'indemnités de fin de carrière dont bénéficient les gérants s'élève à 7,5 milliers d'euros pour les deux contrats.

16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction

16.1. Durée des mandats

Le fonctionnement des organes d'administration et de direction est présenté dans le rapport du président du conseil de surveillance paragraphe 27.2 page 139.

16.2. Conventions réglementées

Les conventions réglementées sont listées dans le rapport de gestion page 128 et font l'objet d'un rapport des commissaires aux comptes paragraphe 20.4.3 page 119.

16.3. Informations sur les divers comités

Le rapport du président du conseil de surveillance précise l'organisation de la gouvernance d'entreprise paragraphe 27.2 page 139.

16.4. Déclaration de conformité au régime de gouvernance d'entreprise

La déclaration de conformité au régime de gouvernance d'entreprise est expliquée dans le rapport du président du conseil de surveillance paragraphe 27.2 page 139.

17. Salariés

17.1. Répartition de l'effectif

La répartition géographique et par activité de l'effectif au 31 décembre 2007 est la suivante :

	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons	Services centraux	Total
Europe	16	393	95	12	29	545
Asie	5					5
États-Unis	2	22			1	25
Total	23	415	95	12	30	575

17.2. Participations et stock-options

Les options de souscription ou d'achat d'actions et les bons de souscription d'actions consenties par TOUAX SCA sont détaillés dans l'annexe des comptes consolidés chapitre 20.1 note 22 page 81.

17.3. Participation des salariés dans le capital

La société ne publie pas de bilan social.

Il n'existe pas de plan d'intéressement du personnel. Cependant, certaines catégories de personnel (cadres, agents commerciaux) bénéficient de primes annuelles sur les performances établies sur une base individuelle ou de stock-options.

18. Principaux actionnaires

18.1. Répartition du capital et des droits de vote

Il n'existe pas de catégorie d'actions ou de titres non représentatifs du capital. Il n'y a pas d'auto-contrôle (détention de titres de TOUAX SCA par ses filiales). L'auto-détention (détention de titres de TOUAX SCA par TOUAX SCA) n'est pas significative (cf. paragraphe actions auto-détenues).

Au 31 décembre 2007	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Alexandre COLONNA WALEWSKI	440 701	855 863	15,21 %	16,65 %
Fabrice COLONNA WALEWSKI	414 193	824 719	14,29 %	16,04 %
Raphaël COLONNA WALEWSKI	408 446	815 431	14,10 %	15,86 %
SALVEPAR	246 928	246 928	8,52 %	4,80 %
Public - titres nominatifs	26 605	25 311	0,92 %	0,49 %
Public - titres au porteur	2 360 831	2 372 648	46,96 %	46,15 %
TOTAL	3 897 704	5 140 900	100,00 %	100,00 %

Au 31 décembre 2006	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Alexandre COLONNA WALEWSKI	440 701	855 863	11,34 %	16,69 %
Fabrice COLONNA WALEWSKI	414 193	824 719	10,66 %	16,08 %
Raphaël COLONNA WALEWSKI	408 446	815 431	10,51 %	15,90 %
SALVEPAR	246 928	246 928	6,36 %	4,81 %
Public - titres nominatifs	30 336	41 159	0,78 %	0,80 %
Public - titres au porteur	2 344 915	2 344 915	60,35 %	45,72 %
TOTAL	3 885 519	5 129 015	100,00 %	100,00 %

Au 31 décembre 2005	Nombre d'actions	Nombre de droits de vote	% du capital	% des droits de vote
Alexandre COLONNA WALEWSKI	440 701	856 179	11,71 %	17,10 %
Fabrice COLONNA WALEWSKI	419 562	830 087	11,14 %	16,58 %
Raphaël COLONNA WALEWSKI	407 402	813 970	10,82 %	16,26 %
FCP Simbad Actions France	278 942	278 942	7,41 %	5,57 %
Public - titres nominatifs	26 928	35 537	0,72 %	0,71 %
Public - titres au porteur	2 191 384	2 190 817	58,21 %	43,77 %
TOTAL	3 764 919	5 005 532	100,00 %	100,00 %

Comme indiqué dans les tableaux ci-dessus, TOUAX SCA est contrôlé par la famille Colonna Walewski. Les titres appartenant à Fabrice Colonna Walewski et à Raphaël Colonna Walewski ont été divisés en usufruit et nue-propriété. La nue-propriété appartient à Fabrice Colonna Walewski et Raphaël Colonna Walewski. L'usufruit appartient à Alexandre Colonna Walewski. L'usufruitier conserve

les droits de vote de l'assemblée générale ordinaire. Le nu propriétaire conserve les droits de vote de l'assemblée générale extraordinaire. Ainsi, Alexandre Colonna Walewski possède 47,3 % des droits de vote de l'assemblée générale ordinaire. Il est à noter que du fait de la division en usufruit et nue-propriété, Alexandre, Fabrice et Raphaël Colonna Walewski agissent de concert.

18. Principaux actionnaires

Actionnaires	Répartition des actions par nature			Nombre de droits de vote		
	Nombre d'actions	en pleine propriété	en nue propriété	Total	droits de vote simple	droits de vote double
Alexandre Colonna Walewski	440 701	440 701		855 863	25 539	415 162
Fabrice Colonna Walewski	414 193	20 303	393 890	824 719	3 667	410 526
Raphaël Colonna Walewski	408 446	14 556	393 890	815 431	1 461	406 985
Total groupe majoritaire	1 263 340	475 560	787 780	2 496 013	30 667	1 232 673
Auto détention	5 298	5 298				
SALVEPAR	246 928	246 928		246 928	246 928	
Public	2 382 138	2 382 138		2 397 959	2 376 913	10 523
TOTAL	3 897 704	3 109 924	787 780	5 140 900	2 654 508	1 243 196

Actionnaires	% en AGO		% en AGE	
	en capital	en droits de vote	en capital	en droits de vote
Alexandre Colonna Walewski	31,52	47,30	11,31	16,65
Fabrice Colonna Walewski	0,52	0,72	10,63	16,04
Raphaël Colonna Walewski	0,37	0,51	10,48	15,86
Total groupe majoritaire	32,41	48,52	32,41	48,55
Auto détention	0,14			0,14
SALVEPAR	6,34	4,80	6,34	4,80
Public	61,12	46,64	61,12	46,64
TOTAL	100	100	100	100

L'existence de membres du conseil de surveillance indépendants à ce jour, et le conseil de surveillance permettent de s'assurer que le contrôle n'est pas exercé de manière abusive. Le conseil de surveillance assure le contrôle permanent de la gestion et fait un rapport sur la conduite des affaires sociales et sur les comptes de l'exercice à l'assemblée générale.

Actionnaires au porteur détenant plus de 5 %

Par courrier du 2 décembre 2005, la Société Générale Asset Management a déclaré que la SICAV Sogeactions Opportunités France (ex SG France Opportunités), dont elle assure la gestion, a franchi en hausse, le 28 novembre 2005, le seuil de 5 % des droits de vote de la société TOUAX et détient 278 942 actions TOUAX représentant autant de droit de vote, soit 7,41 % du capital et 5,57 % des droits de vote, suite à l'exercice de bons de souscription d'actions attribués gratuitement par la société TOUAX à ses actionnaires.

Par courrier du 9 février 2006, la Société Générale a déclaré avoir franchi indirectement en hausse, le 3 février 2006, par suite de la souscription d'actions TOUAX par sa filiale Salvepar dans le cadre d'une augmentation de capital réservée, le seuil de 5 % du capital de la société TOUAX et détenir à titre indirect par l'intermédiaire de sa filiale Salvepar 246 928 actions représentant autant de droit de vote, soit 6,355 % du capital et 4,815 % des droits de vote.

Par courrier du 15 février 2006, la Société Générale Asset Management a déclaré avoir franchi en baisse, le 7 février 2006,

le seuil de 5 % du capital et des droits de vote de la société TOUAX et ne plus détenir aucun titre TOUAX, suite au transfert des actifs de la SICAV Sogeactions Opportunités France consécutif à la fusion absorption de cette SICAV par le FCP Simbad Actions France.

Par courrier du 15 février 2006, la Société Générale Asset Management a déclaré avoir franchi en hausse, le 7 février 2006, le seuil de 5 % du capital et des droits de vote de la société TOUAX et détenir 288 942 actions TOUAX, représentant autant de droit de vote, soit 7,436 % du capital et 5,634 % des droits de vote, suite à la fusion absorption de la SICAV Sogeactions Opportunités France par le FCP Simbad Actions France géré par la SGAM.

Par courrier du 6 mars 2006, la Société Générale Asset Management a déclaré avoir franchi en baisse, le 3 mars 2006, le seuil de 5 % des droits de vote de la société TOUAX et détenir 253 942 actions TOUAX, représentant autant de droit de vote, soit 6,536 % du capital et 4,952 % des droits de vote, suite à une cession d'actions sur le marché.

Par courrier du 24 mars 2006, la Société Générale a déclaré avoir franchi en hausse, le 17 mars 2006, le seuil de 5 % des droits de vote de la société TOUAX et détenir directement et indirectement, par le biais des sociétés Salvepar, Société Générale et SG option Europe, 261 166 actions TOUAX, représentant autant de droit de vote, soit 6,72 % du capital et 5,09 % des droits de vote, suite à une acquisition d'actions sur le marché.

Par courrier du 6 avril 2006, la Société Générale a déclaré avoir franchi en baisse, le 31 mars 2006, le seuil de 5 % des droits de vote de la société TOUAX et détenir directement et indirectement, par le biais des sociétés Salvepar, Société Générale et SG option Europe, 251 928 actions TOUAX, représentant autant de droit de vote, soit 6,484 % du capital et 4,913 % des droits de vote, suite à une cession d'actions sur le marché.

Par courrier du 21 décembre 2007, la société Threadneedle Asset Management a déclaré avoir franchi en hausse le 20 décembre 2007 le seuil de 5 % du capital de la société TOUAX et détenir 194 946 actions TOUAX représentant autant de droit de vote, soit 5,01 % du capital et 3,79 % des droits de vote, suite à une acquisition sur le marché.

Il en résulte que :

■ la Société Générale Asset Management détenait, le 3 mars 2006, par le biais des fonds qu'elle gère, 253 942 actions TOUAX, représentant autant de droit de vote, soit 6,536 % du capital et 4,952 % des droits de vote ;

■ la Société Générale détenait, le 31 mars 2006, directement et indirectement par le biais des sociétés Salvepar, Société Générale et SG option Europe, 251 928 actions TOUAX, représentant autant de droit de vote, soit 6,484 % du capital et 4,913 % des droits de vote.

■ La Société Threadneedle Asset Management détenait au 20 décembre 2007, directement 194 946 actions TOUAX, représentant autant de droit de vote, soit 5,01 % du capital et 3,79 % des droits de vote.

La société Financière de l'Echiquier a au cours de l'année 2007 franchit à la hausse puis à la baisse le seuil des 5 % et détient au 31 décembre 2007 moins de 5 % du capital et des droits de vote. Aucune autre déclaration n'a été transmise aussi bien à la société TOUAX SCA qu'à l'AMF.

18.2. Les différents droits de vote

Droits de vote double

Un droit de vote double est conféré aux actions détenues sous la forme nominative depuis cinq ans au moins par un même actionnaire. Par ailleurs, les actions gratuites attribuées en raison d'actions anciennes assorties d'un droit de vote double bénéficient d'un droit de vote double. Cette disposition est statutaire.

Limitation des droits de vote

Les actions de la société ne sont assorties d'aucune limitation des droits de vote à l'exception des cas prévus par la loi.

18.3. Description de la nature du contrôle

Plan d'actionnariat salarié

La société TOUAX SCA n'a aucun plan d'actionnariat salarié.

Ventilation des titres

Au 31 décembre 2007, 38,48 % des titres TOUAX SCA sont nominatifs, le solde étant des actions aux porteurs. 27,72 % des titres nominatifs sont détenus par des non-résidents.

Nombre d'actionnaires

La société ne demande pas régulièrement d'étude sur les Titres aux Porteurs Identifiables (TPI) et ne connaît donc pas le nombre exact d'actionnaires. La dernière étude TPI a été réalisée en septembre 1999 et recensait 919 actionnaires. Lors de la dernière assemblée générale mixte (29 juin 2007), le président de séance a reçu 11 pouvoirs, 20 actionnaires ont voté à distance et 10 actionnaires étaient présents.

18.4. Divers – Pacte d'actionnaires

Divers – Pacte d'actionnaires

En vue de bénéficier du régime de la loi Dutreil, Messieurs Alexandre, Fabrice et Raphaël Walewski ont annoncé la signature d'un pacte d'actionnaire en date du 16 mars 2006. Au titre de ce pacte, les signataires se sont engagés à conserver pour une durée initiale de deux ans, 1 203 258 actions représentant 30,97 % du capital et 45,26 % des droits de vote de la société. L'engagement se poursuivra ensuite par tacite reconduction de mois en mois.

Il n'existe pas d'autre forme de capital potentiel que celui exposé dans l'annexe des comptes consolidés chapitre 20.1 note 22 page 81.

18.5. Actions auto détenues

Au 31 décembre 2007, la société détenait 5 298 de ses propres actions. Ces actions ont été acquises suite au programme de rachat décidé par l'assemblée générale mixte du 29 juin 2007 en vue de :

■ la régularisation du cours de bourse de l'action de la société par intervention systématique en contre tendance ;

■ consentir des options d'achats d'actions à des salariés ou des dirigeants du Groupe TOUAX ;

■ leur annulation, sous réserve d'une décision ou d'une autorisation de l'assemblée générale extraordinaire ultérieure.

Le tableau de déclaration synthétique se présente de la façon suivante :

Déclaration par TOUAX SCA des opérations réalisées sur ses propres titres du 29 juin 2007 au 29 février 2008

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte	0,26%
Nombre d'actions annulées au cours des 24 mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille	9 987
Valeur comptable du portefeuille	355 084,62
Valeur de marché du portefeuille	364 525,50

18. Principaux actionnaires

Seul l'objectif de régularisation du cours de bourse de l'action de la société par intervention systématique en contre tendance a été suivi.

Les titres d'auto-contrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les produits de cession de ces titres sont imputés directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les plus ou moins-values n'affectent pas le résultat consolidé.

Contrat de liquidité

Un contrat d'animation a été conclu entre TOUAX SCA et AUREL LEVEN le 22 janvier 2003. Un syndicat de liquidité a été constitué afin d'effectuer des opérations visant à faciliter la cotation du titre TOUAX, sa liquidité, l'animation du marché et la diffusion du capital de la société TOUAX.

Un contrat d'animation a été conclu entre TOUAX SCA et GILBERT DUPONT le 17 octobre 2005. Un compte de liquidité a été constitué pour réaliser des transactions en vue de favoriser leur liquidité et régulariser la cotation du titre TOUAX.

TOUAX est en cours de résiliation de son contrat avec AUREL LEVEN, une société ne pouvant conclure deux contrats de liquidité.

Gestion des titres – actionnaires nominatifs purs et administrés

CICO Titres assure le service des titres de TOUAX SCA. Le service des titres consiste à tenir la liste des nominatifs purs et administrés et à prendre en charge toutes les formalités consécutives à la vie des titres. Pour tout renseignement à ce sujet il est possible de contacter CICO Titres – 4, rue des Chauffours – 95 014 Cergy-Pontoise.

19. Opérations avec des apparentés

Il n'existe pas d'opérations significatives conclues par le Groupe avec des parties liées autres que celles développées dans l'annexe des comptes consolidés chapitre 20.1 note 28.1 page 88.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

20.1. Comptes consolidés

Les comptes consolidés de la société TOUAX SCA sont présentés selon les normes internationales (International Financial Reporting Standards – IFRS).

Compte de résultat consolidé, présenté par fonction au 31 décembre

note n°	(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
	Chiffre d'affaires locatif	170 285	150 561	127 968
	Ventes de matériel	107 286	102 143	93 926
	Commissions	589	428	98
4	TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	278 160	253 132	221 992
6	Plus values de cession	335	144	2 836
5	Autres produits des activités	4 643		
	Produits des activités ordinaires	283 138	253 276	224 828
	Coût d'achat des ventes	(98 396)	(91 829)	(88 177)
	Dépenses opérationnelles des activités	(70 680)	(65 493)	(59 200)
	Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités	(12 870)	(14 117)	(10 974)
	Frais centraux	(4 983)	(3 475)	(3 647)
	MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	96 209	78 362	62 830
10	Amortissements et pertes de valeur	(11 183)	(8 436)	(7 523)
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	85 026	69 926	55 307
11	Distribution nette aux investisseurs	(61 569)	(54 690)	(46 681)
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	23 457	15 236	8 626
	Autres produits et charges opérationnels			
	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	23 457	15 236	8 626
	Produit de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	856	772	286
	Coût de l'endettement financier brut	(8 731)	(5 292)	(2 847)
	Coût de l'endettement financier net	(7 875)	(4 520)	(2 561)
	Autres produits et charges financiers	(1 325)	(79)	(107)
12	RÉSULTAT FINANCIER	(9 200)	(4 599)	(2 668)
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	14 257	10 637	5 958
13	Impôt sur les bénéfices	(2 517)	(4 081)	(2 318)
	RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	11 740	6 556	3 640
	Résultat des activités abandonnées	0	0	0
	RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE	11 740	6 556	3 640
	Part des intérêts minoritaires	(19)	642	442
	RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE	11 721	7 198	4 082
14	RÉSULTAT NET PAR ACTION	3,01	1,86	1,40
14	RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	2,89	1,82	1,40

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Compte de résultat consolidé, présenté par nature au 31 décembre

note n°	(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
4	CHIFFRE D'AFFAIRES	278 160	253 132	221 992
6	Plus values de cession	335	144	
5	Autres produits des activités	4 643		2 836
	Produits des activités ordinaires	283 138	253 276	224 828
7	Achats et autres charges externes	(168 468)	(156 991)	(147 802)
8	Charges de personnel	(18 204)	(14 991)	(14 643)
9	Autres produits et charges d'exploitation	(457)	(2 418)	549
	EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	96 009	78 876	62 931
	Provisions d'exploitation	200	(514)	(101)
	MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	96 209	78 362	62 830
10	Amortissements et pertes de valeur	(11 183)	(8 436)	(7 523)
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	85 026	69 926	55 307
11	Distributions nettes aux investisseurs	(61 569)	(54 690)	(46 681)
	RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	23 457	15 236	8 626
	Autres produits et charges opérationnels	0	0	0
	RÉSULTAT OPÉRATIONNEL	23 457	15 236	8 626
	Produit de trésorerie et d'équivalent de trésorerie	856	772	286
	Coût de l'endettement financier brut	(8 731)	(5 292)	(2 847)
	Coût de l'endettement financier net	(7 875)	(4 520)	(2 561)
	Autres produits et charges financiers	(1 325)	(79)	(107)
12	RÉSULTAT FINANCIER	(9 200)	(4 599)	(2 668)
	RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	14 257	10 637	5 958
13	Impôt sur les bénéfices	(2 517)	(4 081)	(2 318)
	RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES	11 740	6 556	3 640
	Résultat des activités abandonnées	0	0	0
	RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE	11 740	6 556	3 640
	Part des intérêts minoritaires	(19)	642	442
	RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE	11 721	7 198	4 082
14	RÉSULTAT NET PAR ACTION	3,01	1,86	1,40
14	RÉSULTAT NET DILUÉ PAR ACTION	2,89	1,82	1,40

Le résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs correspond au résultat opérationnel courant tel que défini par le CNC. Le résultat financier est détaillé dans la note 12 qui précise le montant des produits financiers correspondant aux produits de trésorerie et d'équivalent de trésorerie, des frais financiers correspondants au coût de l'endettement financier brut, le total frais financiers nets correspondant au coût de l'endettement financier net. Les autres produits et charges opérationnels correspondent à des éléments « en nombre très limité, inhabituels, anormaux et peu fréquents » (cf. § 5.5.5 CNC 2004-R02).

Bilan consolidé au 31 décembre

note n°	(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
ACTIF				
15	Goodwill	21 886	5 172	7 142
16	Immobilisations incorporelles	647	132	114
17	Immobilisations corporelles	206 969	130 161	103 547
18	Actifs financiers à long terme	5 543	6 282	8 335
18	Autres actifs non courants	2 720	1 423	1 199
27	Impôts différés actifs	0	0	2 174
	Total actifs non courants	237 765	143 170	122 509
19	Stocks et en-cours	60 983	37 353	10 536
18	Clients et comptes rattachés	40 935	40 620	35 251
20	Autres actifs courants	13 512	12 335	11 924
21	Trésorerie et équivalents	24 736	28 309	26 071
	Total actifs courants	140 166	118 617	83 782
	TOTAL DE L'ACTIF	377 931	261 787	206 291
PASSIF				
	Capital social	31 182	31 084	30 119
	Réserves	25 601	22 191	22 188
	Résultat de l'exercice, part du groupe	11 721	7 198	4 082
	Capitaux propres du groupe	68 504	60 473	56 389
	Intérêts minoritaires	(8)	(7)	(167)
22	Capitaux propres de l'ensemble	68 496	60 466	56 222
23	Emprunts et passifs financiers	129 610	75 731	48 132
27	Impôts différés passifs	5 312	3 148	1 196
	Indemnités de départ en retraite et assimilés	233	182	151
24	Autres passifs long terme	8 024	1 909	5 291
	Total passifs non courants	143 179	80 970	54 769
	Provisions	172	181	215
23	Emprunts et concours bancaires courants	53 803	37 586	43 315
25	Dettes fournisseurs	68 473	54 037	24 369
26	Autres passifs courants	43 808	28 547	27 401
	Total passifs courants	166 256	120 351	95 300
	TOTAL DU PASSIF	377 931	261 787	206 291

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

(en milliers d'euros)	Nombre d'actions	Capital social	Primes	Réserves consolidées	Réserves variation de juste valeur des instruments financiers dérivés (SWAPS)
Situation au 1^{er} janvier 2005	2 838 127	22 705	3 144	4 494	(97)
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés					49
Écart de conversion				2 496	
Résultat 2005					
Total des charges et produits comptabilisés				2 496	49
Augmentation de capital	926 792	7 414	10 675		
Affectation du résultat net 2004				3 177	
Dividendes versés				(1 703)	
Variation du périmètre et divers				25	
Titres d'autocontrôle				(73)	
Situation au 31 décembre 2005	3 764 919	30 119	13 818	8 416	(47)
Situation au 1^{er} janvier 2006	3 764 919	30 119	13 818	8 416	(47)
Rémunération statutaire des commandités				(122)	
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés					(5)
Écart de conversion				(2 223)	
Stock option				8	
Résultat 2006					
Total des charges et produits comptabilisés				(2 337)	(5)
Augmentation de capital	120 600	965	1 569		
Affectation du Résultat net 2005			(930)	5 013	
Dividendes versés				(2 635)	
Variation du périmètre et divers				(677)	
Titres d'autocontrôle				6	
Situation au 31 décembre 2006	3 885 519	31 084	14 457	7 785	(52)
Situation au 1^{er} janvier 2007	3 885 519	31 084	14 457	7 785	(52)
Rémunération statutaire des commandités				(216)	
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés ⁽¹⁾					(26)
Écart de conversion				(1 229)	
Stock option				21	
Résultat 2007					
Total des charges et produits comptabilisés				(1 424)	(26)
Augmentation de capital	12 185	98	222		
BSAR net d'impôt différé				418	
Affectation du Résultat net 2006				7 198	
Dividendes versés			(2 135)	(781)	
Variation du périmètre et divers				46	
Titres d'autocontrôle				(108)	
Situation au 31 décembre 2007	3 897 704	31 182	12 544	13 134	(78)

(1) La part efficace de la couverture de flux trésorerie sur taux est comptabilisé dans les capitaux propres.

(en milliers d'euros)	Résultat net de la période	Total capitaux propres du groupe	Part intérêts minoritaires	Total capitaux propres
Situation au 1^{er} janvier 2005	3 177	33 423	146	33 569
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés		49		49
Écart de conversion		2 496	(44)	2 453
Résultat 2005	4 082	4 082	(442)	3 640
Total des charges et produits comptabilisés		6 628	(486)	6 143
Augmentation de capital		18 089		18 089
Affectation du résultat net 2004	(3 177)	0		0
Dividendes versés		(1 703)		(1 703)
Variation du périmètre et divers		25	173	198
Titres d'autocontrôle		(73)		(73)
Situation au 31 décembre 2005	4 082	56 388	(166)	56 222
Situation au 1^{er} janvier 2006	4 082	56 389	(166)	56 222
Rémunération statutaire des commandités		(122)	0	(122)
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés		(5)	0	(5)
Écart de conversion		(2 223)	22	(2 201)
Stock option		8		8
Résultat 2006	7 198	7 198	(642)	6 556
Total des charges et produits comptabilisés	7 198	4 856	(620)	4 236
Augmentation de capital		2 534	0	2 534
Affectation du Résultat net 2005	(4 082)	0	0	0
Dividendes versés		(2 635)	0	(2 635)
Variation du périmètre et divers		(677)	779	102
Titres d'autocontrôle		6		6
Situation au 31 décembre 2006	7 198	60 473	(7)	60 466
Situation au 1^{er} janvier 2007	7 198	60 473	(7)	60 466
Rémunération statutaire des commandités		(216)	0	(216)
Variation de juste valeur des instruments financiers dérivés ⁽¹⁾		(26)	0	(26)
Écart de conversion		(1 229)	(5)	(1 234)
Stock option		21		21
Résultat 2007	11 721	11 721	19	11 740
Total des charges et produits comptabilisés	11 721	10 271	14	10 285
Augmentation de capital		320	0	320
BSAR net d'impôt différé		418		
Affectation du Résultat net 2006	(7 198)	0	0	0
Dividendes versés		(2 916)	0	(2 916)
Variation du périmètre et divers		46	(15)	31
Titres d'autocontrôle		(108)		(108)
Situation au 31 décembre 2007	11 721	68 504	(8)	68 496

(1) La part efficace de la couverture de flux trésorerie sur taux est comptabilisé dans les capitaux propres.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Tableau des flux de trésorerie consolidé au 31 décembre

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Résultat net consolidé (y compris intérêts minoritaires)	11 740	6 556	3 641
Amortissements	11 147	8 404	7 524
Sortie Goodwill		1 968	
Provisions	2 370	4 365	1 598
Plus et moins values de cession	(335)	(144)	(2 836)
Autres produits et charges sans incidence de trésorerie (stock option)	280	9	
Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier net et impôt	25 202	21 158	9 927
Coût de l'endettement financier net	7 875	4 520	2 560
Charge d'impôt courant	1 599	321	407
Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier net et impôt	34 676	25 999	12 894
Impôts versés	(1 599)	(321)	(407)
A Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité	(3 820)	689	(15 554)
I – FLUX DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉS PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	29 257	26 367	(3 067)
Opérations d'investissement			
Acquisition d'immobilisations	(85 172)	(39 963)	(54 851)
Acquisition titres de participation	(1 420)		
Variation nette des prêts et avances	(447)	(2 766)	(381)
Produits de cessions des actifs	6 719	2 058	28 450
B Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'Investissement	14 321	(1 604)	3 488
Trésorerie à la clôture des filiales entrée ou sortie du périmètre	(1 017)	0	0
Incidence des variations de périmètre	(22 531)	96	(8 454)
II – FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT	(89 547)	(42 179)	(31 748)
Opérations de financement			
Encaissements liés aux nouveaux emprunts	194 862	77 450	43 468
Remboursements d'emprunts	(161 005)	(53 145)	(34 163)
Emprunt obligataire	39 681		
Variation nette des dettes financières	73 538	24 305	9 305
Augmentation des capitaux propres	319	2 534	18 014
Coût de l'endettement financier net	(7 875)	(4 520)	(2 561)
Distribution de dividendes	(2 916)	(2 635)	(1 702)
Rémunération statutaire des commandités	(216)	(122)	
Cession (acq.) nette actions propres	(109)	7	
III – FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX OPÉRATIONS DE FINANCEMENT	62 741	19 569	23 056
Incidence des variations des cours des devises	(1 830)	(1 365)	2 305
IV – FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX VARIATIONS DE CHANGE	(1 830)	(1 365)	2 305
VARIATION DE LA TRÉSORERIE NETTE (I) + (II) + (III) + (IV)	621	2 392	(9 454)
Analyse de la variation de trésorerie			
Trésorerie en début d'exercice	22 528	20 136	29 590
TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE	23 149	22 528	20 136
Variation de la trésorerie nette	621	2 392	(9 454)

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
A Variation du Besoin en Fonds de Roulement lié à l'activité			
Diminution / (Augmentation) des Stocks et en-cours	(25 408)	(28 660)	6 923
Diminution / (Augmentation) Variation des clients et comptes rattachés	(2 290)	(6 689)	2 752
Diminution / (Augmentation) des Autres actif courants	3 877	(967)	2 396
(Diminution)/ Augmentation des Dettes fournisseurs	12 303	31 853	(17 383)
(Diminution)/ Augmentation des Autres dettes	7 698	5 152	(10 242)
Variation du BFR d'Exploitation	(3 820)	689	(15 554)
B Variation du Besoin en Fonds de Roulement d'Investissement			
Diminution / (Augmentation) des Créances / Immobilisations et Comptes Rattachés	(13)	189	804
(Diminution)/ Augmentation des Dettes / Immobilisations et Comptes Rattachés	14 334	(1 793)	2 684
Variation du BFR d'Investissement	14 321	(1 604)	3 488

Au 31 décembre 2007, les entrées de trésorerie générées par les activités opérationnelles s'élevèrent à 29,3 millions d'euros en hausse de 2,9 millions d'euros comparé au 31 décembre 2006. Les importantes variations de besoin en fond de roulement s'expliquent d'une année sur l'autre par le décalage de trésorerie entre le paiement des fournisseurs des conteneurs maritimes et la variation de stocks de conteneurs maritimes qui sont destinés à être vendus dans le cadre de programmes de gestion. Les ventes de matériels dans le cadre de programmes de gestion sont récurrentes mais peuvent présenter un décalage d'un trimestre à l'autre. Ces décalages peuvent générer des variations du besoin en fonds de roulement. En 2007, on constate à nouveau une hausse des stocks confirmant la volonté du Groupe d'augmenter le volume des syndications de conteneurs maritimes et de wagons. La variation des dettes fournisseurs augmentent dans une moindre mesure en 2007.

Les sorties de trésorerie liées aux opérations d'investissements s'élevèrent à 89,5 millions d'euros en hausse de 47,4 millions d'euros comparé au 31 décembre 2006. Les nouveaux investissements portés au bilan du Groupe TOUAX SCA augmentent de 45,2 millions d'euros comparé à 2006. Cette variation correspond à une politique d'investissement en propre. La variation de périmètre correspond à l'acquisition de trois nouvelles sociétés (Warex Raumsysteme GmbH, TOUAX Sro, et Warex Sk). La variation du BFR d'investissement augmente de 15,9 millions d'euros et correspond pour l'essentiel à la dette restante sur l'acquisition de la nouvelle société TOUAX Sro payable en 2008 et 2009 (12,8 millions d'euros).

Les entrées de trésorerie liées aux opérations de financement s'élevèrent à 62,7 millions d'euros en hausse de 43,2 millions d'euros comparé à 2006. Le Groupe TOUAX a émis un emprunt obligataire pour 40,4 en mars 2007.

Les variations de change sur les flux de trésorerie baissent de 0,4 million d'euros en 2007 comparé à 2006 suite à la baisse du dollar (1 euro = 1,3170 USD au 31 décembre 2006 ; 1 euro = 1,4721 USD au 31 décembre 2007). Ces variations de change correspondent à la différence entre le taux de clôture et taux moyen sur les flux de trésorerie. (taux moyen 2007 1 euro = 1,3705 USD)

Les investissements qui ont généré une sortie de trésorerie de 90 m€ ont été financés par les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles pour 29 m€, les flux liés aux opérations de financement pour 63 m€ et les flux liés aux variations de change pour -2 m€.

Annexe aux comptes consolidés

note 1. Principes et méthodes comptables

note 1.1. Bases de préparation et de présentation des comptes annuels du 31 décembre 2007

■ Approbation des comptes

Les comptes annuels du 31 décembre 2007 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le conseil de gérance de TOUAX SCA le 21 mars 2008 et présentés au conseil de surveillance le même jour.

■ Règles et méthodes comptables

En application du règlement n° 1606/2002 de la Commission Européenne adopté le 19 juillet 2002 pour l'ensemble des sociétés cotées de l'Union Européenne, TOUAX SCA publie ses états financiers consolidés de l'exercice 2007 dans le

référentiel IFRS (« International Financial Reporting Standards ») émis par l'IASB (« International Accounting Standards Board ») et applicable au 31 décembre 2007, tel qu'approuvé par les Règlements Européens de la Commission Européenne à la date du 31 décembre 2007.

Les nouvelles normes IFRS ou interprétations IFRIC entrées en vigueur à compter du 1^{er} janvier 2007 n'ont pas eu d'effets significatifs sur les comptes arrêtés au 31 décembre 2007 :

- La norme IFRS 7 « instruments financiers – information à fournir ». Le Groupe présente dans l'annexe des comptes consolidés les informations significatives requises sur les instruments financiers. La norme IFRS 7 n'a pas eu d'impact sur la classification et l'évaluation des instruments financiers du Groupe.
- L'amendement à IAS 1 portant sur les informations à fournir sur le capital. Le Groupe présente dans l'annexe des comptes consolidés les informations sur la gestion du capital.
- IFRIC 7 « Application de l'approche du retraitement dans le cadre d'IAS 29 relative à l'hyperinflation ».
- IFRIC 8 « Champ d'application d'IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions » nécessite d'évaluer les transactions impliquant une émission de capitaux propres, lorsque le montant identifiable reçu est inférieur à la juste valeur des capitaux propres émis, dans le but de déterminer si la transaction entre dans le champ d'application d'IFRS 2.
- IFRIC 10 « Information financière intermédiaire et perte de valeur » interdit la reprise d'une perte de valeur constatée dans les états financiers intermédiaires sur les goodwill, les instruments de capitaux propres ou sur les actifs financiers comptabilisés au coût.
- IFRIC 9 « Réexamen des dérivés incorporés ».

Le Groupe n'a appliqué aucune norme, aucune interprétation par anticipation publiée au 31 décembre 2007 :

- L'interprétation IFRIC 11 « Actions propres et transactions intragroupe », applicable au titre des exercices ouverts à compter du 1^{er} mars 2007.
- La norme IFRS 8 « secteurs opérationnels » en remplacement de la norme IAS 14 « information sectorielle » applicable aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2009.

■ Principes généraux d'évaluation

Les comptes consolidés du Groupe sont établis selon le principe du coût historique, à l'exception des instruments financiers dérivés et de certains actifs financiers qui sont évalués à la juste valeur *cf.* note 1.17 page 52.

note 1.2. Recours à des estimations

L'établissement d'états financiers dans le référentiel IFRS conduit la Direction à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui affectent la valeur comptable de certains éléments d'actifs et de passifs, de produits et de charges, ainsi que les informations données dans certaines notes de l'annexe.

Ces hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter de ces estimations. Le Groupe revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Les comptes et informations sujets à des estimations significatives concernent notamment les immobilisations corpo-

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

relles, les goodwill, les actifs financiers, les instruments financiers dérivés, les stocks et en-cours, les provisions pour risques et charges, les impôts différés et les indemnités de départ à la retraite.

note 1.3. Méthodes de consolidation

Les comptes annuels du Groupe comprennent les comptes de TOUAX SCA et de ses filiales couvrant la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2007.

Les sociétés contrôlées majoritairement par TOUAX SCA sont consolidées par intégration globale avec constatation des droits des actionnaires minoritaires.

Les entités créées pour la titrisation d'actifs ne sont pas retenues dans la consolidation, car elles ne constituent pas des entités ad hoc contrôlées au sens de SIC 12 « Consolidation – Entités ad hoc » (cf. annexe des comptes consolidés, note 1.5 page 48).

La liste des sociétés retenues dans la consolidation figure ci-après dans l'annexe des comptes consolidés note 2.2.

Les transactions commerciales et financières entre les sociétés consolidées sont éliminées, ainsi que les profits internes.

note 1.4. Conversion des monnaies étrangères

note 1.4.1. Conversion des états financiers en devises des filiales étrangères

La monnaie fonctionnelle et de présentation du Groupe est l'euro.

La monnaie fonctionnelle des sociétés étrangères est généralement la monnaie locale. Lorsque la majorité des transactions est effectuée dans une monnaie tierce, la monnaie de fonctionnement est cette monnaie tierce.

Les comptes des sociétés étrangères du Groupe sont établis dans leur monnaie fonctionnelle. Les comptes des sociétés étrangères sont convertis dans la monnaie de présentation du Groupe (euro) de la manière suivante :

- les actifs et passifs des filiales étrangères sont convertis en euros au taux de change de clôture ;
- les capitaux propres, maintenus au cours historique, sont convertis au cours de clôture ;
- les comptes de résultat et flux de trésorerie sont convertis au taux de change moyen de la période ;
- les pertes ou profits résultant de la conversion des états financiers des sociétés étrangères sont comptabilisés dans une réserve de conversion incluse dans les capitaux propres consolidés.

Les goodwill dégagés lors d'une acquisition de société étrangère sont comptabilisés dans la monnaie fonctionnelle de la société acquise. Ils sont par la suite convertis, au cours de clôture, dans la monnaie de présentation du Groupe. Les différences résultant de cette conversion sont comptabilisées dans les capitaux propres consolidés.

Conformément à l'option autorisée par IFRS 1 « Première adoption des IFRS », le Groupe a choisi de reclasser au poste « Réserves de consolidation », les « Réserves de conversion » accumulées au 1^{er} janvier 2004 résultant du mécanisme de conversion des comptes des filiales étrangères.

Lors de la cession d'une filiale étrangère, les écarts de change accumulés au compte « Réserves de conversion » depuis le 1^{er} janvier 2004, sont recyclés en compte de résultat comme une composante du profit ou de la perte de sortie.

note 1.4.2. Conversion des transactions en devises

Les opérations en devises étrangères réalisées par les sociétés consolidées sont converties dans leur monnaie fonctionnelle, aux taux de change en vigueur à la date de la transaction.

Les actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont convertis aux cours de change à la date de clôture. Les écarts de change résultant de cette conversion (gains et pertes latents) sont comptabilisés en résultat financier.

Les différences de change relatives à un élément monétaire qui, en substance, fait partie intégrante de l'investissement net dans une filiale étrangère consolidée sont inscrites dans les capitaux propres (dans le poste « Réserves de conversion ») jusqu'à la cession ou la liquidation de cet investissement net.

note 1.5. Comptabilisation des opérations de titrisation d'actifs

Des opérations de titrisation d'actifs ont été réalisées dans l'activité « Conteneurs maritimes » par la création des trusts CLR 95, TCLRT 98 et TLR 2001, et dans l'activité « constructions modulaires » par la constitution du GIE Modul Finance I.

Ces opérations de titrisation ont permis au Groupe d'accroître sa capacité de loueur opérationnel, en faisant appel à des investisseurs extérieurs qui se portent acquéreurs des actifs nécessaires aux activités de location et de services du Groupe, et en assurent le financement.

Chacune de ces opérations de titrisation a été analysée de manière détaillée et en substance au regard de l'interprétation SIC 12 « Consolidation – Entités ad hoc » (cf. ci-après). Aucune d'entre elles n'aboutit au contrôle d'une entité ad hoc. En conséquence, les Trusts et le GIE Modul Finance I ne sont pas consolidés par le Groupe TOUAX.

Ces opérations et leurs incidences sur les comptes sont décrites dans les notes de l'annexe.

■ Analyse des opérations de titrisation d'actifs

SIC 12 prévoit dans son paragraphe 10 : « *En plus des situations décrites dans IAS 27.13, les circonstances suivantes peuvent, par exemple, indiquer une relation dans laquelle une entité contrôle une entité ad hoc et doit en conséquence consolider l'entité ad hoc (des commentaires supplémentaires sont donnés dans l'Annexe de la présente Interprétation) :*

(a) *en substance, les activités de l'entité ad hoc sont menées pour le compte de l'entité selon ses besoins opérationnels spécifiques de façon à ce que l'entité obtienne des avantages de l'activité de l'entité ad hoc ;*

(b) *en substance, l'entité a les pouvoirs de décision pour obtenir la majorité des avantages des activités de l'entité ad hoc ou, en mettant en place un mécanisme « de pilotage automatique », l'entité a délégué ces pouvoirs de décision ;*

(c) *en substance, l'entité a le droit d'obtenir la majorité des avantages de l'entité ad hoc et par conséquent peut être exposée aux risques liés aux activités de l'entité ad hoc ; ou*

(d) *en substance, l'entité conserve la majorité des risques résiduels ou inhérents à la propriété relatifs à l'entité ad hoc ou à ses actifs afin d'obtenir des avantages de ses activités. »*

Les prestations de services ou de gestion d'actifs fournies par le Groupe ont été conclues dans le cadre d'entités pré-existantes et non constituées aux seules fins opérationnelles spécifiques du Groupe. Le Groupe ne dispose pas des pouvoirs de décision sur les entités concernées ou sur leurs

actifs. Le Groupe ne dispose pas de droits aboutissant à lui conférer la majorité des avantages économiques des dites entités ou à lui transférer la majorité des risques liés aux activités ou aux actifs de titrisation. Une information complète sur ces opérations est fournie en annexe.

note 1.5.1. GIE Modul Finance I

a) Les services fournis par le Groupe TOUAX dans le cadre de l'activité du GIE n'auraient pas nécessairement existé si ce GIE n'avait pas été constitué. En d'autres termes, le GIE n'a pas été constitué pour les besoins opérationnels spécifiques du Groupe. Le GIE Modul Finance I est considéré comme un simple investisseur en matériel auquel le Groupe fournit une prestation de gestion d'actifs comme à ses autres investisseurs.

b) Le Groupe n'a pas le pouvoir de décision ou de gestion sur le GIE Modul Finance I. Il n'a pas par exemple le pouvoir de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer à leur modification.

c) Les avantages financiers dont le Groupe bénéficie pour le GIE Modul Finance I se limitent à la valeur nette de la commission de démarrage et des commissions de gestion des matériels appartenant au GIE. Ces avantages ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Par ailleurs, le Groupe ne bénéficie pas de droit sur la propriété des matériels à la liquidation du GIE.

d) Dans le cas où le rendement des matériels appartenant au GIE ne permettrait pas au GIE d'atteindre sa rentabilité escomptée, le GIE a la possibilité de ponctionner les dépôts de garantie versés par le Groupe. Le Groupe ne garantit aucun loyer fixe. Le Groupe ne garantit pas la rentabilité du GIE. Comme pour le Trust 1995 détaillé dans les paragraphes suivants, les risques financiers du Groupe relatifs au GIE Modul Finance I sont limités aux dépôts de garantie, prêts et autres avances tels qu'ils sont présentés dans l'annexe des comptes consolidés. Ces risques ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Il existe aussi des risques opérationnels liés aux conséquences de défauts du GIE pouvant engendrer la perte de gestion du parc de constructions modulaires appartenant au GIE.

En conséquence, le Groupe n'exerçant pas de contrôle sur le GIE au sens de SIC 12, le GIE Modul Finance I ne fait pas partie du périmètre de consolidation.

note 1.5.2. Trust CLR 95

a) Le Trust 1995 n'existait pas pour les besoins opérationnels spécifiques du Groupe. Les prestations de gestion d'actifs du Trust 1995 n'auraient pas été fournies par le Groupe si le Trust 1995 n'avait pas été constitué. Le Trust 1995 est pour le Groupe un simple investisseur en matériels parmi d'autres.

b) Le Groupe n'avait pas le pouvoir de décision ou de gestion sur le Trust 1995. Il n'avait pas le pouvoir de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer à leur modification. Le Groupe ne pouvait pas par exemple s'opposer formellement à la décision prise par le Trust 1995 de céder l'intégralité de ses actifs.

c) Les avantages financiers dont le Groupe a bénéficié pour le Trust 1995 se limitaient à la valeur nette de la commission de démarrage et des commissions de gestion des matériels appartenant au Trust 1995. Ces avantages n'étaient pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Par ailleurs, le Groupe ne bénéficiait pas de droit sur la propriété des matériels lors de la vente de ces matériels. Le Groupe n'a pas racheté les matériels du Trust 1995.

d) Dans le cas où le rendement des matériels appartenant au Trust 1995 ne permettait pas au Trust 1995 d'atteindre sa rentabilité escomptée, le Trust avait la possibilité de ponctionner les dépôts de garantie versés par le Groupe. Le Trust étant techniquement en défaut, celui-ci a ponctionné l'intégralité des dépôts de garantie versés par le Groupe et qui ont été provisionnés. Le Groupe n'a garanti aucun loyer fixe. Le Groupe n'a pas garanti la rentabilité du Trust 1995. Le Groupe était propriétaire de 10 % de « l'equity » du Trust 1995. Les risques du Groupe se sont limités aux dépôts de garantie et à sa part dans « l'equity » tels qu'ils sont présentés dans l'annexe des comptes consolidés. Ces risques ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Le Groupe n'a subi aucune perte complémentaire autre que les éléments mentionnés ci-dessus lors de l'arrêt anticipé du Trust 1995 et malgré le fait que le Trust était en défaut.

En conséquence, le Groupe n'exerçant pas de contrôle sur le Trust 1995 au sens de SIC 12, le Trust 1995 ne fait pas partie du périmètre de consolidation.

La cessation d'activité du Trust 95 fin 2004 n'a pas eu de conséquence négative sur le Groupe compte tenu des provisions constituées précédemment sur les actifs concernés (titres de participation et dépôts de garantie).

note 1.5.3. Trust TCLRT 98

a) Les prestations de service fournies par le Groupe dans le cadre de la gestion des actifs du Trust 1998 n'auraient pas existé si le Trust 1998 n'avait pas été constitué. Le Trust 1998 n'est qu'un investisseur en matériels parmi d'autres.

b) Le Groupe n'a pas le pouvoir de décision ou de gestion sur le Trust 1998. Il n'a pas le pouvoir de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer à leur modification. Le Groupe a par exemple demandé l'autorisation au Trust 1998 de céder certains de leurs matériels « au fil de l'eau ». Le Trust n'ayant pas donné son autorisation, le Groupe n'a pas le droit de procéder à ces cessions.

c) Les avantages financiers dont le Groupe bénéficie pour le Trust 1998 se limitent à la valeur nette de la commission de démarrage et des commissions de gestion des matériels appartenant au Trust 1998. Ces avantages ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Par ailleurs, le Groupe ne bénéficie pas de droit sur la propriété des matériels lors de la vente de ces matériels.

d) Dans le cas où le rendement des matériels appartenant au Trust 1998 ne permettrait pas au Trust 1998 d'atteindre sa rentabilité escomptée, le Trust a la possibilité de ponctionner les dépôts de garantie versés par le Groupe. Le Groupe ne garantit aucun loyer fixe. Le Groupe ne garantit pas la rentabilité du Trust 1998. Comme pour le Trust 1995, les risques du Groupe relatifs au Trust 1998 sont limités aux dépôts de garantie et autres avances tels qu'ils sont présentés dans l'annexe des comptes consolidés. Ces dépôts de garantie et autres avances sont en partie provisionnés dans les comptes du Groupe. Ces risques ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Il est à noter par ailleurs que contrairement au Trust 1995, le Groupe ne possède pas une part de « l'equity » du Trust 1998. Il est à noter par ailleurs que le 27 février 2007, Radian Asset Insurance Inc a notifié par courrier à la société TOUAX un événement de défaut sur le Trust 98. La notification de cet événement de défaut permet à la société Radian Asset Insurance Inc, assureur de la dette Senior, de se réserver le droit de demander la cession du Trust et de l'ensemble de ses actifs. Le Groupe, par

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

prudence, a estimé le résultat de la cession immédiate des actifs du Trust. Cette cession immédiate aurait pour conséquence pour le Groupe le non-remboursement de certains dépôts de garantie et avances réalisés au Trust 98. Les comptes de dépôts de garantie et les avances enregistrés à l'actif du Groupe qui ne seraient pas remboursés ont de ce fait été entièrement dépréciés au 31 décembre 2006.

En conséquence, le Groupe n'exerçant pas de contrôle sur le Trust 1998 au sens de SIC 12, le Trust 1998 ne fait pas partie du périmètre de consolidation.

note 1.5.4. Trust TLR 2001

a) Le Groupe n'aurait pas fourni les prestations de service qui existent dans le cadre de l'activité du Trust 2001 si ce Trust n'avait pas été constitué. Le Trust 2001 n'est qu'un investisseur en matériels parmi d'autres.

b) Le Groupe n'a pas le pouvoir de décision ou de gestion sur le Trust 2001. Il n'a pas par exemple le pouvoir de dissoudre l'entité, d'en changer les statuts ou de s'opposer à leur modification.

c) Les avantages financiers dont le Groupe bénéficie pour le Trust 2001 se limitent à la valeur nette de la commission de démarrage et des commissions de gestion des matériels appartenant au Trust 2001. Ces avantages ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Contrairement aux autres titrisations d'actifs, le Groupe possède une option d'achat sur les matériels lors de la liquidation du Trust 2001. Cette option d'achat est à une valeur de marché et n'est pas suffisamment attractive pour que le Groupe ait la certitude de racheter les matériels à la liquidation du Trust 2001. À ce jour, Le Groupe n'envisage pas de racheter les matériels du Trust 2001.

d) Dans le cas où le rendement des matériels appartenant au Trust 2001 ne permettrait pas au Trust 2001 d'atteindre sa rentabilité escomptée, le Trust a la possibilité de ponctionner les dépôts de garantie versés par le Groupe. Le Groupe ne garantit aucun loyer fixe. Le Groupe ne garantit pas la rentabilité du Trust 2001. Comme pour le Trust 1995, les risques du Groupe relatifs au Trust 2001 sont limités aux réserves de liquidité telles qu'elles sont présentées dans l'annexe des comptes consolidés. Ces risques ne sont pas significatifs comparés à la valeur des matériels. Il est à noter par ailleurs que contrairement au Trust 1995, le Groupe ne possède pas une part de « l'equity » du Trust 2001.

En conséquence, le Groupe n'exerçant pas de contrôle sur le Trust 2001 au sens de SIC 12, le Trust 2001 ne fait pas partie du périmètre de consolidation.

note 1.6. Goodwill

Les goodwills représentent l'excédent du coût d'acquisition sur la juste valeur des actifs diminuée des passifs des sociétés acquises à la date de prise de contrôle. L'affectation initiale peut être revue sur un délai de douze mois. Cette évaluation à la juste valeur a été réalisée pour la principale acquisition de 2007 par des experts indépendants.

Conformément à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les goodwills ne sont pas amortis. Conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs », ils font l'objet d'un test de dépréciation au minimum une fois par an ou plus fréquemment en cas d'apparition d'un indice de perte de valeur. Les modalités du test visent à s'assurer que la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (en général l'entité juridique) à laquelle est affecté ou rattaché le goodwill est au moins

égale à sa valeur nette comptable (cf. annexe des comptes consolidés note 1.9). Si une perte de valeur est constatée, une provision de caractère irréversible est constatée dans le résultat d'exploitation, sur une ligne spécifique.

Conformément aux mesures transitoires autorisées par IFRS 1 « Première adoption des IFRS », les acquisitions et regroupements d'entreprises comptabilisés avant le 1^{er} janvier 2004 n'ont pas été retraités, et les goodwills comptabilisés à cette date, ont été inscrits dans le bilan d'ouverture du 1^{er} janvier 2004 pour leur montant net d'amortissement devenant leur nouvelle valeur comptable en IFRS.

Dans le cas d'une augmentation du pourcentage d'intérêt du Groupe TOUAX dans une entité déjà contrôlée, l'acquisition complémentaire de titres impacte directement les capitaux propres pour la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote part complémentaire acquise.

note 1.7. Immobilisations incorporelles

Les amortissements des logiciels informatiques et les frais de développement qui figurent dans les immobilisations incorporelles sont calculés linéairement sur leur durée d'utilité. Les frais de développement engagés entre la décision d'entrer dans le développement et l'accord de fabrication des matériels sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Les frais de développement sont immobilisés s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés ayant de sérieuses chances de réussites techniques et de rentabilité commerciale. Ils sont amortis sur une période de trois ans.

note 1.8. Immobilisations corporelles

note 1.8.1. Évaluation au coût net d'amortissements et de dépréciation

Hormis le cas où elles sont acquises lors d'une acquisition de société, les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition ou de production. Les plus-values provenant de cessions intragroupes et les réévaluations du fait de fusions et d'apports partiels d'actifs sont éliminées dans les comptes consolidés. À chaque arrêté, le coût d'acquisition est diminué de l'amortissement cumulé et des provisions pour dépréciation déterminées selon IAS 36 – Dépréciation d'actifs (cf. annexe des comptes consolidés, note 1.9).

Les coûts des emprunts servant à financer les actifs sur une longue période de mise en service ou de fabrication ne sont pas incorporés dans le coût d'entrée des immobilisations : ils sont comptabilisés en charges de la période.

note 1.8.2. Approche par composants

IAS 16 « Immobilisations corporelles » requiert d'identifier les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'utilité inférieure à celle de l'immobilisation principale, afin qu'ils soient amortis sur leur durée d'utilité propre.

L'approche par composants s'applique particulièrement à l'activité « barges fluviales ». Le prix d'acquisition des pousseurs est décomposé entre coque et motorisation, afin d'amortir les moteurs sur une durée d'utilité ne dépassant pas en général dix ans.

note 1.8.3. Amortissements

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire sur la durée d'utilité des immobilisations. Les terrains ne sont pas amortis.

Les durées d'utilité des matériels acquis neufs s'inscrivent dans les fourchettes suivantes :

■ Conteneurs maritimes (de type "sec").....	15 ans
■ Constructions modulaires.....	20 ans
■ Transport fluvial (barges et pousseurs).....	30 ans
■ Wagons.....	30 ans

Les conteneurs maritimes sont amortis avec une valeur résiduelle de 15 % conformément aux normes de la profession.

Les constructions modulaires aux États-Unis sont amorties sur 20 ans avec une valeur résiduelle de 50 % conformément aux usages américains.

Les matériels acquis d'occasion sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité résiduelle.

Les valeurs résiduelles retenues sont conformes à l'historique du Groupe. Aucune valeur résiduelle n'est retenue pour les wagons.

Les durées d'utilité des barges d'occasion sont fonction des conditions historiques d'utilisation des barges et des matériaux transportés (certains matériaux étant plus corrosifs que d'autres). La durée d'utilité de chaque barge achetée d'occasion est estimée en fonction de la date de construction de la barge, des conditions historiques d'utilisation et des matériaux transportés. Ces durées d'utilité correspondent à une durée de vie totale n'excédant pas 36 ans.

note 1.9. Perte de valeur des immobilisations

Selon la norme IAS 36 « Dépréciation d'actifs », la valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur internes ou externes, passés en revue à chaque clôture. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie, à savoir les goodwill dans le cas du Groupe.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs. La valeur recouvrable de ces unités est le plus souvent déterminée par rapport à leur valeur d'utilité, soit à partir des flux futurs nets de trésorerie actualisés tenant compte des hypothèses économiques et des budgets d'exploitation prévisionnels validés par la Direction.

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée. Lorsqu'une UGT contient un goodwill, la perte de valeur réduit en général en priorité le goodwill, avant qu'une dépréciation ne soit constatée le cas échéant sur les autres immobilisations de l'UGT.

Toutefois, dans certains cas, l'apparition de facteurs de pertes de valeurs propres à certains actifs peut être de nature à motiver un test et justifier une dépréciation de ces actifs indépendamment de l'UGT à laquelle ils sont rattachés.

Dans le Groupe les UGT sont constitués par les filiales consolidées qui exercent leurs activités dans un seul secteur d'activité du Groupe au sens de l'IAS 14 et sur des zones géographiques distinctes des autres filiales.

note 1.10. Contrats de location

Du fait de ses activités de loueur opérationnel (vis-à-vis de ses clients) et dans le cadre des biens administrés dans le cadre de contrats de gestion avec des investisseurs (cf. note 1.5,

note 1.19.1, et note 1.19.2), le Groupe est amené à conclure de nombreux contrats de location, aussi bien en tant que bailleur ou preneur.

Par ailleurs, le Groupe gère en son nom propre un certain nombre d'actifs.

Les contrats de gestion conclus entre le Groupe et les investisseurs n'ont pas les caractéristiques de contrats de location – financement selon les critères de l'IAS 17. Les sommes payées aux investisseurs sont comptabilisées dans les revenus nets distribués aux investisseurs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.19.8).

Les contrats de location conclus avec les clients sont analysés au regard des critères d'IAS 17. Ils correspondent à des contrats de location simple, tant pour ceux (la majorité) qui sont des contrats de location opérationnelle de courte ou de longue durée que pour certains contrats de location-vente refinancés par des établissements bancaires dont les clauses prémunissent le Groupe des risques inhérents aux matériels ou à la défaillance des clients (clauses de non-recours en faveur du Groupe). Les revenus locatifs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.19.2) sont comptabilisés en produits de manière linéaire sur la durée du contrat de location.

Les biens gérés en nom propre par le Groupe sont enregistrés en immobilisations corporelles lorsqu'ils sont financés au moyen de contrats de location-financement transférant au Groupe la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif loué. Ils sont comptabilisés à l'actif du bilan à la juste valeur du bien loué au commencement du contrat ou pour la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location si celle-ci est inférieure. La dette correspondante est inscrite dans les passifs financiers. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre la charge financière et l'amortissement de la dette de manière à obtenir un taux périodique constant sur le solde de l'emprunt figurant au passif. Les actifs objets d'un contrat de location-financement sont amortis sur leur durée d'utilité conforme aux règles du Groupe (cf. annexe des comptes consolidés note 1.8). Ils sont testés pour dépréciation conformément à IAS 36 « Dépréciation d'actifs » (cf. annexe des comptes consolidés note 1.9).

Les biens pris en location par le Groupe (siège social, bâtiments administratifs, matériels) pour lesquels le bailleur conserve la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif sont des locations simples. Les paiements au titre de ces contrats sont comptabilisés dans les charges linéairement sur la durée du contrat.

Les exemples et indicateurs des paragraphes 10 et 11 d'IAS 17 permettent de classer le bail commercial du centre d'assemblage se trouvant à Mignières (France) en tant que contrat de location simple.

note 1.11. Stocks

Les stocks comprennent essentiellement des biens achetés destinés à la vente dans le cadre de l'activité « conteneurs maritimes », et pour une moindre part dans les activités « constructions modulaires » et « wagons ».

Les stocks sont évalués au plus faible de leur coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 1.12. Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée lorsque, à la date de clôture de la période, le Groupe a une obligation actuelle (juridique ou implicite) et qu'il est probable qu'une sortie de ressources dont le montant peut être estimé de manière fiable sera nécessaire pour éteindre cette obligation.

Les litiges et contentieux (sociaux, techniques, fiscaux) sont provisionnés dès lors qu'une obligation du Groupe envers un tiers existe à la clôture. La provision est évaluée en fonction de la meilleure estimation des dépenses prévisibles.

note 1.13. Engagements de retraite et assimilés

Les engagements de retraite correspondent pour le Groupe aux seules indemnités de fin de carrière des salariés des sociétés françaises, ce qui correspond dans le cadre de la norme IAS 19 "Avantages du personnel" aux régimes à prestations définies. Dans le cadre de ses régimes, le Groupe s'engage à verser une prestation soit au terme de l'emploi (cas des indemnités de fin de carrière) soit pendant la retraite. Les régimes du Groupe ne sont pas préfinancés et font l'objet d'une provision dans les comptes. Le Groupe n'est engagé dans aucun autre régime à prestations définies significatif ni dans aucun régime à cotisations définies.

Le Groupe dans ce cadre comptabilise ses engagements de retraite selon la méthode des unités de crédit projetées telle que requise par IAS 19. Cette méthode nécessite la prise en compte d'hypothèses actuarielles long terme sur les données démographiques (rotation du personnel, mortalité) et financières (augmentation des salaires, taux d'actualisation). Ces paramètres sont revus chaque année. L'incidence des changements d'hypothèses actuarielles sur le montant de l'engagement est enregistrée en écarts actuariels. Conformément à la norme IAS 19, le Groupe comptabilise ces écarts actuariels, positifs ou négatifs, par le résultat.

Les hypothèses retenues servant à la valorisation des engagements de retraite sont les suivantes :

- L'ancienneté des salariés est calculée selon un coefficient de probabilité appliqué à des tranches d'âge.
- Un taux actuariel de 4,23 %.
- Un taux de revalorisation des salariés de 1,6 %.
- Un départ à la retraite à 65 ans.

note 1.14. Paiements fondés sur des actions

La norme IFRS 2 « paiements en actions et assimilés » impose l'évaluation des transactions rémunérées par paiement en actions et assimilés dans les résultats et au bilan de l'entreprise. Cette norme s'applique aux plans accordés après le 7 novembre 2002. Les trois types de transaction cités dans IFRS 2 sont possibles :

- Les transactions dont le paiement est fondé sur les actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres ;
- Les transactions dont le paiement est fondé sur les actions et qui sont réglées en trésorerie ;
- Les transactions dont le paiement est fondé sur les actions et qui sont réglées en instrument de capitaux propres ou en trésorerie.

Les avantages sont comptabilisés en charges de personnel et étalés sur la période d'acquisition des droits, en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

note 1.15. Passifs long terme non courants

Dans l'activité « conteneurs maritimes », les commissions de démarrage perçues par le Groupe sur les premières

ventes de containers aux Trusts TCLRT 98 et TLR 2001 ont servi à constituer des dépôts de garantie et réserves de liquidité qui ne seront récupérables qu'en fin de vie des Trusts. Ces dépôts et réserves sont destinés notamment à permettre aux Trusts de couvrir leurs échéances de dettes dans le cas où les revenus nets distribués par le Groupe aux Trusts se révéleraient insuffisants (cf. annexe des comptes consolidés note 1.5, note 28.6, note 28.7, note 28.8 et note 28.9).

Les avantages économiques liés aux commissions de démarrage ne deviendront probables qu'à la date à laquelle le Groupe sera en mesure de récupérer les dépôts de garantie et les réserves de liquidité. Dans ces conditions et conformément à IAS 18 « Produits », les commissions de démarrage perçues, liés à ces dépôts de garantie et réserves de liquidité, sont différées et comptabilisées dans les passifs non courants long terme jusqu'à la récupération probable de ces dépôts et réserves de liquidité.

Dans l'activité « constructions modulaires », le même traitement s'applique pour les produits prélevés à la constitution du GIE Modul Finance I sur des ventes de modules, pour la constitution de dépôts de garantie et de comptes d'avances remboursables affectés en garantie de remboursement des dettes du GIE. Les produits de ventes de modules, à hauteur des actifs financiers constitués en garantie du GIE sont différés dans les passifs non courants long terme et ne seront comptabilisés en résultat qu'à la date où les avantages économiques qui y sont liés deviendront probables pour le Groupe (cf. note 1.5, note 28.6, note 28.7, note 28.8 et note 28.9).

Les commissions différées sont actualisées aux mêmes taux et à la même échéance que les actifs financiers sous-jacents (cf. annexe des comptes consolidés § note 1.17.1).

Lorsqu'il apparaît qu'une part des dépôts et réserves ne sera pas récupérable (notamment lorsque les revenus nets distribués sont insuffisants), cette part est dépréciée dans les comptes du Groupe. En conséquence, les commissions de démarrage différées, liées à ces dépôts et réserves, sont annulées et reprises en résultat (note 18).

Les autres passifs longs termes enregistrent également la part à plus d'un an des passifs autres que les emprunts et passifs financiers.

note 1.16. Titres d'auto contrôle

Les titres d'auto contrôle détenus par le Groupe sont enregistrés à leur coût d'acquisition en diminution des capitaux propres. Les produits de cession de ces titres sont imputés directement en augmentation des capitaux propres, de sorte que les plus ou moins-values n'affectent pas le résultat consolidé.

note 1.17. Instruments financiers

note 1.17.1. Actifs financiers

Les actifs financiers du Groupe comprennent :

- des actifs financiers non courants : des cautions et dépôts de garantie pour l'essentiel, liés à la constitution des Trusts TCLRT 98, TLR 2001 et du GIE Modul Finance I (cf. annexe des comptes consolidés note 1.5 et note 1.15), des titres de participation de sociétés non consolidées, des commissions à recevoir du GIE Modul Finance I (cf. note 1.5, note 28.6, note 28.7 et note 28.8).

- des actifs financiers courants incluant les créances clients et les autres créances d'exploitation, de la trésorerie et des équivalents de trésorerie (valeurs mobilières de placement).

Lors des arrêtés comptables, les actifs financiers sont évalués conformément à leur classification selon IAS 39.

■ Actifs financiers dont les variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur juste valeur à la clôture et les variations de juste valeur sont enregistrées dans le résultat financier. Par conséquent, elles ne sont soumises à aucun test de dépréciation. Les justes valeurs sont déterminées principalement par référence aux cotations du marché.

■ Prêts et créances

Dans le Groupe, cette catégorie regroupe :

- les prêts longs termes ;
- les créances clients et autres créances d'exploitation.

Ces actifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

■ Actifs détenus jusqu'à l'échéance

Il s'agit d'actifs financiers non dérivés à paiements fixes ou déterminables, à échéance fixée, que l'entreprise a l'intention et la capacité de garder jusqu'à l'échéance, autres que des créances et des prêts et autres que les actifs financiers désignés par l'entreprise dans les deux autres catégories (évalués en juste valeur par le résultat, disponibles à la vente).

Ces actifs financiers sont évalués au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

■ Actifs disponibles à la vente

Dans le Groupe, ne rentrent dans cette catégorie que les titres de participation de sociétés non consolidées. Il s'agit en général de titres non cotés dont la juste valeur ne peut être estimée de manière fiable. Ils sont enregistrés à leur coût et font l'objet d'un test de dépréciation lors de l'arrêté des comptes consolidés.

■ Test de dépréciation des actifs financiers

Les actifs évalués au coût amorti et les actifs disponibles à la vente doivent faire l'objet à chaque clôture d'un test de dépréciation s'il existe un indicateur de perte de valeur.

Pour les actifs évalués au coût amorti, le montant de la dépréciation est égal à la différence entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs attendus compte tenu de la situation de la contrepartie, déterminés en utilisant le taux d'intérêt effectif d'origine de l'instrument financier. Les flux de trésorerie attendus des actifs courts termes ne sont pas actualisés.

note 1.17.2. Trésorerie et équivalents de trésorerie

Le poste « Trésorerie et équivalent de trésorerie » du bilan est constitué des liquidités en compte-courant bancaire et des parts d'OPCVM de trésorerie mobilisables à court terme.

Les parts d'OPCVM présentant un risque négligeable de changement de valeur sont définies comme des placements à court terme très liquide.

Le bouclage de trésorerie du tableau de flux de trésorerie est effectué sur la base de la trésorerie définie ci-dessus, nette des découverts et des concours bancaires courants.

note 1.17.3. Passifs financiers

Les passifs financiers du Groupe comprennent des emprunts bancaires portant intérêts et des instruments dérivés.

Les emprunts sont ventilés en passifs courants pour la part devant être remboursée dans les douze mois après la clôture et en passifs non courants pour les échéances dues à plus de douze mois.

Les emprunts produisant intérêts sont initialement enregistrés au coût historique diminué des coûts de transaction associés.

À la clôture, les passifs financiers sont ensuite évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Emprunts obligataires avec bons de souscription d'actions remboursables (OBSAR)

Les OBSAR sont des titres hybrides dont les différentes composantes sont analysées, évaluées et comptabilisées séparément, conformément aux prescriptions de la norme IAS 32.

L'analyse du contrat d'OBSAR émis par la Société le 8 mars 2007 a conduit à la comptabilisation séparée à la date d'émission d'une composante dette et d'une composante capitaux propres représentée par l'option de conversion inhérente aux BSAR.

La composante dette est liée à l'obligation contractuelle pour l'émetteur de remettre de la trésorerie aux porteurs des obligations (paiement du coupon trimestriel, remboursement des obligations à l'échéance ou par anticipation).

Conformément à IAS 39, la juste valeur de la composante dette a été déterminée en actualisant les flux de trésorerie futurs contractuels au taux de marché en vigueur à la date d'émission pour un emprunt classique sans option de conversion mais dont les autres caractéristiques seraient identiques au contrat d'OBSAR.

Compte tenu du caractère peu significatif de la composante capitaux propres par rapport à la composante dette, les frais d'émission ont été comptabilisés en totalité en diminution de la composante dettes.

La charge d'intérêt est constatée dans le résultat financier selon la méthode du taux d'intérêt effectif, intégrant les frais d'émission d'emprunt.

La valeur comptable de la composante capitaux propres (BSAR) a été déterminée par différence entre le prix d'émission de l'OBSAR et la composante dette actualisée comme indiquée précédemment. La composante capitaux propres est constatée dans un compte de réserve spécifique et sera transférée dans un compte de réserve consolidée lors de la levée effective des actions liées à l'exercice des BSAR. Sa valeur n'est pas revue au cours des exercices ultérieurs.

Les BSAR ont été vendus en partie à des managers du Groupe. Le prix de vente des BSAR étant proche de la valeur de marché, aucune charge n'a été constatée en application de la norme IFRS 2.

Un impôt différé passif appliqué au montant de la composante « Capitaux propres » est comptabilisé en diminution des réserves consolidées, puis repris en résultat au fur et à mesure de la charge financière comptabilisée en IFRS.

note 1.17.4. Exposition du Groupe aux risques de change et aux risques de taux – Instruments financiers dérivés

Le Groupe a signé en 2007 un contrat de change à terme (échéance 2008) afin de couvrir l'achat futur de barges fluviales qui s'effectuera en dollar. Ce dérivé est qualifié de cou-

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

verture de juste valeur. L'élément couvert est réévalué au titre du risque couvert et l'instrument de couverture est évalué et comptabilisé pour sa juste valeur.

Le Groupe refinance ses opérations principalement par des emprunts à taux variable et utilise des instruments dérivés de taux pour réduire son exposition au risque de taux d'intérêt.

Ainsi, les emprunts à taux variables pour lesquels des contrats de swaps de taux d'intérêt sont contractés font l'objet d'une comptabilité de couverture de flux de trésorerie. Les variations de juste valeur des contrats de swaps, liées aux évolutions de taux d'intérêt, sont comptabilisées en capitaux propres dans la mesure de leur efficacité testée selon les critères de l'IAS 39. À défaut, elles sont comptabilisées directement dans le résultat financier.

note 1.18. Impôts sur les bénéficiaires

Des impôts différés sont comptabilisés sans actualisation selon la méthode du report variable sur les différences temporelles existant entre les bases fiscales des actifs et des passifs et leur valeur comptable dans les comptes consolidés. Ainsi est rattachée à chaque période la charge fiscale qui lui incombe, compte tenu notamment des décalages temporaires qui peuvent exister entre la date d'enregistrement de certains produits et charges et celle de leur incidence fiscale effective.

Les impôts différés actifs résultant de ces différences temporaires ou des pertes fiscales reportables ne sont maintenus que dans la mesure où les sociétés ou groupes de sociétés intégrées fiscalement ont une assurance raisonnable de les récupérer au cours des années suivantes.

Les taux utilisés pour calculer les impôts différés sont les taux d'imposition connus à la date de clôture des comptes.

Au bilan, les actifs et passifs d'impôt se rapportant à une même entité fiscale (ou un groupe d'intégration fiscale) sont présentés de façon compensée.

L'impôt différé et exigible est comptabilisé comme un produit ou une charge au compte de résultat sauf s'il se rapporte à une transaction ou un événement qui est comptabilisé directement dans les capitaux propres.

Les impôts différés sont présentés sur des rubriques spécifiques du bilan incluses dans les actifs non courants et les passifs non courants.

note 1.19. Produits et charges des activités ordinaires

note 1.19.1. Produits des activités ordinaires : les différentes composantes

Le Groupe est loueur opérationnel de matériels mobiles et standardisés qu'il détient en propre ou qu'il gère pour le compte de tiers.

Dans le cas de la gestion pour compte de tiers, le Groupe achète des matériels neufs et les cède à des investisseurs. Les investisseurs confient la gestion de leurs matériels au Groupe dans le cadre de contrats de gestion. Le Groupe loue les matériels en gestion à ses clients (cf. annexe des comptes consolidés note 1.19.2, et note 1.19.3).

Le Groupe a également des activités de négoce (achat de biens en vue de leur revente – cf. annexe des comptes consolidés note 1.19.4).

Enfin, il peut revendre à des investisseurs ou des clients tiers des matériels préalablement détenus en propre (immobilisés) et loués à des clients (cf. annexe des comptes consolidés note 1.19.5).

note 1.19.2. Comptabilisation et reconnaissance des revenus et charges liés aux contrats de Trusts et aux contrats de gestion pour compte de tiers conclus par le Groupe

Le Groupe exploite et gère des matériels pour le compte de tiers dans le cadre de ses activités de transport fluvial et de location de barges fluviales, de location de conteneurs maritimes, de constructions modulaires et de wagons. Des pools (y compris les Trusts et le GIE décrits dans l'annexe des comptes consolidés note 1.5) sont constitués à cet effet regroupant plusieurs investisseurs dont le Groupe. Cette organisation permet la mutualisation des revenus et des charges des équipements regroupés dans un même pool.

L'analyse en substance des contrats de gestion et de titrisation au regard des normes internationales permet de conclure que le Groupe agit en qualité de principal dans ses relations avec les investisseurs (pools, trusts ou GIE) d'une part, et avec les clients d'autre part. En effet, le Groupe a toute liberté dans le choix des clients, des producteurs et des fournisseurs avec qui il traite et dans la négociation des prix d'achat, de location et de vente des équipements gérés.

En conséquence, le Groupe enregistre dans son compte de résultat l'intégralité des flux de produits et de charges générés par les contrats. Le Groupe constate en chiffre d'affaires les revenus locatifs bruts facturés à ses clients pour tous les matériels gérés en pools. Les dépenses opérationnelles concernant tous les matériels gérés sont constatées en charges d'exploitation. Une quote-part des revenus nets est reversée aux investisseurs (cf. annexe des comptes consolidés note 1.19.8).

Les éléments et critères suivants sont pris en compte pour déterminer la qualité de « principal » du Groupe :

- IAS 18 ne précise pas les conditions ou les critères permettant d'effectuer la distinction agent ou principal. En conséquence, au regard de IAS 8, la transaction peut être examinée par référence aux US GAAP (EITF 99-19), dont les principes n'entrent pas en conflit avec le cadre de l'IASB ou d'autres normes IAS/IFRS.
- La revue des critères EITF 99-19 est détaillée dans les paragraphes suivants.

Les critères qualifiant une société de principal sont :

- *The company is the primary obligor in the arrangement* : TOUAX SCA et ses filiales signent directement des contrats de location avec les clients. Les clients ne connaissent pas les propriétaires des matériels.
- *The company has general inventory risk* : TOUAX SCA et ses filiales supportent en premier les risques liés aux matériels. TOUAX se retourne ensuite vers les propriétaires pour se faire indemniser.
- *The company has latitude in establishing price* : TOUAX SCA et ses filiales ont toute liberté dans le choix de leurs clients et de leurs tarifs de location, sans en référer aux propriétaires des matériels.
- *The company changes the product or performs part of the service* : TOUAX SCA et ses filiales signent avec les clients des contrats identiques sans distinction des propriétaires des matériels.
- *The company has discretion in supplier selection* : TOUAX SCA et ses filiales ont le choix de leurs fournisseurs sans en référer aux propriétaires des matériels.

• *The company has physical loss inventory risk* : TOUAX SCA et ses filiales supportent en premier le risque de perte des conteneurs. TOUAX SCA se retourne ensuite contre ses clients ou ses fournisseurs pour indemniser la perte des conteneurs et reverse cette indemnité aux propriétaires des matériels.

• *The company has credit risk* : Chaque propriétaire de matériels supporte son risque de crédit. TOUAX SCA et ses filiales supportent le risque de crédit pour leur part dans les pools. TOUAX SCA et ses filiales ont la responsabilité du recouvrement. En cas de défaillance de son client, TOUAX SCA est tenu de mettre tout en œuvre pour retrouver les conteneurs des propriétaires.

Les critères qualifiant une compagnie d'agent sont :

• *The supplier (not the company) is the primary obligor in the arrangement* : Comme précisé précédemment, TOUAX SCA et ses filiales sont directement liés à leurs clients qui ne connaissent pas les propriétaires des matériels.

• *The amount the company earned is fixed* : TOUAX SCA et ses filiales reçoivent une rémunération variable. Les loyers facturés par TOUAX SCA et ses filiales à leurs clients sont indépendants des loyers entre TOUAX SCA et les propriétaires de matériels.

• *The supplier (and not the company) has credit risk* : Chaque propriétaire de matériels supporte son risque de crédit. TOUAX SCA et ses filiales supportent le risque de crédit pour leur part dans les pools. TOUAX SCA et ses filiales ont la responsabilité du recouvrement. En cas de défaillance de son client, TOUAX SCA est tenu de mettre tout en œuvre pour retrouver les conteneurs des propriétaires.

Ces éléments permettent de conclure que TOUAX SCA agit en tant que principal.

note 1.19.3. Chiffre d'affaires locatif

Le chiffre d'affaires locatif correspond au chiffre d'affaires provenant de la location des matériels gérés pour compte de tiers ou détenus en propre par le Groupe dans les quatre secteurs d'activité du Groupe ainsi que celui provenant des prestations annexes facturées à l'occasion de la location. Il intègre par ailleurs le chiffre d'affaires de l'activité barges fluviales provenant des activités de transport, d'affrètement et de stockage.

L'évolution du chiffre d'affaires locatif est donc directement liée aux flottes et parcs de matériels gérés et détenus par le Groupe, aux tarifs de location, ainsi qu'au taux d'utilisation des matériels.

note 1.19.4. Ventes de matériels

Les ventes de matériels correspondent au chiffre d'affaires généré par le négoce principalement de l'activité « constructions modulaires » et cession aux investisseurs dans les activités « conteneurs maritimes » et « wagons ». Les achats correspondants de matériels sont enregistrés dans les « achats et charges externes » dans la présentation du compte de résultat par nature et en « coût d'achat des ventes » dans la présentation du compte de résultat par fonction. Les matériels achetés et non encore revendus figurent dans les stocks de fin de période (cf. annexe des comptes consolidés § note 1.11).

note 1.19.5. Plus values de cession

Dans le cas des barges fluviales et des constructions modulaires, les cessions aux investisseurs sont enregistrées en plus values de cession. En effet, ces biens sont achetés par le Groupe en tant qu'immobilisations et exploités par le Groupe

pendant une durée excédant généralement douze mois avant d'être revendus aux investisseurs ou aux clients finaux.

Les frais relatifs aux cessions de matériel (commissions de placement, frais juridiques, consultations fiscales, etc.) sont enregistrés dans les « achats et charges externes » dans la présentation du compte de résultat par nature et en « dépenses opérationnelles des activités » dans la présentation du compte de résultat analytique.

note 1.19.6. Autres produits des activités ordinaires

Les autres produits des activités ordinaires correspondent à la production immobilisée et à la production stockée (cf. note 5).

note 1.19.7. Provisions d'exploitation

Ce poste enregistre principalement les dotations et reprises relatives aux provisions pour créances douteuses.

note 1.19.8. Distributions nettes aux investisseurs

Le chiffre d'affaires et les dépenses opérationnelles des pools d'investisseurs (cf. annexe des comptes consolidés § note 1.19.2) sont décomposés analytiquement par pool et les revenus nets qui en résultent, minorés d'une commission de gestion retenue par le Groupe, sont répartis entre les investisseurs dans les pools en fonction de règles de distribution établies pour chaque programme de gestion.

La quote-part des revenus à reverser aux investisseurs tiers est constatée en distributions nettes aux investisseurs conformément aux usages de la profession des gérants de biens pour compte de tiers.

note 1.20. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est obtenu par différence des charges et produits avant impôts autres que ceux de nature financière et hors résultat des activités arrêtées ou en cours de cession.

L'Ebitda (« Earnings before interest, tax depreciation and amortisation ») est un indicateur important pour le Groupe, qui permet de mesurer la performance récurrente du Groupe. Il est obtenu en partant du résultat d'exploitation avant amortissements des immobilisations et dépréciations des goodwill et des immobilisations qui seraient constatées dans le cadre des tests de dépréciation selon IAS 36 et avant distributions aux investisseurs (cf. annexe des comptes consolidés § note 1.9).

L'excédent brut d'exploitation, à la différence de l'Ebitda, ne prend pas en compte les dotations aux provisions sur les actifs courants (par exemple les provisions pour créances douteuses).

note 1.21. Information sectorielle

Compte tenu de la structure fondamentale d'organisation interne et de gestion du Groupe, le premier niveau d'information sectorielle retenu selon IAS 14 « Information sectorielle » est basé sur les activités du Groupe. Le deuxième niveau d'information sectorielle est géographique.

Le Groupe a pour métier la location opérationnelle d'actifs mobiles et standardisés. Il exerce son métier dans quatre activités : les conteneurs maritimes, les constructions modulaires, les barges fluviales et les wagons de fret.

La norme IAS 14 § 9 définit les secteurs géographiques comme « une composante distincte d'une entité engagée dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier et qui est exposée à des risques et une rentabilité, différents des risques et de

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

la rentabilité des autres secteurs d'activité opérant dans d'autres environnements économiques. Les facteurs qui doivent être pris en compte pour identifier les secteurs géographiques sont notamment (a) la similitude du contexte économique et politique, (b) les relations entre les activités dans les différentes zones géographiques, (c) la proximité des activités, (d) les risques spécifiques associés aux activités dans une zone donnée, (e) les réglementations de contrôle des changes et (f) les risques monétaires sous-jacents ». La norme IAS 14 § 13 indique par ailleurs que « les risques et la rentabilité d'une entité sont influencés à la fois par l'implantation géographique de ses activités (i.e. l'endroit où sont basées ses unités de production ou ses activités de prestation de services) et par la localisation de ses marchés (i.e. les endroits dans lesquels elle vend ses produits ou délivre ses prestations). La définition permet d'établir les secteurs géographiques sur la base (a) de l'implantation des installations de production ou de services d'une entité et de ses autres actifs ou (b) de la localisation de ses marchés et de ses clients ».

Les secteurs géographiques dépendent de la localisation des marchés et correspondent à la localisation des actifs.

Dans les activités constructions modulaires, barges fluviales et wagons de fret, l'implantation des services, la localisation des marchés et la localisation des clients sont identiques.

Dans l'activité conteneurs maritimes, la localisation des marchés est différente de la localisation des clients et de l'implantation des services. La localisation des marchés correspond à la localisation des actifs. Au terme de la norme IAS 14, les zones géographiques de l'activité conteneurs maritimes correspondent à la localisation des actifs. Les conteneurs maritimes sont régulièrement déplacés d'un pays à un autre dans le cadre du commerce international sur des centaines de routes commerciales. Le Groupe TOUAX n'a pas la connaissance ni le contrôle des mouvements de conteneurs en location ou de la localisation des conteneurs en location. Sur la base des contrats de location de conteneurs en cours au 31 décembre 2007, les conteneurs peuvent toucher des ports dans plus d'une centaine de pays dans le monde. Il est de ce fait impossible de séparer les revenus ou les actifs de l'activité conteneurs maritimes par zone géographique au sens de la norme IAS 14. L'activité conteneurs maritimes est classée dans la zone internationale. Cette présentation correspond aux pratiques de l'industrie du conteneur maritime, généralement gérée sous les normes américaines US GAAP.

note 2. Périmètre de consolidation

note 2.1. Évolution du périmètre

Nombre de sociétés consolidées	2007	2006	2005
Sociétés françaises	6	6	3
Sociétés étrangères	29	27	27
TOTAL	35	33	30
Dont entrées de périmètre	3	3	
Dont sortie de périmètre	- 1		

En 2007, le Groupe TOUAX a fait l'acquisition de trois nouvelles sociétés : Warex Raumsysteme GmbH (en mars 2007), TOUAX Sro et Warex SK (en octobre 2007).

En 2007, la filiale Gold Container GmbH a été liquidée et sortie du périmètre.

Ces acquisitions ont un impact sur le chiffre d'affaires 2007 de 7 067 milliers d'euros et sur le résultat 2007 de 947 milliers d'euros.

Trois sociétés françaises ont été constituées en décembre 2006 : TOUAX Construction Modulaire SAS, TOUAX Corporate SAS, TOUAX River Barges SAS.

Les actions de TOUAX Rail Ltd détenues par Almafin représentant 49 % des droits de vote et les actions d'Almafin Rail Investment Ltd représentant 51 % des droits de vote ont été rachetées par TOUAX SCA le 30 novembre 2005. Les sociétés appartenant au Groupe TOUAX Rail Ltd (TOUAX Rail Ltd, TOUAX Rail Finance Ltd, TOUAX Rail Romania SA et CFCL TOUAX Llp) et la société Almafin Rail Investment Ltd ne font plus l'objet d'un contrôle conjoint et sont en conséquence intégrées globalement depuis le 30 novembre 2005. Le pourcentage de contrôle de ces sociétés s'élève à 100 %. Pour mémoire, ces sociétés étaient consolidées selon la méthode de l'intégration proportionnelle jusqu'au 30 novembre 2005.

Cette acquisition a un impact sur le chiffre d'affaires 2005 de 10 977 milliers d'euros et sur le résultat 2005 de 750 milliers d'euros.

Si l'acquisition avait été réalisée au 1^{er} janvier 2005, le chiffre d'affaires et le résultat du Groupe auraient été respectivement de 229 923 milliers d'euros et 4 586 milliers d'euros comparé à 221 992 milliers d'euros et 4 083 milliers d'euros selon les comptes consolidés.

Il est à noter par ailleurs que les fonds de commerce de deux petites filiales non stratégiques ont été cédés en 2006.

note 2.2. Liste des sociétés consolidées en 2007

Nom de la société	Adresse	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
TOUAX SCA Société d'investissement et holding de sociétés d'investissement et d'exploitation pour le transport et la location de matériels	Tour Arago – 5, rue Bellini 92806 PUTEAUX LA DÉFENSE cedex (FRANCE)		
CFCL TOUAX Lip Société d'investissement, de location et de vente de wagons	1013 Centre Road WILMINGTON, DELAWARE 19805 (USA)	51 %	IG
CS DE JONGE BV Société de transport fluvial	Amstelwijckweg 15 3316 BB DORDRECHT (PAYS-BAS)	100 %	IG
EUROBULK BELGIUM BVBA Société de transport fluvial	BC Leuven zone 2 Interleuvenlaan – 62 Bus 10 B3001 LEUVEN (BELGIQUE)	97,9346 %	IG
EUROBULK TRANSPORTMAATSCHAPPIJ BV Société holding, d'investissement et de transport fluvial	Amstelwijckweg 15 3316 BB DORDRECHT (PAYS-BAS)	100 %	IG
GOLD CONTAINER Corporation Société d'investissement, de location et de vente de conteneurs maritimes	169E Flager street Suite 730 MIAMI, FL 33131 (USA)	100 %	IG
GOLD CONTAINER FINANCE Lic Société d'investissement de conteneurs maritimes	169E Flager street -Suite 730 MIAMI, FL 33131 (USA)	100 %	IG
INTERFEEDER-DUCOTRA BV Société de transport fluvial	Amstelwijckweg 15 3316 BB DORDRECHT (PAYS-BAS)	77,1359 %	IG
MARSTEN/THG MODULAR LEASING WORKSPACE PLUS D/B/A Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	801 Douglas Avenue – Suite 207 ALTAMONTE SPRINGS, FL 32714 (USA)	100 %	IG
PORTABLE STORAGE SERVICES Lic Société d'investissement, de location et de vente de conteneurs de stockage	169E Flager street – Suite 731 MIAMI, FL 33131 (USA)	100 %	IG
SIKO CONTAINERHANDEL GmbH Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	Lessingstrasse 52 – Postfach 1270 21629 NEU WULMSTORF (ALLEMAGNE)	100 %	IG
SIKO POLSKA Sp.z.o.o Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	21 Limbowa St – 80-175 GDANSK (POLOGNE)	100 %	IG

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Nom de la société	Adresse	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
TOUAX BV Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	Graanweg 13 (Havennr M240) 4782 PP MOERDIJK (PAYS-BAS)	100 %	IG
TOUAX CAPITAL SA Société d'investissement	C/0 Progressia – 18 rue Saint Pierre 1700 FRIBOURG (SUISSE)	99,99 %	IG
TOUAX CONTAINER LEASE RECEIVABLES Corporation Société d'investissement dans le cadre de la constitution du Trust 98	1013 Centre Road – WILMINGTON DELAWARE 19805 (USA)	100 %	IG
TOUAX CONTENEURS SERVICES SAS Société de service pour l'activité conteneurs maritimes	Tour Arago – 5, rue Bellini 92806 PUTEAUX LA DÉFENSE cedex (FRANCE)	100 %	IG
TOUAX Corporation Société d'investissement et holding de sociétés de location et de transport de matériels	801 Douglas Avenue – Suite 207 ALTAMONTE SPRINGS, FL 32714 (USA)	100 %	IG
TOUAX CORPORATE SAS Société de services supports aux sociétés du Groupe TOUAX	Tour Arago – 5 rue Bellini 92806 PUTEAUX LA DÉFENSE Cedex (FRANCE)	100 %	IG
TOUAX CONSTRUCTION MODULAIRE SAS Société de conception, de construction, d'agencement, d'achat et vente, d'exploitation de constructions modulaires	Tour Arago – 5 rue Bellini 92806 PUTEAUX LA DÉFENSE Cedex (FRANCE)	100 %	IG
TOUAX EQUIPMENT LEASING Corporation Société d'investissement dans le cadre de la constitution du Trust 2001	1013 Centre Road WILMINGTON, DELAWARE 19805 (USA)	100 %	IG
TOUAX ESPANA SA Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	P.I Cobo Calleja Ctra. Villaviciosa a Pinto, Km 17800 28947 FUENLABRADA (ESPAGNE)	100 %	IG
TOUAX FINANCE Incorporated Société d'investissement dans le cadre de la constitution du Trust 95	Lockerman Square, Suite L 100 DOVER, DELAWARE 19901 (USA)	100 %	IG
TOUAX LEASING Corporation Société de transport fluvial	801 Douglas Avenue – Suite 207 ALTAMONTE SPRINGS, FL 32714 (USA)	100 %	IG
SERVICIOS FLUVIALES SA Société de transport fluvial	Benjamin Constant 593 ASUNCION (PARAGUAY)	100 %	IG

Nom de la société	Adresse	Pourcentage de contrôle	Méthode de consolidation
TOUAX SOLUTIONS MODULAIRES SAS Société de service pour l'activité constructions modulaires	Tour Arago – 5, rue Bellini 92806 PUTEAUX LA DÉFENSE Cedex (FRANCE)	100 %	IG
TOUAX NV Société d'investissement, de location et de vente de constructions modulaires	Staatsbaan 4 C/1 bus 4 3210 LUBBEEK (BELGIQUE)	100 %	IG
TOUAX RAIL Ltd Société d'investissement, de location et de vente de wagons	Bracetown Business Park CLONEE Co. Meath (IRLANDE)	100 %	IG
TOUAX RAIL FINANCE Ltd Société d'investissement de wagons	Bracetown Business Park CLONEE Co. Meath (IRLANDE)	100 %	IG
TOUAX RAIL INVESTMENT Ltd Société d'investissement de wagons	Bracetown Business Park CLONEE Co. Meath (IRLANDE)	100 %	IG
TOUAX ROM SA Société de transport fluvial	Cladire administrativa Mol 1S, Étage 3 – CONSTANTA SUD-AGIGEA (ROUMANIE)	99,9978 %	IG
TOUAX RAIL ROMANIA SA Société d'investissement, de location et de vente de wagons	Cladire administrativa Mol 1S, Étage 3 CONSTANTA SUD-AGIGEA (ROUMANIE)	57,4996 %	IG
TOUAX RIVER BARGES SAS Société d'investissement et de transport fluvial	Tour Arago – 5, rue Bellini 92806 PUTEAUX LA DÉFENSE Cedex (FRANCE)	100 %	IG
TOUAX SRO Société d'assemblage de constructions modulaires	Na Radosti 184 155 21 Praha 5 (RÉPUBLIQUE TCHÈQUE)	100 %	IG
WAREX RAUMSYSTEME GmbH Société de location et de ventes de constructions modulaires	Warschauer Str 8, 10243 Berlin (ALLEMAGNE)	100 %	IG
WAREX SK Société de location et de ventes de constructions modulaires	Odborarska ulica 52 Bratislava – 831 02 (SLOVAQUIE)	100 %	IG

IG = intégration globale

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 3. Information sectorielle

note 3.1. Compte de résultat par activité

31 décembre 2007 (en milliers d'euros)	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons
Chiffre d'affaires locatif	74 600	52 662	20 783	22 207
Ventes de matériels	58 967	12 703		35 616
Commissions	47	25	107	409
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	133 614	65 390	20 890	58 232
Autres produits des activités ordinaires		4 642		
Plus values de cession	(52)	202	3	182
Total des produits des activités ordinaires	133 562	70 234	20 893	58 414
Coût d'achat des ventes	(56 485)	(8 530)		(33 381)
Dépenses opérationnelles des activités	(14 738)	(34 929)	(13 236)	(8 034)
Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités	(3 705)	(4 873)	(2 471)	(1 626)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	58 634	21 902	5 186	15 373
Amortissements et pertes de valeur	(998)	(6 784)	(2 027)	(1 221)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	57 636	15 118	3 159	14 152
Distribution nette aux investisseurs	(48 657)	(5 130)	(355)	(7 427)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	8 979	9 988	2 804	6 725
Frais centraux				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS				
Autres produits et charges opérationnels				
Résultat opérationnel				
Résultat financier				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				
Impôt sur les bénéfices				
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES				
Résultat des activités abandonnées				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE				
Part des intérêts minoritaires				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE				

31 décembre 2007 (en milliers d'euros)	Divers	Non alloué	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires locatif	131		(97)	170 286
Ventes de matériels				107 286
Commissions				588
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	131	0	(97)	278 160
Autres produits des activités ordinaires				4 642
Plus values de cession				335
Total des produits des activités ordinaires	131	0	(97)	283 137
Coût d'achat des ventes	0		0	(98 396)
Dépenses opérationnelles des activités	3		255	(70 679)
Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités	(38)		(158)	(12 871)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	96	0	0	101 191
Amortissements et pertes de valeur	(153)		0	(11 183)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	(57)	0	0	90 008
Distribution nette aux investisseurs	0		0	(61 569)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	(57)	0	0	28 439
Frais centraux				(4 982)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS				23 457
Autres produits et charges opérationnels				
Résultat opérationnel				23 457
Résultat financier				(9 200)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				14 257
Impôt sur les bénéfices				(2 517)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES				11 740
Résultat des activités abandonnées				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE				11 740
Part des intérêts minoritaires				19
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE				11 721

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

31 décembre 2006 (en milliers d'euros)	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons
Chiffre d'affaires locatif	61 150	42 695	30 703	16 029
Ventes de matériels	59 065	10 254		32 824
Commissions	56	32		339
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	120 271	52 981	30 703	49 192
Plus values de cession	(1)	184	(60)	21
Produits des activités ordinaires	120 270	53 165	30 643	49 213
Coût d'achat des ventes	(52 181)	(8 966)		(30 682)
Dépenses opérationnelles des activités	(12 065)	(24 071)	(22 186)	(7 163)
Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités	(4 473)	(3 840)	(4 330)	(1 560)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	51 551	16 288	4 127	9 808
Amortissements et pertes de valeur	(1 055)	(4 619)	(1 839)	(769)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	50 496	11 669	2 288	9 039
Distribution nette aux investisseurs	(43 018)	(5 368)	(421)	(5 883)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	7 478	6 301	1 867	3 156
Frais centraux				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS				
Autres produits et charges opérationnels				
Résultat opérationnel				
Résultat financier				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				
Impôt sur les bénéfices				
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES				
Résultat des activités abandonnées				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE				
Part des intérêts minoritaires				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE				

31 décembre 2006 (en milliers d'euros)	Divers	Non alloué	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires locatif	126		(141)	150 562
Ventes de matériels				102 143
Commissions				427
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	126	0	(141)	253 132
Plus values de cession				144
Produits des activités ordinaires	126	0	(141)	253 276
Coût d'achat des ventes	0		0	(91 829)
Dépenses opérationnelles des activités	(62)		53	(65 494)
Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités	(1)		88	(14 116)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	63	0	0	81 837
Amortissements et pertes de valeur	(35)	(119)	0	(8 436)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	28	(119)	0	73 401
Distribution nette aux investisseurs	0		0	(54 690)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	28	(119)	0	18 711
Frais centraux				(3 475)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS				15 236
Autres produits et charges opérationnels				
Résultat opérationnel				15 236
Résultat financier				(4 599)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				10 637
Impôt sur les bénéfices				(4 081)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES				6 556
Résultat des activités abandonnées				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE				6 556
Part des intérêts minoritaires				642
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE				7 198

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

31 décembre 2005 (en milliers d'euros)	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons
Chiffre d'affaires locatif	53 813	36 592	31 031	6 542
Ventes de matériels	61 072	8 686	1	24 167
Commissions	48			50
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	114 933	45 278	31 032	30 758
Plus values de cession	101	1 426	475	611
Produits des activités ordinaires	115 034	46 704	31 507	31 369
Coût d'achat des ventes	(58 371)	(7 118)	(1)	(22 686)
Dépenses opérationnelles des activités	(8 395)	(24 614)	(23 748)	(2 452)
Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités	(3 688)	(3 987)	(2 750)	(636)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	44 579	10 985	5 008	5 595
Amortissements et pertes de valeur	(1 050)	(3 689)	(2 415)	(286)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	43 528	7 296	2 593	5 309
Distribution nette aux investisseurs	(38 384)	(5 494)	(593)	(2 210)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	5 144	1 802	2 000	3 099
Frais centraux				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS				
Autres produits et charges opérationnels				
Résultat opérationnel				
Résultat financier				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				
Impôt sur les bénéfices				
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES				
Résultat des activités abandonnées				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE				
Part des intérêts minoritaires				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE				

31 décembre 2005 (en milliers d'euros)	Divers	Non alloué	Éliminations	Total
Chiffre d'affaires locatif	130		(140)	127 968
Ventes de matériels				93 926
Commissions				98
TOTAL CHIFFRE D'AFFAIRES	130		(140)	221 992
Plus values de cession	223			2 836
Produits des activités ordinaires	353		(140)	224 828
Coût d'achat des ventes				(88 177)
Dépenses opérationnelles des activités	(42)		51	(59 201)
Frais généraux, commerciaux et administratifs des activités	(2)		89	(10 974)
MARGE BRUTE D'EXPLOITATION (EBITDA)	310			66 476
Amortissements et pertes de valeur	(51)	(31)		(7 523)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ AVANT DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	258	(31)		58 953
Distribution nette aux investisseurs				(46 681)
RÉSULTAT PAR ACTIVITÉ APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS	258	(31)		12 273
Frais centraux				(3 647)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION APRÈS DISTRIBUTION AUX INVESTISSEURS				8 626
Autres produits et charges opérationnels				
Résultat opérationnel				8 626
Résultat financier				(2 668)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS				5 958
Impôt sur les bénéfices				(2 318)
RÉSULTAT NET DES SOCIÉTÉS INTÉGRÉES				3 640
Résultat des activités abandonnées				
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ DE L'ENSEMBLE				3 640
Part des intérêts minoritaires				442
RÉSULTAT NET CONSOLIDÉ PART DU GROUPE				4 082

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 3.2. Bilan par activité

31 décembre 2007 (en milliers d'euros)	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons
ACTIF				
Goodwill		17 017	315	4 554
Immobilisations incorporelles nettes	80	531		
Immobilisations corporelles nettes	10 024	115 783	28 103	52 267
Actifs financiers à long terme	3 022	2 259	24	
Autres actifs non courants	1 549	1 124		
Impôts différés actifs				
Total actifs non courants	14 675	136 714	28 442	56 821
Stocks et en-cours	43 624	6 215	124	11 020
Clients et comptes rattachés	13 215	19 297	3 313	5 067
Autres actifs courants	1 107	6 213	1 486	1 735
Trésorerie et équivalents				
Total actifs courants	57 946	31 725	4 923	17 822
Actifs destinés à être cédés				
TOTAL DE L'ACTIF				
PASSIF				
Capital social				
Réserves				
Résultat de l'exercice, part du groupe				
Capitaux propres du groupe				
Intérêts minoritaires				
Capitaux propres de l'ensemble				
Emprunts et dettes financières				
Impôts différés passifs				
Indemnités de départ en retraite et assimilés	70	68	13	
Autres passifs long terme	1 852	6 172		
Total passifs non courants	1 922	6 240	13	0
Provisions		172		
Emprunts et concours bancaires courants				
Dettes fournisseurs	41 069	16 508	2 062	8 238
Autres passifs courants	18 754	19 843	1 360	2 049
Total passifs courants	59 823	36 523	3 422	10 287
Passifs destinés à être cédés				
TOTAL DU PASSIF				
Investissements incorporels et corporels de la période	8 009	41 562	4 394	30 895
Effectif par activité	23	415	95	12

31 décembre 2007
(en milliers d'euros)

	Divers	Non alloué	Total
ACTIF			
Goodwill			21 886
Immobilisations incorporelles nettes		36	647
Immobilisations corporelles nettes		792	206 969
Actifs financiers à long terme		238	5 543
Autres actifs non courants		47	2 720
Impôts différés actifs			0
Total actifs non courants	0	1 113	237 765
Stocks et en-cours			60 983
Clients et comptes rattachés		43	40 935
Autres actifs courants		2 971	13 512
Trésorerie et équivalents		24 736	24 736
Total actifs courants	0	27 750	140 166
Actifs destinés à être cédés			
TOTAL DE L'ACTIF			377 931
PASSIF			
Capital social		31 182	31 182
Réserves		25 601	25 601
Résultat de l'exercice, part du groupe		11 721	11 721
Capitaux propres du groupe		68 504	68 504
Intérêts minoritaires		(8)	(8)
Capitaux propres de l'ensemble		68 496	68 496
Emprunts et dettes financières		129 610	129 610
Impôts différés passifs		5 312	5 312
Indemnités de départ en retraite et assimilés		82	233
Autres passifs long terme			8 024
Total passifs non courants	0	135 004	143 179
Provisions			172
Emprunts et concours bancaires courants		53 803	53 803
Dettes fournisseurs		596	68 473
Autres passifs courants		1 802	43 808
Total passifs courants	0	56 201	166 256
Passifs destinés à être cédés			
TOTAL DU PASSIF			377 931
Investissements incorporels et corporels de la période		312	85 172
Effectif par activité		30	575

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

31 décembre 2006 (en milliers d'euros)	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons
ACTIF				
Goodwill	0	302	315	4 554
Immobilisations incorporelles nettes	24	23	0	0
Immobilisations corporelles nettes	8 784	71 043	26 587	23 101
Actifs financiers à long terme	3 119	3 057	1	0
Autres actifs non courants	0	1 362	0	0
Impôts différés actifs				
Total actifs non courants	11 927	75 787	26 903	27 655
Stocks et en-cours	29 278	3 013	112	4 950
Clients et comptes rattachés	12 426	14 559	4 157	9 450
Autres actifs courants	3 179	6 571	232	1 482
Trésorerie et équivalents				
Total actifs courants	44 883	24 143	4 501	15 882
Actifs destinés à être cédés				
TOTAL DE L'ACTIF				
PASSIF				
Capital social				
Réserves				
Résultat de l'exercice, part du groupe				
Capitaux propres du groupe				
Intérêts minoritaires	0	0	(209)	202
Capitaux propres de l'ensemble				
Emprunts et dettes financières				
Impôts différés passifs				
Indemnités de départ en retraite et assimilés	52	60	0	0
Autres passifs long terme	1 894	0	0	0
Total passifs non courants	1 946	60	0	0
Provisions	0	181	0	0
Emprunts et concours bancaires courants				
Dettes fournisseurs	33 805	6 067	4 005	9 680
Autres passifs courants	17 962	7 328	264	1 423
Total passifs courants	51 767	13 576	4 269	11 103
Passifs destinés à être cédés				
TOTAL DU PASSIF				
Investissements incorporels et corporels de la période	667	26 369	1 882	10 980
Effectif par activité	24	179	112	9

31 décembre 2006
(en milliers d'euros)

	Divers	Non alloué	Total
ACTIF			
Goodwill	0		5 171
Immobilisations incorporelles nettes	0	85	132
Immobilisations corporelles nettes	637	10	130 162
Actifs financiers à long terme	0	105	6 282
Autres actifs non courants	0	61	1 423
Impôts différés actifs			0
Total actifs non courants	637	261	143 170
Stocks et en-cours	0		37 353
Clients et comptes rattachés	28		40 620
Autres actifs courants	0	871	12 335
Trésorerie et équivalents		28 309	28 309
Total actifs courants	28	29 180	118 617
Actifs destinés à être cédés			
TOTAL DE L'ACTIF			261 787
PASSIF			
Capital social		31 084	31 084
Réserves		22 191	22 191
Résultat de l'exercice, part du groupe		7 198	7 198
Capitaux propres du groupe		60 473	60 473
Intérêts minoritaires	0	0	(7)
Capitaux propres de l'ensemble		60 473	60 466
Emprunts et dettes financières		75 731	75 731
Impôts différés passifs		3 148	3 148
Indemnités de départ en retraite et assimilés	0	70	182
Autres passifs long terme	0	15	1 909
Total passifs non courants	0	78 964	80 970
Provisions	0	0	181
Emprunts et concours bancaires courants		37 586	37 586
Dettes fournisseurs	0	480	54 037
Autres passifs courants	3	1 567	28 547
Total passifs courants	3	39 633	120 351
Passifs destinés à être cédés			
TOTAL DU PASSIF			261 787
Investissements incorporels et corporels de la période	65		39 935
Effectif par activité		24	348

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

31 décembre 2005 (en milliers d'euros)	Conteneurs maritimes	Constructions modulaires	Barges fluviales	Wagons
ACTIF				
Goodwill	0	304	2 284	4 554
Immobilisations incorporelles nettes	0	9	0	0
Immobilisations corporelles nettes	10 965	50 960	27 737	13 184
Actifs financiers à long terme	5 195	2 830	144	0
Autres actifs non courants	0	1 199	0	0
Impôts différés actifs				
Total actifs non courants	16 160	55 302	30 166	17 738
Stocks et en-cours	3 202	3 141	72	4 120
Clients et comptes rattachés	13 692	9 636	6 841	5 036
Autres actifs courants	1 700	4 001	728	4 548
Trésorerie et équivalents				
Total actifs courants	18 594	16 778	7 641	13 705
Actifs destinés à être cédés				
TOTAL DE L'ACTIF				
PASSIF				
Capital social				
Réserves				
Résultat de l'exercice, part du groupe				
Capitaux propres du groupe				
Intérêts minoritaires	(468)	(119)	146	274
Capitaux propres de l'ensemble				
Emprunts et dettes financières				
Impôts différés passifs				
Indemnités de départ en retraite et assimilés	43	57	0	0
Autres passifs long terme	3 431	1 860	0	0
Total passifs non courants	3 474	1 917	0	0
Provisions	0	215	0	0
Emprunts et concours bancaires courants				
Dettes fournisseurs	9 376	6 801	4 999	2 687
Autres passifs courants	15 080	9 814	366	985
Total passifs courants	24 456	16 830	5 365	3 672
Passifs destinés à être cédés				
TOTAL DU PASSIF				
Investissements incorporels et corporels de la période	7 415	28 327	11 203	7 743
Effectif par activité	27	166	119	7

31 décembre 2005
(en milliers d'euros)

	Divers	Non alloué	Total
ACTIF			
Goodwill	0		7 142
Immobilisations incorporelles nettes	0	104	114
Immobilisations corporelles nettes	691	10	103 546
Actifs financiers à long terme	0	165	8 334
Autres actifs non courants	0		1 199
Impôts différés actifs		2 174	2 174
Total actifs non courants	691	2 453	122 509
Stocks et en-cours	0		10 536
Clients et comptes rattachés	46		35 251
Autres actifs courants	0	947	11 924
Trésorerie et équivalents		26 071	26 071
Total actifs courants	46	27 018	83 782
Actifs destinés à être cédés			
TOTAL DE L'ACTIF			206 291
PASSIF			
Capital social		30 119	30 119
Réserves		22 188	22 188
Résultat de l'exercice, part du groupe		4 082	4 082
Capitaux propres du groupe		56 390	56 390
Intérêts minoritaires	0	0	(167)
Capitaux propres de l'ensemble		56 390	56 223
Emprunts et dettes financières		48 132	48 132
Impôts différés passifs		1 196	1 196
Indemnités de départ en retraite et assimilés	0	52	151
Autres passifs long terme	0	0	5 291
Total passifs non courants	0	49 379	54 769
Provisions	0	0	215
Emprunts et concours bancaires courants		43 315	43 315
Dettes fournisseurs	0	506	24 369
Autres passifs courants	0	1 155	27 400
Total passifs courants	0	44 976	95 299
Passifs destinés à être cédés			
TOTAL DU PASSIF			206 291
Investissements incorporels et corporels de la période	163		54 752
Effectif par activité		26	345

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 3.3. Information géographique

(en milliers d'euros)	International	Europe	États-Unis	Total
2007				
Chiffre d'affaires	133 609	135 340	9 211	278 160
Investissements incorporels et corporels	8 009	75 782	1 380	85 171
Actifs sectoriels non courants	16 186	205 796	15 783	237 765
2006				
Chiffre d'affaires	120 261	120 571	12 300	253 132
Investissements incorporels et corporels	667	36 133	3 163	39 963
Actifs sectoriels non courants	13 515	111 848	17 807	143 170
2005				
Chiffre d'affaires	114 908	96 199	10 885	221 992
Investissements incorporels et corporels	708	42 654	11 489	54 851
Actifs sectoriels non courants	15 745	87 042	19 722	122 509

Notes relatives au compte de résultat

note 4. Chiffre d'affaires

Répartition par nature (en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	variation 2007/2006	31.12.2005
Chiffre d'affaires locatif	170 286	150 561	13 %	127 968
Ventes de matériels	107 284	102 143	5 %	93 926
Commissions	589	428	38 %	98
TOTAL	278 160	253 132	10 %	221 992

Chiffre d'affaires locatif

La croissance continue de la flotte gérée dans les activités conteneurs maritimes, constructions modulaires et wagons explique la hausse du chiffre d'affaires locatif.

Il est à noter que le chiffre d'affaires locatif intègre les revenus locatifs, les revenus de transport et les revenus de prestations de services associées à la location des matériels.

Ventes de matériels

Les ventes de matériels enregistrent principalement des cessions de matériels à des investisseurs. Ces matériels sont ensuite gérés par le Groupe dans le cadre de programmes de gestion. Les ventes de matériels enregistrent par ailleurs des opérations de négoce de l'activité constructions modulaires.

La progression des ventes de matériels s'explique par l'augmentation des ventes de wagons à des investisseurs et la hausse du négoce de constructions modulaires.

note 5. Autres produits des activités ordinaires

	31.12.2007
Production stockée	259
Production immobilisée	4 384
TOTAL	4 643

La production immobilisée correspond à la production de constructions modulaires par la nouvelle filiale TOUAX Sro. Ces matériels sont immobilisés par le Groupe, et loués à des clients. La nouvelle unité d'assemblage TOUAX Construction Modulaire contribuera également en 2008 à la production immobilisée de constructions modulaires.

La production stockée provient de la nouvelle unité d'assemblage.

note 6. Plus values de cession

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Plus values de cession	335	144	2 836
TOTAL	335	144	2 836

En 2007, le résultat de cession n'est pas significatif. Il enregistre principalement des cessions de constructions modulaires et de wagons.

En 2006, le Groupe n'a pas cédé à des investisseurs des matériels en propre et les plus values de cession sont en conséquence peu significatives.

En 2005, le Groupe ayant cédé à des investisseurs des matériels en propre, les plus values de cession enregistraient ces cessions significatives.

note 7. Achats et autres charges externes

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	variation 2007/2006	31.12.2005
Achats de marchandises	(98 396)	(91 829)	7 %	(88 968)
Autres services	(69 259)	(64 188)	8 %	(58 205)
Impôts et taxes	(812)	(974)	- 17 %	(629)
TOTAL	(168 468)	(156 991)	7 %	(147 802)

Achats de marchandises

L'augmentation des achats de marchandises est essentiellement liée à la progression des ventes de matériels dans l'activité conteneurs maritimes et wagons.

Autres services

La hausse des autres services s'explique principalement par les coûts de production des constructions modulaires immobilisées par le Groupe.

note 8. Charges de personnel

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Salaires et charges sociales	(18 204)	(14 991)	(14 643)
Effectifs	575	348	345

La variation des salaires et charges sociales et de l'effectif s'explique par les entrées de périmètre de trois sociétés.

Politique d'intéressement du personnel

Il n'existe pas de plan d'intéressement du personnel. Cependant, certaines catégories de personnel (cadres, agents commerciaux) bénéficient de primes annuelles sur les performances établies sur une base individuelle ou de stock-options.

Paiement fondés sur des actions

Les paiements fondés sur des actions concernent des plans de stocks option. Ils représentent une charge de personnel de 21 milliers d'euros.

note 9. Autres produits et charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	variation 2007/2006	31.12.2005
Autres produits d'exploitation	755	4 536	- 83 %	3 088
Autres charges d'exploitation	(1 212)	(6 954)	- 83 %	(2 540)
TOTAL autres produits et charges d'exploitation	(457)	(2 418)	- 81 %	549

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

En 2007, les autres charges d'exploitation intègrent la perte de valeur sur la commission différée du GIE classée dans les autres actifs long terme au Bilan pour 0,3 million d'euros. Les autres produits et charges d'exploitation sont constitués de produits et charges de gestion courante.

En 2006, les autres produits d'exploitation enregistrent principalement la reprise des autres passifs long terme pour 3,2 millions d'euros (cf. annexe des comptes consolidés note 24 page 86), le prix de cession du fonds de commerce d'une

filiale non stratégique pour 0,3 million d'euros et des produits de gestion courante.

En 2006, les autres charges d'exploitation intègrent la dépréciation des actifs financiers pour 3,6 millions d'euros (cf. annexe des comptes consolidés note 18 page 79), la sortie du goodwill de la filiale non stratégique représentant le fonds de commerce de cette société pour 1,96 million d'euros ainsi que des charges de gestion courante (pertes sur créances irrécouvrables notamment).

note 10. Amortissements et pertes de valeur

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	variation 2007/2006	31.12.2005
Dotation aux amortissements linéaires	(7 496)	(6 078)	23 %	(5 809)
Dotation aux amortissements crédit-bail	(3 651)	(2 327)	57 %	(1 715)
Sous total	(11 147)	(8 405)	33 %	(7 524)
Autres dotations aux provisions	(35)	(31)		1
TOTAL	(11 183)	(8 436)	33 %	(7 523)

La hausse des dotations aux amortissements reflète la croissance des investissements du Groupe.

note 11. Distributions nettes aux investisseurs

Les distributions nettes aux investisseurs se répartissent par activité comme suit :

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	variation 2007/2006	31.12.2005
Conteneurs maritimes	(48 656)	(43 018)	13 %	(38 384)
Constructions modulaires	(5 130)	(5 368)	- 4 %	(5 494)
Barges fluviales	(355)	(421)	- 16 %	(593)
Wagons	(7 427)	(5 883)	26 %	(2 210)
TOTAL	(61 559)	(54 690)	13 %	(46 681)

La hausse des distributions nettes aux investisseurs s'explique par la progression des volumes de flotte en gestion notamment dans les activités conteneurs maritimes et wagons.

■ Conteneurs maritimes

Le Groupe gère une flotte de conteneurs de 332 365 TEU size qui fait l'objet d'une distribution aux investisseurs :

- Trust 98 et Trust 2001 (47 409 TEU),
- Programmes de gestion (284 956 TEU).

■ Constructions modulaires

Le Groupe gère pour le compte de tiers 10 349 constructions modulaires en France, aux États-Unis, en Allemagne et aux Pays-Bas.

■ Barges fluviales

Les revenus versés aux investisseurs concernent une flotte gérée aux Pays-Bas par la filiale Eurobulk Transport Maatschappij BV sous des contrats de location « bare-boat » (coque nue).

■ Wagons

Le Groupe gère pour le compte de tiers 3 222 wagons (3 800 plate-forme) en Europe et aux États-Unis.

note 12. Résultat financier

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	variation 2007/2006	31.12.2005
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	856	772	11 %	286
Charge d'intérêt sur opération de financement	(9 146)	(4 854)	88 %	(3 447)
Gain et perte liés à l'extinction des dettes	415	(437)	- 195 %	600
Coût de l'endettement financier brut	(8 731)	(5 292)	65 %	(2 847)
Coût de l'endettement financier net	(7 875)	(4 520)	74 %	(2 560)
Produits et charges financiers d'actualisation	102	80	27 %	(89)
Reprise (dotation)	(1 426)	(159)	798 %	(19)
Autres produits et charges financiers	(1 325)	(79)	1583 %	(107)
Résultat financier	(9 200)	(4 599)	100 %	(2 668)

Les coûts de financements augmentent significativement du fait de l'acquisition de nouveaux matériels en propre, financés par de la dette.

Les dotations aux provisions financières correspondent à la dépréciation des titres d'une participation minoritaire pour 1 428 milliers d'euros, dans une société de location de conteneurs de stockage aux États-Unis, suite à la cession de l'activité de la filiale Portable Storage Service Llc fin 2006 à cette société. La dépréciation de ces titres résulte des risques liés au marché américain et des difficultés financières de cette entreprise.

Les gains et pertes liés à l'extinction des dettes enregistrent les pertes et les gains de change.

note 13. Impôt sur les bénéfices

L'impôt sur les bénéfices est composé des impôts exigibles dus par les sociétés du Groupe et des impôts différés prove-

nant des déficits fiscaux et des décalages temporaires entre les résultats comptables consolidés et les résultats fiscaux.

Le Groupe a opté pour le régime de l'intégration fiscale aux États-Unis, en France et en Hollande. Le groupe fiscal américain est composé des sociétés TOUAX Corp., TOUAX Leasing Corp., Gold Container Corp., Gold Container Finance Llc, Portable Storage Services Llc, Workspace Plus, TOUAX Finance Inc., TOUAX Container Lease Receivables Corp. ("Leasco 1") et TOUAX Equipment Leasing Corp. ("Leasco 2"). Le groupe fiscal français est composé des sociétés TOUAX SCA, TOUAX Solutions Modulaires SAS, TOUAX Construction Modulaire, TOUAX Container Services, TOUAX Corporate, TOUAX River Barges. La réorganisation juridique des activités au Benelux a entraîné la création de deux groupes fiscaux néerlandais : TOUAX BV d'une part, Eurobulk Transport Maatschappij BV et CS de Jonge BV d'autre part.

Ventilation de la charge d'impôt

(en milliers d'euros)	31.12.2007			31.12.2006			31.12.2005		
	Exigible	Différé	Total	Exigible	Différé	Total	Exigible	Différé	Total
Europe	(1 599)	(9)	(1 608)	(321)	(472)	(793)	(408)	(428)	(836)
Etats-Unis	0	(909)	(909)	0	(3 280)	(3 280)	0	(1 503)	(1 503)
Autres	0	0	0		(8)	(8)		20	20
TOTAL	(1 599)	(918)	(2 517)	(321)	(3 760)	(4 081)	(408)	(1 911)	(2 318)

(en milliers d'euros)	2007
Résultat net des sociétés intégrées	11 740
Impôt sur le résultat	(2 517)
Résultat de l'ensemble avant impôt	14 257
Charge d'impôt théorique à 33,33%	(4 752)
Incidence sur l'impôt théorique des :	
Limitation des impôts différés	(434)
Différences temporaires	324
Différences permanentes et autres éléments	(59)
Déficits créés dans l'exercice	26
Résultat imputé sur déficit antérieur	453
Différence de taux	1 925
Charge d'impôt effective	(2 517)

Le solde des impôts différés actifs français non reconnu dans les comptes est estimé à 1,1 million d'euros. Le solde des impôts différés actifs des groupes fiscaux au Benelux non reconnu dans les comptes est estimé à 1,4 million d'euros.

La baisse de la charge d'impôt s'explique principalement par un mix de taux d'imposition plus favorable, la contribution au résultat du Groupe provenant de pays comme l'Irlande avec un taux d'imposition de 12,5 % ou la Pologne avec un taux d'imposition de 19 % ayant fortement progressé.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 14. Résultat net par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net de la société par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation durant l'exercice. Les actions auto détenues par la société ne sont pas prises en compte du fait du nombre infime qu'elles représentent, soit 0,14 % du capital au 31 décembre 2007.

Le résultat dilué par action est calculé en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation afin de tenir compte de la conversion de tous les instruments de capitaux propres potentiellement dilutifs. La société a trois types d'instruments de capitaux propres potentiellement dilutifs : les stocks options, les bons de souscription d'actions et les bons de souscription d'action remboursables.

	Année 2007	Année 2006
Résultat net en euro	11 720 567	7 198 116
Actions en circulation au 31 décembre	3 897 704	3 885 519
nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	3 888 828	3 873 294
Nombre potentiel d'actions		
- Stock options plan 2000	5 250	8 750
- Stock options plan 2002	7 200	9 900
- BSA	69 573	69 573
- OBSAR exerçables/cessibles	79 801	
Nombre moyen pondéré d'actions pour le résultat dilué par action	4 050 652	3 961 517
Résultat net par action		
- de base	3,01	1,86
- dilué	2,89	1,82

Notes relatives au bilan

Actif

note 15. Goodwill

La variation du goodwill est la suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Barges fluviales			
Eurobulk Transport Maatschappij BV	221	221	221
CS de Jonge BV	91	91	91
Interfeeder-Ducotra BV	0	0	1 968
TOUAX Rom SA	3	3	4
TOUAX Leasing Corp	0	0	0
Constructions modulaires			
Siko Containerhandel GmbH	288	288	288
Workspace Plus	13	15	16
Warex raumsysteme	1 295		
TOUAX Sro	15 421		
Wagons			
TOUAX Rail Limited	4 554	4 554	4 554
TOTAL	21 886	5 172	7 142

Le Groupe a acquis TOUAX Sro en République Tchèque et sa filiale Warex SK le 1^{er} octobre 2007. Le goodwill généré par cette acquisition s'explique de la façon suivante :

Valeur comptable des actifs et passifs de TOUAX Sro avant leur évaluation à la juste valeur	Acquisition au 01/10/2007
Immobilisations corporelles	148 831
Actifs financiers non courant	1 966
Stock	60 347
Actifs courants	161 443
Trésorerie et équivalent de trésorerie	1 748
Passif courant	(248 927)
impôt différé	(5 827)
Actif net en milliers de CZK	119 581
Ajustement à la juste valeur des actifs et passifs de TOUAX Sro	
	01/10/2007
Immobilisations corporelles	30 064
Actifs financiers non courant	(909)
impôt différé	(5 712)
Total des ajustements en milliers de CZK	23 443
Actif net réévalué en milliers de CZK	143 024
Actif net réévalué en milliers d'euros	5 195
Goodwill en milliers d'euros	14 843
Cout d'acquisition 100 % de TOUAX SRO en milliers d'euros	20 038

Comme indiqué dans les principes et méthodes comptables, le goodwill a été comptabilisé dans la devise de la filiale TOUAX Sro, soit en CZK. Des écarts de conversion sont donc calculés sur ce goodwill au 31 décembre 2007. Le goodwill se valorise par conséquent au 31 décembre 2007 à 15,4 millions d'euros. La société TOUAX Sro détient les titres de Warex SK.

Le Groupe a acquis fin février 2007 la société Warex GmbH. Le goodwill généré par cette acquisition s'explique de la façon suivante :

Valeur comptable des actifs et passifs de Warex GmbH avant leur évaluation à la juste valeur	Acquisition au 28/02/2007
Immobilisations incorporelles	1
immobilisations corporelles	2 420
Stocks	389
Actif courant	1 380
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(65)
Dettes financières	(1 193)
Passif courant	(2 893)
Actif net	38
Ajustement à la juste valeur des actifs et passifs de Warex GmbH	
	28/02/2007
Immobilisations corporelles	1 800
impôt différé	(504)
Total des ajustements en milliers d'euros	1 297
Actif net réévalué en milliers d'euros	1 335
Actif net réévalué en milliers d'euros	1 335
Goodwill en milliers d'euros	1 295
Cout d'acquisition 100 % de Warex GmbH en milliers d'euros	2 630

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

En 2006, la sortie du goodwill d'Interfeeder-Ducotra est liée à la cession du fonds de commerce de cette société au troisième trimestre 2006.

Le rachat des actions en 2005 de TOUAX Rail Limited à Almafim qui détenait 49 % des droits de vote a généré un goodwill. Ce goodwill a été constaté après avoir vérifié que tous les actifs et passifs identifiables satisfont effectivement aux critères de comptabilisation décrits dans IFRS 3, et sont bien évalués à leur juste valeur. Le goodwill constaté constitue l'excédent du prix de rachat des actions TOUAX Rail Limited sur la juste valeur nette des actifs et passifs identifiables. Cette juste valeur correspond à la valeur comptable des actifs et des passifs de TOUAX Rail Ltd, l'ensemble des actifs de TOUAX RAIL Ltd ayant été acheté récemment. En effet, les actifs corporels (wagons) de la société TOUAX Rail Ltd ont tous été acquis depuis mai 2002. Ils sont correctement identifiés dans les comptes de la filiale. La récente date d'acquisition des wagons permet de justifier que la valeur comptable

de ces actifs représente leur valeur de marché. Par ailleurs, les actifs incorporels de la société sont constitués des contrats de gestion. Il est à noter cependant que la valeur actuelle de ces contrats n'est pas significative, la taille de la société TOUAX Rail Ltd ne permet en effet pas de bénéficier à ce jour des économies d'échelles.

Des tests de dépréciations ont été effectués pour les goodwills d'EUROBULK Transport Maatschappij BV et CS de jonghe BV, Siko Containerhandel GmbH et Workspace + sur la base des estimations de cash-flow futur des unités génératrices de trésorerie et ne présentent pas de pertes de valeur. Il est à noter que le montant des goodwills de ces sociétés n'est pas significatif.

Le goodwill de la société TOUAX RAIL Ltd a été testé sur la base de la valorisation de cette société et ne présente pas de perte de valeur. La valorisation de la société TOUAX RAIL Ltd est estimée sur la base d'un multiple de résultat conservateur de 12, multiple ayant été utilisé dans le cadre du rachat.

note 16. Immobilisations incorporelles

(en milliers d'euros)	31.12.2007			31.12.2006	31.12.2005
	Valeur brute	Amt	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Immobilisations incorporelles	1 283	(636)	647	132	114
TOTAL	1 283	(636)	647	132	114

Les immobilisations incorporelles enregistrent les logiciels mais aussi les frais de développement générés par la conception et les tests de pré-production des prototypes de constructions modulaires de la nouvelle usine à Mignières (0,3 million d'euros).

note 17. Immobilisations corporelles

note 17.1. Répartition par nature

(en milliers d'euros)	31.12.2007			31.12.2006	31.12.2005
	Valeur brute	Amt	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Terrains et constructions	5 894	(988)	4 906	3 293	3 450
Matériels	232 200	(38 551)	193 649	125 360	98 361
Autres immobilisations corporelles	6 720	(3 625)	3 095	1 448	1 672
Immobilisations corporelles en cours	5 320		5 320	60	64
TOTAL	250 134	(43 164)	206 970	130 161	103 547

note 17.2. Évolution par nature des valeurs brutes

(en milliers d'euros)	01.01.2007	Acquisition	Cession	Variation de conversion	Entrées de périmètres	31.12.2007
Terrains et constructions	4 169	114	(3)	10	1 605	5 895
Matériels	156 276	78 277	(7 955)	(1 942)	7 544	232 200
Autres immobilisations corporelles	4 715	915	(185)	(83)	1 357	6 719
Immobilisations corporelles en cours	60	5 261	0	0	(1)	5 320
TOTAL	165 220	84 567	(8 143)	(2 015)	10 505	250 134

Les acquisitions concernent des conteneurs maritimes pour 7,9 millions d'euros, des constructions modulaires pour 41 millions d'euros, des barges fluviales pour 4,4 millions d'euros et des wagons pour 30,9 millions d'euros.

Les cessions concernent des conteneurs maritimes pour 5,3 millions d'euros, des constructions modulaires pour 2,2 millions d'euros, et des wagons pour 0,6 million d'euros.

Les immobilisations corporelles du Groupe sont constituées des matériels locatifs (conteneurs maritimes, constructions modulaires, barges fluviales et wagons). Les valeurs unitaires

des conteneurs maritimes et des constructions modulaires n'excèdent pas 10 000 euros. Les valeurs unitaires des wagons varient entre 10 000 euros pour les wagons d'occasion 60 pieds et 125 000 euros pour les wagons neufs intermodaux couplés (106 pieds). Les valeurs unitaires des barges fluviales varient entre 150 000 euros pour les barges achetées d'occasion (1 700 tonnes) et 1 000 000 euros pour les barges achetées neuves (2 800 tonnes). Il est à noter par ailleurs que les pousseurs peuvent atteindre des valeurs bien supérieures à 1 million d'euros.

note 18. Actifs financiers à long terme

En milliers d'euros	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Total bilan 31.12.2007
Instruments financiers dérivés non courants				47	47
Actifs financiers non courants et autres actifs courants	69	8 146			8 215
Clients et autres débiteurs		40 935			40 935
Instruments dérivés courants					0
Autres actifs financiers courants					0
Trésorerie et équivalents de trésorerie				317	317
TOTAL	69	49 081	0	364	49 514

	31.12.2007		
	Titres disponibles à la vente	Actifs financiers non courants et autres actifs non courants	Clients et autres débiteurs
Valeur brute	1 400	14 638	44 307
Dépréciation par résultat (cumul)	(1 331)*	(6 492)	(3 372)
Valeur nette	69	8 146	40 935

* Valorisation au cours de clôture.

En milliers d'euros	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Total bilan 31.12.2006
Instruments financiers dérivés non courants				61	61
Actifs financiers non courants et autres actifs courants	77	7 568			7 646
Clients et autres débiteurs		40 620			40 620
Instruments dérivés courants					0
Autres actifs financiers courants					0
Trésorerie et équivalents de trésorerie				1 130	1 130
TOTAL	77	48 188	0	1 190	49 456

	31.12.2006		
	Titres disponibles à la vente	Actifs financiers non courants et autres actifs non courants	Clients et autres débiteurs
Valeur brute	78	14 323	43 618
Dépréciation par résultat (cumul)	(1)	(6 754)	(2 999)
Valeur nette	77	7 568	40 620

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

En milliers d'euros	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Placements détenus jusqu'à leur échéance	Actifs financiers à la juste valeur par le résultat	Total bilan 31.12.2005
Instrument financiers dérivés non courants				0	
Actifs financiers non courants et autres actifs courants	62	9 471			9 533
Clients et autres débiteurs		35 251			35 251
Instrument dérivés courants					0
Autres actifs financiers courants					0
Trésorerie et Equivalents de trésorerie				758	758
TOTAL	62	44 721	0	758	45 542

	31.12.2005		
	Titres disponibles à la vente	Actifs financiers non courants et autres actifs non courants	Clients et autres débiteurs
Valeur brute	63	12 429	38 711
Dépréciation par résultat (cumul)	(1)	(2 958)	(3 460)
Valeur nette	62	9 471	35 251

Les actifs financiers détaillés par activité s'analysent comme suit :

■ Conteneurs maritimes

• **Les titres disponibles à la vente** : Ils correspondent à une participation minoritaire dans une société non cotée de location de conteneurs de stockage aux États-Unis. Ils ont été dépréciés à hauteur de 1 428 milliers d'euros (taux moyen de dollar 2007), (cf. note 12).

• **Les prêts et créances** sont constitués des prêts, dépôts de garanties et autres réserves liés aux trusts (cf. annexe des comptes consolidés note 28.8 page 95 et note 28.9 page 97). Aucune variation significative dans la catégorie prêts et créances n'est à noter en 2007.

L'estimation effectuée au 31 décembre 2006 des revenus nets futurs distribués au Trust 1998 a fait apparaître une perte sur le montant des dépôts et réserves récupérables à la fin de vie du Trust de 1,7 million d'euros. Les dépôts de garantie concernant le Trust 98 ont en conséquence été dépréciés de 1,7 million d'euros. Les dépôts de garantie du Trust 98 sont ainsi dépréciés en totalité à la clôture de l'exercice 2006. Les commissions de démarrage perçues à l'origine à hauteur de ces dépôts de garantie, différées et comptabilisées en passif non courant sont reprises pour 1,3 million d'euros. L'impact sur le résultat 2006 est une charge de 0,4 million d'euros en 2006 et s'explique par l'exercice de la clause de défaut des assureurs de la dette senior du Trust 98.

• **Les autres actifs non courants** comprennent la partie à plus d'un an de créance client (location financement) pour 1,5 millions d'euros.

■ Constructions modulaires

• Les prêts et créances sont constitués des comptes de dépôt et d'avances consentis au GIE Modul Finance I pour 1,9 million d'euros (cf. annexe des comptes consolidés note 28.6 page 93).

L'estimation effectuée au 31 décembre 2006 a fait apparaître une dépréciation des dépôts de garantie concernant le GIE Modul Finance de 1,9 million d'euros. Les produits prélevés à l'origine sur les ventes de constructions modulaires lors de la constitution du GIE Modul Finance, différés et comptabilisés en passif non courant sont repris pour 1,9 million d'euros. Ces éléments se compensent et ont été sans incidence sur le résultat 2006.

La dette Junior et les titres subordonnés remboursables du GIE Modul Finance I ont été rachetés par une société de droit luxembourgeois. Le Groupe TOUAX a consenti un prêt de 2 millions d'euros à cette société pour financer une partie de l'achat de la dette junior et des TSR. Ce prêt est comptabilisé dans les comptes du Groupe dans les actifs financiers à long terme.

• **Les autres actifs non courants** comprennent la commission différée du GIE (cf. note 28.6 page 93). Conformément à IAS 36, un test de dépréciation a été réalisé suite à un indice de perte de valeur. Les incertitudes liées au marché américain, ainsi que la baisse du dollar ont généré une baisse des cash-flows futurs attendus sur les matériels exploités aux États-Unis. Les cash-flows futurs étant inférieurs à la valeur comptable du paiement différé, une perte de 0,3 million d'euros a été constatée en diminution du compte des autres actifs non courants.

- Les actifs financiers à long terme sont actualisés sur la base des taux sans risque du marché (obligations d'État).

Les impacts résultats des instruments financiers sont indiqués dans la note 23.4.

- La valeur inscrite au bilan des créances clients et comptes rattachés correspond à une estimation raisonnable de leur juste valeur, les créances clients étant pour l'essentiel toutes recouvrables à moins de 90 jours.

note 19. Stocks et en-cours

Les stocks et en-cours enregistrent des matériels destinés à être vendus et des pièces détachées, peu de provisions sont constatées car les matériels restent très peu de temps en stock et sont destinés à la vente aux investisseurs dans le cadre de programmes de gestion. La hausse des stocks correspond à des achats de conteneurs maritimes destinés à être cédés dans le cadre de programmes de gestion.

(en milliers d'euros)	31.12.2007			31.12.2006	31.12.2005
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Matériels	57 073	(82)	56 991	35 817	9 054
Pièces détachées	3 992		3 992	1 536	1 482
TOTAL	61 065	(82)	60 983	37 353	10 536

note 20. Autres actifs courants

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Cessions d'immobilisations	14		199
Charges constatées d'avance	2 843	1 320	1 148
Impôts et Taxes	6 801	4 001	3 988
Autres	3 854	7 014	6 590
TOTAL	13 512	12 335	11 925

La situation des impôts et taxes correspond pour l'essentiel à la TVA sur les acquisitions de biens en fin de période. La rubrique « Autres » enregistre les autres créances d'exploitation. Les autres actifs courants sont recouvrables à moins d'un an. Pour mémoire, la rubrique « Autres » comprenait au 31 décembre 2006, la créance liée à la cession de l'activité Portable Storage Service Llc.

note 21. Trésorerie et équivalents

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Placements à moins de trois mois	9 827	1 130	7 59
dont valeurs mobilières de placement	317	1 130	759
Comptes courants bancaires	14 909	27 179	25 312
TOTAL	24 736	28 309	26 071

note 22. Capitaux propres

Les capitaux propres sont détaillés dans le tableau de variation des capitaux propres.

Il est à noter par ailleurs que :

TOUAX a procédé au versement d'un acompte sur dividende en janvier 2008 pour 1,9 million d'euros.

TOUAX a procédé en mars 2007 à une émission d'obligations assorties de bons de souscription d'actions remboursables pour 40,4 millions d'euros. Les OBSAR ont été souscrits à hauteur de 10,25% par les actionnaires de TOUAX et pour le solde par un pool d'établissements bancaires.

Au cours de l'année 2007, 23 940 BSAR ont été présentés et ont généré une émission de 5 985 nouvelles actions au prix de 28,3 euros.

Au 31 décembre 2007, sur les 1 427 328 BSAR émis, 1 403 388 BSAR restent à souscrire, soit un potentiel de 350 847 actions.

Au cours du second semestre 2007, 6 200 options de souscriptions ont été levées et ont généré une augmentation de capital de 49 600 €. Les options de souscriptions ou d'achat d'actions consenties par TOUAX SCA sont détaillées dans le tableau suivant :

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties par TOUAX SCA

	Plan 2000 Options de souscription	Plan 2002 Options de souscription	Plan 2006 Options de souscription ou d'achat d'actions
Date de l'assemblée	06.06.00	24.06.02	28.06.2006
Date du conseil d'administration	06.06.00	31.07.02	07.08.2006
Nombre d'options consenties à l'origine	16 200	11 001	52 874
– dont aux membres du comité de direction	4 800	2 500	15 770
Nombre de bénéficiaires actuels	8	13	10
– dont membres du comité de direction actuel	1	2	2
Date d'attribution	06.06.00	31.07.02	07.08.2006
Date de départ d'exercice	05.06.05	30.07.06	07.08.2008
Date d'expiration	06.06.08	31.07.10	07.08.2012
Prix d'exercice	26,18 €	14,14 €	21,56 €
Options levées depuis l'attribution	3 500	2 700	0
– par les membres du comité de direction	0	1 000	0
Nombre de membres du comité de direction ayant exercé des options en 2007	0	1	0
Options caduques depuis l'attribution	7 450	1 101	0
Nombre d'options restant à exercer au 31.12.2007	5 250	7 200	52 874
– dont aux membres du comité de direction actuel	2 000	1 500	15 770

Aucune option de souscription n'a été attribuée ou levée par un mandataire social ou toute autre personne en 2004, et en 2005.

Le conseil de gérance du 7 août 2006, après autorisation de l'assemblée générale extraordinaire du 28 juin 2006 a décidé d'émettre 69 573 bons de souscription avec jouissance immédiate. Ces bons ont été attribués par part égal à messieurs Alexandre Colonna Walewski, Fabrice Colonna Walewski et Raphaël Colonna Walewski. Ils ont été exercés.

Ils donneront droit à une action au prix de 24,79 euros et ont une durée de vie de 4 ans.

■ Émission de BSA

Le 11 février 2008, le conseil de gérance conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 février 2008 a émis 200 000 BSA au prix d'émission de 3,60 euros. La prime d'émission a été augmentée de 720 euros.

■ Augmentation de capital

Le 12 mars 2008, le conseil de gérance conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2007 a constaté l'augmentation de capital

de 6 236 608 euros par la souscription de 779 576 actions nouvelles. La prime d'émission a été augmentée de 17 072 014,40 euros.

■ La gestion du capital

Dans le cadre de la gestion de ses capitaux propres, le Groupe a pour objectif de maximiser la valeur de la société en optimisant une structure de capital destinée à minimiser son coût et servir un rendement régulier aux actionnaires.

Le Groupe gère la structure de ses financements en gérant le mix capitaux propres – dettes en regard de l'évolution des conditions économiques, de ses objectifs et de la gestion de ses risques. Il évalue ses besoins en fonds de roulement ainsi que le rendement attendu de ses investissements de manière à optimiser ses financements. En fonction de la croissance de ses marchés et de l'espérance de rentabilité des actifs gérés, le Groupe choisit d'émettre des actions nouvelles ou de vendre des actifs pour diminuer ses dettes.

Le Groupe gère son mix Capitaux propres – dettes avec le ratio d'endettement comme indicateur. Ce ratio correspond à l'endettement net avec et sans recours divisé par les capitaux propres. Les ratios d'endettement au 31 décembre 2007 et 2006 étaient les suivants :

(en millions d'euros)	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Endettement net avec recours	110,3	70,7
Capitaux propres	68,5	60,5
Ratio d'endettement (excluant la dette sans recours)	1,6	1,2
Ratio d'endettement	2,3	1,4

Le ratio est en hausse et reflète la politique actuelle du Groupe d'investissement en propre.

note 23. Passifs financiers

Les passifs financiers non courants et courants correspondent aux « emprunts et dettes financières » et aux « emprunts et concours bancaires courants ».

note 23.1. Analyse par classe des passifs financiers

(en milliers d'euros)	31.12.2007			31.12.2006			31.12.2005		
	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total	Non courant	Courant	Total
Emprunts à moyen terme	10 260	3 289	13 549	16 820	9 284	26 104	20 854	10 382	31 236
Emprunts moyen long terme sans recours	15 958	877	16 835						
Engagements de location financements	50 258	9 415	59 673	38 399	7 449	45 848	22 045	5 907	27 952
Emprunts obligataires	39 254		39 254						
Crédits renouvelables avec recours	10 167	10 319	20 486	7 063	14 194	21 257	3 812	13 394	17 206
Crédits renouvelables sans recours	3 714	27 798	31 512	13 449	877	14 326	1 420	7 649	9 069
Comptes bancaires courants		1 587	1 587		5 782	5 782		5 935	5 935
Instruments dérivés passifs		517	517					49	49
Total des passifs financiers	129 611	53 802	183 413	75 731	37 586	113 317	48 131	43 315	91 447

Comme indiqué dans la note 1.17.3, les passifs financiers sont évalués à leur coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif à l'exception de l'OBSAR évaluée à la juste valeur.

Une application du principe de la juste valeur ferait ressortir une évaluation des passifs financiers à 179 792 milliers d'euros en prenant comme hypothèses les cours de clôture au 31 décembre 2007.

Les justes valeurs estimées ont été déterminées en utilisant les informations disponibles sur les marchés et les méthodes d'évaluation appropriées selon les types d'instruments. Toutefois, les méthodes et hypothèses retenues sont par nature théoriques, et une part importante de jugement intervient dans l'interprétation des données du marché. L'utilisation d'hypothèses différentes ou de méthodes d'évaluation différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs estimées.

Les justes valeurs ont été déterminées sur la base des informations disponibles à la date de clôture de chaque exercice, et ne prennent donc pas en compte l'effet des variations ultérieures.

Les principales hypothèses et méthodes d'évaluation retenues sont les suivantes :

- Emprunts : pour les emprunts à moins de trois mois à l'origine, la valeur inscrite au bilan est considérée comme la juste valeur. Les emprunts à taux fixe et à taux variable ont été estimés en actualisant les flux futurs par rapport au taux moyen de la dette du Groupe au 31 décembre 2007 ;
- Les instruments dérivés passifs sont évalués selon les valorisations obtenues auprès d'établissements financiers de premier plan.

OBSAR

La juste valeur de la composante dette a été calculée à l'aide d'un taux d'intérêt de marché pour un emprunt non convertible équivalent. Le montant résiduel, soit la valeur de la composante capitaux propres liée à l'option de conversion, est inclus dans les réserves consolidées (cf. Tableau de variation des capitaux propres).

L'emprunt obligataire convertible inscrit au bilan s'analyse comme suit :

(en milliers d'euros)	2007
Valeur nominale de l'emprunt OBSAR à la date d'émission (le 8 mars 2007)	40 393
Frais d'émission d'emprunt	(712)
Composante capitaux propres	(628)
Composante dette lors de la comptabilisation initiale de l'emprunt	39 053
Charges d'intérêt	1 944
Coupons payés	(1 543)
Coupon courus	(200)
Composante dettes au 31 décembre 2007	39 254
Échéance le 8 mars 2012	

La charge d'intérêts est calculée selon la méthode du taux d'intérêt effectif en appliquant le taux de 5,3297 % à la composante dette.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 23.2. Analyse par échéance des flux contractuels des emprunts au 31 décembre 2007

(en milliers d'euros)	2008	2009	2010	2011	2012	+ 5 ans	Total
Emprunts obligataires					40 396		40 396
Emprunts moyen long terme avec recours	3 059	2 709	2 038	1 961	1 338	2 214	13 319
Emprunts moyen long terme sans recours	877	877	877	877	877	12 450	16 835
Engagements de location financement	9 415	9 349	9 472	7 910	7 286	16 241	59 673
Crédits renouvelables avec recours	10 319	6 500	3 667				20 486
Crédits renouvelables sans recours	27 798	305	406	406	406	2 190	31 511
Total des flux de capital sur emprunts	51 468	19 740	16 460	11 154	50 303	33 095	182 220
Flux futurs d'intérêts sur emprunts	7 460	6 484	5 779	5 121	2 672	3 268	30 784
Total flux sur emprunts	58 928	26 224	22 239	16 275	52 975	36 363	213 004

Pour les emprunts à taux variable, les intérêts futurs ont été estimés sur la base des taux d'intérêt en vigueur au 31 décembre 2007.

Des clauses de défaut (covenants) ont été introduites pour certains emprunts bancaires à moyen terme. Ces clauses portent sur 93,9 millions d'euros de dettes au 31 décembre 2007. Ces clauses permettent aux établissements de crédit de demander éventuellement le remboursement anticipé du crédit si elles ne sont pas respectées. Le respect de ces clauses correspond notamment au respect de ratios tels que l'endettement net consolidé divisé par l'Ebitda consolidé ou l'endettement net consolidé divisé par la situation nette consolidée. Au 31 décembre 2007, les ratios financiers contractuels sont respectés sauf ceux d'une dette d'un montant de 5 millions d'euros au 31 décembre 2007 dont le contrat a été renouvelé et renégocié début 2008, avec de nouveaux ratios en ligne avec les autres partenaires bancaires du Groupe.

Sur le montant de 59,7 millions d'euros de location financement, plus de 90 % intègre des clauses de remboursement anticipé (à la main de la société) qui incluent des indemnités négociées de 0 % à 5 % du capital remboursé par anticipation. Ces clauses de remboursement anticipé interviennent lorsque le Groupe décide à son initiative de rompre un contrat de location financement. Les contrats de location financement qui n'incluent pas de conditions négociées de remboursement anticipé restent malgré tout remboursables par la société.

100 % de la dette moyen et long terme (y compris la dette sans recours et les emprunts obligataires) intègre des clauses de remboursement anticipé (à la main de la société).

De fait, plus de 95 % de la dette moyen long terme et de la dette location financement intègre des clauses de remboursement anticipé (à la main de la société), mais la totalité des financements est en pratique remboursable par la société à sa discrétion.

note 23.3. Évolution de l'endettement

L'endettement financier net consolidé est le suivant :

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Passifs financiers	183 413	113 317	91 447
Placement à moins de trois mois	9 827	1 130	759
Comptes courants bancaires	14 909	27 179	25 312
Endettement financier net consolidé	158 677	85 008	65 376
Elimination de la dette sans recours	48 347	14 326	9 069
Endettement financier net consolidé excluant la dette sans recours	110 330	70 682	56 307

Les dettes financières par devise

(en milliers euros)	EUR	USD	PLN	Autres devises	TOTAL 12.2007
Emprunts obligataires	39 254	0	0	0	39 254
Emprunts bancaires	64 365	15 591	1 353	843	82 152
Locations financements	41 735	5 069	11 574	1 295	59 674
Comptes bancaires courants et autres	1 959	36	0	339	2 334
TOTAL	147 313	20 697	12 926	2 478	183 413

(en milliers euros)	EUR	USD	PLN	Autres devises	TOTAL 12.2006
Emprunts obligataires					
Emprunts bancaires	48 371	11 709	1 607	0	61 687
Locations financements	35 420	5 337	5 092	0	45 849
Comptes bancaires courants et autres	5 691	90	0	0	5 781
TOTAL	89 482	17 136	6 699	0	113 317

note 23.4. Effet en résultat des instruments financiers

(en milliers d'euros)	Titres disponibles à la vente	Prêts et créances	Instrument dérivé de taux	Instruments évalués au coût amorti	Instrument dérivé de couverture de change	Instrument désigné à la juste valeur	TOTAL 31.12.2007
Produit d'intérêt		239	26				266
Charges d'intérêt				(7 404)	(517)	(1 742)*	(9 663)
Dépréciation	(1 428)						(1 428)
TOTAL impact résultat	(1 428)	239	26	(7 404)	(517)	(1 742)	(10 825)

* Charges d'intérêts de l'emprunt obligataire.

note 23.5. Couverture des risques de change et de taux

Les produits de couverture de taux

Les produits de couverture de taux mis en place en 2003 ont continué de faire effet en 2007. Compte tenu de ces couvertures, la dette à taux fixe représente 36 % de l'endettement global et la dette à taux variable 64 %. Cette répartition pourrait de

nouveau être modifiée sur décision de la direction du Groupe si des événements monétaires venaient le justifier. Les swaps de taux sont mentionnés à la note 1.17.4 page 53.

Les instruments financiers hors bilan ont les caractéristiques suivantes au 31 décembre 2007 :

(en milliers d'euros)	Montant nominal	Taux d'intérêt		Date d'échéance	
		minimum	maximum	minimum	maximum
Swaps de taux emprunteur Taux fixe / Prêteur taux variable	4 205	3,15 %	3,85 %	01/04/08	28/12/10

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Dettes financières – risque de taux

(en milliers d'euros)	Montants au 31 décembre 2007	
	avant opérations de couverture	après opérations de couverture
Euro à taux fixe	48 528	51 554
Euro à taux variable	98 785	95 758
Dollar à taux fixe	7 080	8 258
Dollar à taux variable	13 616	12 439
Zloty à taux fixe	4 911	4 911
Zloty à taux variable	8 015	8 015
Autres devises à taux fixe	1 388	1 388
Autres devises à taux variable	1 090	1 090
Total dette à taux fixe	61 907	66 111
Total dette à taux variable	121 506	117 302
TOTAL DETTE	183 413	183 413

Les produits de couverture de change

Le Groupe estime que les risques de change induits par son activité opérationnelle sont faibles. Les activités opérationnelles sont organisées de sorte que les actifs et les passifs, les revenus et les dépenses d'une même activité soient libellés dans la même devise.

En 2007, TOUAX SCA a mis en place des couvertures de change pour protéger le cours de consolidation de son résultat en USD sur 2007 et 2008. Ces couvertures se sont matérialisées par des achats d'option de change dont les primes ont été comptabilisées en charges et payées en 2007.

TOUAX SCA a également acheté des USD à terme pour des acquisitions de barges qui seront immobilisées en 2008. Cet instrument dérivé a été qualifié de couverture de juste valeur.

Couverture de juste valeur

(En milliers d'euros)	31.12.2007
Variation de juste valeur de l'instrument de couverture	(517)
Variation de juste valeur de l'élément couvert	512
Impact net en résultat des couvertures de juste valeur	(5)

L'impact net en résultat de la couverture de juste valeur correspond à la part inefficace de la couverture.

note 24. Autres passifs long terme

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Trust 98	0	0	1 376
Trust 2001	1 852	1 894	2 055
Conteneurs maritimes	1 852	1 894	3 431
Constructions modulaires (GIE Modul Finance I)	0	0	1 860
Constructions modulaires (part à plus d'un an de la dette sur achat TSRO)	6 172		
Constructions modulaires	6 172		
TOTAL	8 024	1 894	5 291

Le montant de 1,8 million d'euros représente la commission différée de démarrage perçue par le Groupe sur les premières ventes de conteneurs au Trust TLR 2001.

Les autres passifs long terme comprennent également la partie à plus d'un an de la dette sur l'acquisition d'une filiale en République Tchèque. Les passifs long terme sont actualisés et sont comptabilisés aux coûts amortis. La valeur comptable des autres passifs long terme correspond à une approximation raisonnable de la juste valeur.

Les passifs long terme ont été annulés en 2006 pour 1,3 million d'euros dans la division conteneurs maritimes (les actifs financiers de la division conteneurs maritimes ayant été dépréciés de 1,7 million d'euros) et pour 1,9 million d'euros dans la division constructions modulaires (les actifs financiers de la division constructions modulaires ayant été dépréciés de 1,9 million d'euros).

note 25. Dettes fournisseurs

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Conteneurs maritimes	41 069	33 805	9 376
Constructions modulaires	16 508	6 067	6 801
Barges fluviales	2 062	4 005	4 999
Wagons	8 237	9 680	2 687
Divers	597	480	506
TOTAL	68 473	54 037	24 369

Les dettes fournisseurs de l'activité conteneurs maritimes sont liées aux livraisons de conteneurs de fin d'exercice dont la contrepartie se trouve en stocks et dont le paiement n'a pas été effectué à la clôture de l'exercice. Les échéances de paiement des fournisseurs sont à moins d'un an.

note 26. Autres dettes

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Dettes sur immobilisations	10 625	1 650	3 433
Dettes fiscales et sociales	8 256	4 069	3 866
Dettes d'exploitation	19 752	17 954	16 932
Autres dettes	1 436	2 337	1 630
Sous total	40 069	26 010	25 861
Produits constatés d'avance	3 739	2 537	1 540
TOTAL	43 808	28 547	27 401

Les dettes d'exploitation enregistrent principalement les revenus dus aux investisseurs des activités conteneurs maritimes et constructions modulaires (16,9 millions d'euros au 31 décembre 2007, 16 millions d'euros au 31 décembre 2006).

note 27. Impôts différés

Les positions d'actifs et de passifs d'impôts différés se présentent de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Actif d'impôt différé			2 174
Passif d'impôt différé	(5 312)	(3 147)	(1 196)
TOTAL	(5 312)	(3 147)	978

Le solde des impôts différés au 31 décembre 2007 se décompose de la façon suivante :

31 décembre 2007 (en milliers d'euros)	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Actif	Passif
Etats-Unis	10 607	(12 518)		(1 911)
Europe	4 993	(8 394)		(3 401)
	15 600	(20 912)		(5 312)
Solde Actif/Passif		(5 312)		(5 312)

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Les passifs nets d'impôts différés s'analysent par nature de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.2007
Dépréciation sur immobilisation	(11 373)
Retraitement du crédit bail en France	(3 751)
Déficit reportable	8 053
Actualisation immobilisation financière	270
Charges déductibles lors du paiement	14
Impôt forfaitaire	133
Provisions pour clients douteux	834
Produits différés	1 888
Divers	(1 380)
Solde net	(5 312)

note 28. Engagements et risques

note 28.1. Parties liées IAS24

Il n'existe pas d'opérations significatives conclues par le Groupe avec des parties liées. Les parties liées correspondent aux dirigeants (gérants et membres du conseil de surveillance) tels que définis dans le paragraphe 9 de la norme IAS 24 et aux relations entre sociétés mère et filles. Dans le Groupe, les principaux dirigeants correspondent aux seuls mandataires sociaux. Le Groupe gère un million d'euros appartenant aux gérants et deux millions de matériels appartenant aux sociétés commandités. Ces investissements ont généré un revenu total de 300 milliers d'euros environ, distribué par le Groupe aux investisseurs partie liée. Aucun avantage n'est consenti dans ce cadre aux gérants, la gestion de ces matériels étant réalisée aux mêmes conditions que celle

réalisée pour le compte de tiers. La gestion de ces matériels est, par ailleurs, encadrée par une charte déontologique visée par le conseil de surveillance.

La rémunération des mandataires sociaux est développée dans le chapitre 15 du présent document de référence.

La rémunération du comité de direction est présentée dans le chapitre 15 du présent document de référence.

Les relations entre société-mère et filiales sont développées dans le chapitre 7.2 page 29 du présent document de référence et dans la note 26.6 page 115 des comptes sociaux.

note 28.2. Engagements et risques

La présentation faite n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

note 28.2.1. Contrats de location simple non capitalisés

(en milliers d'euros)	Total	à - d'un an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Location simple avec recours	0	0	0	0
Location simple sans recours contre le Groupe	89 886	13 484	45 240	31 163
TOTAL	89 886	13 484	45 240	31 163

■ Contrats de location simple sans recours contre le Groupe

(en milliers d'euros)	Conteneurs maritimes	Wagons	Total au 31.12.2007	Valeur résiduelle
2008	10 294	3 189	13 484	
2009	8 511	3 189	11 700	
2010	8 041	3 189	11 231	
2011	8 041	3 189	11 231	
2012	8 041	3 037	11 078	2 259
Au-delà	30 057	1 105	31 163	4 847
TOTAL	72 986	16 900	89 886	7 107
Montants pris en charges dans l'exercice	7 160	2 524	9 684	

Sans recours contre le Groupe : l'obligation faite au Groupe de verser les loyers aux établissements financiers est suspendue lorsque les clients sous-locataires ne respectent pas leurs propres obligations contractuelles de paiement.

La présentation faite n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

note 28.2.2. Autres engagements

(en milliers d'euros)	Total	à - d'un an	de 1 à 5 ans	à + de 5 ans
Lettres de crédit	367		367	
Garanties	2 647		2 647	
Autres engagements commerciaux	213 000	213 000	0	
TOTAL	216 014	213 000	3 014	0

Les lettres de crédit et les garanties sont comptabilisées au bilan.

■ Garanties bancaires émises pour le compte du Groupe au 31.12.2007

(en milliers d'euros)	Montant	Échéance
Crédit documentaire		
Barges fluviales	11 665	2008
Wagons	22 050	2008
Garantie bancaire		
Constructions modulaires	13 675	2009

■ Commandes fermes de matériels

Les commandes et investissements fermes au 31 décembre 2007 s'élèvent à 213 millions d'euros dont 37 millions d'euros de conteneurs maritimes, 29 millions d'euros de constructions modulaires, 31 millions d'euros de barges fluviales et 116 millions d'euros de wagons.

note 28.2.3. Faits exceptionnels et litiges

Dans plusieurs pays où TOUAX SCA et ses filiales exercent leurs activités, les déclarations fiscales des exercices non prescrits peuvent faire l'objet d'une inspection par les autorités compétentes.

Pour chaque filiale du Groupe, une réunion trimestrielle est organisée sous la forme d'un conseil d'administration ou d'un comité exécutif. Cette réunion rassemble la direction du Groupe, la direction de l'activité et les responsables opérationnels et financiers des filiales. Cette réunion permet une revue détaillée des activités des filiales et notamment le suivi des faits exceptionnels et des litiges.

Les gérants estiment qu'il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du Groupe.

note 28.2.4. La gestion des risques

■ Risque de marché

Le Groupe ne possède aucune position ouverte sur les marchés dérivés et n'a utilisé aucun instrument financier spéculatif qui aurait pu l'exposer significativement à des risques financiers.

Les flux financiers du Groupe ne sont ainsi exposés qu'aux variations de taux et de change dans la limite de ses encours en devises et de ses emprunts auprès d'établissements financiers. Les risques de taux et de change sont suivis à travers un reporting mensuel effectué par les filiales auprès du département Trésorerie et Financements, ce reporting inclut les prêts consentis par des établissements externes ainsi que les prêts conclus entre les filiales du Groupe. Ces informations sont vérifiées, analysées, consolidées et transmises au comité de direction. Des suggestions quant à la gestion des risques de taux et de change sont émises par le Département Trésorerie et Financements et les décisions sont prises par le comité de direction. Les instruments bureautiques « standards » permettent de répondre de façon satisfaisante aux besoins du Groupe pour le suivi de ces risques.

Par ailleurs, les engagements hors bilan sont recensés régulièrement et notamment à la mise en place de chaque nouvel emprunt, permettant ainsi d'assurer l'exhaustivité de l'information.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

■ Risque de liquidité

L'absence de corrélation de durée entre les actifs et les passifs sous-jacents génère un risque de liquidité.

En d'autres termes lorsque les actifs sont à plus long terme que les passifs, il existe un risque théorique de liquidité en cas d'impossibilité de vendre des actifs pour faire face aux échéances ou aux remboursements anticipés de lignes bancaires. Pour analyser ce risque, il faut comparer l'endettement

brut du Groupe à ses actifs immobilisés nets, note 23.1 page 83, et sa trésorerie, puis analyser les échéances de remboursement brut du Groupe au regard des actifs immobilisés nets et sa trésorerie, puis analyser les échéances de remboursement par rapport aux ressources d'autofinancement. L'endettement du Groupe, présenté en détail dans l'annexe aux comptes consolidés peut se résumer de la façon suivante :

	Montant au bilan	Répartition	Taux moyen	Part en taux variable
Crédit court terme	23,0 M€	13 %	5,29 %	100 %
Crédit moyen et long terme	112,0 M€	61 %	5,61 %	51 %
Dettes sans recours	48,4 M€	26 %	5,65 %	78 %
TOTAL	183,4 M€	100 %	5,58 %	64 %

Face à cette dette, le Groupe possède 207 millions d'euros d'actifs nets immobilisés, 61 millions d'euros d'actifs en stock et 25 millions d'euros de trésorerie et d'équivalents de trésorerie et valeurs mobilières de placement.

Par ailleurs, les échéances théoriques de remboursement pour l'année 2008 sont les suivantes :

(en millions d'euros)	
Remboursement Crédit moyen long terme	18,4
Remboursement théorique Revolving	27,8
Remboursement théorique Crédit court terme	7,7
Frais financiers estimés	10,0
TOTAL	63,9

Les échéances de l'endettement sont les suivantes (en million d'euros) :

	Total	2008	2009	2010	2011	2012	+ 5 ans
Dettes avec recours	135,1	25,3	18,4	15,2	9,9	47,9	18,5
Dettes sans recours	48,3	28,7	1,2	1,3	1,3	1,3	14,6
TOTAL	183,4	53,9	19,6	16,5	11,2	49,2	33,1

D'une façon générale, le risque de liquidité est limité du fait de la capacité du Groupe à vendre ou à refinancer ses actifs. Le Groupe exploite en effet des actifs standardisés et à faible technologie qui conservent historiquement des valeurs résiduelles élevées dans un marché liquide.

Les ressources d'autofinancement du Groupe (égales à la capacité d'autofinancement augmentée des prix de cession des actifs) se sont élevées en moyenne à 31,2 millions d'euros sur les trois dernières années et de 31,9 millions d'euros au 31 décembre 2007. Ces ressources couvrent la majeure partie des échéances maximales théoriques sur 2008. De plus, le Groupe possède à ce jour plus de 53 millions d'euros de lignes bancaires disponibles. Enfin, les échéances pour le crédit court terme sont théoriques car elles partent du principe qu'aucune ligne ne sera renouvelée, ce qui est fortement improbable.

Les clauses de défauts (« covenants ») sont détaillées dans la note 23.3 page 84. Le Groupe a respecté l'ensemble de ces ratios financiers au 31 décembre 2007, à l'exception d'une dette de 5 millions d'euros représentant moins de 3 % de l'endettement brut. Cette ligne de crédit a été renouvelée en 2008 et ses covenants renégociés.

En mars 2007, le Groupe a émis des obligations à bons de souscription d'actions pour un montant de 40,4 millions d'euros. Ces obligations sont soumises à des covenants financiers, à savoir un gearing inférieur à 1,9 et un leverage inférieur à 3,7 pour les années 2007, 2008 et 2009 et à 3,5 pour les années suivantes jusqu'à l'échéance finale des Obligations, soit le 6 mars 2012.

Le Gearing utilisé dans le cadre des OBSAR correspond au rapport Dette avec Recours Nette Consolidée / Fonds Propres Consolidés. Le Leverage utilisé dans le cadre des OBSAR correspond au rapport Dette avec Recours Nette Consolidée / EBITDA Consolidé après Distribution aux Investisseurs.

Dans le cadre des opérations de titrisation évoquées dans les notes 28.2.6, 28.6, 28.7, 28.8 et 28.9, le Groupe Toux a mis en place des dépôts de garantie et donné en nantissements des matériels. Dans le cas où le rendement des matériels appartenant aux Trusts ne permettait pas aux Trusts d'atteindre leurs rentabilités escomptées, les Trusts ont la possibilité de ponctionner les dépôts de garantie versés par le Groupe. Il n'existe aucun risque résiduel de liquidité sur les opérations de titrisation. En effet, d'une part le risque du

Groupe TOUAX est limité au montant de ces dépôts de garantie et d'autre part les dépôts de garantie correspondent à des comptes bancaires sur lesquels les sommes en garantie ont été versées par le Groupe.

■ Risque de taux

Le risque de taux est corrélé à la baisse des taux pour les emprunts à taux fixe et la hausse des taux pour les emprunts à taux variable. L'exposition aux variations de taux d'intérêt est détaillée dans l'annexe aux comptes consolidés.

La sensibilité au taux d'intérêts n'a pas augmenté en 2007. Une variation des taux court terme de 1 % augmenterait le montant global des frais financiers du Groupe de 11 % (sur la base des frais financiers acquittés en 2007). Cette sensibilité s'explique par une répartition de l'endettement en faveur du taux variable (64 % de la totalité de l'endettement au 31 décembre 2007), cette répartition a été maintenue malgré l'augmentation de l'endettement en 2007. Néanmoins ce risque de taux est limité grâce à la forte corrélation entre le taux locatif facturé à nos clients et le taux d'inflation.

En 2003, le département Trésorerie Groupe a mis en place des swaps de taux d'intérêt afin de réduire cette sensibilité à la remontée des taux court terme. Ces quatre swaps de taux d'intérêt, trois concernant des prêts libellés en euros et le quatrième sur une dette en dollar, permettent ainsi de réduire la sensibilité du Groupe à la hausse des taux d'intérêt à 11 % contre 12 % avant l'impact de ces swaps. Sans prendre en compte l'impact de ces produits dérivés de taux, la répartition de l'endettement est de 66 % pour la dette à taux variable et 34 % pour la dette à taux fixe, avec ces opérations la dette à taux variable ne représente plus que 64 % de l'endettement global et 36 % pour la dette à taux fixe.

■ Risque de change

L'exposition du Groupe aux variations des cours de change est principalement concentrée sur l'évolution du dollar américain. Les autres devises étrangères ne sont pas significatives. Les résultats du Groupe évoluent avec une corrélation positive au dollar américain. Il est estimé pour le Groupe qu'une variation du taux moyen annuel du dollar américain de 10 % à la baisse aurait généré en 2007 un impact estimé de 2 % à la baisse sur le résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs et de 3 % à la baisse des capitaux propres – part du Groupe.

Les activités portant sur les constructions modulaires sont libellées principalement en euro. Les activités barges fluviales et wagons sont principalement en euro en Europe et en dollar américain aux États-Unis. L'activité de location et vente de conteneurs maritimes est internationale et est principalement libellée en dollar américain. Les produits sont intégralement

facturés en dollar américain, les charges sont en majorité libellées en dollar américain, le reste étant facturé dans environ 25 devises internationales, les conteneurs pouvant être restitués dans environ 25 pays différents.

À la date de clôture de l'exercice 2007, le Groupe possède à son bilan des créances d'exploitation libellées en dollar américain estimées à 22,4 millions de dollars et des dettes d'exploitation estimées à 88,0 millions de dollars.

Le solde net des actifs et passifs d'exploitation s'élève à 65,6 millions de dollars. Dans l'hypothèse d'une baisse de 1 pourcent du dollar américain comparé à l'euro, un gain estimé à 441 milliers d'euros serait constaté.

Concernant les actifs et les passifs à long terme, la politique du Groupe est de corréler les actifs immobilisés en dollar américain avec des emprunts libellés en dollar américain pour ne pas être exposé à un risque de change.

Ainsi qu'il a été précisé précédemment, le Groupe dispose d'un service de Trésorerie chargé du suivi et de la gestion des risques de marché.

En avril 2007, le Groupe a souscrit à une option de change afin de limiter l'impact de la dégradation de l'USD par rapport à l'EUR sur la conversion de son résultat 2007 en USD dans ses comptes consolidés. L'impact est limité au montant de la prime qui a été payée et comptabilisée en charges en 2007. Le débouclage de cette option n'a pas entraîné d'impact significatif sur les résultats du Groupe.

En octobre 2007, le Groupe a de nouveau souscrit à une option de change similaire pour couvrir la conversion de son résultat prévisionnel 2008 en USD dans ses comptes consolidés. L'impact sur 2007 est limité au montant de la prime qui a été payée et comptabilisée en charge.

En 2007, le Groupe a souscrit des achats d'USD à terme afin de couvrir son risque à l'augmentation de l'USD sur l'acquisition de barges.

■ Risque sur actions

Le risque sur actions correspond à une variation défavorable du prix des titres de capital détenus.

La stratégie d'investissement du Groupe correspond à des placements de trésorerie excédentaire dans des Organismes de Placement Collectif en Valeurs Mobilières monétaires pour une courte durée. Le Groupe n'effectue pas d'opérations sur les marchés financiers d'actions.

Le portefeuille de titres du Groupe est le suivant :

	Portefeuille d'actions tierces ou OPCVM	Portefeuille d'actions propres
Valeur comptable au 31.12.2007	243 K€	208 K€
Valeur de marché au 31.12.2007	279 K€	213 K€
Gains éventuels	36 K€	5 K€

La sensibilité du résultat à une baisse de 10 % des cours n'est pas significative, le portefeuille d'actions n'étant pas significatif, les principaux placements étant effectués dans des produits monétaires.

■ Risque du crédit

Il n'existe pas de système centralisé permettant de donner une information précise sur le montant des actifs en souffrance (créances clients en dépassements d'échéance de paiement). Néanmoins le DSO (day outstanding) du Groupe s'élève à moins de 60 jours. Ce risque n'est pas significatif.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 28.2.5. Sûretés réelles données

En garantie des concours financiers accordés pour le financement des actifs du Groupe en propriété (hors crédit-bail) ou des actifs en gestion, TOUAX SCA et ses filiales ont donné les sûretés suivantes (en milliers d'euros) :

(en milliers d'euros)	Année d'origine	Échéance	31 décembre 2007		
			Actif nanti	Total du poste du bilan	%
Hypothèques (barges fluviales)			28 260	39 220	72,05 %
	1997	2008	1 408		
	1999	2009	2 313		
	2002	2009	1 197		
	2005	2010	7 812		
	2002	2012	1 059		
	2003	2008	635		
	2003	2013	4 333		
	2003	2015	7 300		
	2005	2015	785		
	2006	2011	1 418		
Hypothèques immobilières	1996	2009	488	5 894	8,3 %
Nantissement d'actifs corporels			55 419	204 277	27,1 %
Constructions modulaires	2005	2016	4 470		
Conteneurs maritimes	2004	2012	6 655		
Wagons	2004	2016	44 293		
Nantissement d'actifs financiers (Dépôts donnés en garanties)		8 834	13 365	66,1 %	
Constructions modulaires	1997	2010	2 778		
Conteneurs maritimes	1998	2009	3 778		
	2001	2012	2 278		
TOTAL			93 001	262 756	35,4 %

La levée des sûretés réelles données (hypothèques, nantissements et autres garanties) est conditionnée au remboursement des concours financiers accordés. Aucune autre condition particulière n'est à noter.

note 28.2.6. Cautions

Les cautions sont données par la société mère en contrepartie des concours bancaires utilisés par les filiales.

(en milliers d'euros)	à moins d'un an	de un à 5 ans	à plus de 5 ans	Total
Garanties données aux banques en contrepartie des concours bancaires utilisés par les filiales	23 145	40 142	31 208	94 495

Les encours restant dus correspondants à ces engagements données aux filiales sont de 52 146 milliers d'euros au 31/12/07

note 28.3. Informations complémentaires en matière de location financement (capitalisé)

(en milliers d'euros)	Terrains	Matériel de location	Total au 31.12.2007
VALEUR D'ORIGINE	762	93 097	93 859
Dotation aux amortissements de l'exercice		3 651	3 651
AMORTISSEMENTS CUMULÉS		14 227	14 227
Valeur nette comptable	762	78 870	79 632

(en milliers d'euros)	Redevances restant à payer			Valeur résiduelle
	Terrains	Matériel de location	Total au 31.12.2007	
2008	87	12 312	12 398	26
2009	87	11 782	11 869	50
2010	87	11 458	11 545	570
2011	0	9 460	9 460	139
2012	0	8 346	8 346	105
Plus de 5 ans	0	17 523	17 523	477
TOTAL	260	70 882	71 142	1 367
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE (amortissements et frais financiers)	15	6 286	6 301	

note 28.4. Politique d'intéressement du personnel

La société ne publie pas de bilan social.

Il n'existe pas de plan d'intéressement du personnel. Cependant, certaines catégories de personnel (cadres, agents commerciaux) bénéficient de primes annuelles sur les performances établies sur une base individuelle ou de stock-options.

note 28.5. Rémunération du comité de direction

Rémunération du comité de direction en 2007829,9 K€ (4 personnes)

Les engagements de départ en retraite et de retraite complémentaire du comité de direction ne sont pas significatifs. Aucun stock-option n'est accordé aux mandataires sociaux. Les autres membres du comité de direction en bénéficient (cf. tableau des stocks options détaillé dans la note 22 de l'annexe des comptes consolidés page 81).

Il est rappelé que la rémunération des membres du conseil de surveillance est détaillée dans le chapitre 15.1 page 35. Elle s'élève à 49 K€.

note 28.6. Compléments d'information sur le GIE Modul Finance I

Le Groupe TOUAX a réalisé, en décembre 1997 et au cours de l'exercice 1998, une opération de titrisation d'actifs (asset backed securitization) en cédant un total de 7 869 constructions modulaires d'une valeur de 42 millions d'euros à un Groupement d'Intérêt Économique de droit français désigné GIE Modul Finance I. Les membres du GIE sont, à l'origine, des investisseurs à hauteur de 90 % et le Groupe pour le solde.

L'investissement du GIE Modul Finance I a été financé de la façon suivante :

- Émission de Titres Subordonnés Remboursables (TSR) pour un total de 10,5 millions d'euros, souscrits à 90 % par un investisseur institutionnel et à 10 % par TOUAX SCA.

- Souscription d'une dette senior de 32,6 millions d'euros remboursable sur 10 ans, rémunérée à Euribor 3 mois + 1,8 %.

Dans le cadre d'un contrat de gestion opérationnelle, le GIE a confié au Groupe la gestion, la location et plus généralement

l'exploitation des constructions modulaires. Il appartient au Groupe, en tant que commissionnaire, d'encaisser les revenus locatifs de ses clients, de payer les dépenses opérationnelles directement aux fournisseurs et d'organiser, 90 jours après la fin de chaque trimestre, le paiement du Revenu Locatif Net Distribuable au GIE Modul Finance I, le commettant.

En 1999, le GIE Modul Finance I a renégocié sa dette afin de bénéficier de conditions financières améliorées. Le contrat de gestion opérationnelle avec le Groupe a été renouvelé pour une durée de 13 ans et 6 mois. Les nouveaux engagements souscrits par le GIE Modul Finance I sont les suivants :

- Émission de Titres Subordonnés Remboursables (TSR) pour un total de 4,5 millions d'euros, souscrits en totalité par un investisseur institutionnel.

- Souscription d'une dette senior de 28,2 millions d'euros, remboursable sur 10,75 ans avec une valeur résiduelle de 9,1 millions d'euros. La dette senior est rémunérée au taux Euribor 3 mois + 1,475 %. La garantie de taux senior souscrite par le GIE Modul Finance I et financée par le prêt senior fixe le taux de référence maximum de la dette senior à 5 %.

- Souscription d'une dette junior de 8,9 millions d'euros, remboursable sur 11,75 ans avec une valeur résiduelle de 2,28 millions d'euros. La dette junior est rémunérée au taux Euribor 3 mois + 2,425 %. La garantie de taux junior souscrite par le GIE Modul Finance I et financée par le prêt junior fixe le taux de référence maximum de la dette junior à 5 %.

- Ouverture d'un compte de dépôt de 0,8 million d'euros alimenté par TOUAX SCA.

- Au cours de l'exercice 2006, La dette Junior et les TSR ont été rachetés par une société de droit luxembourgeois. Le Groupe a prêté une somme de 2 millions d'euros à cette société pour financer une partie du rachat. Cette société n'appartient pas au Groupe et n'est pas consolidée. Le prêt de 2 millions d'euros est comptabilisé à l'actif du bilan du Groupe.

Le Groupe n'exerce pas de contrôle sur le GIE, au regard de l'interprétation SIC 12 « Consolidation – Entités Ad Hoc » et de la loi n° 2003-706 du 1^{er} août 2003 de sécurité financière ; il ne fait donc pas partie du périmètre de consolidation.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Plan d'amortissement de la Dette Senior et de la Dette Junior (en milliers d'euros)

Dates	Amortissement Annuel du principal de la DETTE SENIOR	Amortissement Annuel du principal de la DETTE JUNIOR
2008	1 141	695
2009	1 366	746
2010		802

À partir du 1^{er} janvier 2008 et jusqu'au terme du contrat le 31 décembre 2012, le Groupe procédera à la vente des modules au mieux sur le marché de l'occasion conformément au mandat de commercialisation qui le lie avec le GIE Modul Finance I.

Le produit de la cession des matériels sera utilisé pour :

- régler la valeur résiduelle de la dette senior au 31 décembre 2009 : 9,146 millions d'euros,
- régler la valeur résiduelle de la dette junior au 31 décembre 2010 : 2,286 millions d'euros
- verser aux porteurs des Titres Subordonnés Remboursables, la dernière année du contrat, un cash-flow complémentaire aux rémunérations perçues depuis le 31 mars 2001, dans la limite fixée d'un rendement actuariel annuel des TSR de 10 %. Le produit excédentaire de la cession des constructions modulaires sera alors réparti entre le Groupe et les arrangeurs de la renégociation de la dette à concurrence de 95 % pour le Groupe et 5 % pour les arrangeurs.

Le GIE Modul Finance I a la faculté de résilier par anticipation le contrat de gestion en cas d'absence de paiement partiel ou total d'une échéance du plan d'amortissement de la dette senior et de la dette junior, imputable à une insuffisance de Revenu Locatif Net Distribuible.

Le GIE Modul Finance I mis en défaut, les prêteurs pourraient prendre la décision de vendre les matériels ou de changer d'exploitant.

Pour éviter une éventuelle mise en défaut du GIE, le Groupe a le droit, mais non l'obligation, de lui avancer les sommes nécessaires à la couverture du plan d'amortissement de sa dette senior. Ces avances sont remboursables par versement au Groupe de l'excédent résultant de la différence entre le Revenu Locatif Net Distribuible et les échéances de la dette senior et de la dette junior des trimestres suivants, et ce prioritairement dès que le Revenu Locatif Net Distribuible est de nouveau supérieur au plan d'amortissement de la dette senior et de la dette junior.

L'exploitation des constructions modulaires du GIE Modul Finance I a les implications suivantes dans les comptes du Groupe (en milliers d'euros) :

AU NIVEAU DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Chiffre d'affaires locatif des matériels appartenant au GIE	4 601	5 413	6 019
Au niveau du chiffre d'affaires consolidé	4 601	5 413	6 019
Forfait de dépenses opérationnelles des matériels appartenant au GIE (b)	(1 840)	(2 165)	(2 408)
Au niveau des achats et autres charges externes consolidés	(1 840)	(2 165)	(2 408)
Revenus locatifs nets distribuables au GIE	(1 825)	(2 147)	(2 383)
Au niveau des revenus locatifs consolidés dus aux investisseurs	(1 825)	(2 147)	(2 383)
TOTAL (a)	936	1 101	1 228

(a) Le total correspond aux commissions de gestion perçues par le Groupe pour la gestion des matériels appartenant au GIE.

(b) Les dépenses opérationnelles ne sont pas affectées par matériel au réel mais selon une méthode forfaitaire.

Le Groupe n'a pas d'autre engagement sur le GIE que la valeur de ses actifs telle que décrite dans le paragraphe « au niveau du bilan » ci-après.

AU NIVEAU DU BILAN CONSOLIDÉ (en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Dépôt de garantie	0	0	248
Prêt au GIE	1 886	1 978	1 613
Au niveau des immobilisations financières consolidées	1 886	1 978	1 861
Différé de paiement	1 124	1 363	1 199
Au niveau autres actifs non courants	1 124	1 363	1 199
Au niveau de l'ACTIF consolidé	3 010	3 341	3 060
Produits différés	0	0	1 860
Au niveau des autres passifs non courants	0	0	1 860
Revenus locatifs nets dus au GIE (4 ^e trimestre)	414	535	590
Au niveau des dettes d'exploitation consolidées	414	535	590
Au niveau du PASSIF consolidé	414	535	2 450

Comme indiqué dans l'annexe des comptes consolidés note 18 page 79 sur les immobilisations financières, les dépôts de garantie concernant le GIE Modul Finance ont été dépréciés en totalité pour 1,9 million d'euros au 31 décembre 2006. Les commissions différées lors de la constitution du GIE Modul Finance, comptabilisées en passif non courant, sont annulées en conséquence pour le même montant (1,9 million d'euros). En 2007, une part du différée de paiement du GIE vis-à-vis du Groupe à été déprécié à hauteur de 0,3 million d'euro (cf. note 18).

note 28.7. Compléments d'information sur le Trust CLR 95

La flotte du Trust 95 a été vendue à un autre investisseur avec l'arrêt des bénéfices des revenus à compter du 1^{er} avril 2004. Un « Termination agreement » a été signé arrêtant le contrat de gestion, entre TOUAX SCA et le Trust, fin décembre 2004. Le nouveau propriétaire a donné la gestion des anciens conteneurs du Trust 95 au Groupe TOUAX, via sa filiale Gold Container Corp.

La cessation d'activité du Trust 95 fin 2004 n'a pas eu de conséquence négative sur le Groupe compte tenu des provisions constituées précédemment sur les actifs concernés (titres de participation et dépôts de garantie).

Le 3 mars 2008, l'administrateur du Trust a transmis aux membres du Trust (certificateholders) un courrier de clôture du Trust (notice of termination) indiquant que le Trust serait clôturé 30 jours après la transmission de ce courrier. Le Trust a ainsi été clôturé juridiquement le 4 avril 2008.

note 28.8. Compléments d'information sur le Trust TCLRT 98

Le 16 décembre 1998, le Groupe a réalisé une deuxième opération de titrisation de conteneurs maritimes (asset backed securitization), sous la forme d'un trust enregistré au Delaware aux États-Unis et désigné "TOUAX Container Lease Receivables Trust TCLRT 98". Ce Trust a été capitalisé entièrement par des investisseurs hors Groupe (Indenture Agreement) par l'émission d'une dette senior (notes) et d'une dette subordonnée (certificates), pour financer l'achat de conteneurs maritimes pour une valeur totale de USD 40,4 millions et dont le service (exploitation et gestion) est assuré par le Groupe dans le cadre d'un contrat de gestion (Sale and Servicing Agreement) pendant une durée minimum de 10 ans.

Au terme du contrat, le Trust et les investisseurs ont le choix, soit de vendre les conteneurs, soit d'en faire poursuivre l'exploitation deux ans de plus. Pendant ces deux années, le Groupe doit rechercher un acquéreur pour les conteneurs. Le Groupe a la possibilité de faire une offre, mais le Trust est seul décisionnaire pour accepter ou refuser les conditions.

La flotte appartenant au Trust est constituée, au 31 décembre 2007, de 12 522 conteneurs (5 722 20' Dry Cargo –

5 361 40' Dry Cargo et 1 439 40' High Cube) représentant un investissement de 32,7 millions USD.

Outre les 5,54 millions USD avancés par le Groupe, le Trust enregistre dans son bilan au 31.12.2007 une dette senior (notes) de USD 18,8 millions avec un taux d'intérêt fixe à 5,94 % hors assurance et une dette subordonnée (certificates) pour un montant de USD 5,7 millions portant intérêt à 8,03 %. L'ensemble est remboursable sur 5 ans (extension possible de 2 ans) avec les revenus nets distribués par le Groupe au Trust selon les conditions fixées dans le "Master Lease Agreement" et le "Sales and Servicing Agreement". En complément, le Trust a contracté une assurance ("Insurance and Reimbursement Agreement") pour garantir le paiement des intérêts et du principal dus par le Trust à ses investisseurs dans la dette senior ("the Note Holders").

À l'actif du Groupe figurent un dépôt de garantie pour 1,2 million de dollars, et une avance sur distribution de 0,59 million de dollars constitué par Gold Container Corp, ainsi qu'une réserve de liquidité totalisant 3,8 millions de dollars constituée par TOUAX container leasing corporation (Leasco 1), l'ensemble formant un total de 5,59 millions USD. Par ailleurs, Leasco 1 a acheté 1 040 conteneurs pour une valeur initiale de USD 2 834 745 qui sont loués pour le compte du Trust et lui ont été remis en garantie.

Dans le cas où le Trust ne respecterait pas le plan d'amortissement de la dette, celui-ci est en défaut et pourrait prendre la décision de vendre les conteneurs ou de changer d'exploitant. Le Groupe n'a pas l'obligation de racheter le matériel et n'est pas tenu au remboursement de la dette. Le Groupe n'exerce pas de contrôle sur le Trust, au regard de l'interprétation SIC 12 « Consolidation – Entités Ad Hoc » et de la loi n° 2003-706 du 1^{er} août 2003 de sécurité financière, il ne fait donc pas partie du périmètre de consolidation.

Le 27 février 2007, Radian Asset Insurance Inc a notifié par courrier à la société TOUAX un événement de défaut sur le Trust 98. L'événement de défaut est constitué par le fait que les paiements réalisés à la dette Senior se sont élevés à 11,7 millions de dollar au lieu de 13 millions de dollar comme précisé dans les contrats du Trust. La notification de cet événement de défaut permet à la société Radian Asset Insurance Inc, assureur de la dette Senior, de se réserver le droit de demander la cession du Trust et de l'ensemble de ses actifs. Le Groupe, par prudence, a estimé le résultat de la cession immédiate des actifs du Trust. Cette cession immédiate aurait pour conséquence pour le Groupe le non-remboursement de certains dépôts de garantie et avances réalisés au Trust 98. Les comptes de dépôts de garantie et les avances enregistrés à l'actif du Groupe qui ne seraient pas remboursés ont de ce fait été entièrement dépréciés.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Plan d'amortissement de la dette senior du Trust

Date	Échéances	Amortissement minimum cumulé	Solde à rembourser (en milliers de dollars)
16.12.1998	Date de closing		34 000
16.12.2001	4 ^e anniversaire	3 627	30 373
16.12.2004	6 ^e anniversaire	7 533	22 840
16.12.2006	8 ^e anniversaire	13 020	9 820
15.01.2009	Date de maturité		8 500

Les frais financiers doivent être obligatoirement réglés par le Trust chaque trimestre.

Plan d'amortissement de la dette subordonnée du Trust

Date	Échéances	Amortissement minimum cumulé	Solde à rembourser (en milliers de dollars)
16.12.1998	Date de closing		6 402
16.12.2001	4 ^e anniversaire	521	5 881
16.12.2004	6 ^e anniversaire	1 098	4 782
16.12.2006	8 ^e anniversaire	1 929	2 853
15.01.2009	Date de maturité		2 706

Les frais financiers doivent être obligatoirement réglés par le Trust chaque trimestre.

La location des conteneurs du Trust par Gold Container a les implications suivantes dans les comptes du Groupe (en milliers d'euros) :

AU NIVEAU DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Chiffre d'affaires locatif des matériels appartenant au Trust 98	3 053	3 406	3 754
Chiffre d'affaires des matériels vendus appartenant au Trust 98	1 579	507	
Au niveau du chiffre d'affaires consolidé	4 632	3 913	3 754
Dépenses opérationnelles des matériels appartenant au Trust ⁽¹⁾	(495)	(615)	(577)
Frais de constitution du Trust ⁽²⁾	0	0	0
Au niveau des achats et autres charges externes consolidés	(495)	(615)	(577)
Distributions au Trust ⁽³⁾ pour la part revenus locatifs	(2 300)	(2 487)	(2 850)
Distributions au Trust ⁽³⁾ pour la part des matériels vendus appartenant au Trust 98	(1 579)	(507)	
Au niveau des revenus locatifs consolidés dus aux investisseurs	(3 879)	(2 994)	(2 850)
Total de la commission de gestion revenant au groupe ⁽⁴⁾	258	304	327

(1) Les dépenses opérationnelles correspondent aux frais de stockage, de maintenance et de réparation, à la rémunération du réseau d'agents et généralement à toutes les dépenses d'exploitation qui viennent contractuellement en diminution du revenu net distribuable au Trust.

(2) Les frais de constitution correspondent à la rémunération des cabinets d'avocats, des réseaux de courtiers et des intervenants en général qui assurent le montage de l'opération.

(3) Les distributions au Trust correspondent aux revenus nets dégagés par l'exploitation des conteneurs après déduction de la commission de gérance de Gold Corp. qui représente 258 milliers d'euros à décembre 2007.

(4) Le total correspond aux commissions de gestion perçues par le Groupe pour la gestion des matériels appartenant au Trust 98.

Le Groupe n'a pas d'autre engagement sur le Trust que la valeur de ses actifs telle que décrite dans le paragraphe « au niveau du bilan » ci-après.

AU NIVEAU DU BILAN CONSOLIDÉ			
(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Dépôt de garantie ⁽⁵⁾	790	830	2 718
Avance subordonnée sur distribution ⁽⁶⁾	0	0	0
Avance sur dépassement de seuil des coûts opérationnels ⁽⁷⁾	0	0	61
Au niveau des immobilisations financières consolidées	790	830	2 779
Autres créances d'exploitation ⁽⁸⁾	0	0	7
Au niveau de l'ACTIF consolidé	790	830	2 786
Au niveau des autres passifs financiers long terme	0	0	1 817
Revenus locatifs dus au Trust ⁽⁹⁾	339	1 295	750
Revenus de total loss dus au Trust	26	23	28
Revenus des ventes de conteneurs du Trust ⁽¹⁰⁾	130	303	0
Au niveau des dettes d'exploitation consolidées	495	1 621	778
Au niveau du PASSIF consolidé	495	1 621	2 595

(5) Le Groupe a constitué une lettre de crédit en faveur du Trust d'un montant de 1,2 million de dollars garanti par un dépôt placé sur un compte bancaire. Les revenus de placement de ses fonds reviennent à Gold Container Corp. La mainlevée de la lettre de crédit en principal est prévue à la fin de la durée de vie du Trust, et les intérêts sont payables trimestriellement. Le Groupe a également apporté une réserve de liquidité au Trust, pour un montant non actualisé de 3 766 milliers de dollars (3 313 milliers de dollars en valeur actualisée) mis à disposition sur un compte bancaire du Trust. Cette réserve de liquidité permet au Trust de couvrir ses obligations de paiement dans le cas où le revenu net distribuable s'avérerait insuffisant. Cette garantie devrait être reconstituée par le Trust lorsque la trésorerie disponible du Trust le permet après avoir respecté les échéances prévues du plan d'amortissement de la dette. La recouvrabilité de cette réserve de liquidité étant incertaine, cet actif financier actualisé a été déprécié au 31 décembre 2005 pour un montant de 1 690 milliers de dollars. La valeur actualisée au 31 décembre 2006 de cette réserve (1 679 milliers de dollars) a été totalement dépréciée. Les produits différés figurant dans les autres passifs longs termes des comptes consolidés ont été diminués pour ce même montant.

(6) Le Groupe a accordé au Trust une avance exceptionnelle remboursable de 545 milliers de dollars. Cette avance a été totalement dépréciée, impactant le résultat au 31 décembre 2006 (soit 0,4 million d'euros).

(7) Le Groupe s'est engagé à maintenir les coûts opérationnels à un niveau inférieur à un seuil de référence fixé. Si ce niveau est dépassé, le Groupe doit avancer la différence au Trust. Ces avances deviennent remboursables lorsque la trésorerie disponible du Trust le permet après avoir respecté les échéances prévues du plan d'amortissement de la dette.

(8) Les autres créances d'exploitation correspondent aux paiements de frais juridiques pour le compte du Trust.

(9) Les revenus locatifs correspondent aux revenus nets restants à verser au Trust au 31 décembre de chaque année. À compter du 1^{er} trimestre 2002, le Groupe verse au Trust des acomptes mensuels sur les distributions à venir.

(10) Les revenus de ventes de conteneurs correspondent aux produits de cession des conteneurs du Trust que le Groupe aura à reverser à celui-ci dès l'encaissement.

note 28.9. Compléments d'information sur le Trust TLR 2001

Le 27 octobre 1999, le Groupe a réalisé une troisième opération de titrisation de conteneurs maritimes (asset backed securitization), sous la forme d'un Trust enregistré au Delaware aux États-Unis et nommé "TOUAX Lease Receivables Master Trust 2000-1" ci-après désigné Trust 2000. Pendant une période préalable appelée "Warehouse period" courant du 27 octobre 1999 au 31 décembre 2001, le Trust 2000 a été financé entièrement par une banque européenne qui a souscrit à l'émission d'obligations ("notes") et de certificats ("certificates") pour financer l'achat de conteneurs maritimes pour une valeur totale de USD 46,5 millions.

La clôture définitive du Trust 2000 a été réalisée en décembre 2001 grâce au refinancement des engagements de la banque qui avait souscrit les obligations et les certificats initiaux. Ce refinancement a nécessité la création d'un trust de substitution, le Trust 2001 (TLR Master Trust 2001) qui a racheté les actifs du Trust 2000. En février 2002, les créances et dettes des Trusts respectifs et du Groupe ont été soldées.

La flotte appartenant au Trust est constituée, au 31 décembre 2007, de 18 601 conteneurs (7 738 20' Dry Cargo – 4 991 40' Dry Cargo et 5 872 40' High Cube) représentant un investissement de 43,4 millions USD correspondant

à 25 706 « TEU » en valeur ainsi que 148 wagons d'une valeur originelle de 8,9 millions de dollars.

Outre les 3,5 millions USD avancés par le Groupe, le Trust 2001 enregistre une dette senior ("notes") de 24,9 millions USD et des fonds propres ("equity") de 18,4 millions USD à fin décembre 2007.

Le Trust 2001 et le Groupe sont liés par des contrats de location ("Railcar Master Lease" et "Container Master Lease") pour une durée de 10 ans et 8 mois. Le Groupe distribue au Trust 2001 des loyers équivalents aux revenus nets distribuables selon les conditions fixées dans le "Master Lease Agreement".

Le Groupe, par le biais de Leasco 2 a acheté 1 733 conteneurs (4,2 millions de dollars) qui sont loués pour le compte du Trust et lui ont été remis en garantie (en vertu d'un contrat appelé "Leased Container Master Lease").

Dans certaines conditions liées au montant des loyers versées, le Trust peut prendre la décision de vendre les conteneurs ou de changer d'exploitant. Le Groupe a une option d'achat à la fin de vie des contrats de location mais n'a pas l'obligation de racheter le matériel et n'est pas tenu au remboursement de la dette. Le Groupe n'exerce pas de contrôle sur le Trust, au regard de l'interprétation SIC 12 « Consolidation – Entités Ad Hoc » et de la loi n° 2003-706 du 1^{er} août 2003 de sécurité financière ; il ne fait donc pas partie du périmètre de consolidation.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

La location des conteneurs du Trust par Gold Container a les implications suivantes dans les comptes du Groupe (en milliers d'euros) :

AU NIVEAU DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Chiffre d'affaires locatif des matériels appartenant au Trust 01	5 075	4 980	5 260
Chiffre d'affaires des matériels vendus appartenant au Trust 01	802	215	0
Au niveau du Chiffre d'affaires consolidé	5 877	5 195	5 260
Dépenses opérationnelles des matériels appartenant au Trust ⁽¹⁾	(915)	(633)	(521)
Au niveau des achats et autres charges externes consolidés	(915)	(633)	(521)
Distributions au Trust ⁽²⁾ pour la part revenus locatifs	(3 740)	(3 877)	(4 247)
Distributions au Trust ⁽²⁾ pour la part des matériels vendus appartenant au Trust 98	(802)	(215)	
Au niveau des revenus locatifs consolidés dus aux investisseurs	(4 542)	(4 092)	(4 247)
Total de la commission de gestion revenant au Groupe ⁽³⁾	420	470	492

(1) Les dépenses opérationnelles correspondent aux frais de stockage et de maintenance, à la rémunération du réseau d'agents et généralement à toutes les dépenses d'exploitation qui viennent contractuellement en diminution du revenu net distribuable au Trust.

(2) Les distributions au Trust correspondent aux revenus nets dégagés par l'exploitation des conteneurs après déduction de la commission de gérance de Gold Container Corp. qui représente 420 milliers d'euros à fin décembre 2007.

(3) Le total correspond aux commissions de gestion perçues par le Groupe pour la gestion des matériels appartenant au Trust 2001.

Le Groupe n'a pas d'autre engagement sur le Trust que la valeur de ses actifs telle que décrite dans le paragraphe « au niveau du bilan » ci-après.

AU NIVEAU DU COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ (en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Réserve de liquidité ⁽⁴⁾	2 218	2 269	2 458
Au niveau des immobilisations financières consolidées	2 218	2 269	2 458
Autres créances d'exploitation ⁽⁵⁾	3	4	4
Au niveau de l'ACTIF consolidé	2 221	2 273	2 462
Au niveau des autres passifs financiers long terme	1 852	1 894	2 055
Revenus locatifs dus au Trust ⁽⁶⁾	424	1 163	944
Revenus de total loss dus au Trust	54	43	48
Revenus des ventes de conteneurs du Trust ⁽⁷⁾	149	232	0
Au niveau des dettes d'exploitation consolidées	627	1 438	992
Au niveau du PASSIF consolidé	2 479	3 332	3 047

(4) Suite à la création du Trust 2001, les dépôts de garantie constitués pour le compte du Trust 2000 ont été libérés en 2002. Les dépôts de garantie constitués pour le Trust 2001 s'élèvent à 1,9 million d'euros actualisés (3 millions en dollar et non actualisés). Ce poste comprend également la lettre de crédit d'un montant de 366 milliers d'euros (520 milliers de dollars, non actualisés) que TOUAX SCA a constituée en faveur du Trust 2001, garantie par un dépôt sur un compte bancaire, remboursable à la fin de la durée de vie du Trust.

(5) Les autres créances d'exploitation correspondent aux paiements de frais juridiques pour le compte du Trust.

(6) Les revenus locatifs correspondent aux revenus nets restants à verser au Trust à chaque clôture semestrielle. À compter du 1^{er} trimestre 2002, le Groupe verse au Trust des acomptes mensuels sur les distributions à venir, expliquant la diminution des revenus nets dus fin 2002.

(7) Les revenus de ventes de conteneurs correspondent aux produits de cession des conteneurs du Trust que le Groupe aura à reverser à celui-ci dès l'encaissement.

20.2. Comptes sociaux

Les comptes sociaux de la société TOUAX SCA sont présentés selon les principes comptables généralement admis en France.

Compte de résultat au 31 décembre 2007				
note n°	(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
3	Chiffre d'affaires	2 408	38 986	29 533
4	Reprise de provisions et transfert de charges	1	365	719
5	Autres produits	59	13 835	22 367
	Total produits d'exploitation	2 468	53 186	52 619
6	Autres charges d'exploitation	(800)	(43 750)	(45 357)
7	Impôts et taxes	(128)	(806)	(479)
8	Charges de personnel	(865)	(3 221)	(3 042)
9	Dotations aux amortissements	(125)	(1 872)	(1 914)
10	Dotations aux provisions d'exploitation	0	(239)	(23)
	Total charges d'exploitation	(1 918)	(49 888)	(50 815)
	Résultat d'exploitation	550	3 298	1 804
11	Bénéfice attribué aux opérations en commun	0	(3 150)	(3 157)
12	Résultat financier	9 791	897	2 588
	Résultat courant avant impôts	10 341	1 045	1 235
13	Résultat exceptionnel	0	0	0
14	Impôt sur les bénéfices	0	0	(41)
	Résultat net de l'exercice	10 341	1 045	1 194

Les notes jointes à l'annexe font partie intégrante des états financiers de la société

Bilan au 31 décembre 2007				
note n°	(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
ACTIF				
15	Immobilisations incorporelles brutes	0	569	521
	Amortissements Immobilisations Incorporelles	0	(472)	(415)
	Immobilisations incorporelles nettes	0	97	106
16	Immobilisations corporelles brutes	1 249	22 130	22 537
	Amortissements Immobilisations Corporelles	(592)	(9 229)	(8 146)
	Immobilisations corporelles nettes	657	12 901	14 391
17	Immobilisations financières	71 765	70 676	66 182
	Provisions Immobilisations Financières	(270)	(4 175)	(2 046)
	Immobilisations financières nettes	71 495	66 501	64 136
	Total actif immobilisé	72 152	79 499	78 633
	Stocks et en-cours	0	426	960
18	Clients et comptes rattachés	3 668	12 772	7 485
19	Autres créances d'exploitation	46 170	12 581	13 497
	Disponibilités et valeurs mobilières de placement	2 251	1 693	3 195
	Total actif circulant	52 089	27 472	25 137
20	Comptes de régularisation	730	1 145	668
	TOTAL DE L'ACTIF	124 971	108 116	104 438
PASSIF				
	Capital social	31 182	31 084	30 119
	Réserves	13 674	15 539	15 531
	Résultat de l'exercice	10 341	1 045	1 194
	Provisions réglementées	0	0	0
21	Capitaux propres	55 197	47 668	46 844
	Provisions pour risques	132	364	226
	Provisions pour charges	0	0	0
22	Total provisions pour risques et charges	132	364	226
23	Dettes financières	68 120	42 197	39 821
24	Dettes d'exploitation	1 522	17 373	17 179
25	Comptes de régularisation	0	514	368
	TOTAL DU PASSIF	124 971	108 116	104 438

Les notes jointes à l'annexe font partie intégrante des états financiers de la société.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Tableau des soldes intermédiaires de gestion (en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Ventes de marchandises	0	4 088	2 778
Coût d'achat des marchandises vendues	0	(3 777)	(2 695)
MARGE COMMERCIALE	0	311	83
Production de l'exercice	2 408	34 898	26 756
Consommation en provenance des tiers	(748)	(15 964)	(14 278)
VALEUR AJOUTÉE	1 660	19 245	12 561
Impôts, taxes et versements assimilés	(128)	(806)	(479)
Charges de personnel et assimilés	(866)	(9 035)	(8 610)
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	666	9 404	3 472
Loyers financiers et de crédit bail	0	(4 631)	(3 545)
Reprises sur charges calculées	1	365	361
Autres produits	59	13 835	22 367
Dotations aux amortissements et aux provisions	(124)	(1 871)	(1 914)
Autres charges	(52)	(13 804)	(18 937)
Quote part de résultat sur opérations faites en commun	0	(3 150)	(3 157)
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	550	148	(1 353)
Produits financiers	21 502	5 062	5 300
Charges financières	(11 711)	(4 165)	(2 712)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT	10 341	1 045	1 235
Produits exceptionnels	0	0	0
Charges exceptionnelles	0	0	0
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	0
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	10 341	1 045	1 235

Capacité d'autofinancement (en milliers d'euros)	2007	2006	2005
EXCÉDENT BRUT D'EXPLOITATION	666	9 404	3 472
Loyers financiers et de crédit bail	0	(4 631)	(3 545)
Autres produits d'exploitation	59	219	70
Autres charges d'exploitation	(52)	(3 415)	(3 450)
Produits financiers	20 570	4 991	5 080
Charges financières	(11 634)	(1 798)	(1 893)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	0	0	0
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	0	0	0
Impôts sur les bénéfices	0	0	(41)
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	9 609	4 770	(307)

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Tableau de financement (Emplois et ressources)			
(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
EMPLOIS			
Dividendes mis en paiement au cours de l'exercice	(2 916)	(2 758)	(1 702)
Remboursement d'apport	0	0	0
Variation nette des immobilisations incorporelles et corporelles	(2)	(54)	0
Variation nette des immobilisations financières	(3 718)	(4 494)	(19 123)
Diminution des capitaux propres	0	0	0
Charges à répartir	0	0	0
Remboursement des dettes financières	0	(4 595)	(12 129)
TOTAL DES EMPLOIS	(6 636)	(11 901)	(32 954)
RESSOURCES			
Capacité d'autofinancement de l'exercice	9 609	4 770	(307)
Variation nette des immobilisations incorporelles et corporelles	0	0	487
Variation nette des immobilisations financières	0	0	0
Charges à répartir	0	0	0
Augmentation des capitaux propres	104	2 538	18 090
Augmentation des dettes financières	49 447	6 821	7 500
TOTAL DES RESSOURCES	59 160	14 129	25 770
VARIATION DU FOND DE ROULEMENT NET GLOBAL (Emploi net)	51 592	2 228	(7 184)

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL			
(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Variation « exploitation »			
Variation des actifs d'exploitation			
– Stocks et en-cours	0	(534)	233
– Créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation	46 918	5 230	(98)
Variation des dettes d'exploitation			
– Dettes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	1 656	(1 751)	(1 068)
Variation nette « exploitation »	48 574	2 945	(933)
Variation « Hors exploitation »			
– Variation des autres débiteurs	436	(457)	(284)
– Variation des autres créditeurs	0	1 412	(2 389)
Variation nette « hors exploitation »	436	955	(2 673)
BESOIN DE L'EXERCICE EN FONDS DE ROULEMENT			
DÉGAGEMENT NET DE FONDS DE ROULEMENT DANS L'EXERCICE	49 010	3 900	(3 606)
Variation nette « Trésorerie »			
– Variation des disponibilités	1 584	(1 522)	319
– Variation des concours bancaires courants et des soldes créditeurs de banque	998	(150)	(3 897)
Variation nette « trésorerie »	2 582	(1 672)	(3 578)
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL (Emploi net)	51 592	2 228	(7 184)

Le tableau de financement ci-dessus a été établi en retraitant le bilan d'ouverture des apports partiels d'actif réalisés par la société au cours de l'exercice (cf. note 1 de l'annexe).

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Annexe aux comptes sociaux

(sauf mention contraire, tous les chiffres sont indiqués en milliers d'euros)

note 1. Faits significatifs et événements post-clôture

■ Apports Partiels d'Actifs

Au cours de l'exercice, le Groupe a procédé à la réorganisation juridique de ses activités opérationnelles en les regroupant au travers de divisions distinctes et autonomes, divisions détenues par TOUAX SCA. Cette réorganisation juridique s'est traduite par des apports partiels d'actif avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2007, de sorte que, sur l'ensemble de l'exercice, TOUAX SCA ne porte aucune activité opérationnelle à l'exception des services rendus par les gérants. Les variations de l'actif immobilisé consécutives aux différents apports partiels d'actif réalisés sont indiquées dans les différentes notes de l'annexe ci-après.

Le Groupe est organisé aujourd'hui par ligne d'activités. TOUAX SCA détient :

- les participations de l'activité conteneurs maritimes par le biais du holding d'activité TOUAX Container Services SAS, société de droit français,
- les participations de l'activité constructions modulaires par le biais du holding d'activité TOUAX Solutions Modulaires SAS, société de droit français,
- les participations de l'activité barges fluviales par le biais du holding d'activité TOUAX River Barges SAS, société de droit français,
- les participations de l'activité wagons par le biais du holding d'activité TOUAX RAIL Ltd, société de droit irlandais.

En conséquence, la comparaison entre les comptes de l'exercice 2007 et les comptes de l'exercice 2006 n'est pas pertinente.

■ Émission d'obligations

Il est rappelé que, début mars 2007, TOUAX SCA a procédé à une émission d'obligations assorties de bons de souscription d'actions remboursables pour un montant de 40,4 millions d'euros.

■ Paiement d'un acompte sur dividendes

Le 11 janvier 2008, TOUAX SCA a versé un acompte sur dividende de 0,50 euro par action, soit 1 944 540,50 euros.

■ Émission de BSA

Le 11 février 2008, le conseil de gérance, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 février 2008 a émis 200 000 BSA au prix d'émission de 3,60 euros. La prime d'émission a été augmentée de 720 000 euros.

■ Augmentation de capital

Le 12 mars 2008 le conseil de gérance, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2007, a constaté l'augmentation de capital de 6 236 608 euros par la souscription de 779 576 actions nouvelles. La prime d'émission a été augmentée de 17 072 714,40 euros.

note 2. Principes comptables

Les comptes annuels de l'exercice 2007 sont établis conformément aux dispositions de la loi du 30 avril 1983, de son

décret d'application du 29 novembre 1983, et des textes législatifs et réglementaires qui ont accompagné sa mise en place.

Les principes comptables sont détaillés dans les chapitres suivants.

note 2.1. Immobilisations incorporelles

Les logiciels sont amortis linéairement sur leur durée d'utilité, au maximum 36 mois.

note 2.2. Immobilisations corporelles

Le règlement CRC n° 2002-10 du 12 décembre 2002, entré en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2005, requiert d'identifier les principaux composants d'une immobilisation présentant une durée d'immobilisation inférieure à celle de l'immobilisation principale, afin qu'ils soient amortis sur leur durée d'utilité propre.

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont déterminés suivant la méthode linéaire sans déduction d'une valeur résiduelle. Les durées d'amortissement retenues sont fonction des durées d'utilité estimées des actifs. Ces dernières sont revues à chaque clôture pour les actifs immobilisés significatifs. La durée d'utilité initiale est prolongée ou réduite si les conditions d'utilisation du bien le justifient.

Les durées d'utilité s'établissent comme suit :

- Immeubles Administratifs et Commerciaux 20 ans
- Agencements et Aménagements 10 ans
- Matériel de Bureau et Informatique 4 ans
- Mobilier de Bureau 5 ans

note 2.3. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire des titres de participation, établie en fonction des capitaux propres, des perspectives de développement et des plus-values latentes sur les actifs, est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence. Cette provision est reprise lorsque la valeur d'inventaire se réapprécie.

note 2.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

La provision pour dépréciation des créances douteuses est calculée sur la base d'une méthode statistique (possibilité offerte aux entreprises depuis l'arrêt du 24 janvier 1991 de la Cour d'Appel Administrative de Paris). Elle est ajustée régulièrement en fonction de l'âge des créances.

note 2.5. Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont évaluées à leur coût d'acquisition.

En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés est déterminée selon la méthode « premier entré – premier sorti ».

Si le cours du dernier jour de l'exercice est inférieur au prix d'achat des titres, une provision est constituée pour couvrir la moins-value latente.

Compte tenu du contrat de liquidité, les actions propres sont comptabilisées dans les valeurs mobilières de placement au coût historique (207 526 euros au 31 décembre 2007). Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le cours de clôture est inférieur à la valeur d'achat.

note 2.6. Provisions pour risques et charges

Les risques provisionnés sous cette rubrique se rapportent principalement à des risques sociaux, fiscaux et de change.

Le calcul des provisions pour risques et charges tient compte des dispositions du Règlement 00-06 du comité de la Réglementation Comptable relatif aux Passifs.

note 2.7. Opérations en devises

Les dettes et créances libellées en devises sont converties aux taux en vigueur au 31 décembre de l'exercice. L'écart de conversion en résultant est inscrit au bilan sous la rubrique « Comptes de régularisation ».

note 2.8. Engagements de retraite

Les engagements de retraite sont comptabilisés selon la recommandation CNC n° 03-R-01. Le montant de la provision au 1^{er} janvier 2005 (65 milliers d'euros) a été comptabilisé dans les capitaux propres. Les variations constatées sur les exercices suivants sont enregistrées en compte de résultat.

Ainsi, la provision pour indemnités de retraite est calculée conformément aux règles d'évaluation de la norme IAS 19. La variation de la provision est enregistrée au compte de résultat. Ces indemnités correspondent pour TOUAX aux seules indemnités de fin de carrière des salariés.

note 2.9. Intégration fiscale

TOUAX SCA a opté pour le régime fiscal de Groupe prévu à l'article 223 A du Code Général des Impôts. Au cours de l'exercice, la société a élargi son périmètre afin de se constituer seule redevable de l'impôt sur les sociétés et de l'imposition forfaitaire pour les sociétés suivantes : TOUAX Solutions Modulaires SAS, TOUAX Corporate SAS, TOUAX Container Services SAS, TOUAX River Barges SAS et TOUAX Construction Modulaire SAS. Dans le cadre de cette convention, la société mère, TOUAX SCA, enregistre la totalité de la charge d'impôt lorsque le Groupe est fiscalement bénéficiaire.

note 2.10. Charges à répartir

Les charges à répartir concernent les frais d'émission d'OBSAR. Ils font l'objet d'un amortissement linéaire sur une durée de vie de cinq ans.

Notes relatives au compte de résultat

note 3. Chiffre d'affaires par activité

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Conteneurs maritimes	0	3 707	3 090
Constructions modulaires	0	26 350	21 230
Barges fluviales	0	2 116	2 070
Wagons	0	422	397
Immobilier	99	126	129
Prestations intragroupes	2 309	6 265	2 617
TOTAL	2 408	38 986	29 533

■ Immobilier

L'activité immobilière correspond à la location d'immeubles à usage privé ou de bureaux.

■ Prestations intragroupes

Les prestations intragroupes représentent les services de support et de gestion rendus par la société TOUAX SCA aux sociétés du Groupe.

note 4. Reprise de provisions et transfert de charges

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Reprise de Provisions	0	0	0
Autres Provisions Pour Risque	1	84	201
Clients Douteux	0	281	159
Total Reprise de Provisions	1	365	360
Transfert de Charges			
Indemnités d'Assurance	0	0	80
Facturation Intragroupe	0	0	118
Divers transferts de charges	0	0	161
Total transfert de charges	0	0	359
TOTAL	1	365	719

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

La reprise de provisions pour risque s'explique par la variation de la provision pour engagements de retraite.

Le poste transfert de charges n'est plus utilisé. Dorénavant, les remboursements de sinistres sont enregistrés en moins

des charges engagées dans le cadre du sinistre, les factures d'assurance sont enregistrées en chiffre d'affaires, et les autres opérations mouvementent le compte « autres produits de gestion courante ».

note 5. Autres produits

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Produits Divers	59	13 835	22 367
TOTAL AUTRES PRODUITS	59	13 835	22 367

Conformément aux recommandations de l'AMF, le Groupe reclasse par nature, dans le résultat d'exploitation, les opérations auparavant classées en résultat exceptionnel. La baisse de ce poste s'explique par la comptabilisation en 2006 et en 2005 des produits de cession courante des matériels locatifs.

note 6. Autres charges d'exploitation

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Achats de marchandises et de matières consommables			
Carburant et combustibles	7	156	142
Fournitures d'ateliers	0	539	648
Matériels	0	3 777	2 695
Divers	0	155	199
TOTAL	7	4 627	3 684
Services extérieurs			
Locations et redevances de crédit-bail	7	9 592	8 025
Entretien et réparations	14	707	775
Primes d'assurance	41	464	516
TOTAL	62	10 763	9 316
Autres services extérieurs			
Personnel extérieur à l'entreprise	0	6 951	7 078
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	334	1 173	1 176
Publicité et publications	0	334	440
Transports de biens	0	4 847	3 509
Divers	345	1 251	1 218
TOTAL	679	14 556	13 421
Autres charges de gestion courante			
Créances irrécouvrables	0	422	54
Jetons de présence	51	51	61
Diverses charges de gestion	1	13 331	18 821
TOTAL	52	13 804	18 936
Total autres charges d'exploitation	800	43 750	45 357

Comme indiqué dans la note 1, la société TOUAX SCA ne porte plus, sur l'exercice, d'activité opérationnelle à l'exception des services rendus par les gérants.

■ Achats de matériels

En 2006 et 2005, le poste « Matériels » enregistrait le coût d'achat des ventes de matériels locatifs.

■ Redevances de crédit-bail

Dans le cadre de la réorganisation juridique du Groupe, la totalité des contrats de financement des matériels locatifs a été apportée aux divisions opérationnelles du Groupe.

■ Personnel extérieur à l'entreprise

Le poste « Personnel extérieur à l'entreprise », enregistrait auparavant le coût pour la société de la mise à disposition de personnel intragroupe et de personnel intérimaire. Sur l'exercice, la société n'ayant plus d'activité opérationnelle, elle n'a pas supporté de charge de cette nature.

■ Diverses charges de gestion

Comme indiqué dans la note 5, les cessions des matériels locatifs, les années précédentes, n'apparaissaient pas en résultat exceptionnel mais étaient classées dans le résultat d'exploitation. En 2006 et 2005, le poste « Diverses Charges de Gestion », enregistrait la valeur nette comptable des matériels locatifs cédés au cours de l'exercice.

note 7. Impôts et taxes

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Sur rémunérations	12	50	99
Taxe professionnelle et impôts fonciers	79	599	241
Autres taxes	37	157	139
TOTAL	128	806	479

La baisse générale du poste impôts et taxes s'explique par le fait que TOUAX SCA ne porte plus d'activité opérationnelle. Au cours de l'exercice, suite à la réorganisation juridique du Groupe, la société s'est acquittée des taxes correspondant à son nouveau périmètre d'activité.

Les années précédentes, la société était redevable de l'ensemble des impôts et taxes directement liés aux différentes activités opérationnelles, (les taxes assises sur les salaires, la taxe professionnelle, la contribution sociale de solidarité...).

note 8. Charges de personnel

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Salaires et rémunérations	618	2 212	2 115
Charges sociales	247	1 009	927
TOTAL	865	3 221	3 042

La baisse des charges de personnel est directement liée à la réorganisation juridique du Groupe. Le personnel salarié présent à la clôture de l'exercice précédent a été transféré aux différentes divisions opérationnelles, à l'exception des gérants.

note 9. Dotation aux amortissements

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Constructions modulaires	0	1 144	879
Barges fluviales	0	592	939
Immobilier	50	50	51
Autres immobilisations	1	86	45
Charges à répartir	74	0	0
TOTAL	125	1 872	1 914

La dotation aux amortissements des charges d'exploitation à répartir correspond aux frais d'émission de l'emprunt obligataire. Ces frais représentaient un montant global de 712 milliers d'euros et sont étalés sur la durée de l'emprunt, soit cinq ans.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 10. Dotation aux provisions d'exploitation

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Autres provisions pour risques et charges	0	33	0
Immobilisations financières	0	0	0
Clients douteux	0	206	20
Autres provisions	0	0	2
TOTAL	0	239	22

L'absence de dotations aux provisions d'exploitation s'explique par le fait que TOUAX SCA ne porte plus d'activité opérationnelle.

note 11. Bénéfice attribué aux opérations en commun

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
Quote-part des résultats sur opérations en commun	0	(3 150)	(3 157)
TOTAL	0	(3 150)	(3 157)

La quote-part des résultats en commun correspondait les années précédentes aux distributions faites aux investisseurs des revenus nets de leurs matériels gérés par la société dans le cadre de l'activité constructions modulaires. Suite à la réorganisation juridique, cette activité a été transférée à la division constructions modulaires.

note 12. Résultat financier

(en milliers d'euros)	2007	2006	2005
DIVIDENDES et autres produits de participation	1 168	3 918	4 382
CHARGES ET PRODUITS FINANCIERS			
Produits financiers	18 811	1 050	611
Produits de cession de V.M.P	97	0	10
Charges financières	(11 614)	(1 689)	(1 731)
FRAIS FINANCIERS NETS	7 294	(639)	(1 110)
PROVISIONS			
Reprises	932	32	191
Dotations	(77)	(2 349)	(796)
VARIATION NETTE	855	(2 317)	(605)
ECARTS DE CHANGE			
Positif	495	62	107
Négatif	(21)	(127)	(186)
DIFFÉRENCE NETTE DE CHANGE	474	(65)	(79)
RÉSULTAT FINANCIER	9 791	897	2 588

note 12.1. Dividendes et quote-part de résultat

Au cours de l'exercice, TOUAX SCA a reçu des dividendes de ses filiales TOUAX Capital SA et TOUAX Rail Ltd pour un total de 1,2 million d'euros.

note 12.2. Charges et produits financiers

Les charges et produits financiers de l'exercice ont enregistré la cession de titres de participation. Les produits comprennent pour un montant de 17 815 milliers d'euros, le prix de cession des titres de participation et les charges financières comprennent pour un montant de 8 290 milliers d'euros la valeur brute des titres de participation. La cession de titres de participation s'est faite dans le cadre de la réorganisation juridique du Groupe. La cession est interne au Groupe, TOUAX SCA ayant cédé ses participations dans TOUAX CORP (sous groupe américain de TOUAX) à sa filiale TOUAX Container Services SAS.

note 12.3. Provisions

La reprise de provisions de 932 milliers d'euros correspond à une reprise de provision pour dépréciation de titres de participation. Ces titres de participation, concernent une filiale du Groupe, la société Gold GmbH, qui a été liquidé en 2007. À l'ouverture de l'exercice, la provision couvrait intégralement la valeur brute des titres inscrits à l'actif. La société a constaté dans les comptes de l'exercice la sortie des titres de l'actif immobilisé et a repris la provision devenue sans objet. Cette opération n'a donc pas généré d'impact dans le résultat de la société. La dotation de 77 milliers d'euros correspond à une provision pour perte de change.

note 12.4. Écart de change

En 2007, le gain net de change est principalement lié à l'impact de la variation du dollar US.

note 13. Résultat exceptionnel

Depuis l'exercice 2002, et conformément aux recommandations de l'AMF, les cessions courantes d'actifs immobilisés et les autres opérations extraordinaires auparavant classées dans le résultat exceptionnel sont présentées par nature dans le résultat d'exploitation et le résultat financier (cf. note 2 page 102 principes et méthodes comptables).

note 14. Impôts sur les bénéfices

Le résultat comptable avant impôt s'élève à 10 341 milliers d'euros. Compte tenu des réintégrations fiscales (377 milliers d'euros) et des déductions fiscales (11 393 milliers d'euros incluant principalement la plus value de cession de titres de participation), le résultat fiscal de l'exercice correspond à une perte de 675 milliers d'euros. Les déficits reportables au 31 décembre 2007 s'élèvent à 12 307 milliers d'euros.

Le Groupe fiscal étant déficitaire, la charge d'impôt est limitée à l'impôt forfaitaire annuel, pour 24 milliers d'euros comptabilisé dans les impôts et taxes.

Notes relatives au bilan

ACTIF

note 15. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles se composent essentiellement de logiciels.

note 16. Immobilisations corporelles

note 16.1. Répartition des immobilisations corporelles

(en milliers d'euros)	31.12.2007			31.12.2006	31.12.2005
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Terrains et constructions	1 164	(509)	655	1 789	1 107
Matériels	0	0	0	10 497	12 699
Autres immobilisations corporelles	86	(83)	3	555	521
Avances et encours	0	0	0	60	64
TOTAL	1 250	(592)	658	12 901	14 391

La baisse des immobilisations corporelles s'explique par la réorganisation juridique du Groupe qui s'est concrétisée par des apports partiels d'actifs. Les mouvements liés aux immobilisations corporelles sont indiqués dans les notes 16.3 et 16.4.

note 16.2. Répartition des matériels par secteur d'activité

(en milliers d'euros)	31.12.2007			31.12.2006	31.12.2005
	Valeur brute	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Conteneurs maritimes	0	0	0	0	0
Constructions modulaires	0	0	0	5 233	7 473
Barges fluviales	0	0	0	5 264	5 226
Wagons	0	0	0	0	0
TOTAL	0	0	0	10 497	12 699

À la clôture de l'exercice, la société TOUAX SCA ne possède plus à l'actif du bilan de matériels. L'ensemble de ces matériels a été apporté aux différentes divisions opérationnelles au travers des apports partiels d'actif.

note 16.3. Acquisitions en 2007

(en milliers d'euros)	Acquisitions
Terrains	0
Constructions	0
Matériels	0
Autres immobilisations corporelles	3
TOTAL	3

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 16.4. Cessions et réductions en 2007

(en milliers d'euros)	Valeur Brute	Amortissement	Valeur Nette
Terrains	828	0	828
Constructions	475	(218)	257
Matériels	18 062	(7 565)	10 497
Autres immobilisations corporelles	1 449	(896)	553
TOTAL	20 814	(8 679)	12 135

La totalité des diminutions intervenues sur l'exercice sont des réductions de l'actif immobilisé liées aux apports partiels d'actif.

note 17. Immobilisations financières

(en milliers d'euros)	31.12.2007			31.12.2006	31.12.2005
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Participations	46 830	(1)	46 829	46 632	38 570
Prêts et créances rattachées à des participations	24 425		24 425	19 168	22 591
Autres prêts et immobilisations financières	510	(269)	241	738	2 975
TOTAL	71 765	(270)	71 495	66 538	64 136

En contrepartie des transferts d'actifs et passifs suite à la réorganisation du Groupe, TOUAX SCA a reçu des titres de participation de ses filiales. Les apports partiels d'actifs ont été réalisés conformément à la réglementation en vigueur en valeur comptable, les apports étant des branches autonomes

et complètes d'activité. L'administration fiscale a délivré courant 2007 des agréments fiscaux permettant de bénéficier du régime de faveur des fusions et des scissions et notamment le report d'imposition des plus values latentes.

note 17.1. Titres de participation

(en milliers d'euros)	31.12.2007			31.12.2006	31.12.2005
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
EUROPE					
TOUAX Corporate SAS	2 591		2 591	37	
Conteneurs					
TOUAX Container Services SAS	1 307		1 307	37	1
Constructions modulaires					
Gold Container GmbH	0		0	0	
Siko Containerhandel GmbH	0		0	7 945	2 945
TOUAX Espana SA	0		0	60	60
TOUAX Solutions Modulaires SAS	11 379		11 379	38	38
TOUAX BV	0		0	4 218	4 218
Barges fluviales					
TOUAX Rom SA	0		0	0	
Eurobullk Transport M. BV	0		0	10 444	10 444
TOUAX River Barges SAS	14 219		14 219	37	
Wagons					
TOUAX Rail Ltd	16 625		16 625	16 240	13 341
TOUAX Rail Investment Ltd	0		0	200	200
Divers	70	(1)	69	78	63
INTERNATIONAL					
TOUAX Capital SA	639		639	639	639
TOUAX Corporation	0		0	6 621	6 621
TOTAL	46 830	(1)	46 829	46 594	38 570

Au cours de l'exercice, les mouvements sur les titres de participation sont liés essentiellement aux apports partiels d'actif. Les variations en valeur nette s'analysent comme suit :

- augmentations en contrepartie des apports partiels d'actif réalisés : 28 918 milliers d'euros,

- augmentations de capital des filiales : 1 332 milliers d'euros,
- diminutions (apports partiels d'actif) : 22 668 milliers d'euros,
- diminutions (cessions) : 7 346 milliers d'euros.

note 17.2. Prêts et créances rattachés à des participations

(en milliers d'euros)	31.12.2007			31.12.2006	31.12.2005
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur nette	Valeur nette
Eurobulk TransportMaatschappij BV	0		0	2 564	567
Siko Containerhandel GmbH	6 583		6 583	0	6 662
TOUAX Capital SA	5 235		5 235	6 211	6 212
TOUAX Corporation	2 841		2 841	3 245	3 187
TOUAX Solutions Modulaires	6 800		6 800	0	0
TOUAX NV	0		0	235	235
TOUAX Rail Ltd	2 140		2 140	4 400	5 707
Interfeeder Ducotra BV	825		825	0	0
Siko Polska	0		0	2 493	0
TOUAX Rail Romania SA	0		0	20	20
TOTAL	24 424	0	24 424	19 168	22 590

note 17.3. Autres immobilisations financières

Au 31 décembre 2007, les autres immobilisations financières s'élèvent à 241 milliers d'euros en valeur nette. Elles se décomposent de la façon suivante :

- 117 milliers d'euros de contribution à l'effort de construction,
- 124 milliers d'euros pour des dépôts et cautionnements divers,

note 18. Ventilation des comptes clients et comptes rattachés par activité

(en milliers d'euros)	31.12.2007			31.12.2006			31.12.2005		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
Constructions modulaires	0	0	0	9 423	(224)	9 199	5 891	(215)	5 676
Barges fluviales	0	0	0	415	(25)	390	857	(303)	554
Wagons	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Divers	43	0	43	205	0	205	209	(3)	206
Intragroupe	3 624	0	3 624	3 864	(887)	2 977	1 933	(883)	1 050
TOTAL	3 667	0	3 667	13 907	(1 136)	12 771	8 890	(1 404)	7 486

Les créances sont majoritairement à moins d'un an.

note 19. Autres créances d'exploitation

(en milliers d'euros)	31.12.2007			31.12.2006			31.12.2005		
	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette	Valeur brute	Provision	Valeur nette
État et organismes sociaux	962	0	962	2 133	0	2 133	2 637	0	2 637
Revenus de pools extérieurs	282	0	282	392	0	392	237	0	237
Quote-part opérations faites en commun	333	0	333	333	0	333	334	0	334
Cessions d'immobilisations	0	0	0	0	0	0	22	0	22
Créances intragroupes	44 503	0	44 503	5 099	(233)	4 866	6 337	(39)	6 298
Débiteurs divers	90	0	90	4 858	0	4 858	3 968	0	3 968
TOTAL	46 170	0	46 170	12 815	(233)	12 582	13 535	(39)	13 496

Les autres créances sont majoritairement à moins d'un an.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 19.1. État et organismes sociaux

Le poste est composé pour l'essentiel d'un crédit de TVA à reporter de 459 milliers d'euros et d'une créance d'impôt à rembourser de 223 milliers d'euros.

note 19.2. Quote-part des opérations faites en commun

La quote-part des opérations faites en commun correspond au cumul des résultats de la filiale TOUAX Conteneurs Services SNC (transformé en TOUAX Container Services SAS en 2006) et de la SCI Immobilière Arago 97.

note 20. Compte de régularisation actif

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Charges constatées d'avance	2	897	609
Charges à répartir	638	0	0
Écart de conversion actif	91	248	59
TOTAL	731	1 145	668

Les charges à répartir correspondent à des frais d'émission d'emprunt contracté au cours de l'exercice. La société a fait le choix de les répartir sur la durée de l'emprunt, à savoir cinq ans.

note 21. Capitaux propres

note 21.1. Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)	01.01.07	Affectation du résultat 2006	Autres mouvements	31.12.2007
Capital social	31 084	0	98	31 182
Primes d'émission et de fusion	14 458	(2 135)	221	12 544
Réserve légale	1 078	52	0	1 130
Réserves réglementées	0	0	0	0
Report à nouveau	4	(4)	0	0
Résultat de l'exercice	1 045	(1 045)	10 341	10 341
<i>Rémunération statutaire des commandités</i>		216		
<i>Dividendes distribués</i>		2 916		
TOTAL	47 669	0	10 660	55 197

note 21.2. Variation du capital social

Le 18 juin 2007 le conseil de gérance, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 30 juin 2005, a constaté l'augmentation de capital de 43 384 euros en attribuant 21 692 bons de souscription en actions. La prime d'émission a été augmentée de 110 086,90 euros.

Le 12 décembre 2007 le conseil de gérance, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale mixte du 30 juin 2005, a constaté l'augmentation de capital de 4 496 euros en attribuant 2 248 bons de souscription en actions. La prime d'émission a été augmentée de 11 408,60 euros.

Le 12 décembre 2007 le conseil de gérance, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 6 juin 2000, a constaté l'augmentation de capital de 28 000 euros par la souscription de 3 500 actions nouvelles. La prime d'émission a été augmentée de 63 630 euros.

Le 12 décembre 2007 le conseil de gérance, conformément à l'autorisation donnée par l'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2002, a constaté l'augmentation de capital de 21 600 euros par la souscription de 2 700 actions nouvelles. La prime d'émission a été augmentée de 16 578 euros.

	Nombre d'actions composant le capital	Valeur nominale de l'action (en €)	Montant total en €
Capital social au 31.12.1998	2 064 133	7,62	15 733 752
Augmentation de capital	154 307	7,62	1 176 198
Capital social au 31.12.1999	2 218 440	7,62	16 909 950
Augmentation de capital	146 666	7,62	1 117 954
Capital social au 31.12.2000	2 365 106	7,62	18 027 904
Augmentation de capital	473 021	7,62	3 605 579
Capital social au 31.12.2001	2 838 127	8	22 705 016
Capital social au 31.12.2002	2 838 127	8	22 705 016
Capital social au 31.12.2003	2 838 127	8	22 705 016
Capital social au 31.12.2004	2 838 127	8	22 705 016
Augmentation de capital	926 792	8	7 414 336
Capital social au 31.12.2005	3 764 919	8	30 119 352
Augmentation de capital	120 600	8	964 800
Capital social au 31.12.2006	3 885 519	8	31 084 152
Augmentation de capital	12 185	8	97 480
Capital social au 31.12.2007	3 897 704	8	31 181 632

note 22. Provisions pour risques et charges

(en milliers d'euros)	Provisions au 01.01.2007	Dotations de l'exercice	Diminutions de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions au 31.12.2007	Provisions au 31.12.2006
Risque social	15	0	0	0	15	15
Risque fiscal	31	0	(31)	0	0	31
Autres risques	0	0	0	0	0	0
Écart de conversion	248	77	(234)	0	91	248
Engagement retraite	70	0	(42)	(1)	27	70
TOTAL	364	77	(307)	(1)	133	364

Les provisions sont comptabilisées conformément au règlement CRC 00-06.

Les diminutions de l'exercice sont liées aux apports partiels d'actifs réalisés dans le cadre de la réorganisation juridique du Groupe.

La comptabilisation des engagements de retraite est conforme à la recommandation n° 03-R-01 du CNC. Les hypothèses

retenues servant à la valorisation des engagements de retraites sont les suivantes :

- L'ancienneté des salariés est calculée selon un coefficient de probabilité appliqué à des tranches d'âge.
- Un taux d'actualisation de 4,23 %.
- Un taux de revalorisation des salaires de 1,60 %.
- Un départ à la retraite à 65 ans.

note 23. Dettes financières

note 23.1. Analyse par catégorie de dettes

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Emprunt obligataire	40 593 ⁽¹⁾	0	0
Emprunts à moyen terme auprès des établissements de crédit	0	2 284	6 150
Avances en euros et en devises	19 735	23 443	16 645
Concours bancaires courants et intérêts courus à payer	624	5 203	5 049
total des emprunts	60 952	30 930	27 844
Dépôts de garantie reçus de la clientèle	7	509	491
Dettes intragroupes	7 161	10 758	11 486
Total des autres dettes	7 168	11 267	11 977
TOTAL	68 120	42 197	39 821

(1) Dont 200 K€ d'intérêt courus.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 23.2. Analyse par échéance de remboursement

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
2006	0	0	2 893
2007	0	948	1 859
2008	0	756	818
2009	0	580	580
2010	0	0	0
2011	0	0	0
2012	40 393	0	0
Plus de 5 ans	0	0	0
TOTAL	40 393	2 284	6 150

note 23.3. Analyse par devise de remboursement

La dette financière est libellée en euros.

note 23.4. Évolution de l'endettement

Endettement net bancaire (en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Dettes financières bancaires	60 952	30 930	27 844
Valeurs mobilières de placement	(450)	(1 229)	(863)
Disponibilités	(1 799)	(465)	(2 332)
ENDETTEMENT NET BANCAIRE	58 703	29 236	24 649

Endettement net (en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Endettement net bancaire	58 703	29 236	24 649
Dettes financières diverses	7 168	11 267	11 977
Dettes d'exploitation	1 522	17 372	17 179
Stocks et créances d'exploitation	(49 837)	(25 780)	(21 942)
ENDETTEMENT NET	17 556	32 095	31 863

note 23.5. Information sur les taux d'intérêt

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Dettes financières à taux fixe	0	824	1 079
Dettes financières à taux variable	60 952	30 106	26 765
DETTES FINANCIÈRES	60 952	30 930	27 844
Taux d'intérêt moyen annuel fixe	5,31 %	5,28 %	5,27 %
Taux d'intérêt moyen annuel variable		4,96 %	3,50 %
Taux d'intérêt moyen global annuel	5,31 %	4,97 %	3,57 %

Les intérêts des dettes à taux variable sont indexés sur des taux monétaires (EURIBOR principalement).

note 24. Dettes d'exploitation

note 24.1. Ventilation des dettes d'exploitation

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Dettes fournisseurs et comptes rattachés par activité			
Constructions modulaires	0	3 626	3 580
Barges fluviales	0	130	159
Wagons	0	2	2
Divers	314	2 938	1 383
Dettes fournisseurs intragroupes	461	2 367	2 566
TOTAL dettes fournisseurs et comptes rattachés	775	9 063	7 690
Autres dettes d'exploitation			
Dettes fiscales et sociales	507	1 574	1 109
Dettes sur immobilisations	0	889	3 178
Autres dettes d'exploitation intragroupes	150	3 194	2 428
Dettes diverses	89	2 653	2 774
Total autres dettes d'exploitation	746	8 310	9 489
TOTAL	1 521	17 373	17 179

Dettes fournisseurs

Suite à la réorganisation juridique du Groupe, les dettes d'exploitation sont principalement constituées de dettes vis-à-vis de sociétés du Groupe.

Dettes sur immobilisations

Les dettes sur immobilisations se décomposent par activité de la façon suivante :

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Constructions modulaires	0	803	3 026
Barges fluviales	0	82	100
Dettes intragroupes sur immobilisations	0	0	4
Autres	0	4	48
TOTAL	0	889	3 178

note 25. Comptes de régularisation

(en milliers d'euros)	31.12.2007	31.12.2006	31.12.2005
Produits constatés d'avance	0	514	368
Ecart de conversion passif	0	0	0
TOTAL	0	514	368

note 26. Autres informations

note 26.1. Engagements hors bilan

(en milliers d'euros)	31.12.2007
Cautions données en contrepartie des concours bancaires utilisés par les filiales et autres garanties	
À moins d'un an	23 145
De 1 à 5 ans	40 142
À plus de 5 ans	31 208
Total cautions	94 495
Redevances de crédit-bail restant à payer (cf. 26.2)	0
Total redevances	0
TOTAL	94 495

Les encours restant dûs correspondants à ces engagements donnés aux filiales sont de 52 146 milliers d'euros au 31/12/2007.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

note 26.2. Engagements en crédit-bail

La société TOUAX SCA n'a plus d'engagements de crédit-bail à la clôture de l'exercice 2007.

note 26.3. Couverture des risques de change et de taux

La société n'a pas eu recours en 2007 à l'utilisation de nouveaux instruments financiers de taux, considérant appropriée la répartition de sa dette à taux variable et à taux fixe. Les quatre swaps de taux d'intérêt contractés en 2003, trois en euros et un en dollar américain, ont continué de faire effet en 2007. Les swaps internes transférant le bénéfice de ces couvertures aux filiales portant les risques, sont également toujours en vie. L'encours de l'instrument financier de couverture

concernant uniquement TOUAX SCA s'élève à 240 milliers d'euros au 31 décembre 2007.

En 2007, la société a mis en place des couvertures de change pour se couvrir contre les risques liés aux activités du Groupe réalisées en dollar US. Ces couvertures se sont matérialisées par des achats d'option de change dont les primes payées sont portées en résultat à l'échéance de ces options.

note 26.4. Sûretés réelles données

En garantie de certains concours financiers apportés à la société mère et ses filiales, la société a donné les sûretés suivantes :

(en milliers d'euros)	31.12.2007
Hypothèques barges fluviales	7 395
Hypothèques immobilières	0
Nantissements de wagons	0
Nantissements de constructions modulaires	0
Dépôts à l'actif du bilan donnés en garantie	0
TOTAL (sans prêts GIE)	7 395

note 26.5. Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération globale des mandataires sociaux en 2007 est de 544,9 milliers d'euros.

note 26.6. Tableau des filiales et participations

Société ou groupe de sociétés (en milliers d'euros)	Capital	Capitaux propres autres que le capital et avant affectation des résultats	Quote-part du capital détenu en %	Valeur comptable des titres détenus	
				Brute	Nette
1. FILIALES (détenues à + de 50%)					
a. Filiales françaises					
TOUAX SOLUTIONS MODULAIRES SAS					
Tour Arago – 5 rue Bellini 92806 Puteaux – LA DÉFENSE Cedex	€ 4 755	€ 6 591	100 %	€ 11 378	€ 11 378
TOUAX RIVER BARGES SAS					
Tour Arago – 5 rue Bellini 92806 Puteaux – LA DÉFENSE Cedex	€ 7 736	€ 6 483	100 %	€ 14 219	€ 14 219
TOUAX CONTENEUR SERVICES SAS					
Tour Arago – 5 rue Bellini 92806 Puteaux – LA DÉFENSE Cedex	€ 908	€ 383	98,00 %	€ 1 307	€ 1 307
TOUAX CORPORATE SAS					
Tour Arago – 5 rue Bellini 92806 Puteaux – LA DÉFENSE Cedex	€ 2 591	€ 0	100 %	€ 2 591	€ 2 591
Total des filiales françaises				€ 29 495	€ 29 495
b. Filiales étrangères					
TOUAX CAPITAL SA					
C/O Progressia – 18 rue Saint Pierre 1700 FRIBOURG – SUISSE	CHF 976	CHF 629	99,99 %	€ 639	€ 639
TOUAX RAIL Ltd					
Bracetown Business Park Clonnee – Co. MEATH – IRLANDE	€ 0	€ 5 225	100 %	€ 16 625	€ 16 625
Total des filiales étrangères				€ 17 264	€ 17 264
TOTAL FILIALES				€ 46 759	€ 46 759

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

Société ou groupe de sociétés (en milliers d'euros)	Prêts et avances consentis par la société mère et non encore remboursés	Montant ⁽¹⁾ des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires	Résultats du dernier exercice	Dividendes comptabilisés par la société mère au cours du dernier exercice
1. FILIALES (détenues à + de 50%)					
a. Filiales françaises					
TOUX SOLUTIONS MODULAIRES SAS					
Tour Arago – 5 rue Bellini 92806 Puteaux – LA DÉFENSE Cedex	€ 6 800	€ 0	€ 29 431	€ (218)	€ 0
TOUX RIVER BARGES SAS					
Tour Arago – 5 rue Bellini 92806 Puteaux – LA DÉFENSE Cedex	€ 0	€ 0	€ 2 498	€ (174)	€ 0
TOUX CONTENEUR SERVICES SAS					
Tour Arago – 5 rue Bellini 92806 Puteaux – LA DÉFENSE Cedex	€ 0	€ 0	€ 5 656	€ 904	€ 0
TOUX CORPORATE SAS					
Tour Arago – 5 rue Bellini 92806 Puteaux – LA DÉFENSE Cedex	€ 0	€ 0	€ 6 126	€ 467	€ 0
Total des filiales françaises	€ 6 800	€ 0			€ 0
b. Filiales étrangères					
TOUX CAPITAL SA					
C/O Progressia – 18 rue Saint Pierre 1700 FRIBOURG – SUISSE	€ 5 235	€ 0	CHF 3 993	CHF 2 084	€ 783
TOUX RAIL Ltd					
Bracetown Business Park Clonnee – Co. MEATH – IRLANDE	€ 2 140	€ 0	€ 108 343	€ 2 988	€ 385
Total des filiales étrangères	€ 7 375	€ 0			€ 1 168
TOTAL FILIALES	€ 14 175	€ 0			€ 1 168

(1) Les cautions données au bénéfice des filiales sont présentées à la rubrique engagements hors bilan.

20.3. États financiers

Les divers états financiers ont été détaillés dans le chapitre 20.1 page 41 pour les comptes consolidés et dans le chapitre 20.2 page 99 pour les comptes sociaux.

20.4. Commissariat aux comptes

20.4.1. Rapport des commissaires aux comptes – Comptes consolidés

Comptes Consolidés – Exercice clos le 31 décembre 2007.

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons procédé au contrôle des comptes consolidés de la société TOUAX relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2007 tels qu'ils sont joints au présent rapport..

Les comptes consolidés ont été arrêtés par la gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme il est précisé au paragraphe 1.2 de l'annexe, la direction du Groupe TOUAX est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent principalement l'évaluation des actifs à long terme (goodwill, actifs financiers, immobilisations corporelles) et les impôts différés :

■ Concernant les principaux actifs à long terme dont les modalités d'évaluation sont décrites dans les notes 1.6, 1.8, 1.9 et 1.17 de l'annexe aux comptes consolidés, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre par la société des tests de dépréciation de ces actifs ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié le caractère approprié des informations données dans les notes 1.6, 1.8, 1.9, 1.17, 15, 17 et 18 de l'annexe aux comptes consolidés.

■ S'agissant des impôts différés dont les modalités de constitution sont exposées dans la note 1.18 de l'annexe des comptes consolidés, nous avons apprécié les données et hypothèses sur lesquelles se fondent les estimations retenues par la direction et avons revu les calculs effectués par la société, notamment concernant les prévisions de récupération des actifs ; nous avons également revu le caractère approprié des informations données dans les notes 1.18, 13 et 27 de l'annexe des comptes consolidés.

Nous avons procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, à la vérification des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 22 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

LEGUIDE NAÏM et ASSOCIÉS
Paul NAÏM

DELOITTE et ASSOCIÉS
Bertrand de FLORIVAL



20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

20.4.2. Rapport général des commissaires aux comptes – Comptes annuels

Comptes Annuels – Exercice clos le 31 décembre 2007.

Mesdames, Messieurs les actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2007, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société TOUAX, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la gérance. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. Nous estimons que nos contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société est conduite à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses qui concernent principalement l'évaluation des titres de participation, selon les principes décrits dans la note 2.3 de l'annexe aux comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion, exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur :

- la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la gérance et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels,
- la sincérité des informations données dans le rapport de gestion relatives aux rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux concernés ainsi qu'aux engagements consentis en leur faveur à l'occasion de la prise, du changement, de la cessation de fonctions ou postérieurement à celles-ci.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 22 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

LEGUIDE NAÏM et ASSOCIÉS
Paul NAÏM

DELOITTE et ASSOCIÉS
Bertrand de FLORIVAL



20.4.3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Exercice clos le 31 décembre 2007.

Mesdames et Messieurs les actionnaires,

A - En notre qualité de Commissaires aux Comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés

Il ne nous appartient pas de rechercher l'existence éventuelle de conventions et engagements mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles de ceux dont nous avons été avisés, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

1. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article R. 226-10 du code de commerce.

2. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice

Par ailleurs, en application du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvées au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

a - Avances de fonds accordées par TOUAX SCA

Le montant maximum des prêts accordés aux filiales a été fixé de la façon suivante :

- TOUAX Corporation : 26 000 000 \$
Solde au 31 décembre 2007 : 2 841 153 €
 - TOUAX BV : 19 917 933 €
Solde au 31 décembre 2007 : 0 €
 - SIKO Containerhandel GmbH : 7 925 024 €
Solde au 31 décembre 2007 : 6 583 000 €
 - TOUAX Rom SA : 3 000 000 \$
Solde au 31 décembre 2007 : 0 €
 - TOUAX Capital SA : 6 479 083 €
Solde au 31 décembre 2007 : 5 235 410 €
- En contrepartie, un prêt a été consenti par cette filiale à TOUAX SCA, à hauteur de 7 161 219 €.
- TOUAX España SA : 1 524 490 €
Solde au 31 décembre 2007 : 0 €

b - Cautions et engagements donnés par TOUAX SCA

TOUAX SCA a accordé sa garantie dans les opérations suivantes :

EUROBULK Transport Maatschappij BV

TOUAX SCA s'est portée garante, irrévocablement et inconditionnellement, pour une durée de 10 ans, en faveur de sa filiale EUROBULK Transport Maatschappij BV sur la renégociation des contrats moyen long terme mis en place en 2000 avec la RABOBANK et les possibilités de tirage pour les investissements futurs pour un montant de 11 817 625 €.

TOUAX SCA s'est portée garante, irrévocablement et inconditionnellement, pour sa filiale EUROBULK Transport Maatschappij BV, dans le cadre d'un contrat de crédit moyen terme avec la RABOBANK d'un montant de 635 000 euros, sur une durée de 5 ans pour le financement du pousseur NERO.

MARSTEN THG Leasing Corporation WORKSPACE + D/B/A

TOUAX SCA s'est portée caution en faveur de SOUTHTRUST BANK pour un montant de 359 200 \$.

TOUAX SCA s'est portée garante auprès du crédit bailleur CA LEASING dans le cadre d'un financement de 274 constructions modulaires. Ce financement s'élève à 4 282 953,98 \$, sur une durée de 8 années à compter de 2002.

GOLD Container Finance Llc

TOUAX SCA a accordé sa garantie envers sa filiale Gold Container Finance Llc au titre d'un « credit agreement » dans la limite du plus petit des montants maxima suivants : 2 500 000 \$ ou 10 % du montant correspondant à la somme des valeurs comptables des « Eligible Containers ».

GOLD Container Corp.

Les garanties données par TOUAX SCA à Capital Equipement Finance pour le financement de conteneurs maritimes en leasing au bénéfice de sa filiale s'élevaient, au 31 décembre 2007, à 1 150 403 \$.

TOUAX SCA s'est portée garante, pour une durée illimitée, sur une prorogation d'autorisation de découvert bancaire auprès de l'établissement financier ABN AMRO à hauteur de 250 000 \$.

Pour la mise en place d'un contrat de gestion avec une société d'investissement Française, TOUAX SCA s'est portée caution solidaire pour sa filiale GOLD Container Corp. du par-fait paiement par les gestionnaires des sommes dues dans le cadre de la gestion de 2 445 conteneurs maritimes, à hauteur du Revenu Net

TOUAX BV

TOUAX SCA s'est portée colocataire, irrévocablement et inconditionnellement, de sa filiale TOUAX BV pour le financement de 102 constructions modulaires, pour un montant de 867 156 € auprès de l'établissement financier KBC LEASE sur une durée de 7 ans à compter de 2003.

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

SIKO Containerhandel GmbH

TOUAX SCA a accordé sa garantie en faveur de sa filiale SIKO Containerhandel GmbH pour le financement d'un camion et d'une grue d'un montant global de 224 630 euros auprès de l'établissement financier Fortis Lease.

TOUAX España SA

TOUAX SCA s'est portée garante d'une ligne de crédit consentie à hauteur de 1 500 000 euros par FORTIS BANK pour le financement de 336 constructions modulaires. Cette garantie expirera le 5 avril 2009.

TOUAX Solutions Modulaires SAS

TOUAX SCA a demandé, dans le cadre d'une optimisation de la gestion des comptes bancaires, la fusion des échelles d'intérêts de découvert trimestrielles des comptes LCL de ses deux filiales TOUAX Solutions Modulaires SAS et TOUAX Containers Services SAS sur le compte de TOUAX SCA. L'excédent de trésorerie de ces deux filiales vient en compensation du découvert bancaire autorisé de TOUAX SCA dans le calcul des agios trimestriels du compte LCL.

TOUAX SCA a conclu une convention d'intégration fiscale avec sa filiale TOUAX Solutions Modulaires SAS.

NOGEMAT SARL

Dans le cadre de la cession de la société NOGEMAT, TOUAX SCA a accepté de se substituer à cette filiale dans ses droits et obligations au titre de la convention de gage créée lors de la constitution du GIE Modul Finance 1.

TOUAX NV

TOUAX SCA s'est portée colocataire, irrévocablement et inconditionnellement, de sa filiale TOUAX NV pour le financement de 28 constructions modulaires, pour un montant de 187 074 € auprès de l'établissement financier KBC LEASE

Plusieurs contrats de crédit-bail ont été conclus entre les établissements KBC LEASE et KBC VENDOR LEASE, et la filiale TOUAX NV. La valeur des matériels financés par ces différents contrats s'élève à 201 236,35 €, 426 965 €, et 88 060,76 €.

TOUAX Rail Ltd

Pour la mise en place d'un contrat de gestion, TOUAX SCA s'est portée caution solidaire en faveur de sa filiale TOUAX RAIL Ltd du parfait paiement par les gestionnaires des sommes dues dans le cadre de la gestion de 74 wagons américains et 283 wagons européens en 2004, ainsi que de 125 wagons américains et 163 wagons européens en 2005, à hauteur du revenu net.

TOUAX SCA s'est portée garante de sa filiale TOUAX Rail Ltd pour le financement de 30 wagons d'un montant de 4 092 640 € auprès de l'établissement financier FORTIS LEASE et de 29 wagons d'un montant de 3 112 812 € auprès de CA LEASING en 2002.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

B - Nous vous présentons également notre rapport sur les conventions et engagements soumis aux dispositions de l'article L. 225-42 du Code de commerce

En application des articles L. 225-42 et L. 823.12 du Code de commerce, nous vous signalons que ces conventions et engagements n'ont pas fait, par omission, l'objet d'une autorisation préalable de la part de votre conseil de surveillance.

Il nous appartient, sur la base des informations qui nous ont été données, de vous communiquer les caractéristiques et les modalités essentielles de ces conventions et engagements, ainsi que les circonstances en raison desquelles la procédure d'autorisation n'a pas été suivie, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Mise en place d'une convention d'intégration fiscale de TOUAX SCA avec ses filiales TOUAX Construction Modulaire SAS, TOUAX Containers Services SAS, TOUAX River Barges SAS et TOUAX Corporate SAS. Cette convention permet de préciser que :

- Les filiales intégrées bénéficiaires et déficitaires n'enregistrent aucune charge ni aucune économie d'impôt ; l'ensemble de ces charges ou économies est conservé le cas échéant par la société mère TOUAX SCA.

Les mandataires sociaux concernés sont les gérants de TOUAX SCA : Fabrice Walewski pour TOUAX Corporate SAS et TOUAX Container Services SAS dont il est le président ; Raphaël Walewski pour TOUAX Construction Modulaire SAS, TOUAX Solutions Modulaires SAS et TOUAX River Barges SAS dont il est président.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 22 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

LEGUIDE NAÏM et ASSOCIÉS
Paul NAÏM

DELOITTE et ASSOCIÉS
Bertrand de FLORIVAL



20.4.4. Honoraires des commissaires aux comptes

(milliers d'euros)	Deloitte et Associés				Leguide, Naïm et associés			
	Montant		%		Montant		%	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
AUDIT								
Commissariat aux comptes certification, examen des comptes individuels et consolidés	415	372	86 %	88 %	70	69	100 %	100 %
Missions accessoires	66	50	14 %	12 %		0		
Total audit	481	422	100 %	100 %	70	69	100 %	100 %
AUTRES PRESTATIONS								
Juridique, fiscal, social								
Technologies de l'information								
Audit interne								
Autres prestations								
Total autres prestations	0	0	0 %	0 %	0	0	0 %	0 %
TOTAL	481	422	100 %	100 %	70	69	100 %	100 %

(milliers d'euros)	Autres réseaux				Total			
	Montant		%		Montant		%	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
AUDIT								
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	13	12	100 %	100 %	498	441	88 %	90 %
Missions accessoires					66	50	12 %	10 %
Total audit	13	12	100 %	100 %	564	491	89 %	100 %
AUTRES PRESTATIONS								
Juridique, fiscal, social					0		0 %	
Technologies de l'information								
Audit interne								
Autres prestations								
Total autres prestations		0		0 %		0		0 %
TOTAL	13	12	100 %	100 %	564	491	100 %	100 %

20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur

20.5. Date des dernières informations financières

Le dernier exercice, pour lequel les informations financières ont été vérifiées, a clôturé le 31 décembre 2007.

20.6. Informations financières intermédiaires et autres

Non applicable.

20.7. Politique de distribution des dividendes

La société poursuit une politique régulière de distribution d'un dividende annuel. Le dividende est variable et en fonction des résultats. Il n'existe pas de règle établie de distribution telle qu'un pourcentage fixe du résultat net ou du cours de l'action. La société a versé un acompte sur dividende le 11 janvier 2008.

Les dividendes dont le paiement n'a pas été réclamé sont reversés à la Caisse des Dépôts et Consignations par l'organisme distributeur à l'issue d'un délai de 5 ans.

20.7.1. Historique de la politique de distribution

(en euro)	2004	2005	2006	2007
Dividende net	0,60	0,70	0,75	1,00
Avoir fiscal				
Revenu global	0,60	0,70	0,75	1,00
Nombre d'actions	2 838 127	3 764 919	3 885 519	3 897 704
Dividendes	1 702 876	2 635 443	2 914 139	3 897 704
Remboursement d'apport				
Dividende exceptionnel				
Total distribué	1 702 876	2 635 443	2 914 139	3 897 704

Le dividende de 2007 est proposé par le conseil de gérance à la prochaine assemblée prévue le 18 juin 2008.

20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage

Aucune procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont le Groupe a connaissance qui est en suspens ou dont il est menacé) n'a pas eu et ne peut avoir d'effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe pour une période couvrant les douze derniers mois.

20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale

Aucun changement significatif de la situation financière ou commerciale du Groupe n'est survenu depuis la fin du dernier exercice pour lequel des états financiers audités ont été publiés.

21. Informations complémentaires

21.1. Capital social

Information historique sur le capital social au 31 décembre 2007

Date	Capital	Prime d'émission	Nombre cumulé d'actions	Nominal	Nature des Opérations
1976	3 121 200		62 424	FRF 50	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 5 675 actions (1 action nouvelle pour 10 actions anciennes)
1978	3 433 300		68 666	FRF 50	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 6 242 actions (1 action nouvelle pour 10 actions anciennes)
1980	4 119 950		82 399	FRF 50	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 13 733 actions (1 action nouvelle pour 5 actions anciennes)
1986	25 324 500		253 245	FRF 100	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 202 596 actions (4 actions nouvelles pour 1 action de FRF 100)
1990	33 766 000		337 660	FRF 100	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 84 415 actions (1 action nouvelle pour 3 actions anciennes)
1992	45 021 300		450 213	FRF 100	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 112 553 actions (1 action nouvelle pour 3 actions anciennes)
1992	56 276 600	3 376 590	562 766	FRF 100	Emission à FRF 130 de 112 553 actions (1 action nouvelle pour 3 actions anciennes) – Montant de l'augmentation en numéraire FRF 14 631 890
1994	68 782 400	5 627 610	687 824	FRF 100	Emission à FRF 145 de 125 058 actions (2 actions nouvelles pour 9 actions anciennes) – Montant de l'augmentation en numéraire FRF 18 133 410
1995	103 173 600		1 031 736	FRF 100	Incorporation de réserves, distribution gratuite de 343 912 actions (1 action nouvelle pour 2 actions anciennes)
1998	103 173 600 103 206 650		2 063 472 2 064 133	FRF 50 FRF 50	Division du nominal par deux Création de 661 actions suite à la fusion avec Financière TOUAX
1999	110 922 000	31 000 824	2 218 444	FRF 50	Emission de 154 307 actions suite à l'exercice de bons de souscription (1 action pour 5 bons de souscription)
2000	118 255 300	28 744 171	2 365 106	FRF 50	Emission de 146 666 actions suite à l'augmentation de capital réservée en faveur d'ALMAFIN
2001	141 906 350 22 705 016		2 838 127 2 838 127	FRF 50 € 8	Attribution d'une action gratuite pour cinq anciennes Conversion du capital en euros
2005	22 793 024 30 119 352	44 004 10 630 896	2 849 128 3 764 919	€ 8 € 8	Emission de 11 001 actions suite à l'exercice de 11 001 bons de souscription Emission de 915 791 actions suite à l'exercice de bons de souscription (3 actions pour 7 bons de souscription)
2006	31 084 152	1 529 167	3 885 519	€ 8	Emission de 120 600 actions suite à l'augmentation de capital réservée en faveur de la société SALVEPAR
2007	31 127 536 31 132 032 31 181 632	5 423 562 6 200	3 890 942 3 891 379 3 897 704	€ 8 € 8 € 8	Emission de 5 423 actions suite à l'exercice de 21 692 BSAR Emission de 562 actions suite à l'exercice de 2 248 BSAR Levée d'options de souscription de 6 200 stock options

21. Informations complémentaires

21.1.1. Capital souscrit

Le capital est entièrement souscrit et libéré.

21.1.2. Action non représentative du capital

Il n'existe aucune action non représentative du capital.

21.1.3. Composition du capital

Le capital est composé au 31 décembre de 3 897 704 actions au nominal de 8 € entièrement libérées, représentant 5 140 900 droits de vote.

21.1.4. Capital Potentiel

Les options de souscription ou d'achat d'actions et les bons de souscription d'actions consenties par TOUAX SCA sont détaillés dans l'annexe des comptes consolidés chapitre 20.1 note 22 page 81.

21.1.5. Capital non libéré

Non applicable

21.1.6. Accord conditionnel ou inconditionnel

Non applicable.

21.1.7. Historique du capital

Cf. note 21.1. page 123.

21.2. Données boursières

21.2.1. Historique boursier

Le 7 mai 1906 l'action TOUAX est cotée à la bourse de Paris au marché comptant. L'action est transférée au Second Marché le 14 juin 1999. Suite à la refonte de la cote, TOUAX fait partie de NYSE Euronext et coté au compartiment B d'Euronext Paris depuis le 1^{er} janvier 2008.

21.2.2. Le cours de l'action TOUAX

L'action TOUAX a clôturé l'année 2007 à 40,19 € en hausse de 60,12 % par rapport au cours du 31 décembre 2006 (25,10 €). Le plus haut cours de l'année a été atteint le 23 juillet 2007 à 41,99 €, le plus bas le 28 février 2007 à 22,50 €.

Au 31 décembre 2007, la capitalisation boursière du Groupe s'élève à 156,65 millions d'euros.

(en euro)	2003	2004	2005	2006	2007
Données consolidées					
Nombre total d'actions au 31 décembre ⁽²⁾	2 838 127	2 838 127	3 764 929	3 885 519	3 897 704
Dividende net par action	0,25	0,60	0,70	0,75	1,00
Avoir fiscal ⁽¹⁾	0,125	0,00	0,00	0,00	0,00
Dividende global par action	0,375	0,60	0,70	0,75	1,00
Remboursement d'apport / Distribution exceptionnelle par action	0,35	-	-	-	-
Total par action	0,725	0,60	0,70	0,75	1,00 ⁽²⁾
Total mis en distribution au titre de l'exercice	1 702 876	1 702 876	2 635 443	2 719 863	3 897 704
Progression de la distribution	12%	0%	55%	3%	43%
Ratios boursiers					
Résultat net par action	0,91	1,12	1,4	1,86	3,01
P.E.R. ⁽⁴⁾	16,43	18,39	16,75	13,49	13,35
Rendement global de l'action (%)	4,85	2,91	2,99	2,99	2,50 ⁽³⁾
Données boursières					
Cours maximum de l'action	16,75	21,20	23,72	27,30	41,99
Cours minimum de l'action	9,80	14,55	19,25	20,00	22,50
Cours au 31 décembre	14,95	20,60	23,45	25,10	40,19
Capitalisation boursière (M€) au 31 décembre	42,43	58,47	88,29	97,53	156,65
Volume quotidien moyen de transactions (en K€)	9,98	18,93	94,04	135,95	209,49
Nombre quotidien moyen de titres échangés	764	1 038	4 385	5 578	6 177

(1) L'avoir fiscal est égal à 50 % du dividende net pour les actionnaires personnes physiques résidents en France.

(2) Les données de la distribution en 2007 sont établies sur la base de la proposition de la Gérance à l'assemblée générale.

(3) Le rendement global de l'action 2007 est calculé sur la base du cours au 31 décembre 2007.

(4) Ratio de capitalisation boursière/résultat net (Price Earnings Ratio).

21.2.3. Evolution des transactions au cours des 18 derniers mois

L'action TOUAX est cotée à Paris sur NYSE EURONEXT, sur EURONEXT Paris compartiment B. Code ISIN FR0000033003 – Reuters TETR. PA – Bloomberg TOUPFP equity.

(en euro)	Plus haut cours	Plus bas cours	Dernier cours échangés	Nombre de titres	Montant échangé de capitaux (en milliers d'euros)
Septembre 2006	24,87	22,98	24,29	58 901	1 394,99
Octobre 2006	24,98	23,68	24,54	125 678	3 058,50
Novembre 2006	24,98	24,08	24,67	154 532	3 798,08
Décembre 2006	25,08	24,20	25,10	72 421	1 776,06
Janvier 2007	25,48	24,28	24,78	66 292	1 640,73
Février 2007	26,27	22,50	24,60	174 148	4 351,69
Mars 2007	27,80	23,50	27,20	109 778	2 821,82
Avril 2007	32,71	26,82	32,60	197 839	5 828,89
Mai 2007	34,90	31,05	34,71	131 859	4 284,63
Juin 2007	39,20	34,71	38,65	131 028	4 758,68
Juillet 2007	41,99	36,06	39,20	204 920	7 866,84
Août 2007	40,80	35,80	36,75	101 954	3 860,50
Septembre 2007	40,00	35,76	39,20	101 066	3 813,07
Octobre 2007	41,60	39,25	41,15	89 160	3 611,73
Novembre 2007	41,50	37,90	39,00	115 549	4 620,46
Décembre 2007	40,60	37,00	40,19	151 586	5 960,95
Janvier 2008	41,27	32,10	34,90	203 207	7 455,66
Février 2008	36,50	31,86	36,50	158 703	5 421,45

21.2.4. Conditions strictes de modification des droits des actionnaires

Non applicable

21.2.5. Conditions régissant les assemblées générales

Cf. paragraphe Assemblées Générales page 126.

21.2.6. Dispositions limitant le changement de contrôle

Cf. 21.3. Dispositions statutaires (extraits) page 125.

21.2.7. Franchissement de seuil

Cf. Paragraphe Franchissement de seuil page 126.

21.2.8. Dispositions strictes limitant les modifications du capital

Non applicable.

21.3. Dispositions statutaires (extraits)

Forme (Article 1)

La société anonyme dénommée « TOUAX SGTR-CITE-SGT-CMTE-TAF-SLM Touage Investissement réunies », dont le siège social est 5 rue Bellini Tour Arago à Puteaux La Défense (92806), a été transformée en société en commandite par actions, par décision de l'assemblée générale extraordinaire en date du 30 juin 2005.

Elle existe entre :

■ d'une part, le ou les associés commandités désignés par les présents statuts, qui sont tenus indéfiniment et solidairement des dettes sociales, à savoir :

• La Société Holding de Gestion et de Location, société par actions simplifiée au capital de 37 000 €, dont le siège social est

5 rue Bellini, Tour Arago, Puteaux la Défense, en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nanterre, représentée par Monsieur Raphaël Colonna Walewski, né le 22 octobre 1966 à Neuilly sur Seine (92 200), demeurant 16, rue du Printemps à Paris (75 017), de nationalité française.

• La Société Holding de Gestion et de Participation, société par actions simplifiée au capital de 37 000 €, dont le siège social est 5, rue Bellini, Tour Arago, Puteaux la Défense, en cours d'immatriculation au registre du commerce et des sociétés de Nanterre représentée par Monsieur Fabrice Colonna Walewski, né le 14 octobre 1968 à Neuilly sur Seine (92 200), demeurant 46, avenue de Madrid à Neuilly sur Seine (92 200), de nationalité française.

■ et, d'autre part, les propriétaires des actions actuellement existantes et de celles qui pourront être créées ultérieurement, ayant la qualité de commanditaires et qui, désignés dans les présents statuts par « les actionnaires » ou « les commanditaires », ne répondent des dettes sociales qu'à concurrence de leurs apports.

Objet social (article 2)

La société a notamment pour objet en tous pays :

• l'achat, la location, le financement, la vente, l'exploitation et la maintenance de tous matériels mobiles et standardisés comprenant les conteneurs maritimes ou conteneurs de stockage, les constructions modulaires, les barges fluviales, et les wagons de fret,

• l'exploitation de services de poussage, de touage et de remorquage, de transports et d'affrètement fluviaux sur toutes voies navigables ;

• la conception, la construction, l'agencement, la réparation, l'achat, la vente, l'exploitation directe ou indirecte et la location de bâtiments et de constructions modulaires et indus-

21. Informations complémentaires

trialisées, et plus généralement de tous matériels industriels, mobiles et transportables,

- la prise de participation et d'exploitation de toutes affaires ou entreprises de même nature, similaire ou connexe et ce, par voie de création de sociétés nouvelles, apports, souscriptions, ou achat de titres et droits sociaux, fusion, association ou autrement ;
- l'acquisition, l'obtention, la cession de tous brevets, additions et licences de brevets ou procédés quelconques ;
- la participation sous toutes formes dans toutes sociétés ou entreprises industrielles, financières et commerciales mobilières ou immobilières, existantes ou à créer, en France et à l'étranger ;
- l'acquisition de l'exploitation, la construction et la mise en valeur par tous moyens de tous immeubles bâtis ou non bâtis ;
- et la possibilité de réaliser généralement toutes opérations commerciales industrielles, financières, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement aux objets ci-dessus énoncés et pouvant être utiles au développement des affaires de la société.

Droits des associés sur les résultats (extrait de l'article 20)

Les droits sur les bénéfices, les réserves et le boni de liquidation seront répartis comme suit :

■ Sur le bénéfice de l'exercice diminué, le cas échéant, des pertes antérieures, il sera fait un prélèvement calculé comme indiqué dans la loi et affecté au fonds de réserve légale. Ce prélèvement effectué, il sera attribué aux associés commandités une somme égale à une quote-part du bénéfice net consolidé, part du Groupe, de la société selon la formule qui a été déterminée à la clause 15.5 des statuts.

■ Le solde du bénéfice après les prélèvements ci-dessus sera, au choix de l'assemblée générale statuant sur proposition de la gérance, soit distribué à toutes les actions, soit affecté à un ou plusieurs fonds de réserve extraordinaire, généraux ou spéciaux non productifs d'intérêts.

L'assemblée générale peut, en outre, décider la mise en distribution de toute somme prélevée sur les réserves dont elle a la disposition en indiquant expressément les postes de réserve sur lesquels les prélèvements sont effectués.

Droits des commandités sur les résultats (article 15.5)

En raison de la responsabilité indéfinie leur incombant, les associés commandités ont droit à une rémunération prélevée sur les bénéfices nets après impôts de la société, qu'ils se partagent à parts égales. Cette rémunération sera de 3 % du bénéfice net après impôt consolidé part du Groupe TOUAX à partir de l'exercice 2005. Cette rémunération sera payable en même temps que le dividende versé aux actionnaires, et à défaut, dans les soixante (60) jours de l'assemblée générale d'approbation par la société.

Membres du conseil de surveillance (extrait de l'article 12 « Conseil de surveillance »)

Les membres du conseil de surveillance sont nommés par l'assemblée générale ordinaire pour une durée d'un an (article 12.1).

Chaque membre du conseil de surveillance devra être propriétaire d'au moins 250 actions de la société (article 12.2).

Assemblées Générales (extrait de l'article 18 « assemblées d'actionnaires commanditaires »)

Les dispositions applicables aux assemblées d'actionnaires commanditaires sont celles prévues par la loi pour les sociétés anonymes.

Les assemblées générales sont convoquées au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans l'avis de convocation par la gérance, le conseil de surveillance ou, à défaut par le ou les commissaires aux comptes. (article 18.2 « convocation – ordre du jour »).

Sauf dans les cas expressément prévus par la loi, tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations, personnellement ou par mandataire, ou en votant par correspondance, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, sur justification de son identité et de la propriété de ses titres, sous la forme, soit d'une inscription nominative, soit du dépôt de ses titres au porteur aux lieux mentionnés dans l'avis de convocation : le délai au cours duquel ces formalités doivent être accomplies expire 3 jours avant la date de réunion de l'assemblée. (article 18.3 « admission – tenue des assemblées »).

Droit de vote (extrait de l'article 9 « droits attachés à chaque action »)

Un droit de vote double est attribué à toutes les actions entièrement libérées pour lesquelles il sera justifié d'une inscription nominative enregistrée depuis cinq ans au moins au nom du même actionnaire.

Les droits de vote double attachés aux actions existantes préalablement à la transformation de la société en société en commandite par action sont conservés.

En outre, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes d'émission, le droit de vote double sera conféré, dès leur émission, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison des actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit. (extrait de l'article 9.4).

Titres au porteur identifiables

La société peut à tout moment demander à la SICOVAM l'identification des détenteurs de titres au porteur.

Modifications des statuts

L'assemblée générale réunie extraordinairement le 30 juin 2005 a modifié la forme juridique de la société en transformant la société anonyme TOUAX SA en société en commandite par actions TOUAX SCA.

Le 7 octobre 2005, le 28 novembre 2005, le 6 février 2006, le 18 juin 2007 et le 12 décembre 2007 les statuts ont été modifiés en son article 6 « capital social ».

Franchissements de seuils

Seuls les franchissements de seuils légaux doivent être respectés.

22. Contrats importants

Il n'existe pas de contrat important autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires.

Il n'existe pas d'autre contrat autre que les contrats conclus dans le cadre normal des affaires souscrit par un membre

quelconque du Groupe et contenant des dispositions conférant à un membre quelconque du Groupe une obligation ou un engagement importants pour l'ensemble du Groupe, à la date du document d'enregistrement.

23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclaration d'intérêts

23.1. Coordonnées des experts

Non applicable.

23.2. Attestation de conformité des déclarations d'experts

Non applicable.

24. Documents accessibles au public

Pendant la durée de validité du présent document de référence, les statuts, les rapports des commissaires aux comptes et les états financiers des trois derniers exercices, ainsi que tous rapports, courriers et autres documents, informations financières historiques de TOUAX SCA, du Groupe et de ses filiales des trois derniers exercices, évaluations et déclarations établis par un expert, lorsque ces documents sont prévus par la loi et tout autre document prévu par la loi, peuvent être consultés au siège de la société. Il est à noter par ailleurs que les documents de référence incluant les états financiers et les rapports des commissaires aux comptes sont disponibles par voie électronique sur le site internet du Groupe (www.touax.com).

25. Informations sur les participations

Le Groupe détient indirectement une filiale significative, la société GOLD Container Corp., société de droit américain. Les chiffres clés de cette société sont présentés dans le chapitre 7.2 page 29.

Le Groupe détient directement une filiale significative, la société TOUAX Rail Ltd, société de droit irlandais. Les chiffres clés de cette société sont présentés dans le chapitre 7.2 page 29.

L'ensemble des participations du Groupe est présenté dans l'annexe des comptes consolidés note 2.2 page 57.

26. Rapports des gérants

26.1. Rapport de gestion

TOUAX est un Groupe de service aux entreprises, spécialisé dans la location opérationnelle.

Le Groupe se singularise par son expérience plus que séculaire de la location de quatre types de matériels mobiles et standardisés, dotés d'une longue durée de vie (15 à 40 ans) :

- les conteneurs maritimes avec un parc de 438 195 TEU size (unité physique de conteneurs en équivalent vingt pieds) répartis dans le monde permettant au Groupe d'être premier en Europe Continentale et 9^e mondial (source : Containerisation International ; Market analysis : container leasing market 2007),
- les constructions modulaires à usage de bureaux, écoles, hôpitaux, sont utilisées par les industries, les collectivités territoriales et le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics. TOUAX est le 3^e loueur européen et le 5^e mondial avec un parc de 30 477 unités présent en Europe (source : TOUAX),
- les barges fluviales destinées à la location et au transport de vrac sec en Europe et aux États-Unis. Le Groupe est un des acteurs principaux en Europe avec une cale disponible (capacité de transport) de 332 599 tonnes (source : TOUAX),
- les wagons de fret utilisés pour le transport de marchandises pour les réseaux de chemin de fer et par les grands groupes industriels en Europe et aux États-Unis. Le Groupe gère un parc de 5 424 wagons (source : TOUAX).

TOUAX est bien placé pour répondre à l'essor de l'externalisation des actifs non stratégiques des entreprises et leurs recours à la location qui permet d'offrir :

- un contrat flexible de courte à longue durée,
- l'absence d'investissement pour le locataire,
- la sous-traitance de la maintenance,
- la rapidité de mise à disposition.

Le Groupe TOUAX a été créé en 1898 et est coté à la bourse de Paris depuis 1906.

En 2007, la société mère TOUAX a cédé ses activités opérationnelles au profit de ses filiales suite à des opérations d'apport partiel d'actif, afin de se recentrer sur son activité de Holding. Le Groupe a été réorganisé par ligne d'activité pour permettre une approche plus fine par division.

Normes comptables internationales (IFRS – International Financial Reporting Standards)

Les comptes consolidés 2007, ainsi que les données comparatives, sont établis en normes IFRS conformément à la réglementation en vigueur.

Changements statutaires

Les statuts ont été modifiés (article 6 « capital social ») à la suite d'une augmentation de capital du fait de l'exercice de BSAR et la levée de stock-options le 12 décembre 2007.

Évolution du périmètre

Trois sociétés sont entrées dans le périmètre en décembre 2007 :

- Warex Raumsysteme GmbH de droit allemand, société de location de constructions modulaires ;
- TOUAX Sro située en République Tchèque, société de production de constructions modulaires ;
- Warex Sk située en Slovaquie, société de location de constructions modulaires.

Gold GmbH a été liquidée et est sortie du périmètre.

Toutes les sociétés sont intégrées globalement au 31 décembre 2007.

Présentation de l'activité 2007

Le chiffre d'affaires consolidé du Groupe s'élève à 278,2 millions d'euros contre 253,1 millions d'euros en 2006, et progresse de 25,1 millions d'euros (+ 10 %).

Analyse par activité

Revenus d'exploitation par activité (en milliers d'euros)	2007	2006	Variation	
			2007/ 2006	%
CONTENEURS MARITIMES	133 614	120 271	13 343	11 %
Chiffre d'affaires locatif	74 600	61 150	13 450	22 %
Ventes de matériels	58 967	59 065	(98)	0 %
Divers	47	56	(9)	- 16 %
CONSTRUCTIONS MODULAIRES	65 390	52 981	12 409	23 %
Chiffre d'affaires locatif	52 662	42 695	9 967	23 %
Ventes de matériels	12 703	10 254	2 449	24 %
Divers	25	32	(7)	- 22 %
BARGES FLUVIALES	20 890	30 703	(9 813)	- 32 %
Chiffre d'affaires locatif et transport	20 783	30 703	(9 920)	- 32 %
Divers	107	0	107	na
WAGONS	58 232	49 192	9 040	18 %
Chiffre d'affaires locatif	22 207	16 029	6 178	39 %
Ventes de matériels	35 616	32 824	2 792	9 %
Divers	409	339	70	21 %
Autres (Divers et éliminations)	(34)	(16)	(50)	- 313 %
TOTAL	278 160	253 132	25 028	10 %

Analyse par zone géographique

Revenus d'exploitation par zone géographique (en milliers d'euros)	2007	2006	Variation	
			2007/ 2006	%
International	133 609	120 261	13 348	11 %
Europe	135 340	120 571	14 769	12 %
États-Unis	9 211	12 300	(3 089)	- 25 %
TOTAL	278 160	253 132	25 028	10 %

Dans les activités constructions modulaires, barges fluviales et wagons de fret, l'implantation des services, la localisation des marchés et la localisation des clients sont identiques. Dans l'activité conteneurs maritimes, la localisation des clients et des actifs sont différentes. Les conteneurs maritimes sont utilisés sur des centaines de routes commerciales à travers le monde sans que le Groupe en ait la connaissance. Les conteneurs maritimes sont ainsi classés dans la zone internationale.

L'évolution du chiffre d'affaires (+ 25,1 millions d'euros ; + 10 %) se répartit de la façon suivante :

■ Division conteneurs maritimes

La division conteneurs maritimes progresse de 13,3 millions d'euros (+ 11 % comparé à 2006). Cette progression s'explique principalement par la croissance du chiffre d'affaires locatif (+ 22 %) suite à l'augmentation de la flotte gérée.

■ Division constructions modulaires

Le chiffre d'affaires de la division constructions modulaires s'élève à 65,4 millions d'euros (comparé à 53 millions d'euros en 2006) et présente une hausse de 23 % du fait de l'amélioration des taux d'utilisation (79 % en 2007 comparé à 77,7 % en 2006) et de l'augmentation de la flotte.

■ Division barges fluviales

Le chiffre d'affaires de la division barges fluviales a été de 20,9 millions d'euros comparé à 30,7 millions d'euros en 2006, soit une baisse de 32 % consécutive à la cession du fonds de commerce d'une filiale située au Pays-Bas fin 2006.

■ Division wagons

Le chiffre d'affaires de la division wagons de fret s'élève à 58,2 millions d'euros en hausse de 18 % comparé à 49,2 millions d'euros en 2006. Les ventes de matériels ont progressé de 2,8 millions d'euros. Le chiffre d'affaires locatif des wagons a augmenté de 39 % du fait de la hausse des volumes gérés.

26. Rapports des gérants

Résultats

Résultats (en milliers d'euros)	2007	2006	variation 2007/2006
CONTENEURS MARITIMES			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	58 635	51 551	7 084
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	57 636	50 496	7 140
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(48 656)	(43 018)	(5 638)
Résultat sectoriel après distribution aux investisseurs	8 980	7 478	1 502
CONSTRUCTIONS MODULAIRES			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	21 903	16 287	5 616
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	15 119	11 668	3 451
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(5 130)	(5 368)	238
Résultat sectoriel après distribution aux investisseurs	9 990	6 300	3 690
BARGES FLUVIALES			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	5 185	4 127	1 058
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	3 159	2 288	871
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(355)	(421)	66
Résultat sectoriel après distribution aux investisseurs	2 803	1 867	936
WAGONS			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	15 372	9 808	5 564
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	14 151	9 039	5 112
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(7 427)	(5 883)	(1 544)
Résultat sectoriel après distribution aux investisseurs	6 724	3 156	3 568
TOTAL			
Marge brute d'exploitation de l'activité (EBITDA)	101 094	81 773	19 321
Résultat sectoriel avant distribution aux investisseurs	90 065	73 491	16 574
Revenus locatifs dus aux investisseurs	(61 569)	(54 690)	(6 879)
Résultat sectoriel après distribution aux investisseurs	28 496	18 801	9 695
Autres (divers, frais centraux)	(5 040)	(3 565)	(1 475)
Résultat d'exploitation après distributions aux investisseurs	23 457	15 236	8 221
Résultat financier	(9 200)	(4 599)	(4 601)
Résultat courant avant impôts	14 257	10 637	3 620
Impôts	(2 516)	(4 081)	1 565
Résultat net consolidé	11 740	6 556	5 184
Intérêts minoritaires	(19)	642	(661)
Résultat net part du Groupe	11 721	7 198	4 523

■ Division conteneurs maritimes

La division conteneurs maritimes présente au 31 décembre 2007 une augmentation significative (+14 %) de sa marge brute d'exploitation (EBITDA) et de son résultat sectoriel après distributions nettes aux investisseurs qui augmente de 1,5 million d'euros. Cette variation s'explique par une augmentation du parc géré grâce à la conclusion de nouveaux programmes de gestion et des économies d'échelle.

■ Division constructions modulaires

La marge brute d'exploitation de la division constructions modulaires augmente de 5,6 millions d'euros sur 2007. Le centre d'assemblage TOUAX Construction Modulaire a été mis en service au cours de l'année 2007. Le résultat sectoriel après distributions nettes aux investisseurs est en hausse de 3,7 millions d'euros. La progression des constructions modulaires correspond à une augmentation du parc géré grâce à la conclusion de nombreux nouveaux de contrats

de location, notamment grâce à la prise en compte d'une nouvelle société en Europe de l'Est.

■ Division barges fluviales

La division barges fluviales augmente en 2007 sa marge brute d'exploitation de 1,1 million d'euros et son résultat sectoriel après distribution aux investisseurs de 1 million d'euros par rapport à 2006. Cette hausse s'explique par la cession d'une activité déficitaire en 2006.

■ Division wagons

La marge brute d'exploitation de la division wagons progresse de 5,6 millions d'euros. Le résultat sectoriel progresse de 3,6 millions d'euros. Cette progression est le reflet d'un accroissement important du parc géré grâce à la conclusion de nombreux nouveaux contrats de location et la signature de nouveaux contrats de gestion.

Distribution aux investisseurs

Le Groupe gère des matériels appartenant à des investisseurs à qui il distribue le revenu net généré par leurs matériels (distribution aux investisseurs).

Les distributions aux investisseurs s'élèvent à 61,6 millions d'euros (contre 54,7 millions d'euros en 2006) et se répartissent ainsi :

- 48,7 millions d'euros pour la division conteneurs maritimes,
- 5,1 millions d'euros pour la division constructions modulaires,
- 0,4 million d'euros pour la division barges fluviales,
- 7,4 millions d'euros pour la division wagons.

La hausse globale des distributions aux investisseurs s'explique par la conclusion de nouveaux programmes de gestion en 2006 et en 2007 dans les activités conteneurs maritimes et wagons.

Il est rappelé que le chiffre d'affaires locatif inclut le chiffre d'affaires locatif pour compte de tiers et le chiffre d'affaires locatif pour compte propre. La variation du mix chiffre d'affaires locatif / chiffres d'affaires ventes ajouté à la variation du mix chiffre d'affaires locatif pour compte de tiers / chiffre d'affaires locatif pour compte propre génère la variation du taux de distribution sur le chiffre d'affaires. En d'autres termes plus le chiffre d'affaires locatif pour compte de tiers est important, plus le taux de distribution sur le chiffre d'affaires est important. La conclusion de nouveaux programmes de gestion en 2006 et en 2007 a généré une augmentation de la part de chiffre d'affaires locatif pour compte de tiers et a induit par conséquence une hausse des distributions aux investisseurs. Il est à noter que le Groupe gère 943 millions d'euros de matériels en 2007 dont 69 % appartiennent à des tiers. En 2006 le Groupe gérait 791 millions d'euros de matériels dont 75 % appartenaient à des tiers. Le taux de distribution aux investisseurs rapporté au chiffre d'affaires locatif a légèrement baissé en passant de 37,4 % en 2006 à 36,8 % en 2007. Il n'est pas pertinent de calculer le chiffre d'affaires pour compte de tiers. En effet, ce chiffre d'affaires correspond aux chiffres d'affaires réalisés par les pools de matériels dans lesquels le Groupe possède une part de matériels.

Résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs

Le résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs correspond au résultat opérationnel défini par le CNC.

Le résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs s'établit à 23,5 millions d'euros en hausse de 54 % comparé à 15,2 millions d'euros en 2006. Cette hausse s'explique par des économies d'échelle réalisées grâce à la hausse du parc géré et le maintien des dépenses opérationnelles et des frais généraux et centraux. Ces dépenses ont augmenté en valeur mais ont diminué proportionnellement aux produits d'exploitation.

Les acquisitions de l'exercice 2007 ont un impact sur le chiffre d'affaires 2007 de 7,1 millions d'euros et sur le résultat de 0,9 million d'euros.

Résultat financier

Le résultat financier (-9,2 m€) enregistre en 2007 un gain net de change de 0,4 m€, une charge financière nette de -8,2 m€ et une dépréciation des titres pour -1,4 m€. Pour mémoire, le résultat financier 2006 (-4,6 m€) enregistrait une perte de change de -0,4 m€ et une charge financière nette de -4,2 m€. L'évolution du résultat financier (-4,6 m€) correspond d'une part à la dépréciation des titres pour -1,4 m€, d'autre part à

la variation positive de change pour 0,8 m€ et enfin aux coûts de financement pour -4 m€. Les coûts de financement augmentent significativement du fait de l'acquisition de nouveaux matériels en propre, financée par de la dette. Les titres dépréciés concernent une participation minoritaire dans une société non cotée de location de conteneurs de stockage aux États-Unis. La dépréciation de ces titres résulte des risques liés au marché américain et des difficultés financières de cette entreprise.

Résultat net – part du Groupe

La charge d'impôt constituée essentiellement d'impôts différés s'élève à 2,5 millions d'euros en 2007 comparé à 4,1 millions d'euros en 2006. La baisse de la charge d'impôts s'explique principalement par un mix de taux d'imposition plus favorable, la contribution aux résultats du Groupe provenant de pays comme l'Irlande avec un taux d'imposition de 12,5 % ou la Pologne avec un taux d'imposition de 19 % ayant fortement progressée.

Le résultat net consolidé part du Groupe s'élève à 11,7 millions d'euros en hausse de 62 % comparé au résultat de l'exercice 2006 de 7,2 millions d'euros.

Le résultat net par action ressort à 3,01 euros (1,86 euro en 2006) pour une moyenne pondérée d'actions à 3 888 828 en 2007.

Bilan consolidé

Le total du bilan consolidé s'élève en 2007 à 377,9 millions d'euros comparé à 261,8 millions d'euros en 2006.

Le total de l'actif non courant s'élève à 237,8 millions d'euros comparé à 143,2 millions d'euros en 2006 et les capitaux propres à 68,5 millions d'euros comparé à 60,5 millions d'euros. L'augmentation de l'actif non courant reflète les acquisitions en propre de nouveaux matériels financées principalement par de la dette. La hausse des capitaux propres s'explique principalement par le résultat de l'exercice 2007 diminué des dividendes distribués en 2007.

Le passif non courant s'élève à 143,2 millions d'euros en hausse de 62,2 millions d'euros par rapport à 2006 (81 millions d'euros). L'endettement financier net consolidé (après déduction des disponibilités et des valeurs mobilières de placement) s'élève à 158,7 millions d'euros en 2007 comparé à 85 millions d'euros en 2006. Cette hausse correspond au financement des nouveaux investissements et à l'émission de l'emprunt obligataire.

Comptes sociaux

Le chiffre d'affaires de TOUAX SCA s'élève à 2,4 millions d'euros en 2007 comparé à 38,9 millions d'euros en 2006. La baisse de 93,8 % s'explique par la réorganisation juridique des activités en France. TOUAX SCA a transféré à ses filiales françaises l'ensemble de ses activités conteneurs maritimes, constructions modulaires, barges fluviales et services communs. Le holding conserve exclusivement une activité immobilière et refacture des frais de gestion à l'ensemble de ses filiales. Le résultat net s'élève à 10,3 millions d'euros comparé à 1 million d'euros en 2006. Ce résultat est principalement constitué par une plus value de cession de titres de 10,7 millions d'euros, de caractère interne au Groupe et réalisée dans le cadre de la réorganisation juridique, et par les dividendes reçus des filiales qui s'élèvent à 1,2 millions d'euros. Le total du bilan de TOUAX SCA s'élève à 125 millions d'euros par rapport à 108,1 millions d'euros en 2006.

26. Rapports des gérants

Le montant des charges non déductibles est de 377 milliers d'euros, constitué en grande partie des écarts de conversion actifs (247 milliers d'euros), des provisions pour perte de change (77 milliers d'euros) et d'autres charges non déductibles telles que la contribution Organic ou les charges sur les véhicules de tourisme.

Évolution prévisible pour le Groupe

La croissance mondiale, l'augmentation des flux inter-Asie et l'ouverture de pays émergents au marché du transport conteneurisé maintiennent le dynamisme mondial et contribuent à la poursuite des échanges mondiaux favorables à la division conteneurs maritimes. Les besoins structurels de l'Europe Centrale et de l'Est associés à la stratégie du Groupe de maîtriser l'assemblage de ses modules permettent à la division constructions modulaires de baisser ses prix de revient et d'améliorer sa productivité tout en augmentant sa capacité à répondre aux attentes des clients. Les préoccupations environnementales, les nécessités de renouvellement de la flotte et l'élargissement de l'Europe de l'Est permettent à la division barges fluviales de réinvestir durablement. Enfin, la libéralisa-

tion du fret ferroviaire en Europe et les importants besoins de transport offrent à la division wagons l'opportunité d'affirmer sa politique de développement en augmentant significativement son parc locatif.

Les perspectives de l'année 2008 présentent une conjoncture internationale toujours favorable à nos activités. Compte tenu du carnet de commandes et des investissements, le Groupe a un objectif minimum de 30 % de hausse de son résultat net pour l'exercice 2008.

Changement de méthodes comptables

Néant.

Événements post-clôture

TOUAX a procédé au versement d'un acompte sur dividende en janvier 2008 pour 1,9 million d'euros.

TOUAX a procédé en mars 2008 à une augmentation de capital de 23,3 millions d'euros et à l'émission de 200 000 BSA souscrits pour 50 000 par Fabrice Walewski, 50 000 par Raphaël Walewski et 100 000 par des cadres clés de la société exerçant des responsabilités de premier plan.

Résultats de la société au cours des cinq derniers exercices

(en milliers d'euros)	2003	2004	2005	2006	2007
I CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
a) Capital social	22 705 016	22 705 016	30 119 352	31 084 152	31 181 632
b) Nombre des actions ordinaires existantes	2 838 127	2 838 127	3 764 919	3 885 519	3 897 704
II OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE					
a) Chiffre d'affaires hors taxes	28 335 508	37 321 936	29 533 885	38 985 605	2 408 077
b) Résultat avant impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	5 151 901	2 822 098	1 234 925	5 472 897	9 611 480
c) Impôts sur les bénéfices	1 022	0	41 250	0	0
d) Participation des salariés due au titre de l'exercice	néant	néant	néant	néant	néant
e) Résultats après impôt et charges calculées	1 795 505	2 856 845	1 193 675	1 045 144	10 340 857
f) Résultat distribué	1 702 876	1 702 877	2 635 443	2 914 139	3 897 704
					(1)
III RÉSULTAT PAR ACTION					
a) Résultat après impôt mais avant charges calculées (amortissements et provisions)	1,82	0,99	0,32	1,41	2,47
b) Résultat après impôt et charges calculées (amortissements et provisions)	0,63	1,01	0,31	0,27	2,65
c) Dividende net attribué à chaque action	0,6	0,6	0,7	0,75	1
IV PERSONNEL					
a) Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	23	28	30	30	2
b) Montant de la masse salariale de l'exercice	1 606 696	1 658 213	1 944 918	2 079 070	1 782 577
c) Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice (Sécurité Sociale, œuvres sociales, etc.)	744 637	735 656	926 575	1 009 375	247 884

(1) Proposition du conseil de gérance du 21/03/2007 à l'assemblée générale.

Activité en matière de recherche et développement

Le Groupe a mis en service une unité d'assemblage de constructions modulaires au cours du second semestre 2007. Dans ce cadre le Groupe a développé un produit et un processus industriel de fabrication. Les coûts de développement ont été immobilisés conformément à la réglementation en vigueur pour 0,3 million d'euros.

Politique de distribution des dividendes

La société poursuit une politique régulière de distribution. Le dividende est variable en fonction des résultats du Groupe. Il n'existe pas de règle établie de distribution telle qu'un pourcentage fixe du résultat net ou du cours de bourse. La société a versé un acompte sur dividende le 11 janvier 2008.

Les dividendes dont le paiement n'a pas été réclamé sont versés à la Caisse des Dépôts et Consignations par l'organisme distributeur à l'issue d'un délai de 5 ans.

	2004	2005	2006	2007
Dividende net	0,60	0,70	0,75	1,00
Avoir fiscal				
Revenu global	0,60	0,70	0,75	1,00
Nombre d'actions	2 838 127	3 764 919	3 885 519	3 897 704
Dividendes	1 702 876	2 635 443	2 914 139	3 897 704
Remboursement d'apport				
Dividende exceptionnel				
Total distribué	1 702 876	2 635 443	2 914 139	3 897 704

Participation des salariés au capital de la société au 31 décembre 2007

Il n'y a pas de participation des salariés au capital de la société au 31 décembre 2007.

Auto contrôle

Il n'y a pas d'auto contrôle (détention de titres de TOUAX SCA par ses filiales). L'organigramme du Groupe est détaillé dans le chapitre 7.1 page 28 et la liste des filiales est présentée dans les comptes consolidés au chapitre 20.1 dans la note 2.2 page 57.

Actions auto détenues

Au 31 décembre 2007, la société détenait 5 298 de ses propres actions. Ces actions ont été acquises suite au programme de rachat voté par l'assemblée générale mixte du 29 juin 2007. Le détail de l'historique des mouvements des actions auto détenues par TOUAX est exposé au chapitre 18.5 page 39.

Rachat d'actions

Le Groupe a procédé à des achats et des ventes de ses propres actions par le biais de ses contrats de liquidité gérés par des Prestataires de Service d'Investissement (PSI). La synthèse des programmes de rachat d'actions est présentée dans le document de référence au chapitre 18.5 page 39.

Rémunération des mandataires sociaux

La rémunération des mandataires sociaux s'élève à 544,9 milliers d'euros en 2007. Cette dernière est détaillée au chapitre 15.1 page 35.

La rémunération des commandités correspond à 3 % du résultat net du Groupe. En 2007, les commandités ont perçus 3 % du résultat net consolidé de 2006 soit un total de 216 milliers d'euros.

Mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux

Le rapport du président du conseil de surveillance précise les mandats et les fonctions des mandataires sociaux (chapitre 27.2 page 139).

Délégations en cours accordées par l'assemblée générale

L'assemblée générale mixte du 29 juin 2007 a accordé aux gérants la possibilité d'augmenter le capital social à hauteur de 20 millions d'euros de nominal en une ou plusieurs augmentations du capital social, immédiate ou à terme, en numéraire avec maintien du droit préférentiel de souscription par création et émission, avec prime d'émission, d'actions ordinaires, de bons et/ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital de la société.

Cette délégation n'a pas été exercée au cours du second semestre de l'année 2007. Cette délégation a été exercée au premier trimestre 2008 avec l'émission de 779 576 actions nouvelles au prix de 29,90€ et correspondant à 6,2 millions d'euros de nominal.

Actions gratuites

Néant.

Stock options

Le détail de stocks options est présenté dans l'annexe des comptes consolidés du Groupe note 22 page 81.

26. Rapports des gérants

Opérations sur titres réalisés

Les opérations sur titres réalisés par les dirigeants et les commandités sont les suivantes :

- la société Holding de Gestion et de Participation SAS, société commandité de TOUAX SCA a acquis 700 actions TOUAX le 14 février 2007,
- la société Holding de Gestion et de Location SAS, société commandité de TOUAX SCA a acquis 1 000 actions de TOUAX le 16 février 2007,
- les gérants n'ont acheté et n'ont vendu aucune action TOUAX SCA sur l'exercice 2007.

Détenteurs du capital

La liste des détenteurs du capital, le pourcentage détenu, et les franchissements de seuils sont présentés dans le document de référence chapitre 18 page 37.

Actionnariat des salariés

Néant.

Conventions réglementées

Les conventions réglementées sont les suivantes :

Filiales concernées (en milliers)	Etablissements financiers bénéficiaires de la garantie	Montant garanties accordées sur exercice antérieur et toujours en vigueur	Montant garanties accordées exercice 2007	Encours des crédits ou garanties accordées
GOLD Container Finance Corporation	Fortis banque	\$2 500		\$1 103
EUROBULK Transport Maatschappij BV	Rabobank	12 453 €		2 018 €
SIKO Containerhandel GmbH	Fortis Lease	225 €		141 €
Marsten THG Modular Leasing Corp WORKSPACE PLUS D/B/A	South Trust CA Leasing	\$359 \$4 283		\$209 \$1 595
TOUAX ESPAÑA SA	Fortis Espagne	1 500 €		313 €
TOUAX BV	KBC Lease	867 €		381 €
TOUAX RIVER BARGES SAS	Convention d'intégration fiscale			
TOUAX NV	KBC Lease	716 €		190 €
TOUAX CONSTRUCTION MODULAIRE SAS	Convention d'intégration fiscale			
TOUAX CONTAINER SERVICES SAS	Crédit Lyonnais Convention d'intégration fiscale		Fusion d'échelles d'intérêt	
TOUAX SOLUTIONS MODULAIRES SAS	LCL Convention d'intégration fiscale		Fusion d'échelles d'intérêt	
TOUAX RAIL Ltd	Fortis Lease Slibail Contrat de gestion de 357 wagons	4 093 € 3 113 €		1 511 € 2 141 €
GOLD Container corporation	ABN Amro Contrat de gestion de 1 945 TEU Capital Equipement Finance contrat de gestion sur 2 445 conteneurs	\$250 \$2 183		\$1 150
TOUAX CORPORATE SAS	Convention d'intégration fiscale			

Ajustement en cas d'émission de titres donnant accès au capital

Non Applicable.

Répartition des droits de vote

Il n'existe pas de catégorie d'actions ou de titres non représentatifs du capital. L'historique de la répartition du capital et des droits de vote est analysé au chapitre 18 page 37.

Éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique

En vue de bénéficier du régime de la loi Dutreil, messieurs Alexandre, Fabrice et Raphaël Walewski ont annoncé la signature d'un pacte d'actionnaires en date du 16 mars 2006. Au titre de ce pacte, les signataires se sont engagés à conserver pour une durée initiale de deux ans, 1 203 258 actions représentant 30,97 % du capital et 45,26 % des droits de vote de la société. L'engagement se poursuivra ensuite par tacite reconduction de mois en mois.

Facteurs de risque

La direction des finances, à laquelle se rattachent les services centraux de trésorerie du Groupe et d'administration des programmes de gestion, gère le risque financier.

La direction administrative et comptable a pour objectif la production des informations comptables et financières fiables, la communication de ces informations, le suivi des autres risques et notamment du risque de contrepartie, la mise en place des procédures administratives, comptables et financières, et le suivi juridique et fiscal du Groupe.

Les principaux risques, détaillés dans le chapitre 4 « facteurs de risque » page 17 du document de référence et dans l'annexe des comptes consolidés note 28 page 88, correspondent aux risques suivants :

Risques financiers

Les risques correspondent aux risques de marché (taux et change), au risque de liquidité et au risque sur actions.

Risques juridiques

Les risques sont provisionnés dès lors qu'une charge est probable conformément à l'article L 123-20 article 3 du code du commerce.

Risques industriels et liés à l'environnement

Ces risques correspondent notamment à des risques économiques, politiques, géopolitiques, technologiques, d'approvisionnement, de perte d'actifs, climatiques et environnementaux.

Risque de dépendance

Le Groupe n'est pas dans une situation de dépendance significative à l'égard d'un tiers ou d'autorités publiques.

Risque de gestion

Une part significative d'actifs gérés par le Groupe appartient à des investisseurs tiers ou des véhicules financiers qui pourraient décider de changer de gestionnaire.

Assurance – couverture des risques

Le Groupe poursuit une politique systématique de couverture de ses actifs corporels et de ses risques généraux.

Affectation du résultat

La gérance soumet à la prochaine assemblée générale la proposition d'affectation du résultat suivante :

Résultat de l'exercice	10 340 857
Rémunération Statutaire des Commandités	- 351 617
Augmenté du report à nouveau	0
Bénéfice à répartir	9 989 240
Affectation à la réserve légale	517 043
Distribution d'un dividende de 1,00 € à 3 897 704 actions	3 897 704
Prélèvement sur la prime d'émission	5 574 493
Total des bénéfices répartis	9 989 240

Informations environnementales et sociales

Le Groupe n'exploite aucun site industriel potentiellement dangereux, site dit classé « SEVESO ». Le Groupe possède un terrain classé SEVESO qui n'est pas utilisé. Un site est classé « SEVESO » lorsqu'il présente un risque important pour les populations alentours en cas d'accident grave.

Le chapitre 17 décrit la répartition des effectifs du Groupe dans le document de référence (page 36).

Puteaux la défense, le 21 mars 2008

Fabrice et Raphaël WALEWSKI
Les Gérants

26. Rapports des gérants

26.2. Rapport spécial des gérants sur les options

EXERCICE 2007

Conformément aux dispositions de l'article L.225-184 du code de commerce, nous vous informons qu'au cours de l'exercice 2007 6 200 droits de souscription ont été levés et autant d'actions nouvelles ont été émises.

■ Pour mémoire, l'Assemblée Générale Mixte du 6 juin 2000 a autorisé le conseil d'administration, pendant une durée de 5 ans qui a expiré le 5 juin 2005, à attribuer aux membres du personnel des sociétés du Groupe des options de souscription (11e résolution).

Dans le cadre de cette autorisation, 16 200 options de souscription, donnant chacune droit à la souscription d'une action nouvelle TOUAX, ont été attribuées le 6 juin 2000 à 15 bénéficiaires au prix de 31,80 euros par action, correspondant à 95 % de la moyenne des 20 derniers cours cotés ayant précédé la date d'attribution.

Après une période d'indisponibilité de 5 ans, ces options de souscription sont exerçables depuis le 5 juin 2005 pendant une période de 3 ans qui se terminera le 6 juin 2008 inclus. Compte tenu du départ du Groupe de certains bénéficiaires et de l'ajustement du prix d'exercice consécutif à l'augmentation de capital par attribution gratuite d'action en 2001, à l'augmentation de capital en numéraire par souscription de bons d'actions, et la levée d'options de souscription et l'émission de 3 500 actions, le nombre d'options de souscription restant en circulation au 31 décembre 2007 s'élève à 5 250 pour 8 bénéficiaires, soit 0,13 % du capital social à cette date, et le prix d'exercice à 26,18 euros.

■ Par ailleurs, 11 001 options de souscription, donnant droit chacune à la souscription d'une action nouvelle ont été attribuées le 24 juin 2002 par votre Assemblée Générale Mixte à

14 bénéficiaires au prix de 14,34 euros par actions, correspondant à la moyenne des 20 derniers cours cotés aux 20 séances ayant précédé la date d'attribution.

Ces options d'achat ne pourront être exercées qu'après la fin d'une période d'indisponibilité de 4 ans, pendant une période de 4 ans commençant le 30 juin 2006 et se terminant le 30 juin 2010 inclus. Compte tenu du départ du Groupe de certains bénéficiaires, de l'ajustement du prix d'exercice consécutif à l'augmentation de capital en numéraire réalisé en novembre 2005 et de la levée d'options de souscription et l'émission de 1 000 actions, le nombre d'options d'achat en circulation au 31 décembre 2007 s'élève à 7 200 pour 13 bénéficiaires, soit 0,18 % du capital social à cette date, et le prix d'exercice à 14,14 euros.

■ Par ailleurs, 52 874 options de souscription, donnant droit chacune à la souscription d'une action nouvelle ont été attribuées le 28 juin 2006 par l'Assemblée Générale Mixte à 10 bénéficiaires au prix de 21,56 euros par actions, correspondant à la moyenne des 20 derniers cours de bourse ayant précédé la date d'attribution.

Ces options d'achat ne pourront être exercées qu'après la fin d'une période d'indisponibilité de 2 ans, pendant une période de 4 ans commençant le 7 août 2008 et se terminant le 6 juin 2012 inclus. Le nombre d'options d'achat en circulation au 31 décembre 2007 s'élève à 52 874 pour 10 bénéficiaires, soit 1,36 % du capital social à cette date, et le prix d'exercice à 21,56 euros.

Puteaux la Défense, le 21 mars 2008

Fabrice et Raphaël WALEWSKI
Les Gérants

26.3. Rapport spécial des gérants sur le programme de rachat d'actions

En application de l'article 241-2 du règlement général de l'AMF, le présent rapport décrit le programme de rachat qui sera soumis à l'autorisation de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2008.

Date de l'assemblée générale des actionnaires appelée à autoriser le programme de rachat

Le programme de rachat sera soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire de TOUAX le 18 juin 2008.

Bilan du précédent programme de rachat

Le précédent programme de rachat d'actions a été autorisé par l'assemblée générale mixte du 29 juin 2007 et a fait l'objet d'une information semestrielle à l'AMF. Le programme a été mis en œuvre pour effectuer exclusivement des opérations dans le cadre de l'objectif d'animation et de liquidité du marché. Ces opérations ont été réalisées au travers de deux contrats de liquidité conclus l'un le 22 janvier 2003 avec le prestataire de service d'investissement AUREL LEVEN et l'autre le 21 novembre 2005 avec le prestataire de service d'investissement GILBERT DUPONT.

Synthèse des opérations réalisées par la société sur ses propres actions du 30 juin 2007 au 29 février 2008

Déclaration par TOUAX SCA des opérations réalisées sur ses propres titres du 30 juin 2007 au 29 février 2008

Pourcentage de capital auto détenu de manière directe et indirecte	0,25 %
Nombre d'actions annulées au cours des 24 mois	0
Nombre de titres détenus en portefeuille	9 987
Valeur comptable du portefeuille:	355 084,62
Valeur de marché du portefeuille ⁽¹⁾	364 525,50

(1) Sur la base du cours de clôture au 29 février 2008.

Tous les achats et ventes réalisés au titre du programme tels que visés ci-dessus ont été effectués dans l'objectif d'assurer l'animation du marché et la liquidité des transactions au travers de deux contrats de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF.

TOUAX n'a pas utilisé de produits dérivés dans le cadre de son précédent programme de rachat d'actions.

Objectif du programme de rachat

Dans le cadre du nouveau programme d'actions, les objectifs poursuivis par TOUAX seront par priorité décroissante :

- assurer l'animation du marché et la liquidité de l'action TOUAX SCA au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF conclu avec deux prestataires de services d'investissement ;
- consentir des options d'achat d'actions ou attribuer gratuitement des actions au profit des salariés et des dirigeants de la société et/ou des sociétés du Groupe TOUAX ;
- procéder à leur annulation dans le cadre d'une autorisation ultérieure de l'assemblée générale extraordinaire.

Modalités

Les titres que TOUAX se propose d'acquérir sont exclusivement des actions.

L'article L.225-209 du code de commerce précise que le montant des titres détenus ne peut excéder 10 % des actions composant le capital social de la société. Le capital de TOUAX est composé au 31 décembre 2007 de 3 897 704 actions.

Compte tenu du nombre d'actions détenues directement par TOUAX SCA au 29 février 2008, soit 9 987 (0,26 % du capital), le nombre maximum d'actions que la société serait en droit d'acheter serait de 389 770 actions.

Le prix maximum d'achat étant fixé à 50 euros par actions, le montant maximum du programme serait limité à 18 989 150 euros.

Par ailleurs, au regard de l'article L. 225-210 du Code de commerce, le montant des titres détenus ne peut dépasser le montant des réserves libres. Le montant des réserves libres (réserves autres que les réserves légales statutaires et indisponibles augmentées des primes d'émission, d'apport et de fusions, des reports à nouveau) de la société TOUAX s'élève à 12 336 878 euros au 31 décembre 2007.

Compte tenu des éléments cités ci-dessus le rachat ne pourrait porter à ce jour que sur 246 737 actions (6,3 % du capital), soit un montant maximum de 12 336 850 euros, sur la base du prix maximum de 50 euros.

Durée du contrat

Conformément à l'article L.225-209 du Code de commerce et à la sixième résolution qui sera soumise à l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2008, ce programme de rachat pourra être mis en œuvre pendant une période de 18 mois à compter de la date de l'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2008, soit au plus tard le 17 décembre 2009.

Puteaux la Défense, le 21 mars 2008

Fabrice et Raphaël WALEWSKI
Les Gérants

27. Rapport du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance

27.1. Rapport du conseil de surveillance

Mesdames, Messieurs,

En application de l'article L. 226-9 du code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur les comptes annuels et les comptes consolidés du Groupe.

Le conseil de surveillance assume le contrôle permanent de la gestion de la société. Il dispose à cet effet des mêmes pouvoirs que les commissaires aux comptes.

Le conseil de surveillance exerce sa mission de contrôle en toute indépendance et bénéficie d'une information transparente, complète et fiable sur la société, notamment sur ses comptes, ses engagements financiers et les risques inhérents à ses activités et son environnement.

Le conseil de surveillance, par l'intermédiaire de son président, participe à des comités de surveillance des activités. Ces comités, préparés par les gérants et les directions opérationnelles, ont pour objet de présenter les orientations stratégiques des activités, notamment les évolutions de stratégie de marché, de stratégie géographique, de positionnement par rapport aux concurrents et les progressions par rapport aux stratégies précédentes. Ils ont pour objet par ailleurs d'étudier les événements marquants de la période analysée.

Le conseil de surveillance révisé les comptes sociaux et les comptes consolidés du Groupe avec l'aide de son comité des comptes. Actuellement, le comité des comptes est composé du président du conseil (Alexandre Walewski) et d'un membre (Jean-Louis Leclercq). Alexandre Walewski a été président du Groupe pendant 20 ans et Jean-Louis Leclercq en a été longtemps le directeur financier puis le directeur général. Ces membres ont été choisis pour leur expérience dans le Groupe.

Le rapport des gérants et les documents d'information financière mis à votre disposition montrent l'évolution des activités et des résultats du Groupe au cours de l'exercice 2007. Les commissaires aux comptes ont fait part des conclusions de leurs travaux.

Les comptes consolidés font apparaître un bénéfice net de 11 720 567 euros pour la part du Groupe en 2007 comparé à 7 198 130 euros en 2006. Le total du bilan consolidé s'élève à 377,9 millions d'euros en 2007 comparé à 261,8 millions d'euros en 2006.

L'année 2007 a été marquée par la progression du chiffre d'affaires, du résultat net et du bénéfice par action qui témoigne de la capacité du Groupe à assurer son développement grâce à la fiabilité de ses orientations stratégiques et à la compé-

tence et l'attachement de femmes et d'hommes de qualité. Les événements marquants de l'année 2007 sont l'émission d'une OBSAR pour 40,3 millions d'euros, l'acquisition d'un centre de production de constructions modulaires en République Tchèque et d'une société de location de constructions modulaires en Allemagne, la création d'une unité d'assemblage en France près de Chartres à Mignières, la réorganisation juridique du Groupe par activité ainsi que la hausse des investissements en équipements neufs. L'ensemble de ces facteurs et les investissements en équipements neufs ont contribué à la progression du résultat net du Groupe et porteront pleinement leurs fruits en 2008.

Le monde fait face à une crise de confiance et une crise financière majeure. Le Groupe TOUAX en a pris pleinement conscience en adoptant une position plus stricte de la gestion de ses risques. Il est à noter cependant que le Groupe reste porté par des marchés structurellement positifs. La croissance des échanges mondiaux conforte la demande importante en conteneurs maritimes. Les besoins d'infrastructures de l'Europe Centrale et de l'Est associés à la stratégie du Groupe de maîtriser la production de ses modules permettent à la division Modulaire de baisser ses prix de revient et d'améliorer sa productivité tout en augmentant sa capacité à répondre aux attentes de ses clients. Les préoccupations environnementales, les nécessités de renouvellement de la flotte et l'élargissement de l'Europe de l'Est permettent à la division Fluviale de réinvestir durablement. La libéralisation des échanges en Europe, la dérégulation du fret ferroviaire offrent à la division Wagon d'affirmer sa politique de développement et d'investissement.

Le conseil de surveillance est ainsi en mesure de confirmer sa confiance dans l'avenir de votre société et dans vos gérants et vous recommande d'adopter les propositions soumises à votre approbation et de voter les résolutions correspondantes.

Par ailleurs, l'ensemble des membres du conseil tient à remercier Monsieur Thomas M. HAYTHE et à lui rendre hommage pour la qualité du travail effectué au sein du conseil suite à sa décision de quitter ses fonctions de membres du conseil de Surveillance.

Puteaux La Défense, le 21 mars 2008

Alexandre Walewski

Président du conseil de surveillance

27.2. Rapport du président du conseil de surveillance

Sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et sur les procédures de contrôle interne mises en place par la société.

Mesdames, Messieurs, les actionnaires

En application de l'article L.621-18-3 du Code monétaire et financier issu de la loi sur la sécurité financière (n° 2003-106 du 1^{er} août 2003), le présent rapport rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société TOUAX SCA.

Les autres sociétés du Groupe ne rentrent pas dans le champ de ce rapport. Elles doivent néanmoins appliquer les procédures définies par le Groupe. Toutes les procédures de contrôle interne du Groupe sont appliquées indifféremment par l'ensemble des filiales.

1. La gouvernance d'entreprise

La société est administrée par un conseil de gérance et un conseil de surveillance. L'adresse professionnelle des membres du conseil de surveillance, des gérants et des associés commandités est :

TOUAX SCA
Tour Arago – 5, rue Bellini
92806 Puteaux La Défense cedex.

Le conseil de gérance, assisté d'un comité de direction et des directions opérationnelles dirige la société. Le conseil de surveillance exerce un contrôle permanent de la bonne gestion de la société par le conseil de gérance.

À notre connaissance, aucune condamnation pour fraude, aucune faillite, aucune prise sous séquestre ou liquidation, aucune incrimination ou sanction publique officielle, aucun empêchement n'ont été prononcés au cours des cinq dernières années à l'encontre d'un des membres du conseil de surveillance, d'un des gérants ou d'un des associés commandités ou d'une société dans laquelle l'un des deux est mandataire sociale, associé commandité, fondateur, ou possède des fonctions d'administration, de direction, de surveillance.

L'expertise et l'expérience des membres du conseil de surveillance en matière de gestion sont mentionnées dans les mandats qu'ils exercent dans d'autres sociétés et sur leur date d'entrée en fonction dans le Groupe.

Par ailleurs, il n'existe à notre connaissance :

- Aucun conflit d'intérêt potentiel entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'un des membres du conseil de surveillance ou directeur général, de l'un des associés commandités, et leurs intérêts privés ou d'autres devoirs ;

- Aucun arrangement ou accord entre un membre des membres du conseil de surveillance ou de la direction générale ou entre un associé commandité avec l'un quelconque des principaux actionnaires, clients ou fournisseurs ;

- Aucune restriction concernant la cession par un membre du conseil de surveillance ou un membre de la direction ou un associé commandité dans un certain laps de temps de leur participation dans le capital social du Groupe ;

- Aucun contrat de service client liant les membres du conseil de surveillance et du conseil de gérance de TOUAX SCA et un associé commandité avec l'une quelconque de ses filiales.

Conformité aux bonnes règles de gouvernance

- Le Groupe estime qu'il respecte les recommandations de bonnes règles de gouvernance (Vienot – AFEP/MEDEF) notamment grâce à l'existence de membres du conseil de surveillance indépendants, grâce à l'organisation et à la fixation statutaire des rémunérations des gérants et des commandités.

Associés commandités

- TOUAX est une société en commandite par action qui possède deux commandités tels que mentionnés dans les dispositions statutaires décrites dans le chapitre informations complémentaires du document de référence.

- La rémunération des associés commandités est statutaire et votée en assemblée générale extraordinaire. Elle représente 3 % du bénéfice net après impôt consolidé part du Groupe. Elle s'est élevée à 108 milliers d'euros pour la Société Holding de Gestion et de Participation et à 108 milliers d'euros pour la société Holding de Gestion et de Location. Les associés commandités étant des personnes morales, il n'existe pas de sommes provisionnées ou constatées aux fins de pensions, de retraites ou d'autres avantages.

1.1. la gérance

Depuis le 28 juillet 2005, la société est gérée et administrée par le conseil de gérance composé des deux gérants, Fabrice et Raphaël WALEWSKI. Ils ont été nommés lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2005. Ils se réunissent en conseil pour prendre les décisions.

Alexandre Colonna Walewski (président du conseil de surveillance), Raphaël Colonna Walewski et Fabrice Colonna Walewski ont des liens de parentés au premier degré.

Les gérants sont assistés par le comité de direction pour l'exercice de leurs fonctions.

La rémunération des gérants est statutaire et votée en assemblée générale extraordinaire. Elle est composée d'une part fixe, d'une part variable et de primes d'éloignement familiales lors de déplacement à l'étranger. Le montant des rémunérations est présenté dans le document de référence.

Selon les statuts (article 11.5).

La rémunération annuelle attribuée à chaque gérant dans le cadre du régime générale de la sécurité sociale est fixée comme suit :

- Une partie fixe brute égale à la somme de 129 354 euros, complétée par les bénéfices d'avantage en nature dans la limite de 15 % de la rémunération fixe, étant précisé que ne s'imputent pas sur ce montant les jetons de présence, rémunérations et remboursements de frais perçus par les gérants au titre des mandats sociaux et fonctions exercés dans toutes filiales de la société, dans la limite de 80 000 € par gérant.

- D'une somme brute de 850 euros chaque jour de déplacement professionnel hors de France, à titre de prime d'éloignement familial.

- Ces montants ne pourront être librement réévalués par les associés commandités que dans la limite de l'évolution cumulée de l'indice d'inflation annuel de l'INSEE.

- Une partie variable égale au maximum à 1 % de l'EBITDA consolidé du Groupe TOUAX diminué des revenus locatifs dus aux investisseurs. Pour les besoins de ce calcul, il est précisé que l'EBITDA est l'excédent brut d'exploitation consolidé diminué de la dotation nette aux provisions d'exploitation.

27. Rapport du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance

Les associés commandités décident librement des modalités de paiement de cette rémunération des gérants, et peuvent en limiter le montant. Le versement de la partie variable est fait, après décision des associés commandités, dans les soixante (60) jours de l'assemblée générale d'approbation des comptes par la société,

Cette rémunération peut être modifiée à tout moment par décision de l'assemblée générale des actionnaires sur proposition des commandités après consultation du conseil de surveillance, et avec l'accord unanime des associés commandités.

Tous les frais de déplacement et de représentation exposés par un gérant dans l'intérêt de la société seront pris en charge par la société.

1.2. Le comité de direction

1.2.1. Composition

Le comité de direction a été créé en juin 1992.

Ce comité de direction se compose à ce jour de quatre membres.

Raphaël WALEWSKI

Gérant (entrée juin 1994)

Fabrice WALEWSKI

Gérant (entrée juin 1994)

Stephen PONAK

Directeur des Finances (entrée janvier 1998)

Thierry SCHMIDT de La BRÉLIE

Directeur Administratif et Comptable (entrée mars 2005)

1.2.2. Fonctionnement

Le comité assure par des réunions régulières, généralement deux fois par mois, la direction effective de la société et de ses filiales.

Ses missions consistent essentiellement en :

- la mise au point de la stratégie du Groupe, des stratégies d'investissements et financières,
- le suivi et le contrôle des activités du Groupe,
- le suivi et la gestion des risques,
- les décisions d'investissements et de cessions.

Au cours de l'année 2007, il y a eu 12 réunions et l'ensemble des membres du comité a été présent à chaque tenue.

Des comités financiers de nature technique se tiennent également entre certains membres du comité au moins deux fois par mois. Par ailleurs, le comité de direction fait participer ponctuellement les directeurs du Groupe pour des points particuliers.

1.2.3. Rémunération

La rémunération brute du comité de direction s'est élevée à 829,9 milliers d'euros en 2007.

1.2.4. Stock-options et Bons de souscription d'actions attribués au comité de direction

Stocks options attribués à certains membres du comité de direction 20 270 options dont 1 000 ont été exercés en décembre 2007.

Le conseil de gérance du 7 août 2006 a attribué 23 191 bons de souscription à Fabrice Walewski et 23 191 bons de souscription à Raphaël Walewski.

Les bons de souscription antérieurement attribués ont été exercés ou ne sont plus exerçables.

1.3. Le conseil de surveillance

1.3.1. Composition du conseil de surveillance

En vertu des dispositions légales et statutaires, Le conseil de surveillance est composé de trois membres au moins et de douze au plus nommés par l'Assemblée Générale des Actionnaires pour une durée d'un an. Le conseil de surveillance est actuellement composé de cinq membres.

Au cours de l'année 2007, le conseil était composé de six membres. Lors du dernier conseil en septembre 2007 Monsieur Thomas M. Haythe a donné sa démission de son mandat de membre du conseil de surveillance pour convenance personnelle.

Un des cinq membres du conseil de surveillance est considéré comme indépendant, au regard des critères énoncés dans le rapport Viénot II, repris dans le rapport AFEP/MEDEF. Ces rapports sur la gouvernance d'entreprise précise qu'un membre du conseil de surveillance est indépendant et libre d'intérêts dès lors « qu'il n'entretient aucune relation de quelque nature que ce soit avec la société, son groupe ou sa direction, qui puisse compromettre l'exercice de sa liberté de jugement ». S'ajoute notamment à cette définition un critère de durée : « ne pas être administrateur ou membre du conseil depuis plus de douze ans ».

Les membres du conseil de surveillance ne font pas partie des effectifs du Groupe.

1.3.2. Organisation du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance conformément aux dispositions légales et statutaires, assume un contrôle permanent de la gestion de la société.

Le président organise les travaux du conseil. Aux rendez-vous d'examen des comptes annuels et semestriels arrêtés par les gérants, s'ajoutent les séances dont la tenue est justifiée par la marche des affaires.

Le président :

- reçoit les documents préparés par les services internes à l'entreprise sous l'autorité des gérants ;
- organise et dirige les travaux du conseil de surveillance ;
- s'assure que les membres du conseil sont en mesure de remplir leur mission et veille notamment à ce qu'ils disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission ;
- s'assure que les représentants des organes représentatifs du personnel sont régulièrement convoqués et disposent des informations et documents nécessaires à l'accomplissement de leur mission.

Le conseil de surveillance est assisté d'un comité des comptes.

1.3.3. Fonctionnement du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance est convoqué par le président quinze jours à l'avance par courrier simple.

Au cours de l'exercice écoulé, le conseil de surveillance s'est réuni trois fois. Le taux de participation s'est élevé à 95 %.

Les commissaires aux comptes sont convoqués à toutes les séances du conseil de surveillance qui examine les comptes annuels ou semestriels.

La réglementation applicable aux opérations sur titres des personnes initiées est opposable aux membres du conseil de surveillance de la société.

1.3.4. Évaluation du fonctionnement du conseil de surveillance

Lors de sa première réunion, le conseil a recueilli l'avis de ses membres sur les modalités de son fonctionnement.

Le conseil de surveillance a bénéficié, tout au long de l'année, d'informations et de présentations de qualité. Il a apprécié la manière et la qualité des présentations faites au cours des réunions, l'exhaustivité de l'information mise à sa disposition, et la coopération avec la Gérance.

Le comité des comptes a examiné les comptes sociaux et consolidés et a rendu compte de ses conclusions au conseil de surveillance.

Le conseil de surveillance considère qu'il est en mesure d'exercer de manière constructive sa mission de contrôle.

1.3.5. Les comptes rendus de séance du conseil de surveillance

Le conseil de surveillance nomme son secrétaire à chaque séance. Le secrétaire du conseil établit le procès-verbal de la réunion qui est arrêté par le président et soumis à l'approbation du conseil suivant. Il est retranscrit dans le registre des procès-verbaux après signature du président et d'un membre du conseil.

1.3.6. Rémunération du conseil de surveillance

La rémunération du conseil de surveillance s'est élevée à 49 000 euros sur l'exercice 2007, conformément aux montants des jetons de présence fixé par l'assemblée générale extraordinaire du 29 juin 2007.

L'assemblée générale ordinaire du 18 juin 2008 proposera une rémunération à 49 000 euros pour l'exercice 2008.

Les jetons de présence ont été attribués pour 50 % en partie fixe et pour 50 % en fonction de la présence effective au conseil de surveillance. Le président du conseil de surveillance bénéficie de jetons de présence double.

1.4. Les mandats en cours

Il est à noter préalablement que :

■ La rémunération brute des mandataires sociaux en 2007 s'élève à 612,9 milliers d'euros.

■ Fabrice et Raphaël Walewski ont investi dans des actifs exploités par la société. Ces investissements sont encadrés par une charte déontologique validée par le conseil de surveillance. Les dirigeants bénéficient des mêmes conditions de gestion que celles proposées à des tiers investisseurs. Les revenus des matériels gérés ne sont pas garantis par le Groupe, les commissions de gestion prélevées par le Groupe sont équivalentes à celles pratiquées sur le marché, les matériels sont gérés dans des pools de matériels existants sans discrimination. Les montants investis s'élèvent à environ un million d'euros.

■ Les sociétés commandités détiennent par ailleurs deux millions d'euros de matériels gérés par le Groupe dans les mêmes conditions que décrites ci-dessus.

1.4.1. Raphaël WALEWSKI – gérant

Entrée en fonction :

- Administrateur en 1994 (son mandat d'administrateur a expiré le 28 juillet 2005),
- Directeur général en 1999, 2001, 2003 et 2004,
- Président sur les exercices 1998, 2000, 2002 et 2004,
- Directeur général délégué en 2005 avant la transformation de la société le 28 juillet 2005,
- Gérant depuis 2005.

Âgé de 41 ans

Administrateur des sociétés du Groupe suivantes :

EUROBULK TRANSPORTMAATSCHAPPIJ BV, GOLD CONTAINER Corporation, GOLD CONTAINER FINANCE Corporation, INTERFEEDER-DUCOTRA BV, MARSTEN/THG MODULAR LEASING Corporation WORKSPACE PLUS D/B/A, SIKO CONTAINERHANDEL GmbH, SIKO POLSKA Sp.z.o.o, TOUAX BV, TOUAX CAPITAL SA, TOUAX CONTAINER LEASE RECEIVABLES Corporation, TOUAX Corporation, TOUAX EQUIPMENT LEASING Corporation, TOUAX ESPANA SA, TOUAX FINANCE Inc., TOUAX LEASING Corporation, SERVICIOS FLUVIALES SA, TOUAX NV, TOUAX RAIL FINANCE Ltd, TOUAX RAIL INVESTMENT Ltd, TOUAX RAIL Ltd, TOUAX ROM SA.

Son mandat d'administrateur a expiré le 28 juillet 2005.

Raphaël WALEWSKI possède 408 446 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2007.

1.4.2. Fabrice WALEWSKI – gérant

Entrée en fonction :

- Administrateur en 1994 (son mandat d'administrateur a expiré le 28 juillet 2005),
- Directeur général en 1998, 2000, 2002 et 2005,
- Président sur les exercices 1999, 2001, 2003 et 2005, avant la transformation de la société le 28 juillet 2005,
- Directeur général délégué en 2004,
- Gérant depuis 2005.

Âgé de 39 ans

Administrateur des sociétés du Groupe suivantes :

EUROBULK TRANSPORTMAATSCHAPPIJ BV, GOLD CONTAINER Corporation, GOLD CONTAINER FINANCE Corporation, INTERFEEDER-DUCOTRA BV, MARSTEN/THG MODULAR LEASING Corporation WORKSPACE PLUS D/B/A, SIKO CONTAINERHANDEL GmbH, SIKO POLSKA Sp.z.o.o, TOUAX BV, TOUAX CAPITAL SA, TOUAX CONTAINER LEASE RECEIVABLES Corporation, TOUAX Corporation, TOUAX EQUIPMENT LEASING Corporation, TOUAX ESPANA SA, TOUAX FINANCE Inc., TOUAX LEASING Corporation, SERVICIOS FLUVIALES SA, TOUAX NV, TOUAX RAIL FINANCE Ltd, TOUAX RAIL INVESTMENT Ltd, TOUAX RAIL Ltd, TOUAX RAIL ROMANIA SA, TOUAX ROM SA.

Son mandat d'administrateur a expiré le 28 juillet 2005.

Fabrice WALEWSKI possède 414 193 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2007.

1.4.3. Alexandre WALEWSKI président du conseil de surveillance

Entrée en fonction :

- Administrateur en 1977,
- Président-directeur Général de juillet 1977 à décembre 1997,
- Président du conseil de surveillance depuis 2005,

Âgé de 74 ans

Son mandat d'administrateur a expiré le 28 juillet 2005.

Alexandre Walewski a été nommé membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2005 et élu président lors du conseil de surveillance du 29 septembre 2005. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 18 juin 2008. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

Alexandre WALEWSKI possède 440 701 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2007.

27. Rapport du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance

1.4.4. Serge BEUCAMPS membre du conseil de surveillance

Entrée en fonction : administrateur en 1986

Âgé de 84 ans

Son mandat d'administrateur a expiré le 28 juillet 2005.

Serge BEUCAMPS a été nommé membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2005. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 18 juin 2008. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

Serge BEUCAMPS possède 3 068 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2007.

1.4.5. Jean-Louis LECLERCQ membre du conseil de surveillance

Entrée en fonction : administrateur en 1986

Âgé de 76 ans

Autres mandats : SARL Navidor Directeur Général, SCI OUSTAL QUERCYNOIS Gérant, l'HORTE OCCITAN Gérant.

Jean-Louis LECLERCQ a été nommé membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2005. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 18 juin 2008. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

Jean-Louis LECLERCQ possède 250 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2007.

1.4.6. Thomas M. HAYTHE membre du conseil de surveillance

Entrée en fonction : administrateur en 2001

Âgé de 68 ans

Autres mandats : Commonwealth Center Assoc. L.P – Member of Executive Committee Bugina (United States) Inc – Director, President and Secretary, Bemarin (United States) Inc – Director, President and Secretary, Nureddin Corporation SA – Director, President et Secretary, Acklin (United States) Inc – Director and Assistant Secretary.

Thomas M. HAYTHE a été nommé membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2005. Son mandat a été interrompu suite à sa démission à l'issue du conseil de surveillance du 27 septembre 2007.

1.4.7. Jérôme BETHBEZE membre du conseil de surveillance

Entrée en fonction : administrateur en 2004

Âgé de 46 ans

Autres mandats : Président du Directoire de Quilvest Gestion Privée

Jérôme BETHBEZE a été nommé membre du conseil de surveillance lors de l'assemblée générale extraordinaire du 30 juin 2005. Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 18 juin 2008. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

Jérôme BETHBEZE possède 301 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2007.

1.4.8. Jean-Jacques OGIER, représentant de la société SALVEPAR – membre du conseil de surveillance

Entrée en fonction : membre du conseil de surveillance le 29 juin 2007.

Âgé de 61 ans

Son mandat expire à la prochaine assemblée générale ordinaire du 18 juin 2008. Son mandat est proposé d'être renouvelé pour un an lors de cette assemblée.

La société SALVEPAR possède 246 928 actions de la société TOUAX SCA au 31 décembre 2007.

1.4.9. Yves-Claude ABESCAT, ex-représentant de la société SALVEPAR – membre du conseil de surveillance

Entrée en fonction : membre du conseil de surveillance le 28 juin 2006.

Âgé de 65 ans

Son mandat a expiré suite à sa démission à l'issue du conseil de surveillance du 1^{er} juin 2007.

La société SALVEPAR possède 246 928 actions de la société TOUAX SCA.

1.5. Le comité des comptes

Le comité des comptes a été mis en place lors de la séance du conseil de surveillance du 30 janvier 2006. Sa mission a commencé avec les comptes de 2005. Le comité des comptes est composé de deux membres, Monsieur Alexandre WALEWSKI – président du conseil de surveillance – et Monsieur Jean-Louis LECLERCQ – membre du conseil de surveillance.

Alexandre WALEWSKI a été président du Groupe pendant 20 ans et Jean-Louis LECLERCQ en a été longtemps le directeur financier puis le directeur général. Ces membres ont été choisis pour leurs compétences financières et leur expérience dans le Groupe.

Le comité s'est réuni deux fois en 2007. Le taux de participation a été de 50 %.

Son activité a plus particulièrement porté sur les points suivants :

- l'examen des comptes de l'exercice 2007 ;
- les principaux projets stratégiques ;
- l'analyse et l'évaluation du contrôle interne ;
- l'analyse de la gestion des risques juridiques et financiers ;
- l'examen des programmes annuels de révision des commissaires aux comptes ;
- l'appréciation du respect des droits des actionnaires.

Lors de ses réunions, il a notamment entendu les commissaires aux comptes, le directeur administratif et comptable et les gérants.

2. Le contrôle interne

Le Groupe TOUAX s'appuie sur le cadre de référence préconisé par l'AMF en janvier 2007.

2.1. Définition

Le contrôle interne est défini par l'Institut Français de l'Audit et du Contrôle Interne comme étant un processus mis en œuvre par les dirigeants et le personnel d'une organisation, à quelque niveau que ce soit destiné à leur donner en permanence une assurance raisonnable que :

- les opérations sont réalisées, sécurisées, optimisées et permettent ainsi à l'organisation d'atteindre ses objectifs de base, de performance, de rentabilité, et de protection du patrimoine,
- les opérations financières sont fiables,
- les lois, les réglementations et les directives sont respectées.

2.2. Objectifs de la société en matière de contrôle interne

Le contrôle interne de la société a pour objectifs que :

■ Les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements du personnel s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de la société par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à la société.

■ Les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la société.

Les procédures impliquent le respect des politiques de gestion, la sauvegarde des actifs, la prévention et la détection des fraudes et erreurs, la réalité et l'exhaustivité des enregistrements comptables, l'établissement dans les délais impartis d'informations comptables et financières fiables.

Le système de contrôle interne de la société ne donne cependant pas la certitude que les objectifs fixés seront atteints et ce en raison des limites inhérentes à toute procédure.

2.3. Périmètre du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne mis en place par la société est adapté à sa situation.

TOUAX SCA veille à l'existence de ce dispositif au sein de ses filiales. Ce dispositif est adapté à leurs caractéristiques propres et aux relations entre la société mère et ses filiales.

2.4. Les acteurs du contrôle interne

Le contrôle interne est l'affaire de tous, des organes de gouvernance à l'ensemble des collaborateurs de la société :

Le conseil de surveillance

Il appartient à la gérance de rendre compte au conseil des caractéristiques essentielles du dispositif de contrôle interne.

Le conseil peut faire usage de ses pouvoirs généraux pour faire procéder aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns ou prendre toute autre initiative qu'il estimerait appropriée en la matière.

La gérance

La gérance définit, donne le ton et surveille le dispositif le mieux adapté à la situation et à l'activité du Groupe.

Dans ce cadre, les gérants se tiennent régulièrement informés de ses dysfonctionnements, de ses insuffisances et de ses difficultés d'application et veillent à l'engagement des actions correctives nécessaires.

L'audit interne

Le service d'audit interne évalue le fonctionnement du dispositif de contrôle interne et préconisent les améliorations nécessaires.

Les collaborateurs de la société

Chaque collaborateur possède à son niveau de responsabilité la connaissance et l'information nécessaires pour établir, faire fonctionner et surveiller le dispositif de contrôle interne, au regard des objectifs qui lui ont été assignés.

2.5. Composantes du contrôle interne

Les grandes orientations en matière de contrôle interne sont déterminées en fonction des objectifs de la société.

Les objectifs du Groupe sont définis par les gérants. Ils concernent non seulement la performance économique mais aussi les domaines dans lesquels le Groupe vise à atteindre un degré particulier d'excellence.

Ces objectifs sont déclinés au niveau de l'entité et clairement communiqués aux collaborateurs afin que ces derniers comprennent et adhèrent à la politique de l'organisation en matière de risques et de contrôle.

Les principales composantes du contrôle interne sont (i) l'organisation, (ii) l'information, (iii) la gestion des risques, (iv) les activités de contrôle, et (v) l'évaluation des procédures.

2.6. Synthèse des risques auxquels est soumise la société

Ces risques, ou l'un de ces risques ou d'autres risques, non encore actuellement identifiés ou considérés comme non significatifs par TOUAX, pourraient avoir un effet négatif sur les activités, la situation financière ou les résultats de TOUAX, ou le cours de ses actions.

Les risques, décrits dans le rapport des gérants, sont résumés dans les paragraphes suivants.

2.6.1. Risques financiers

Les risques correspondent aux risques de marché (taux et change), au risque de liquidité et au risque sur actions.

La gestion du risque financier fait partie intégrante de la gestion de la société. Pour assurer un meilleur suivi du risque et optimiser le contrôle interne, la direction a séparé la direction administrative et financière en deux directions : la direction des finances et la direction administrative et comptable.

La direction des finances, à laquelle se rattachent les services centraux de trésorerie du Groupe et d'administration des programmes de gestion, gère le risque financier.

L'ensemble des dossiers financiers est suivi ou revu par la direction des finances quotidiennement qui met en place les moyens nécessaires pour limiter les risques financiers.

La direction administrative et comptable a pour objectif la production rapide des informations comptables et financières fiables, la communication de ces informations, le suivi des autres risques et notamment du risque de contrepartie, la mise en place des procédures administratives, comptables et financières, et le suivi juridique et fiscal du Groupe, la consolidation des comptes et le respect de l'environnement comptable.

2.6.2. Risques juridiques

Les risques juridiques sont suivis par la direction administrative et comptable et les directeurs opérationnels.

Les risques sont provisionnés dès lors qu'une charge est probable conformément à l'article L 123-20 article 3 du code de commerce.

2.6.3. Risques industriels et liés à l'environnement

Ces risques correspondent notamment à des risques économiques, politiques, géopolitiques, technologiques, climatiques et environnementaux.

Les risques dépendent principalement des différentes activités de la société. Des rapports réguliers sont transmis à la direction pour assurer le suivi de ces risques.

2.6.4. Risque de dépendance

Le Groupe n'est pas dans une situation de dépendance significative à l'égard d'un tiers ou d'autorités publiques.

2.6.5. Risque économique

■ **Conteneurs maritimes** : Le Groupe considère par la qualité de sa clientèle qu'il fournit des prestations de haute qualité à des prix compétitifs et qu'il possède ainsi des atouts significatifs face à la concurrence.

27. Rapport du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance

■ **Constructions modulaires** : Pour limiter ce risque, le Groupe s'est d'une part diversifié sur trois marchés distincts (BTP, industrie et collectivités locales), et a transféré une partie des risques à ses propres fournisseurs.

■ **Wagons** : Le Groupe estime que les États européens continueront dans le sens de la dérégulation et de la privatisation, ce qui augmentera la compétitivité du transport ferroviaire et les volumes transportés.

2.6.6. Risque géopolitique

■ **Conteneurs maritimes** : Le risque géopolitique correspond au risque de récession cyclique et au risque protectionniste des pays. La gestion du risque est réalisée à partir de l'analyse de la répartition des contrats de location de longue durée et de courte durée,

■ **Barges fluviales** : Pour les fleuves traversant plusieurs pays (Danube), il existe un risque concernant le droit de passage (taxe) qu'accorde le pays aux unités utilisant la portion du fleuve qui appartient à ce pays,

2.6.7. Risque environnemental

■ Conteneurs maritimes, barges fluviales et wagons : Le Groupe a contracté et oblige ses clients à contracter des assurances pour se couvrir contre le risque lié au déchargement des marchandises,

■ Le Groupe estime par ailleurs que les activités ne sont pas soumises à des risques environnementaux significatifs.

2.6.8. Risque de gestion

Une part significative d'actif gérée par le Groupe appartient à des investisseurs tiers ou des véhicules financiers. Le Groupe a limité le risque de rupture des contrats de gestion en diversifiant le nombre d'investisseurs.

2.6.9. Risque d'approvisionnement

■ **Constructions modulaires** : La responsabilité du Groupe peut être engagée en cas de défaillance d'un sous-traitant, dans la limite de la couverture des assurances,

■ **Barges fluviales** : Le Groupe n'utilise pas d'instrument de couverture des prix du pétrole. Pour limiter ce risque, le Groupe a indexé la majorité de ses contrats de transport à l'évolution du prix des produits pétroliers.

2.6.10. Risque climatique

La navigation fluviale est dépendante des conditions climatiques. Les différentes implantations géographiques du Groupe permettent de limiter ces risques.

2.6.11. Risque de positionnement et de perte des conteneurs

Le Groupe facture à ses clients des valeurs de remplacement qui sont préalablement acceptées. En cas de faillite d'un client, le risque de perte totale de récupération et de réparation des conteneurs est couvert par une police d'assureur « contingency ». Les dommages ou pertes liés à une catastrophe naturelle sont couverts soit par les assurances du client soit par les assurances des dépôts.

2.6.12. Risque technique et qualitatif des constructions modulaires

Le Groupe investit dans des matériels de haute qualité en avance sur les normes existantes et les produits concurrents.

2.6.13. Assurance – couverture des risques

Le Groupe poursuit une politique systématique de couverture de ses actifs corporels et de ses risques généraux.

2.7. Description synthétique des éléments de contrôle interne

2.7.1. Définition du contrôle interne

Le contrôle interne est un processus mis en œuvre par la direction et destiné à fournir une assurance raisonnable quant à la réalisation des objectifs suivants :

- la réalisation et la bonne gestion des opérations ;
- la fiabilité des informations financières ;
- la conformité aux lois et réglementations en vigueur.

2.7.2. Organisation générale du contrôle interne

Le contrôle interne repose sur des procédures formalisées, le système d'information et son architecture et la compétence et la formation du personnel.

Les cycles principaux sont les revenus et les clients, les charges et les fournisseurs, les actifs corporels, la trésorerie et les financements. Les cycles secondaires correspondent aux stocks et à la fonction paie-personnel.

2.7.3. Rôle du service d'audit interne et de contrôle de gestion

L'audit interne et le contrôle de gestion ont pour mission le suivi de la cartographie des risques, la mise en place et le contrôle de la remontée d'informations par le biais des différents rapports, la mise en place et le suivi des procédures administratives et comptables en relation avec les différents services comptables.

2.7.4. Limites du contrôle interne

Le dispositif de contrôle interne, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne peut fournir une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs. Il existe en effet des limites inhérentes à tout système de contrôle interne comme par exemple les incertitudes de l'environnement extérieur, l'exercice de la faculté de jugement.

En outre, lors de la mise en place des contrôles, il est nécessaire de tenir compte du rapport coût/bénéfice et de ne pas développer des systèmes de contrôle interne inutilement coûteux quitte à accepter un certain niveau de risque.

2.7.5. Description générale des procédures

Les revenus et les clients

Les objectifs principaux sont de s'assurer de la réalité des revenus, de la valorisation des comptes clients, de l'exhaustivité des encaissements et de suivre le risque de contrepartie.

Pour remplir ces objectifs, la direction a mis en place l'organisation suivante :

- Service Exploitation : Distinct des services commerciaux et marketing, il est essentiellement chargé du traitement et du suivi de l'exécution de la commande clients,
- Service Crédits clients : Rattaché au département administratif et comptable, il est chargé de donner son opinion avant le traitement de la commande. L'activité de contentieux lui est rattachée. Il prend en charge l'établissement des factures à partir d'informations saisies dans le système d'information par le service Exploitation. L'enregistrement en comptabilité des factures est automatisé et intégré.

Les principes fondamentaux du cycle revenus-clients sont :

- l'existence systématique de contrats de location saisis dans le système d'information,
- l'intégration du système de gestion et de facturation avec le système comptable,
- la séparation des tâches entre le service crédit, les services d'exploitation et la trésorerie,
- la supervision régulière du montant des crédits clients (DSO – Days Sales Outstanding) par la direction générale.

Les charges et les fournisseurs

Les objectifs principaux sont de s'assurer de l'exhaustivité des commandes et leurs correspondances avec les livraisons, l'exhaustivité des charges, la valorisation des comptes fournisseurs et la réalité des paiements.

L'organisation mise en place est la suivante :

- Service Exploitation : initiateur de la commande, il émet des « demandes d'achat » dans des limites strictement définies par la direction. Il réceptionne la commande une fois approuvée et s'assure de la conformité de la livraison.
- Direction d'exploitation : Elle valide les demandes qui sont alors transformées en bons de commande. Elle négocie les prix, choisit les fournisseurs et surveille les conditions de vente.
- Direction opérationnelle de l'activité : Elle a la responsabilité du contrôle et de l'approbation systématique des factures.
- Service Comptable : Il enregistre les factures sur la base des bons de commande et prépare les paiements qui sont approuvés par la direction générale.

Les principes fondamentaux du cycle charges-fournisseurs reposent sur :

- l'approbation de la commande,
- le rapprochement entre le bon de commande avec les bons de livraison, les procès-verbaux de réception de travaux, les lettres de transport et les factures,
- le contrôle systématique des factures par la direction opérationnelle de l'activité,
- la centralisation des paiements par la direction générale.

Les actifs corporels

L'objectif majeur est la protection du patrimoine.

La société réalise un inventaire général deux fois par an en relation avec les services opérationnels et les services administratifs et comptables. Les écarts sont analysés, justifiés et présentés à la direction générale.

La trésorerie

Les objectifs sont transverses avec les autres cycles. Ils sont principalement assurés par une stricte séparation des tâches et l'implication de la direction générale.

Le caractère prédominant du contrôle interne du cycle trésorerie-financement est :

- la gestion centralisée des flux de trésorerie grâce au suivi mensuel des flux,
- le suivi des autorisations et des délégations des signatures et des autres engagements bancaires,
- la mesure et la prévision régulière des besoins de trésorerie.

2.7.6. Description générale des procédures relative à l'élaboration et au traitement de l'information financière et comptable.

Les procédures administratives et comptables sont mises en place afin que les opérations traduites dans les comptes annuels répondent aux objectifs de régularité et de sincérité. Ces procédures sont intégrées dans le contrôle interne décrit précédemment.

Ces procédures reposent sur :

- un système de gestion et un système comptable intégré,
- une séparation des tâches dans la limite de la taille des services,
- une supervision et un contrôle des directions opérationnelles, fonctionnelles et de la direction générale.

L'ensemble des informations financières et comptables est rapporté mensuellement au service de consolidation qui effectue un contrôle de cohérence des flux et des méthodes appliquées. Une consolidation complète est réalisée trimestriellement. Les procédures mises en place de reporting et de consolidation visent à garantir le respect des principes comptables appliqués par la société.

Par ailleurs, le suivi mensuel des résultats des filiales et du Groupe permet à la direction générale de vérifier la traduction financière de la stratégie donnée aux activités, de contrôler les résultats avec les engagements budgétaires et le business plan du Groupe.

Il est à noter que les filiales font l'objet de visites régulières des directions (générale, financière, comptable, opérationnelle) permettant de s'assurer du correct suivi des procédures du Groupe.

2.7.7. Appréciation du contrôle interne

Les procédures de contrôle interne et celle relative à l'élaboration de l'information comptable et financière n'ont pas connu de changement significatif en 2007.

L'appréciation du contrôle interne est réalisée aujourd'hui au travers des différentes revues des comptes des filiales et du Groupe lors des conseils d'administration des sociétés, au travers des conseils de surveillances des activités et du comité des comptes ainsi que des audits internes. Cette démarche n'est pas formalisée à ce jour.

Puteaux La Défense, le 21 mars 2008

Alexandre WALEWSKI
Président du conseil de surveillance

27. Rapport du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance

27.3. Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du conseil de surveillance pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière

Exercice clos le 31 décembre 2007

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société TOUAX et à la demande de la société, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président du conseil de surveillance de votre société pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2007.

Il appartient au président du conseil de surveillance de rendre compte, dans son rapport, notamment des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil de surveillance et des procédures de contrôle interne mises en place au sein de la société, conformément aux dispositions de l'article L. 621-18-3 du Code monétaire et financier. Il nous appartient de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Nous avons effectué nos travaux conformément à la norme d'exercice professionnel applicable en France. Celle-ci requiert la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations données dans le rapport du président du conseil de surveillance, concernant les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière. Ces diligences consistent notamment à :

■ prendre connaissance des procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président du conseil de surveillance ainsi que de la documentation existante ;

■ prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;

■ déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevés dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président du conseil de surveillance.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations données concernant les procédures de contrôle interne de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L 621-18-3 du Code monétaire et financier.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 22 avril 2008

Les Commissaires aux Comptes

LEGUIDE NAÏM et ASSOCIÉS
Paul NAÏM

DELOITTE et ASSOCIÉS
Bertrand de FLORIVAL



28. Communiqués de presse récents

28.1. Communiqué de presse du 17 janvier 2008

Prévisions 2008 : une tendance très positive

La flotte de conteneurs gérés et loués au 31/12/2007 par le Groupe TOUAX (via sa filiale Gold Container Corp) est de 438 195 Teus en hausse de 19,40 % sur une année.

La croissance des échanges mondiaux est prévue à +9 % en 2008 compte tenu de la robustesse des échanges inter Asie et Européens, ce qui marque une décorrélation grandissante par rapport au marché Américain. Comme la demande des armateurs reste significative en ce début d'année, le Groupe prévoit une croissance soutenue de son parc en 2008.

Le parc de constructions modulaires louées au 31/12/2007 par le Groupe TOUAX est de plus de 30 000 unités en hausse de 25,80 % sur une année.

Les besoins en infrastructures sur l'Europe centrale et l'Europe de l'Est nécessitent une offre croissante de constructions modulaires. Compte tenu de ces bonnes perspectives, des nombreux contrats emportés début 2008, et son implantation stratégique en République Tchèque, le Groupe prévoit donc d'accroître significativement son parc pour faire face à la demande.

Le parc de wagons de fret gérés et loués au 31/12/2007 par le Groupe TOUAX (via sa filiale TOUAX Rail) est de 5 424 unités en hausse de 29 % sur une année.

La libéralisation du fret ferroviaire en Europe a entraîné le rebond attendu depuis tant d'année. Il existe actuellement un besoin structurel immense pour la reconstruction du parc Européen dont l'âge moyen est de 29 ans soit en limite de vie économique. Pour faire face à la demande des opérateurs privés ou publics, le Groupe TOUAX a commandé et déjà loué plus de 2 000 wagons qui seront livrés en 2008, soit une hausse attendue de plus de 35 %. L'objectif d'atteindre plus de 10 000 wagons en location et en gestion avant fin 2010 sera probablement dépassé.

L'intérêt accru des gouvernements et des entreprises sur le développement durable et le respect de l'environnement, ainsi que la croissance en volume des échanges de céréales, de charbon ou de minerais de fer au niveau mondial favorise le transport fluvial. Le Groupe a commandé et placé 40 barges qui seront livrées en 2008, soit une hausse attendue du parc géré en 2008 de plus de 25 %.

Le Groupe TOUAX confirme une tendance très positive et à la hausse de ses résultats pour 2008.

Le Groupe annoncera des objectifs plus précis pour l'année 2008 à l'occasion de l'annonce de ses résultats 2007 le 24 mars 2008. Les résultats 2007 sont prévus en hausse de plus de 40 % par rapport à 2006.

28.2. Communiqué de presse du 24 janvier 2008

TOUAX est entré au compartiment B grâce à ses très bonnes performances économiques

En entrant au compartiment B, ...

TOUAX a réalisé une forte performance boursière en 2007 (156,6 millions d'euros de capitalisation boursière au 31 décembre 2007), et franchit le seuil pour entrer au compartiment B d'Euronext Paris sur Nyse EURONEXT.

La performance boursière du Groupe en 2007 est le résultat de sa très bonne performance économique :

En 2006, le Groupe a réalisé un résultat net en hausse de 76 % (comparé à 2005)

En juin 2007, le résultat net augmente à nouveau de 55 % (comparé à juin 2006)

En 2007, le Groupe prévoit à nouveau une hausse de son résultat net de plus de 40 %

... TOUAX récolte les lauriers de sa stratégie ...

Depuis 2005, TOUAX a décidé d'investir significativement pour son compte afin d'améliorer la rentabilité de ses fonds propres. Ces investissements choisis par un management de qualité ont permis d'augmenter le BNPA significativement (1,12 € en 2004, 1,40 € en 2005, 1,86 € en 2006 et déjà 1,33 € au 30 juin 2007).

... sur des marchés marqués par une croissance structurelle très forte.

L'activité de location de conteneurs maritimes est portée par les échanges mondiaux. La mondialisation a pour effet de générer des échanges mondiaux en croissance plus forte que la croissance mondiale. Les besoins des pays émergents comme la Chine, l'Inde et le Brésil continuent d'augmenter sans se soucier de la crise boursière actuelle. En 2008, la croissance est prévue en hausse de +9 % représentant une augmentation de 4 milliards de dollars du marché de conteneurs maritimes.

Les besoins d'infrastructures en Europe Centrale et en Europe de l'Est nécessitent une offre toujours supérieure de constructions modulaires. Ces besoins d'infrastructures sont décorrélés de la crise boursière actuelle. Le budget des fonds structurels européens pour la période 2007-2013 s'élève à 347 milliards d'euros. Les pays de l'Est de l'Union Européenne et la Pologne en particulier, sont les principaux bénéficiaires. Avec son implantation en Pologne (TOUAX est leader sur le marché polonais) et son installation récente en République Tchèque et en Slovaquie (TOUAX est leader en République Tchèque), l'activité de location de constructions modulaires sera fortement en développement en 2008 et sur les années à venir.

La prise de conscience collective environnementale milite pour des transports propres et à ce titre, de nombreux industriels se tournent vers le transport fluvial et le transport par rail. Par ailleurs, la nouvelle réglementation fluviale applicable sur le Danube en 2008 entraîne la réforme de nombreuses barges fluviales de la concurrence avec pour conséquence une diminution de l'offre et une augmentation concrète des tarifs.

La libéralisation du fret ferroviaire et le besoin de renouvellement du parc européen de wagons mettent à contribution de plus en plus les loueurs. 800 000 wagons doivent être renouvelés dans les vingt prochaines années représentant un investissement de plus de 80 milliards d'euros. Ce renouvellement est une nécessité qui ne sera pas éliminée par la crise boursière actuelle.

En 2008, TOUAX profitera de sa croissance de 2007...

Les nombreux investissements réalisés en 2007 auront un impact à plein en 2008.

et a engagé un plan d'investissement pour 2008 qui accroîtront à nouveau la rentabilité du Groupe.

Le Groupe prévoit en 2008 de nombreux investissements dans l'ensemble de ses activités, en corrélation avec la hausse de ses marchés. Ces investissements auront pour effet à nouveau une hausse de la rentabilité des fonds propres du Groupe.

28. Communiqués de presse récents

28.3. Communiqué de presse du 4 février 2008

TOUAX poursuit sa performance en réalisant une Hausse du chiffre d'affaires consolidé en 2007 de +10 % à 278,2 millions d'euros (+17 % à périmètre et dollars constants).

Chiffre d'affaires par nature

(Données consolidées non auditées, en milliers d'euros)	T1 2007	T2 2007	T3 2007	T4 2007	TOTAL
Chiffre d'affaires locatif	38 144	40 680	44 999	46 468	170 291
Ventes de matériel et divers	6 026	46 069	18 906	36 873	107 874
Chiffre d'affaires consolidé	44 170	86 749	63 905	83 341	278 165

(Données consolidées non auditées, en milliers d'euros)	T1 2006	T2 2006	T3 2006	T4 2006	TOTAL
Chiffre d'affaires locatif	35 483	36 606	40 014	38 458	150 561
Ventes de matériel et divers	2 436	48 324	20 547	31 263	102 570
Chiffre d'affaires consolidé	37 919	84 930	60 561	69 721	253 131

Chiffre d'affaires par activité

(Données consolidées non auditées, en milliers d'euros)	T1 2007	T2 2007	T3 2007	T4 2007	TOTAL
Chiffre d'affaires locatif	17 375	18 177	19 945	19 103	74 600
Ventes de matériel et divers	12	32 745	13 925	12 332	59 014
Conteneurs maritimes	17 387	50 922	33 870	31 435	133 614
Chiffre d'affaires locatif	11 055	12 046	14 749	14 814	52 664
Ventes de matériel et divers	1 593	3 891	2 912	4 332	12 728
Constructions modulaires	12 648	15 937	17 661	19 146	65 392
Chiffre d'affaires locatif	5 269	5 341	4 518	5 658	20 786
Ventes de matériel et divers	46			61	107
Barges fluviales	5 315	5 341	4 518	5 719	20 893
Chiffre d'affaires locatif	4 445	5 115	5 787	6 894	22 241
Ventes de matériel et divers	4 375	9 434	2 069	20 147	36 025
Wagons, divers et éliminations inter secteur	8 820	14 549	7 856	27 041	58 266
Chiffre d'affaires consolidé	44 170	86 749	63 905	83 341	278 165

(Données consolidées non auditées, en milliers d'euros)	T1 2006	T2 2006	T3 2006	T4 2006	TOTAL
Chiffre d'affaires locatif	14 201	13 430	16 528	16 990	61 149
Ventes de matériel et divers	739	22 345	17 527	18 510	59 121
Conteneurs maritimes	14 940	35 775	34 055	35 500	120 270
Chiffre d'affaires locatif	9 341	9 932	11 719	11 702	42 694
Ventes de matériel et divers	1 315	2 149	3 256	3 566	10 286
Constructions modulaires	10 656	12 081	14 975	15 268	52 980
Chiffre d'affaires locatif	8 621	9 140	7 530	5 412	30 703
Ventes de matériel et divers					0
Barges fluviales	8 621	9 140	7 530	5 412	30 703
Chiffre d'affaires locatif	3 320	4 104	4 237	4 354	16 015
Ventes de matériel et divers	382	23 830	-236	9 187	33 163
Wagons, divers et éliminations inter secteur	3 702	27 934	4 001	13 541	49 178
Chiffre d'affaires consolidé	37 919	84 930	60 561	69 721	253 131

Le chiffre d'affaires consolidé en 2007 s'élève à 278,2 millions d'euros et présente une augmentation de 10 % comparé à 2006 (17 % à dollars constants et périmètre comparable). Le chiffre d'affaires locatif augmente de 13% et le chiffre d'affaires vente de 5 %.

La division conteneurs maritimes profite de la croissance des flux Inter-Asie et de l'ouverture de nouveaux marchés tels que l'Inde. La dynamique des échanges devrait se poursuivre en 2008 (+9 %). En augmentant son parc locatif la division s'octroie la possibilité de répondre favorablement à la demande et voit ainsi la progression régulière de son chiffre d'affaires +22 % en 2007 contre +13,6 % en 2006. Le chiffre d'affaires vente se maintient.

La diversification de la division constructions modulaires dans le domaine de la fabrication de modules permet au Groupe de se positionner en leader sur le marché de l'Europe de l'Est. L'accroissement conséquent de son parc répond aux besoins structurels de cette partie de l'Europe. L'augmentation du chiffre d'affaires en est corrélative : +23,3 %.

Suite à la cession d'une société d'affrètement non stratégique fin 2006 afin de recentrer son activité sur les fleuves à fort potentiel, la division Barges fluviales baisse son chiffre d'affaires de 32,5 % sans impact négatif sur le résultat en 2007. Le renforcement de législation européenne, l'essor de l'économie des pays de l'Est et l'essor de l'exportation de produits agricoles et de minerai de fer en Amérique Latine devrait permettre au Groupe de gagner des parts de marché et dynamiser la division.

La dérégulation du fret ferroviaire et la libéralisation des échanges en Europe font du transport par rail un mode de transport imbattable sur longue distance. La Communauté Européenne du Rail (CER) confirme que le trafic ferroviaire européen devrait croître de +50 % d'ici 2015. La division wagons bénéficie également du besoin en renouvellement du parc existant (30 ans d'âge moyen). Ce contexte économique donne à la division wagon la possibilité de confirmer son positionnement sur le marché de la location en augmentant son chiffre d'affaires locatif de 38,5 %.

Le Groupe TOUAX confirme une tendance très positive et à la hausse de ses résultats pour 2008.

Le Groupe annoncera des objectifs plus précis pour l'année 2008 à l'occasion de l'annonce de ses résultats 2007 le 25 mars 2008. Les résultats 2007 sont prévus en hausse de plus de 40% par rapport à 2006.

28.4. Communiqué de presse du 13 février 2008

TOUAX : Une nouvelle augmentation de capital pour une nouvelle amélioration de sa rentabilité.

Porté par une très bonne visibilité sur le développement de ses activités, le Groupe TOUAX, leader européen de la location opérationnelle, lance une augmentation de capital pour mieux profiter de la croissance de ses marchés en acquérant de nouveaux matériels en propre et ainsi accroître la rentabilité de ses fonds propres immédiatement et durablement.

Groupe français cent-cinquantenaire, TOUAX est spécialisé dans la location opérationnelle, en France et à l'international. Avec sa position de leader européen en conteneurs maritimes et en barges fluviales et de challenger en constructions modulaires et en wagons de fret, TOUAX est bien placé pour répondre à l'essor de l'externalisation des actifs non stratégiques

des entreprises et leurs recours à la location en garantissant à ses clients flexibilité, facilité de gestion, rapidité de mise à disposition d'un matériel neuf et en bon état, entretenu par une sous-traitance de la maintenance.

Le Groupe achète, loue et vend des matériels mobiles standardisés détenus en propre ou exploités pour le compte d'investisseurs tiers. Ces prestations de location sont effectuées sur quatre types de matériels : les conteneurs maritimes (48 % du CA 2007), les constructions modulaires (24 %), les barges fluviales (8 %) et les wagons de fret (21 %). L'activité est fortement internationale. Outre les conteneurs maritimes (internationaux à 100 %, soit 48 % du CA 2007), les autres activités se répartissent entre la France (11 %), l'Europe hors France (38 %) et les USA (3 %).

Le Groupe TOUAX a affirmé une stratégie créatrice de valeur depuis 2005.

Depuis 2005, les dirigeants de TOUAX, Raphaël et Fabrice Walewski, ont adopté une politique de développement offensive par une augmentation sensible des investissements, notamment pour son propre compte. Cette stratégie va se poursuivre avec des investissements au minimum de 200 millions d'euros par an dont au moins un quart en propre, ces derniers étant concentrés sur les actifs à plus forte rentabilité ou à valeur patrimoniale forte.

D'ores et déjà, cette stratégie s'est avérée payante, comme l'illustrent les résultats 2006 (BNPG : +76,4 % à 7,2 millions d'euros) et S1 2007 (+56 % à 5,2 millions d'euros) à des niveaux record. Pour les années à venir, elle devrait permettre la poursuite d'une croissance bénéficiaire forte, favorisée par l'amélioration de la rentabilité immédiatement et durablement.

Le Groupe TOUAX est aujourd'hui armé, tant en termes de structure que de moyens de financement, pour pouvoir accompagner la forte croissance attendue dans ses quatre métiers. L'augmentation de capital a pour objectif de financer la croissance du Groupe et notamment l'acquisition pour compte propre de nouveaux matériels mis en location.

En augmentant son capital de 23 millions d'euros et en y associant des financements bancaires, le Groupe aura la possibilité de garder pour son propre compte près de 80 millions d'euros de nouveaux matériels, le solde des investissements étant cédé à des tiers en gestion sur une période à moyen terme, qui n'est pas aujourd'hui définie par le management.

Une conjoncture croisée de perspectives très favorables

Les marchés du Groupe sont structurellement porteurs, tirés par une forte demande en infrastructures. Trois grandes tendances favorisent les métiers de TOUAX :

- la tendance à l'externalisation de la part des entreprises, qui veulent concentrer leurs investissements sur leurs actifs stratégiques,
- la croissance soutenue du commerce international et des pays émergents, favorisée par la mondialisation des échanges,
- la préoccupation pour la protection de l'environnement qui va favoriser le transport écologique tel que le ferroutage et le transport fluvial.

En investissant pour son propre compte et pour le compte de tiers au minimum 200 millions d'euros par an, le Groupe améliore sa rentabilité par :

- une optimisation de sa capacité de gestionnaire (économie d'échelle),

28. Communiqués de presse récents

- une augmentation des actifs détenus en propre, (notamment sur les actifs les plus rentables, à savoir les constructions modulaires et sur les actifs les plus patrimoniaux, à savoir les wagons et les barges fluviales). En y associant la gestion pour compte de tiers des conteneurs maritimes (traditionnellement très recherchés par les investisseurs tiers), le Groupe optimise ses capacités d'autofinancement.

Le Groupe souhaite maintenir une diversification de ses risques et ainsi un équilibre entre les deux métiers (gestion pour compte propre et gestion pour compte de tiers), dont l'intérêt diffère selon les critères de rentabilité. La gestion pour compte propre est privilégiée pour optimiser la rentabilité opérationnelle et le résultat du Groupe. La gestion pour compte de tiers est privilégiée pour optimiser le retour sur investissement et le retour sur fonds propres compte tenu de la faible mobilisation de capitaux nécessaires à cette activité.

Une augmentation de capital soutenue par les principaux actionnaires du Groupe.

Cette augmentation de capital est fortement soutenue par les principaux actionnaires du Groupe :

- Alexandre Walewski, président du conseil de surveillance et actionnaire à hauteur de 11,31 % du capital, s'est engagé à souscrire à tous ses droits préférentiels de souscription.
- Fabrice Walewski, gérant et actionnaire à hauteur de 10,63 % du capital, s'est engagé à souscrire à 250 000 droits préférentiels de souscription.
- Raphaël Walewski, gérant et actionnaire à hauteur de 10,53 % du capital, s'est engagé à souscrire à 250 000 droits préférentiels de souscription.
- Salvepar actionnaire à hauteur de 6,34 % du capital, s'est engagé à souscrire à tous ses droits préférentiels de souscription.

Par ailleurs, la société HALISOL s'est engagée, de manière irrévocable, à souscrire 267 000 actions librement réparties ou offertes au public, dans l'hypothèse où les souscriptions à titre irréductible et le cas échéant, à titre réductible n'ont pas absorbé la totalité de l'augmentation de capital. En cas de souscription des 267 000 actions à l'issue de l'opération, HALISOL détiendrait 5,71 % du capital et 4,51 % des droits de vote.

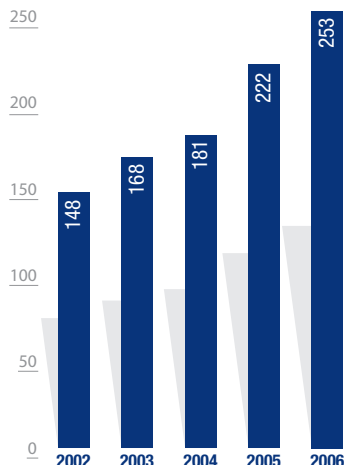
Au total, compte tenu, des engagements décrits ci-dessus l'augmentation de capital serait réalisée à 64,72 %.

Le Groupe TOUAX, en chiffres clés

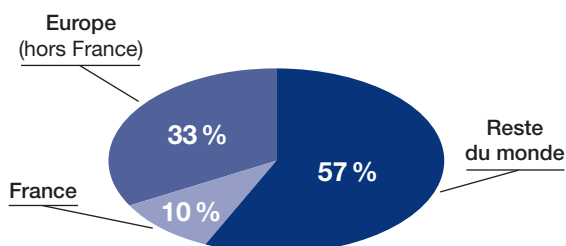
550 professionnels répartis dans 11 pays, en Europe, Amérique du Nord et en Asie

Chiffre d'affaires 2007 : 278,2 millions d'euros

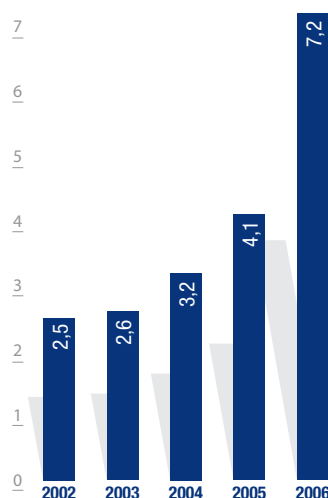
Chiffre d'affaires consolidés (en millions d'euros)



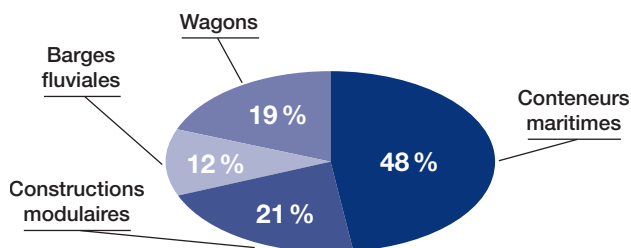
Répartition du chiffre d'affaires par pays (en %)



Résultat net consolidé (en millions d'euros)



Chiffre d'affaires par activités (en %)



TOUAX est entré au compartiment B grâce à ses très bonnes performances économiques.

TOUAX a réalisé une forte performance boursière en 2007 (156,6 millions d'euros de capitalisation boursière au 31 décembre 2007), et franchit le seuil pour entrer au compartiment B d'Euronext Paris sur Nyse Euronext.

La performance boursière du Groupe en 2007 est le résultat de sa très bonne performance économique :

- En 2006, le Groupe a réalisé un résultat net en hausse de 76 % (comparé à 2005).
- En juin 2007, le résultat net augmente à nouveau de 55 % (comparé à juin 2006).
- En 2007, le Groupe prévoit à nouveau une hausse minimum de son résultat net de 40 %.

Des potentialités importantes de développement

Au 31 décembre 2006, le Groupe TOUAX gérait 791 millions d'euros de matériels pour son propre compte ou celui d'investisseurs privés et publics. Le parc géré fin 2007 est estimé à 1 milliard d'euros.

TOUAX opère ainsi dans quatre domaines de compétences : les conteneurs maritimes (près de la moitié de l'activité du Groupe, lancé en 1975), les constructions modulaires (depuis 1973), les wagons (depuis 1955), et les barges fluviales (depuis 1855). Si les wagons sont de nouveau montés en puissance depuis quelques années, l'activité dominante reste la location de conteneurs maritimes.

Depuis le début des années 2000, les potentialités de développement sur les quatre activités du Groupe se sont démultipliées :

■ Conteneurs maritimes : une mondialisation des échanges et un recours croissant au trafic conteneurisé (+10 % / an)

N° 1 en Europe continentale et n° 9 mondial, le Groupe TOUAX gère une flotte de environ 450 000 TEU (Twenty Equivalent Unit : équivalent vingt pieds – unité des conteneurs) totalisant une part de marché mondiale de près de 4 %. L'objectif est d'atteindre d'ici 2012 un doublement de sa flotte, soit 7 % du marché mondial.

Dans les conteneurs, même si le ralentissement de l'économie américaine pouvait pénaliser le transport maritime mondial, la croissance devrait rester dynamique (+9 % attendu pour 2008 après +11 % en 2007) grâce à une croissance des flux inter-Asie et de l'ouverture de nouveaux marchés au transport conteneurisé (investissements dans les ports en Inde par exemple). Les flux Asie – USA représentent 25 % des transports mondiaux. Une baisse de 10 % de ces flux n'aurait un impact à la baisse que de 2,5 % sur les transports mondiaux. La forte visibilité sur les contrats existants (83 % des contrats en longue durée soit 3 à 5 ans), la poursuite de la mondialisation des échanges, et les perspectives offertes par les marchés émergents, laissent augurer du maintien d'une croissance forte dans cette activité.

TOUAX travaille avec plus de 120 compagnies maritimes dont 24 parmi les 25 premières mondiales. Le marché a vu une augmentation de la flotte soutenue par les perspectives du trafic mais aussi par l'intérêt des investisseurs tiers pour ce genre d'investissement dans un contexte de taux d'intérêt bas.

■ Constructions modulaires : vers une diversification des utilisateurs finaux, et une forte demande en infrastructures en Europe de l'Est

N° 3 en Europe continentale et n° 5 mondial avec 30 000 modules (estimé à fin 2007), le Groupe TOUAX a pour ambition d'accroître son parc significativement.

Maîtrisant désormais la production de ses modules avec la création d'une unité en France et le rachat de Warex sro, dénommé aujourd'hui TOUAX sro, premier fabricant/assembleur/loueur de constructions modulaires en République tchèque et en Slovaquie, TOUAX est en mesure de faire baisser le prix de revient, améliorer sa productivité et d'accroître sa capacité à répondre aux clients. Le marché mondial est estimé à 900 000 unités réparties à 50/50 entre l'Europe et l'Amérique du Nord. TOUAX est présent en Europe (France, Allemagne, Pologne, République Tchèque et Slovaquie, Espagne, Benelux) et aux États-Unis (en Floride et Géorgie), et a une clientèle diversifiée entre la construction, les collectivités locales et l'industrie / services.

■ Barges fluviales : répondre à la relance du transport fluvial en Europe

Les préoccupations environnementales, un besoin de renouvellement et l'élargissement de l'Europe vers l'Est, génèrent des opportunités d'investissements. N° 1 en Europe dans les barges pour vrac sec (charbon, minerais, céréales, engrais, ciment, conteneurs), le Groupe TOUAX est présent sur les principaux bassins européens (dont Rhin/Danube), sur la Seine et le Rhône, et aussi au Etats-Unis sur le Mississippi. TOUAX est à la fois opérateur et loueur sur cette activité, qui constitue son métier historique. Le Groupe assure deux types de services : 1/ le transport et l'affrètement, principalement sur l'axe Rhin/Danube, et 2/ la location de barges, principalement en France et aux USA.

En France, le Groupe est n° 1 pour la location de barges. En Roumanie, TOUAX est présent sur le Danube, qui, raccordé au Rhin par l'intermédiaire du canal Rhin-Main-Danube et long de 2 500 km, traverse 7 pays et passe près de 5 capitales.

Les perspectives prometteuses sur le Danube (accroissement du trafic avec l'Europe de l'Est) associées au renouvellement d'une flotte très âgée et des opportunités en Amérique du Sud (signature d'un contrat de location de 10 ans pour le transport de minerai) ont amené le Groupe à procéder à de nouvelles commandes (22 barges pour l'axe Rhin/Danube et 18 barges pour l'Amérique du Sud pour 25 millions d'euros avec livraison sur 2008, 2009 et 2010).

■ Wagons de fret : la libéralisation du fret ferroviaire en Europe et un besoin fort de renouvellement de la flotte en Europe

N° 2 en Europe sur les wagons intermodaux (4 550 unités), le Groupe TOUAX est aussi en partenariat avec le 7^e loueur américain de wagons. L'objectif est d'atteindre une flotte de 10 000 wagons à moyen terme.

Le Groupe a sensiblement augmenté sa flotte sur les 5 dernières années (en passant de 400 à 5 500 unités) et prévoit environ 2 000 wagons supplémentaires en 2008. Plus de la majorité des wagons en livraison en 2008 sont déjà loués.

28. Communiqués de presse récents

Les principales étapes du Groupe TOUAX

1855	Création de la Compagnie de Touage de la Basse Seine et de l'Oise.
1898	Création de TOUAX (sous le nom de SGTR, société de touage et de remorquage), société née de la fusion de la Compagnie de Touage de la Basse Seine et de l'Oise (TBSO) et de la Société de Touage et de Remorquage sur la Seine et sur l'Oise (TRSO) ; TOUAX possédait alors 14 toueurs et 11 remorqueurs.
1906	Cotation au Marché Comptant de la Bourse de Paris le 17 mai.
1931	Fin de la concession du TOUAGE.
1946	Augmentation de capital pour financer la restauration du matériel.
1955	Premiers investissements dans l'activité wagons.
1973	Lancement de l'activité constructions modulaires.
1975	Lancement de l'activité conteneurs maritimes.
1978	Création de l'activité gestion pour compte de tiers.
1981	Développement international avec la création de TOUAX Corporation aux États-Unis d'Amérique.
1985	Acquisition de la société de gestion de conteneurs maritimes Gold Container Corporation.
1994	Adoption de la dénomination : TOUAX.
1999	Admission sur le Second Marché de la Bourse de Paris.
2001	Création de la filiale TOUAX RAIL Ltd à Dublin pour le développement de l'activité wagons.
2002	Intégration du segment NextPrime d'EURONEXT.
2005	Rachat de 100 % de l'activité wagons.
2006	Centenaire de cotation boursière et plus de 150 ans de distribution de dividende sans discontinuité.
2007	Création de sa première unité de fabrication de modules en France (à Mignières près de Chartres). TOUAX rachète également Warex Sro qui lui assure un deuxième site de production en Europe de l'Est.

De retour en Bourse

En novembre 2005, le Groupe a lancé une première augmentation de capital via l'attribution gratuite de BSA à ses actionnaires, lui permettant de lever 18 millions d'euros pour financer le rachat de la participation des minoritaires dans l'activité wagons, et des achats de matériel.

En 2006, le Groupe a réalisé une augmentation de capital réservée à Salvepar à hauteur de 120 600 actions (3 % du capital) soit un montant collecté de 2,5 millions d'euros.

Enfin, en février 2007, le Groupe a émis 1 427 328 OBSAR permettant de refinancer un peu plus de 40 millions d'euros de dette (valeur nominale de 28,30 €) pour une durée de 5 ans à compter du 8 mars 2007 (un intérêt annuel à euribor 3 mois +0,69 %). Chaque obligation a été dotée d'un bon, et 4 bons donnent droit à une action pour un prix de 28,30 €. Jusqu'à 356 832 actions peuvent ainsi être créées, soit 9,2 % du capital. Les BSAR ont été attribués au public à hauteur de 10 % et aux managers à hauteur de 90 %. Sachant que 85 % des BSAR attribués aux managers sont bloqués pour une durée de 2,5 ans (fin 2009), seulement 23,5 % des BSAR peuvent être exercées à tout moment (23 940 exercés en 2007 soit 5 985 actions créées).

Information du Public

Le prospectus, composé du document de référence de la société TOUAX, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 11 avril 2007 sous le numéro D.07-0310, de son actualisation déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 février 2007 sous le numéro D.07-0310-A01 et de la note d'opération en date du 12 février 2007, a été visé par l'Autorité des marchés financiers le 12 février 2008 sous le numéro 08-029. Il est disponible sans frais au siège social de TOUAX, sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org), et sur le site internet de la société (www.touax.com).

TOUAX SCA attire l'attention du public sur les sections relatives aux facteurs de risques liés à la Société, au Groupe, à l'offre et aux valeurs mobilières devant être admises aux négociations, figurant dans le prospectus visé par l'AMF.

La notice légale sera publiée au Bulletin des annonces légales obligatoires du 15 février 2008.

RÉSUMÉ DU PROSPECTUS

Visa n° 08-029 en date du 12 février 2008 de l'AMF

Ce résumé doit être lu comme une introduction au Prospectus. Toute décision d'investir dans les instruments financiers qui font l'objet de l'opération doit être fondée sur un examen exhaustif du Prospectus. Les personnes qui ont présenté le résumé, y compris, le cas échéant, sa traduction n'engagent leur responsabilité civile que si le contenu du résumé est trompeur, inexact ou contradictoire par rapport aux autres parties du Prospectus. Lorsqu'une action concernant l'information contenue dans le Prospectus est intentée devant un tribunal, l'investisseur plaignant peut, selon la législation nationale des États membres de la Communauté européenne ou parties à l'accord sur l'Espace économique européen, avoir à supporter les frais de traduction du Prospectus avant le début de la procédure judiciaire.

A. INFORMATIONS CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

Activités et stratégie

La Société TOUAX SCA (la « Société » ou « TOUAX ») est une société de service aux entreprises, spécialisée dans la location opérationnelle.

Le Groupe, composé de la Société et de l'ensemble des sociétés incluses dans son périmètre de consolidation (le « Groupe ») développe la location de 4 types de matériels

mobiles et standardisés possédant une longue durée de vie (15 à 40 ans) :

- conteneurs maritimes,
- constructions modulaires à usage de bureaux, écoles, hôpitaux, cantonnements de chantier,
- barges fluviales destinées à la location et au transport de vrac,
- wagons destinés aux transports de marchandises.

La stratégie du Groupe est de poursuivre sa croissance des parcs locatifs dans ses quatre activités en prenant des parts de marché et en renforçant ses économies d'échelle. Le Groupe va augmenter ses investissements en propriété, apportant des résultats récurrents significatifs et des opportunités de plus values de cessions, qui, associés aux inves-

tissements gérés pour compte de tiers, permettent d'accroître la marge opérationnelle.

Les quatre marchés sur lesquels le Groupe est présent, connaissent tous des croissances soutenues, portées de multiples facteurs : croissance des échanges internationaux, développement des infrastructures en Europe Orientale, développement des modes de transports plus écologiques et besoin des renouvellements d'actifs devenus obsolètes.

Depuis sa création en 1854, la Société a, chaque année, versé un dividende, variable en fonction des résultats. Au titre de l'exercice 2007, un acompte sur dividende de 0,50 € par action a été versé le 11 janvier 2008. Les dividendes dont le paiement n'a pas été réclamé sont reversés à la Caisse des Dépôts et Consignations par l'organisme distributeur à l'issue d'un délai de 5 ans.

Informations financières historiques sélectionnées

(Extrait des comptes annuels audités et des comptes semestriels ayant fait l'objet d'une revue limitée par les Commissaires aux comptes de la Société)

Chiffres clés du compte de résultat

En milliers d'euros	30.06.2007	30.06. 2006	31.12 2006	31.12.2005	31.12.2004
Chiffre d'affaires locatif	78 824	72 089	150 561	127 968	110 267
Vente de matériels et commissions	52 095	50 760	102 570	93 925	70 227
Chiffre d'affaires	130 919	122 849	253 131	221 992	180 583
EBITDA ⁽¹⁾ avant distribution aux investisseurs	44 013	37 019	78 362	62 830	43 707
EBITDA ⁽¹⁾ après distribution aux investisseurs	15 003	12 047	23 672	16 149	6 845
Résultat d'exploitation avant distribution aux investisseurs	38 976	33 067	69 926	55 307	43 707
Résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs ⁽²⁾	9 966	8 094	15 236	8 626	6 845
Résultat net consolidé part du Groupe	5 166	3 342	7 198	4 082	3 177
Résultat par action (euro)	1,33	0,87	1,86	1,40	1,12

(1) L'EBITDA correspond au résultat opérationnel courant retraité des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations.

(2) Le résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs correspond au résultat opérationnel courant tel que défini par le CNC.

Chiffres clés du bilan

En milliers d'euros	30.06.2007	31.12 2006	31.12.2005	31.12.2004
Total de l'actif	309 161	261 787	206 291	179 606
Immobilisations corporelles brutes ⁽¹⁾	191 178	165 220	134 891	111 972
ROI ⁽²⁾	7,85%	14,30%	12,00%	12,00%
Total de l'actif non courant	165 415	143 170	122 509	92 233
Capitaux propres – part du Groupe	62 687	60 473	56 389	33 868
Intérêts des minoritaires	(23)	(7)	(167)	146
Endettement brut	158 765	113 317	91 447	72 662
Endettement net ⁽³⁾	133 078	85 008	65 376	40 508
Dividende net par action y compris distribution exceptionnelle (euro)	na	0,75	0,6	0,6

(1) Les immobilisations corporelles brutes excluent la valeur des plus values de cession interne.

(2) Return on Investment correspond à l'EBITDA après distribution aux investisseurs divisé par les immobilisations corporelles brutes. Pour mémoire le ROI était précédemment nommé ROFA.

(3) L'endettement net correspond à l'endettement brut diminué des disponibilités.

28. Communiqués de presse récents

Informations financières sur les prévisions

S'appuyant sur la poursuite de la croissance mondiale et des échanges internationaux tels que décrits dans le chapitre 12 du document de référence et son actualisation, et sur les nouveaux investissements le Groupe prévoit pour l'exercice 2007 un résultat net en hausse minimum de 40%.

Capitaux propres et endettement consolidés au 30 novembre 2007 (en milliers d'euros)

I. Capitaux propres et endettement

Total des dettes court terme	62 673
Total des dettes long terme	117 199
Capitaux propres part du Groupe	66 957

II. Endettement financier net

Total liquidités	9 054
Créances financières à court terme	-
Dettes financières à court terme	58 906
Endettement financier net à court terme	49 853
Total Endettement financier net à moyen et long terme	120 966
Endettement financier net	170 818

À la date du visa du Prospectus, aucun changement significatif venant affecter le niveau des capitaux propres et les différents postes d'endettement présentés ci-dessus n'est intervenu depuis le 30 novembre 2007.

Résumé des principaux facteurs de risques

Les risques principaux figurent ci-après. Ces risques, ainsi que d'autres plus amplement décrits au chapitre 4 du document de référence et de l'actualisation sont à prendre en considération par les investisseurs avant toute décision d'investissement (les sections mentionnées ci-dessous renvoient au document de référence) :

- risque de change : principalement concentré sur l'évolution du dollar américain (section 4.2.4) ;
- risques réglementaires : les constructions modulaires sont soumises à des normes réglementaires de construction et de sécurité ; la circulation des barges fluviales est soumise à la réglementation fluviale (section 4.4) ;
- risque d'approvisionnement : le Groupe n'est pas producteur : il achète les matériels qu'il met en location. Il peut ainsi se trouver dans la situation de ne pas pouvoir acheter rapidement de nouveaux matériels lorsque les usines de production n'ont plus d'espaces de commandes disponibles (section 4.5.6) ;
- risque climatique : l'immersion d'un wagon du fait d'inondations, est le principal risque climatique pour le Groupe (section 4.5.7).
- les risques liés à l'opération d'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription notamment le risque d'une liquidité limitée et d'une grande volatilité du marché des droits préférentiels de souscription (les « DPS ») et des actions nouvelles, l'incertitude qu'un marché se développera pour les actions nouvelles et les DPS et le risque de dilution de leur participation pour les actionnaires de la Société qui n'exerceraient pas leurs DPS.
- risque lié aux actions nouvelles cotées sur une seconde ligne de cotation jusqu'au détachement du dividende versé

au titre de l'exercice 2007. Aucune assurance ne peut être donnée qu'un marché actif se développera durant cette période pour ces actions nouvelles qui par ailleurs pourraient être sujettes à une plus grande volatilité que celle des actions existantes de la Société ;

- les risques liés à l'émission des BSA, notamment le risque que le marché des BSA pourrait n'offrir qu'une liquidité limitée étant précisé que seuls 30 000 BSA peuvent être cessibles pendant les trois premières années ce qui limite de facto leur liquidité et une volatilité plus importante que celui des actions TOUAX, que les BSA pourraient perdre leur valeur en cas de baisse substantielle du cours des actions TOUAX, qu'en cas de non exercice des BSA par les titulaires, ces derniers seraient dilués, qu'il existe un risque de volatilité du cours des actions émises sur exercice des BSA.

La réalisation de l'un ou plusieurs de ces risques pourrait avoir un effet défavorable significatif sur la Société, sa stratégie, son activité, son patrimoine, ses perspectives, sa situation financière, ses résultats ou sur le cours des actions de la Société.

B. INFORMATIONS CONCERNANT L'OPERATION

Contexte et raisons de l'offre

L'augmentation de capital a pour but de financer la croissance de TOUAX et notamment l'acquisition pour compte propre de nouveaux matériels mis en location (conteneurs maritimes, constructions modulaires, barges fluviales et wagons). Le Groupe améliore ainsi la rentabilité de ses fonds propres. À cette fin, TOUAX a décidé d'investir significativement pour son compte, depuis 2005. Ces investissements choisis par un management de qualité ont permis d'augmenter le BNPA significativement (1,12 € en 2004, 1,40 € en 2005, 1,86 € en 2006 et déjà 1,33 € au 30 juin 2007). La réalisation de ces investissements sur des marchés marqués par une croissance structurelle très forte est décrite à la section 3.4 intitulée « Raisons de l'offre et utilisation du produit » de la Note d'Opération.

Les investissements seront choisis en fonction de leur qualité patrimoniale et de leur rentabilité :

Les constructions modulaires présentent des rentabilités très fortes alors que les barges fluviales et les wagons de fret sont des actifs très patrimoniaux avec des durées de vie de plus de 30 ans. Le modèle de gestion pour compte de tiers dans les conteneurs maritimes et les wagons permet de générer des moyens d'autofinancement immédiat.

La stratégie du Groupe est de pondérer ses investissements propres entre les équipements très rentables et les équipements très patrimoniaux tout en profitant des opportunités de la gestion pour compte de tiers pour générer de l'autofinancement. Ainsi, la croissance de la rentabilité des fonds propres est immédiate et durable.

a) Caractéristiques de l'augmentation de capital avec maintien du DPS

Nombre d'actions nouvelles

779 569 actions nouvelles de 8 euros de valeur nominale, susceptible d'être porté à un nombre maximum de 811 905 actions, en cas d'exercice avant le 25 février 2008, de la totalité des bons de souscription d'actions remboursables émis le 8 mars 2007 (les « BSAR ») et des options de souscription d'actions exerçables (celles correspondant aux plans 2000 et 2002) (les « Options »).

Prix de souscription unitaire

29,90 euros, (décote de 9,94 % par rapport à 33,20 euros, cours du 11 février 2008).

Date de jouissance

1^{er} janvier 2008.

Droit préférentiel de souscription

La souscription sera réservée, par préférence, aux propriétaires des actions de la Société enregistrées comptablement sur leur compte à l'issue de la journée comptable du 15 février 2008 et des actions résultant de l'exercice, avant le 25 février 2008, des BSA et des Options exerçables, ou aux cessionnaires de leurs DPS qui pourront souscrire :

- à titre irréductible. 1 action nouvelle pour 5 actions anciennes (5 DPS permettront de souscrire 1 action nouvelle au prix unitaire de 29,90 euros) ; et
- à titre réductible.

Valeurs théoriques du DPS et de l'action TOUAX ex-droit

Sur la base du cours de clôture de l'action au 11 février 2008, soit 33,20 euros :

- DPS : 0,55 euros,
- Action ex-droit : 32,65 euros.

Produit brut et net de l'émission

- Produit brut : 23 309 113,10 euros, susceptible d'être porté à 24 275 959,50 euros.
- Produit net : environ 22,71 millions d'euros, susceptible d'être porté à 23,68 millions d'euros.

Période de souscription

Du 18 février 2008 au 29 février 2008 inclus, passé le 29 février 2008, ils seront caducs de plein droit.

Engagement de conservation

Engagement de 90 jours de la Société à compter du règlement-livraison, sous réserve de certaines exceptions.

Garantie

Conclu le 12 février 2008 (le « Contrat de Garantie »). Société Générale s'est engagée à souscrire le nombre d'actions nouvelles correspondant à la différence entre le nombre d'actions nouvelles permettant de réaliser l'augmentation de capital à hauteur de 75 % du montant initialement prévu et le nombre d'actions nouvelles faisant l'objet d'engagements irrévocables. L'opération pourrait ainsi être limitée à 75 % du montant initialement prévu.

Cette garantie ne constitue pas une garantie de bonne fin au sens de l'article L. 225-145 du Code de commerce. Ce contrat peut être résilié dans certaines conditions mentionnées à la section 5.4.3 de la Note d'Opération.

Place de cotation

Actions TOUAX : admises aux négociations sur Euronext Paris compartiment B de Euronext Paris Actions nouvelles négociées sur une seconde ligne de cotation jusqu'au détachement du dividende versé au titre de l'exercice 2007. Elles seront alors assimilées aux actions existantes.

b) Émission des BSA

Nombre et prix d'émission

200 000 au prix unitaire de 3,60 euros, réparti comme suit :

- 50 000 au bénéfice de Fabrice Colonna Walewski,
- 50 000 au bénéfice de Raphaël Colonna Walewski,
- 100 000 au bénéfice de personnes physiques, cadres clés, exerçant des responsabilités de premier plan au sein du Groupe, impliquées dans le développement, le management et la stratégie du Groupe.

Forme des BSA

Au porteur ou au nominatif pur.

Nombre d'actions nouvelles susceptibles d'être émises sur exercice des BSA et valeur nominale

200 000.

Prix d'exercice unitaire des BSA

37,55 euros, par action.

Pourcentage en capital et droits de vote

En cas d'exercice de la totalité des BSA émis dans le cadre des émissions réservées autorisées par l'assemblée générale du 8 février 2008 : augmentation de capital d'un montant brut de 7 510 00 euros, représentant 5 % du nombre d'actions composant le capital et 4 % des droits de vote au 31 janvier 2008.

Date de jouissance et forme des actions nouvelles issues des BSA

Jouissance courante et totalement assimilées aux actions existantes ; elles donneront ainsi droit à l'intégralité de toute distribution décidée à compter de leur date d'émission.

Cotation des BSA

Ils seront négociables sur Euronext Paris du 12 mars 2008 au 12 mars 2013.

Période d'exercice des BSA

Du 12 mars 2008 au 12 mars 2013. Passé le 12 mars 2013, ils seront caducs.

Toutefois, les bénéficiaires des BSA se sont engagés contractuellement à ne pas céder, ni exercer 85 % des BSA acquis, pendant les trois premières années ; ils disposeront librement des 15 % restants dès leur acquisition. Il en résulte que seuls 30 000 BSA peuvent être cessibles les trois premières années.

Les BSA non cessibles et non exerçables avant le 12 mars 2011 seront obligatoirement inscrits au nominatif pur chez CM-CIC Securities sous une rubrique comptable spécifique « nominatif pur non cessible ». Il en résulte que ces BSA seront bloqués jusqu'à cette date et ne pourront pas de facto être proposés à la négociation.

Les bénéficiaires des BSA ne pourront pas participer à l'augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription précitée grâce aux actions issues de l'exercice desdits BSA.

Intention des attributaires

A la date du visa du Prospectus, la Société n'a pas connaissance des intentions des attributaires de BSA.

28. Communiqués de presse récents

C. DILUTION ET RÉPARTITION DU CAPITAL

Actionnariat au 11 février 2008

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	Nombre de droits de vote	% des droits de vote
Alexandre COLONNA WALEWSKI	440 701	11,31	856 863	16,66
Fabrice COLONNA WALEWSKI	414 193	10,63	824 719	16,04
Raphaël COLONNA WALEWSKI	410 446	10,53	817 431	15,90
SALVEPAR	246 928	6,33	246 928	4,80
Auto détention	5 298	0,14		0,00
Public	2 380 280	61,07	2 396 401	46,60
TOTAL	3 897 846	100	5 136 928	100

Capital social

31 182 768 euros divisé en 3 897 846 actions de 8 euros de nominal chacune.

Dilution

Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres.

Incidence de l'émission sur la quote-part des capitaux propres consolidés part du Groupe pour le détenteur d'une action TOUAX au 30 juin 2007 et ne souscrivant pas à la présente émission (calcul effectué sur la base des capitaux propres consolidés part du Groupe au 30 juin 2007 et du nombre d'actions au 30 juin 2007), hors impact de la fiscalité :

	Quote-part des capitaux propres (euros)	
	Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾
Avant émission des actions nouvelles	16,11	17,30
Après émission de 779 569 actions nouvelles	18,28	19,09
Après émission de 811 905 actions nouvelles ⁽²⁾	18,36	19,15
Après exercice de 200 000 BSA ⁽³⁾	17,15	18,18
Après émission de 811 905 actions nouvelles et exercice de 200 000 BSA	18,94	19,84

(1) En supposant l'exercice de tous les BSAR et de toutes les options de souscription d'actions, exerçables ou non.

(2) En cas d'exercice, avant le 25 février 2008, de tous les BSAR et de toutes les Options qui sont exerçables.

(3) En cas d'exercice de la totalité des 200.000 BSA autorisés par l'assemblée générale extraordinaire du 8 février 2008 (1^{re}, 2^e et 3^e résolutions).

Incidence de l'émission sur la situation de l'actionnaire

Incidence de l'émission sur la participation dans le capital d'un actionnaire détenant 1 % du capital social de TOUAX au 11 février 2008 et ne souscrivant pas à la présente émission :

	Participation de l'actionnaire (%)	
	Base non diluée	Base diluée ⁽¹⁾
Avant émission des actions nouvelles	1,00 %	0,89 %
Après émission de 779 569 actions nouvelles	0,83 %	0,76 %
Après émission de 811 905 actions nouvelles ⁽²⁾	0,83 %	0,75 %
Après exercice de 200 000 BSA ⁽³⁾	0,95 %	0,85 %
Après émission de 811 905 actions nouvelles et exercice de 200 000 BSA	0,80 %	0,72 %

(1) En supposant l'exercice de tous les BSAR et de toutes les options de souscription d'actions, exerçables ou non.

(2) En cas d'exercice, jusqu'au 25 février 2008, de tous les BSAR et de toutes les Options qui sont exerçables.

(3) En cas d'exercice de la totalité des 200.000 BSA autorisés par l'assemblée générale extraordinaire du 8 février 2008 (1^{re}, 2^e et 3^e résolutions).

En tenant compte de la présente émission et en faisant l'hypothèse d'un exercice de la totalité des BSA et des BSAR détenus par Alexandre Colonna Walewski, Fabrice Colonna Walewski et Raphaël Colonna Walewski, actionnaires agissant de concert, ceux-ci détiendraient 33,08 % du capital totalement dilué et 52,48 % des droits de vote.

Engagement de conservation

Engagement de 90 jours de la Société à compter du règlement livraison, sous réserve de certaines exceptions.

Intention de souscription des principaux actionnaires

Messieurs Alexandre, Fabrice et Raphaël Colonna Walewski se sont engagés à exercer au minimum respectivement 440 701, 250 000 et 250 000 DPS pour obtenir respectivement 88 140, 50 000 et 50 000 actions nouvelles. Ils agissent de concert et détiendront ensemble une participation de 31,07 % dans le capital de la Société.

Ces actionnaires détiennent un nombre de BSAR et de BSA leur permettant de souscrire chacun 31 160 actions supplémentaires avant le 25 février 2008.

La société SALVEPAR, actionnaire à hauteur de 6,34 % du capital s'est engagée à exercer la totalité de ses 246 908 droits préférentiels de souscription pour obtenir 49 385 actions nouvelles.

La société HALISOL s'est engagée, de manière irrévocable, à souscrire 267 000 actions librement réparties ou offertes au public, dans l'hypothèse où les souscriptions à titre irréductible et le cas échéant, à titre réductible n'ont pas absorbé la totalité de l'augmentation de capital. En cas de souscription des 267 000 actions à l'issue de l'opération, HALISOL détiendrait 5,71 % du capital et 4,51 % des droits de vote.

Compte tenu, des engagements décrits ci-dessus l'augmentation de capital serait réalisée à 64,72 %.

La Société n'a pas reçu d'engagement formel d'autres actionnaires quant à leur participation à l'augmentation de capital, à la date du présent Prospectus.

D. MODALITÉS PRATIQUES

Calendrier indicatif

12 février 2008	Visa de l'AMF sur le prospectus.
13 février 2008	Avis Euronext relatif à l'augmentation de capital.
18 février 2008	Ouverture de la période de souscription. Détachement et négociations des DPS.
25 février 2008	Début du délai de suspension des BSAR et des options.
29 février 2008	Clôture de la période de souscription. Fin de la cotation des DPS.
10 mars 2008	Avis Euronext d'admission des actions nouvelles. Communiqué de presse.
12 mars 2008	Règlement-livraison. Cotation des actions nouvelles. Cotation des BSA.
12 mars 2008	Reprise de la faculté d'exercice des BSAR et des Options.

Intermédiaires financiers

Nominatif administré ou au porteur : jusqu'au 29 février 2008 inclus auprès de leur intermédiaire financier habilité.

Nominatif pur : jusqu'au 29 février 2008 auprès de CM-CIC Securities.

Les fonds versés à l'appui des souscriptions seront centralisés chez Société Générale, qui établira un certificat de dépôt des fonds constatant la réalisation de l'augmentation de capital.

28.5. Communiqué de presse du 14 février 2008

ERRATUM : communiqué du 13 février 2008

Alors qu'il a été indiqué dans le communiqué du 13 février : « Cette stratégie va se poursuivre avec des investissements au minimum de 200 millions d'euros par an au moins un quart en propre », il faut comprendre :

« Cette stratégie va se poursuivre avec des investissements au minimum de 200 millions d'euros par an dont certains seront vendus à des investisseurs tiers et d'autres conservés par le Groupe. L'objectif à terme est une répartition globale entre les actifs en propre et les actifs gérés selon un rapport d'environ 25 %/75 % . ».

28.6. Communiqué de presse du 10 mars 2008

TOUAX : Succès de l'augmentation de capital.

23,3 m€ pour le développement des activités de TOUAX.

Le Groupe TOUAX, l'un des grands opérateurs mondiaux du marché de la location opérationnelle, annonce le succès de son augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires, par émission de 779 576 actions nouvelles, à un prix de souscription unitaire de 29,90 euros (à raison de 1 action nouvelle pour 5 actions anciennes).

L'opération a été sur-souscrite à hauteur de 137 %.

Le montant des demandes de souscription se décompose de la façon suivante :

- 22,96 millions d'euros à titre irréductible (soit une participation de 98,51%) ;
- 8,88 millions d'euros à titre réductible, réduits à hauteur de 0,35 millions d'euros.

En augmentant son capital de 23 millions d'euros et en y associant des financements bancaires, le Groupe aura la possibilité de garder pour son propre compte près de 80 millions d'euros de nouveaux matériels, sur une période à moyen terme, qui n'est pas aujourd'hui définie par le management, le solde des investissements étant cédé à des tiers en gestion.

Les actions nouvelles seront négociées sur une ligne de cotation spécifique, sous le code ISIN FR0010585232 jusqu'au détachement du dividende versé au titre de l'exercice 2007. A l'issue de ce détachement, elles seront assimilées aux actions TOUAX existantes et négociées sous le code ISIN FR0000033003.

Les 200 000 BSA ont été souscrits en totalité, à raison de 50 000 BSA par Fabrice Walewski, 50 000 BSA par Raphaël Walewski et 100 000 BSA par des personnes physiques, cadres clés exerçant des responsabilités de premier plan au sein du Groupe.

Répondant aux besoins de mobilité et de flexibilité des entreprises et collectivités, le Groupe TOUAX intervient sur 4 grands domaines : les conteneurs maritimes, les barges fluviales, les wagons de fret et la construction modulaire. Porté par une très bonne visibilité sur le développement de ses activités, le Groupe TOUAX, a lancé cette augmentation de capital pour mieux profiter de la croissance de ses marchés en

28. Communiqués de presse récents

acquérant de nouveaux matériels en propre et ainsi accroître la rentabilité de ses fonds propres immédiatement et durablement.

Information du public

Le prospectus, composé du document de référence de la société TOUAX, déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 11 avril 2007 sous le numéro D.07-0310, de son actualisation déposée auprès de l'Autorité des marchés financiers le 12 février 2008 sous le numéro D.07-0310-A01 et de la note d'opération en date du 12 février 2008, a été visé par l'Autorité des marchés financiers le 12 février 2008 sous le numéro 08-029. Il est disponible sans frais au siège social de TOUAX, sur le site internet de l'Autorité des marchés financiers (www.amf-france.org), et sur le site internet de la société (www.touax.com).

TOUAX SCA attire l'attention du public sur les sections relatives aux facteurs de risques liés à la Société, au Groupe, à l'offre et aux valeurs mobilières devant être admises aux négociations, figurant dans le prospectus visé par l'AMF.

La notice légale a été publiée au Bulletin des annonces légales obligatoires du 15 février 2008.

28.7. Communiqué de presse du 25 mars 2008

Le Groupe TOUAX poursuit sa progression et affiche +63 % de résultat net sur 2007.

Le chiffre d'affaires consolidé s'élève à 278,2 millions d'euros au 31 décembre 2007 en hausse de 10 % et le résultat net part du Groupe à 11,7 millions d'euros en hausse de 63 %. Le Groupe, résolument tourné à l'international (89 % de son chiffre d'affaires est réalisé en dehors de la France), bénéficie d'excellents fondamentaux structurels et d'une très bonne visibilité (croissance des échanges mondiaux, libéralisation du fret ferroviaire en Europe, nécessité de renouveler le parc ancien de matériels ferroviaires et fluviaux, besoin d'infrastructures en Europe de l'Est et prise de conscience environnementale).

Avec sa position de leader européen en conteneurs maritimes et en barges fluviales et de challenger en constructions modulaires et en wagons de fret, TOUAX, cent cinquantaire, est bien placé pour répondre à l'essor de l'externalisation des actifs non stratégiques des entreprises en leur offrant des solutions rapides et flexibles de location.

Données consolidées (en millions d'euros – normes IFRS)	31 décembre 2007	31 décembre 2006
Chiffre d'affaires	278,1	253,1
dont Conteneurs maritimes	133,6	120,2
Constructions modulaires	65,4	53,0
Barges fluviales	20,9	30,7
Wagons	58,2	49,2
Marge Brute d'Exploitation – EBITDA ⁽¹⁾	96,2	78,4
EBITDA après distribution aux investisseurs	34,6	24,7
Résultat d'exploitation avant distributions aux investisseurs	85,0	69,9
Résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs – Résultat opérationnel ⁽²⁾	23,5	15,2
Résultat courant avant impôt	14,3	10,6
Résultat net part du Groupe	11,7	7,2
Bénéfice net par action (€)	3,01	1,86
Total Actif non courant	237,8	143,2
Total Bilan	377,9	261,8
Capitaux propres de l'ensemble	68,5	60,5
Endettement net bancaire ⁽³⁾	158,7	85,0

(1) l'EBITDA (earnings before interest taxes depreciation and amortization) calculé par le Groupe correspond au résultat opérationnel défini par le CNC augmenté des dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations.

(2) Le résultat d'exploitation après distribution aux investisseurs correspond au résultat opérationnel tel que défini par le CNC.

(3) Incluant 48,3 millions d'euros de dettes sans recours.

L'ensemble des quatre divisions du Groupe a contribué à l'amélioration des résultats.

La croissance mondiale des flux inter-Asie et l'ouverture de pays émergents au marché du transport conteneurisé maintiennent le dynamisme mondial et contribuent à la poursuite des échanges mondiaux favorables à la division Conteneur Maritime. En augmentant son parc locatif la division répond à la demande croissante des armateurs mondiaux et améliore ainsi ses résultats.

Les besoins structurels de l'Europe Centrale et de l'Est associés à la stratégie du Groupe de maîtriser l'assemblage de ses modules permettent à la division modulaire de baisser ses prix de revient et d'améliorer sa productivité tout en augmentant sa capacité à répondre aux attentes des clients. Ainsi, les résultats de la division Modulaire ont connu une année 2007 en forte progression.

Les préoccupations environnementales, les nécessités de renouvellement de la flotte et l'élargissement de l'Europe de l'Est permettent à la division Fluviale de réinvestir durablement.

Enfin, la libéralisation du fret ferroviaire en Europe et les importants besoins de transport offrent à la division Wagon l'opportunité d'affirmer sa politique de développement en augmentant significativement son parc locatif. Ce contexte a permis à la division wagon d'accroître fortement ses résultats 2007.

Les perspectives de l'année 2008 présentent une conjoncture internationale toujours favorable à nos activités. Au premier trimestre de cette année, le Groupe a réalisé une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription et l'émission de BSA pour un montant brut de 24 millions d'euros. Cette émission sursouscrite est destinée à financer la croissance et notamment l'acquisition pour compte propre de nouveaux matériels.

Compte tenu du carnet de commandes et des investissements, le Groupe a un objectif minimum de 30 % de hausse de son résultat net pour l'exercice 2008.

29. Projet des résolutions

Assemblée générale ordinaire du 18 juin 2008

L'assemblée générale ordinaire ne délibère valablement que si les actionnaires présents ou représentés possèdent au moins, sur première convocation, le cinquième des actions ayant droit de vote. Elle statue à la majorité des voix.

Première résolution

L'assemblée générale après avoir entendu lecture du rapport du conseil de gérance, du rapport du conseil de surveillance et du rapport du président du conseil de surveillance prévu par l'article L. 225-100 et L. 226-9 du Code de commerce et de l'article L. 621-18-3 du Code monétaire sur l'exercice clos le 31 décembre 2007 et des rapports des commissaires aux comptes, approuve, tels qu'ils ont été présentés, les comptes annuels, faisant apparaître un bénéfice net comptable de 10 340 857 euros.

Deuxième résolution

L'assemblée générale ordinaire donne au conseil de gérance, au conseil de surveillance et aux commissaires aux comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2007.

Troisième résolution

L'assemblée générale approuvant les propositions présentées par le conseil de gérance décide la répartition suivante :

Résultat de l'exercice	10 340 857,00 €
Rémunération Statutaire des Commandités	-351 616,98 €
Augmenté du report à nouveau	0,00 €
Bénéfice à répartir	9 989 240,02 €
Affectation à la réserve légale	517 042,85 €
Distribution d'un dividende de 1€ à 3 897 704 actions	3 897 704,00 €
Prélèvement sur la prime d'émission	5 574 493,17 €
Total des bénéfices répartis	9 989 240,02 €

De ce fait, le dividende distribué aux 3 897 704 actions y ayant droit, s'élèvera à 1,00 € par action. En application de l'article 93 de la loi n° 2003-1311 du 30 septembre 2003, l'avoir fiscal cesse d'être rattaché aux dividendes mis en paiement à compter du 1^{er} janvier 2005. Le précompte mobilier cesse corrélativement d'être exigible sur les dividendes mis en paiement à compter de cette date.

Conformément aux dispositions légales et ainsi que le rapport de gestion le mentionne, l'assemblée générale prend acte des dividendes des trois derniers exercices et rappelle le projet de 2007 :

En euros	2004	2005	2006	2007
Dividende net	0,60	0,70	0,75	1,00
Avoir fiscal				
Revenu global	0,6	0,70	0,75	1,00
Nombre d'actions	2 838 127	3 764 919	3 885 519	3 897 704
Dividendes	1 702 876	2 635 443	2 914 139	3 897 704
Remboursement d'apport				
Dividende exceptionnel	0			
Total distribué	1 702 876	2 635 443	2 914 139	3 897 704

Le dividende, éligible à l'abattement de 50 % prévu par l'article 158-3 du Code Général des impôts, sera mis en paiement pour le solde à compter du 7 juillet 2008 aux guichets du Crédit Industriel et Commercial, un acompte de 0,50 € ayant été versé le 11 janvier 2008.

Quatrième résolution

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions visées aux articles L. 226-10 et L. 225-40 du Code de commerce, approuve successivement dans les conditions du dernier alinéa de l'article L. 225-88 dudit code, chacune des conventions qui y sont mentionnées.

Cinquième résolution

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport sur la gestion du Groupe, inclus dans le rapport de gestion du conseil de gérance, du conseil de surveillance et des rapports des commissaires aux comptes, approuve tels qu'ils sont présentés, les comptes consolidés arrêtés au 31 décembre 2007 établis conformément aux dispositions des articles L. 357-1 et suivants du Code de commerce, faisant ressortir un bénéfice de 11 720 566 euros.

Sixième résolution

L'assemblée générale autorise le conseil de gérance, conformément à l'article L. 225-209 du Code de Commerce, à acquérir un nombre d'actions représentant jusqu'à 10 % du capital social dans les conditions suivantes :

Prix maximal d'achat par action..... 50 euros
Montant maximal..... 12 336 850 euros

Conformément à l'article L. 225-210 du code de commerce, l'acquisition d'actions de la société ne peut avoir pour effet d'abaisser les capitaux propres à un montant inférieur à celui du capital augmenté des réserves non distribuables. Le montant des titres acquis ne peut pas dépasser le montant des réserves qui s'élèvent à 12 336 878 euros au 31 décembre 2007.

Ces actions pourront être acquises, en une ou plusieurs fois, par tous moyens, y compris le cas échéant de gré à gré, par cession de blocs ou par utilisation de produits dérivés, en vue :

- d'assurer l'animation du marché et la liquidité de l'action TOUAX SCA au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers conclu avec un prestataire de services d'investissement ;

- de consentir des options d'achat d'actions et/ou attribuer gratuitement des actions au profit des salariés et des dirigeants de la société et/ou des sociétés du Groupe TOUAX ;

- de procéder à leur annulation dans le cadre d'une autorisation ultérieure de l'assemblée générale extraordinaire.

Dans le cadre du premier objectif les actions de la société seront achetées pour le compte de la Société par un prestataire de services d'investissement intervenants dans le cadre d'un contrat de liquidité et conformément à la charte de déontologie reconnue par l'Autorité des Marchés Financiers. Il est précisé, par ailleurs, que concernant le dernier objectif, une autorisation devra être donnée par une assemblée générale à venir ultérieure statuant dans sa forme extraordinaire.

Ces opérations pourront être effectuées à tout moment, y compris en période d'offre publique, dans le cadre de la réglementation en vigueur.

La présente autorisation prend effet dès acceptation par la présente assemblée. Elle est donnée pour une durée de 18 mois. Elle annule et remplace celle donnée par l'assemblée générale ordinaire du 29 juin 2007, dans sa sixième résolution.

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au conseil de gérance, avec faculté de subdélégation, pour décider la mise en œuvre de la présente autorisation et en fixer les modalités, notamment ajuster le prix d'achat susvisé en cas d'opérations modifiant les capitaux propres, le capital social ou la valeur nominal des actions, passer tous ordres en bourse, conclure tous accords, effectuer toutes déclarations et formalités et généralement faire tout le nécessaire.

Septième résolution

L'assemblée générale fixe à 49 000 euros le montant global des jetons de présence annuels alloués au conseil de surveillance.

Cette décision, applicable à l'exercice en cours, sera maintenue jusqu'à décision contraire.

Huitième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Serge BEAUCAMPS, vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2008.

Neuvième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jean-Louis LECLERCQ, vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2008

Dixième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Alexandre WALEWSKI, vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2008.

Onzième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de la société SALVEPAR représentée par Monsieur Jean-Jacques OGIER vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2008.

Douzième résolution

L'assemblée générale, constatant que le mandat de membre du conseil de surveillance de Monsieur Jérôme BETHBEZE, vient à expiration ce jour, le renouvelle pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2008.

Treizième résolution

L'assemblée générale ordinaire décide de nommer la société AFM située 50, boulevard du Général-de-Gaulle à Roubaix (59100), représentée par Monsieur François Soulet né le 15 août 1953 à Caudéran (33) et domicilié 16, allée de la Clairière à Villeneuve-d'Ascs (59650), membre du conseil de surveillance pour une durée d'un an qui prendra fin à l'issue de la réunion de l'assemblée générale devant statuer sur les comptes de 2008.

Quatorzième résolution

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur de copie ou d'extrait du procès-verbal de la présente assemblée en vue de l'accomplissement des formalités légales et réglementaires.

30. Inclusion par référence

En application de l'article 28 du Règlement européen (CE) n° 809/2004 pris en application de la Directive 2003/71/CE dite Directive « Prospectus », les documents suivants sont inclus par référence dans le document de référence déposé le 11 avril 2007 sous le numéro D.07-0310 :

■ le document de référence portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2004 déposé le 18 juin 2005 sous le numéro D.05-0820 et ses actualisations en date du 21 juillet 2005 portant le n° D.05-0820 A01 et en date du 28 octobre 2005 portant le n° D.05-0820 A02 ;

■ le document de référence portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2005, déposé le 9 juin 2006 sous le numéro D.06-0548 et son actualisation en date du 5 février 2007 portant le numéro D.06-0548 A01 ;

■ le document de référence portant sur l'exercice clos le 31 décembre 2006, déposé le 11 avril 2007 sous le numéro D.07-0310 et son actualisation en date du 12 février 2008 portant le numéro D.07-0310 A01.

31. Glossaire

Automoteur

Barge fluviale motorisée.

Barge fluviale

Bateau métallique à fond plat non motorisé utilisé pour le transport fluvial de marchandises.

BTP

Bâtiment Travaux Publics.

Cale de transport

Capacité quotidienne de transport d'un navire.

Conteneur maritime

Caisse métallique de dimensions normalisées pour le transport de marchandises.

Conteneur 20' Dry

Conteneur standard de dimension 20'x8'x8,6'.

Conteneur 40' Dry

Conteneur standard de dimension 40'x8'x8,6'.

Conteneur Open top

Conteneur à toit ouvert pour des chargements hors normes.

Conteneur Flat

Conteneur plate-forme pour des chargements spéciaux.

Conteneur High cube

Conteneur de dimension plus grande 40'x8'x9,6'.

Conteneur Reefer

Conteneur frigorifique.

Construction modulaire

Bâtiments composés d'éléments standards (modules) se superposant et se juxtaposant dans l'espace sans retouche lors de leur pose.

EBITDA

Earnings Before Interests, Tax, Depreciation and Amortization. L'EBITDA utilisé par le Groupe correspond à l'Excédent Brut d'Exploitation retraité des provisions d'exploitation (provisions pour créances douteuses notamment).

Location opérationnelle

Par opposition à la location financière, la location opérationnelle ne transfère pas au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif.

Pool

Groupement de matériel.

Pousseur

Bateau à moteur assurant le poussage des barges fluviales.

ROFA

Return of Fixed Assets ou Retour sur immobilisations. Ce ratio est un indicateur de performance du Groupe. Le ROFA est un ratio par activité entre l'EBITDA diminué des distributions aux investisseurs et le montant des immobilisations brutes affectées à l'activité (hors goodwill).

TEU (Twenty Foot Equivalent Unit)

Équivalent vingt pieds – unité de mesure des conteneurs. Cette unité peut être physique (un 40 pieds égal deux 20 pieds) ou financière (le prix d'un 40 pieds égal 1,6 fois le prix d'un 20 pieds). L'unité de mesure utilisée dans le rapport est l'unité physique (TEU) sous réserve d'indication contraire (unité financière – FTEU).

Titrisation d'actifs (« asset-back securitization »)

La titrisation d'actif est une méthode de financement d'une entreprise consistant à transférer des actifs de leur propriétaire (un « vendeur ») à une entité à désignation spécifique qui finance l'acquisition en émettant des titres (« billet ») à diverses parties (« investisseurs »).

Transport intermodal / transport combiné

Transport de marchandises utilisant plusieurs modes de transport intégrés sur de longues distances et dans un même contenant.

Wagon de fret

Véhicule ferroviaire employé au transport de marchandises.

Wagons de type 45', 60', 90' et 106' multifret et wagons plats

Wagons de fret de dimensions normalisées.

Table des matières

1. Personnes responsables	14	6.3. Événements exceptionnels	27
1.1. Personnes responsables des informations contenues dans le document de référence et le rapport financier annuel	14	6.4. Dépendance brevets, licences ou contrats	27
1.2. Déclaration des personnes responsables du document de référence et du rapport financier annuel	14	6.5. Position concurrentielle	27
2. Contrôleurs légaux des comptes	15	7. Organigramme	28
2.1. Coordonnées des contrôleurs légaux des comptes	15	7.1. Organigramme du Groupe.	28
2.2. Changement des contrôleurs légaux	15	7.2. Relations mère filles	29
3. Informations financières sélectionnées	16	8. Propriétés immobilières, usines et équipements	32
3.1. Informations financières historiques sélectionnées	16	8.1. Immobilisations corporelles et incorporelles	32
3.2. Informations financières sélectionnées des périodes intermédiaires	16	8.2. Politique environnementale	32
4. Facteurs de risque	17	9. Examen de la situation financière et du résultat	33
4.1. Facteurs de dépendance	17	9.1. Situation financière	33
4.2. Facteurs de risque	17	9.2. Résultat d'exploitation	33
4.2.1. Risque de marché	17	9.2.1. Facteurs inhabituels	33
4.2.2. Risque de liquidité	17	9.2.2. Changements importants	33
4.2.3. Risque de taux	17	9.2.3. Facteurs de nature gouvernementale, économique, budgétaire, monétaire ou politique	33
4.2.4. Risque de change	17	10. Trésorerie et capitaux	33
4.2.5. Risque sur actions	17	10.1. Capitaux du Groupe	33
4.3. Risque juridique – litiges	17	10.2. Flux de trésorerie	33
4.4. Risques réglementaires	18	10.3. Conditions d'emprunt et structure de financement	33
4.5. Risques industriels et liés à l'environnement	18	10.4. Restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement, de manière directe ou indirecte, sur les opérations de l'émetteur	33
4.5.1. Risque économique	18	10.5. Sources de financement attendues qui seront nécessaires pour honorer les engagements d'investissements	33
4.5.2. Risque géopolitique	18	11. Recherche et développement, brevets et licences	34
4.5.3. Risque politique	19	12. Informations sur les tendances	34
4.5.4. Risque environnemental	19	12.1. Principales tendances jusqu'à la date du document d'enregistrement.	34
4.5.5. Risque de gestion	19	12.2. Tendances connues, incertitude ou demande ou tout engagement ou événement raisonnablement susceptible d'influer sensiblement sur l'exercice en cours	34
4.5.6. Risque d'approvisionnement	19	13. Prévisions ou estimations du bénéfice	34
4.5.7. Risque climatique	19	13.1. Principales hypothèses	34
4.5.8. Risque de positionnement et de perte des conteneurs	20	13.2. Rapport des commissaires aux comptes – éléments prévisionnels	34
4.5.9. Risque technique et qualitatif des constructions modulaires	20	13.3. Base de prévision	34
4.5.10. Risque de sous-traitance des wagons	20	13.4. Prévision en cours	34
4.6. Assurance – couverture des risques	20	14. Organes d'administration, de direction et de surveillance	34
5. Informations concernant l'émetteur	21	14.1. Coordonnées des organes d'administration, de direction et de surveillance	34
5.1. Histoire et évolution de la société	21	14.2. Conflits d'intérêts au niveau des organes d'administration, de direction et de surveillance et de la direction générale	34
5.1.1. Raison sociale et nom commercial	21		
5.1.2. Lieu et numéro d'enregistrement	21		
5.1.3. Date de constitution et durée	21		
5.1.4. Forme juridique et législation	21		
5.1.5. Rappel historique	21		
5.2. Investissements	21		
5.2.1. Principaux investissements	21		
5.2.2. Principaux investissements en cours	24		
5.2.3. Engagements fermes d'investissements	24		
5.2.4. Répartition des actifs gérés	24		
6. Aperçu des activités	26		
6.1. Principales activités	26		
6.1.1. Nature des opérations et principales activités	26		
6.1.2. Nouveau produit ou service	27		
6.2. Principaux marchés	27		

Table des matières

15. Rémunérations et avantages	35	21.2. Données boursières	124
15.1. Rémunération des mandataires sociaux	35	21.2.1. Historique boursier	124
15.2. Retraite et autres avantages	36	21.2.2. Le cours de l'action TOUAX	124
16. Fonctionnement des organes d'administration et de direction	36	21.2.3. Evolution des transactions au cours des 18 derniers mois	125
16.1. Durée des mandats	36	21.2.4. Conditions strictes de modification des droits des actionnaires	125
16.2. Conventions réglementées	36	21.2.5. Conditions régissant les assemblées générales	125
16.3. Informations sur les divers comités	36	21.2.6. Dispositions limitant le changement de contrôle	125
16.4. Déclaration de conformité au régime de gouvernance d'entreprise	36	21.2.7. Franchissement de seuil	125
17. Salariés	36	21.2.8. Dispositions strictes limitant les modifications du capital	125
17.1. Répartition de l'effectif	36	21.3. Dispositions statutaires (extraits)	125
17.2. Participations et stock-options	37	22. Contrats importants	127
17.3. Participation des salariés dans le capital	37	23. Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclaration d'intérêts	127
18. Principaux actionnaires	37	23.1. Coordonnées des experts	127
18.1. Répartition du capital et des droits de vote	37	23.2. Attestation de conformité des déclarations d'experts	127
18.2. Les différents droits de vote	39	24. Documents accessibles au public	127
18.3. Description de la nature du contrôle	39	25. Informations sur les participations	127
18.4. Divers- Pacte d'actionnaires	39	26. Rapports des gérants	128
18.5. Actions auto détenues	39	26.1. Rapport de gestion	128
19. Opérations avec des apparentés	40	26.2. Rapport spécial des gérants sur les options	136
20. Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	41	26.3. Rapport spécial des gérants sur le programme de rachat d'actions	137
20.1. Comptes consolidés	41	27. Rapport du conseil de surveillance et du président du conseil de surveillance	138
20.2. Comptes sociaux	99	27.1. Rapport du conseil de surveillance	138
20.3. Etats financiers	117	27.2. Rapport du Président du conseil de surveillance	139
20.4. Commissariat aux comptes	117	27.3. Rapport des Commissaires aux Comptes sur le rapport du Président du conseil de surveillance pour ce qui concerne les procédures de contrôle interne relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière	146
20.4.1. Rapport des commissaires aux comptes – Comptes consolidés	117	28. Communiqués de Presse Récents	147
20.4.2. Rapport général des commissaires aux comptes – Comptes annuels	118	28.1. Communiqué de presse du 17 janvier 2008	147
20.4.3. Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	119	28.2. Communiqué de presse du 24 janvier 2008	147
20.4.4. Honoraires des commissaires aux comptes	121	28.3. Communiqué de presse du 4 février 2008	148
20.5. Date des dernières informations financières	122	28.4. Communiqué de presse du 13 février 2008	149
20.6. Informations financières intermédiaires et autres	122	28.5. Communiqué de presse du 14 février 2008	157
20.7. Politique de distribution des dividendes	122	28.6. Communiqué de presse du 10 mars 2008	157
20.7.1. Historique de la politique de distribution	122	28.7. Communiqué de presse du 25 mars 2008	158
20.8. Procédures judiciaires et d'arbitrage	122	29. Projet des résolutions	160
20.9. Changement significatif de la situation financière ou commerciale	122	30. Inclusion par référence	162
21. Informations complémentaires	123	31. Glossaire	162
21.1. Capital social	124		
21.1.1. Capital souscrit	124		
21.1.2. Action non représentative du capital	124		
21.1.3. Composition du capital	124		
21.1.4. Capital Potentiel	124		
21.1.5. Capital non libéré	124		
21.1.6. Accord conditionnel ou inconditionnel	124		
21.1.7. Historique du capital	124		



Le présent document a été déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 29 avril 2008 conformément aux dispositions des articles 212-13 du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers. Ce document ne peut être utilisé à l'appui d'une opération financière que s'il est complété par une note d'opération visée par l'AMF. Il a été établi par l'émetteur et engage la responsabilité de ses signataires.

Des exemplaires du présent document de référence sont disponibles sans frais, auprès de TOUAX SCA, Tour Arago – 5, rue Bellini – 92806 Puteaux La Défense cedex, ainsi que sur le site Internet de TOUAX : www.touax.com et sur le site Internet de l'Autorité des marchés financiers.

Dans le souci du respect de l'environnement, nous avons choisi pour éditer ce rapport un papier garanti sans chlore, imprimé avec des encres bio à base d'huile végétale. La photogravure a été réalisée en CTP, sans utilisation de films, permettant ainsi de réduire la quantité de produits chimiques utilisés.
Création, réalisation !pandora, Paris – Imprimerie : STIPA.

Tour Arago - 5 rue Bellini 92806 Puteaux - La Défense cedex

Tél. +33 (0)1 46 96 18 00 - Fax +33 (0)1 46 96 18 18

touax@touax.com - www.touax.com

SCA au capital de 31 181 632 € - RCS Nanterre B 305 729 352